TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 283 44 PAGES — MARDI 21 FÉVRIER 1978

Un accord de cessez-le-feu serait intervenu au Tchad

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Relance de la violence en Ulster

Va-t-on assister à une relance lu cycle de la violence en Irlande lu Nord ? L'attentat perpétré vendredi dernier dans un restaurant de la banlieue de Belfast le fait craindre. Il s'agit en effet de l'un des plus meurtriers depuis 1969, puisqu'il a fait quatorze morts et une trentaine de blessés, tous des civils appartenant soit à un club motocycliste, soit à une association d'amis des chiens...

L'horreur d'un tel bilan n'a pas empêché l'Armée républicaine irlandaise de revendiquer l'attentat. L'IRA, qui reconnaît que seuls des « innocents » ont péri, tente de rejeter ses responsabilités sur la police royale de l'Ulster, qui n'a pas su — ou voulu — profiter des neuf minutes d'avance procurées par un appel téléphonique pour éviter la catastrophe. Piètre défense, même si le communiqué des terroristes irlandais se termine par une sorte d'autocritique : « Nous n'acceptons les condamnations et les critiques que de deux sources, des parents et amis de ceux qui ont été tués accidentellement et de nos partisans qui nous ont critiqués à juste titre. »

L'attentat, qui risque d'entraîner des représailles tout aussi sanglantes et aveugles de la part des extrémistes protestants, est manifestement l'œuvre de ce que l'on appelle l'aile gauche de l'IRA, c'est-à-dire de la tendance la plus dure de l'organisation ultranationaliste, qui vient de se restructurer en unités plus petites pour relancer sa campagne terroriste. En ravivant les conflits interconfessionnels, ces extrémistes cherchent à torpiller toute solution pacifique de la question de l'Ulster, qui impliquerait bien sûr des concessions réciproques.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que M. Jack Lynch ait condamné sans appel l'attentat de Belfast. S'adressant aux sept mille délégués de son parti — le Fianna Fail — réunis en congrès annuel à Dublin, le premier ministre de l'Irlande a stigmatisé « cet acte barbare qui a provoqué l'horreur et la honte chez tous les vrais Irlandais ». M. Lynch n'en a pas moins renouvelé à la Grande-Bretagne ses appels, qui avaient suscité tant de controverses il y a un mois, pour que Londres annonce son intention de se retirer de l'Ulster à une date fixée à l'avance. Cette demande a déjà été critiquée par certains secteurs de l'opinion publique, non seulement bien sûr les protestants du Nord, mais aussi les leaders du Mouvement pour la paix, Mme Betty Williams et Mlle Mairead Corrigan, pour qui toute allusion à une réunification ne peut qu'envenimer encore les divisions en effrayant la population loyaliste de la province.

Pour M. Lynch, il ne s'agit pas de proclamer demain la réunification de l'Irlande, mais de lever ainsi ce qu'il considère comme « l'un des principaux obstacles à la recherche de la paix ». Ce plan implique d'ailleurs la mise en place en Ulster d'une administration interconfessionnelle dont ne veulent ni les extrémistes catholiques ni les extrémistes protestants et que le gouvernement britannique ne recherche pas non plus. Comment, pourtant, ne pas souscrire aux déclarations de M. Lynch si l'on veut enfin rompre le cycle de la violence : « Il est primordial que la majorité et la minorité dans le Nord arrivent à se comprendre, à se mettre d'accord et à vivre ensemble dans l'harmonie et la paix. » ?

Dans les circonstances actuelles, l'absence d'initiatives du gouvernement britannique — qui paraît vouloir conserver à tout prix le « pacte » informel qui le lie aux représentants de l'Ulster à Westminster — est de plus en plus préoccupante. Tant il est vrai que seules des pressions de Londres pourront contraindre les unionistes à partager le pouvoir à Belfast.

Épilogue meurtrier à Nicosie

- Les Chypriotes ont tué quinze membres du commando égyptien
- Le Caire se targue d'avoir « donné une leçon aux terroristes »

L'opération de « style Entebbe » tentée dimanche soir 19 février par une unité de commandos égyptiens en vue de libérer les onze otages détenus sur l'aérodrome de Larnaca (Chypre) par les deux terroristes palestiniens qui avaient assassiné, samedi, à Nicosie, M. Youssef Sebaï, un proche collaborateur de M. Sadate, a dégénéré en véritable bataille rangée entre les soldats égyptiens et la garde nationale chypriote grecque. Le bilan des pertes égyptiennes s'élève à quinze tués.

M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères était attendu, ce lundi, à Nicosie, où il s'efforcera d'obtenir la libération des survivants du commando égyptien, et de dissiper le « malentendu » provoqué par l'opération égyptienne. Le Caire, qui se félicite d'avoir « donné une leçon aux terroristes », affirme que le gouvernement de Chypre avait donné son accord à l'opération militaire égyptienne contre l'avion où étaient détenus les otages, alors que les autorités de Nicosie parlent d'une « véritable agression contre la souveraineté nationale chypriote ».

Au Caire, les obsèques de Youssef Sebaï se sont transformées, dimanche, en manifestation anti-palestinienne.

De notre correspondant

Nicosie. — Les relations entre l'Egypte et la République de Chypre avaient toujours été amicales depuis la fondation de cette dernière, en 1960. Les événements sanglants qui se sont déroulés dimanche soir 19 février sur l'aérodrome de Larnaca viennent de les détériorer gravement.

Comme l'a déclaré le président de la République, M. Kyprianou, on considère à Nicosie que l'intervention égyptienne constitue une « violation de la souveraineté de Chypre ». D'autant plus qu'elle a eu lieu malgré l'accord verbal conclu par MM. Kyprianou et Sadate selon lequel le gouvernement chypriote était seul responsable du déroulement des négociations et de toute opération éventuelle visant à sauver les otages. En outre, on déplore particulièrement le fait que l'intervention ait eu lieu au moment même où les négociations étaient sur le point d'aboutir à la reddition des deux terroristes. Aussi le gouvernement chypriote a-t-il protesté vigoureusement après cette intervention auprès du gouvernement égyptien et du secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim.

Les négociations avaient repris dimanche soir vers 18 heures entre les autorités et les deux terroristes. Ceux-ci réclamaient expressément qu'elles se déroulent par l'intermédiaire de M. Vassos Lyssaridès, président du parti socialiste chypriote EDEK. L'avion s'était posé une demi-heure plus tôt sur l'aéroport de Larnaca, les deux Palestiniens ayant refusé d'atterrir à Damas.

Une heure plus tard, un appareil égyptien prenait contact avec la tour de contrôle de l'aéroport de Larnaca et demandait l'autorisation d'atterrir.

DIMITRI ANDREOU.

(Lire la suite page 3.)

Les tensions à l'ouverture de la campagne électorale

- **Le P.C. accuse toujours le P.S. de « faire le jeu de la droite »**
- **La rivalité subsiste entre le R.P.R. et ses partenaires**

L'ouverture officielle de la campagne électorale, venant après la clôture du délai ouvert pour le dépôt des candidatures, n'est qu'une étape formelle dans une confrontation politique engagée depuis longtemps. Dans la majorité, des candidats de dernière heure illustrent le caractère conflictuel, jusqu'au premier tour du moins, des rapports entre le R.P.R. et ses partenaires regroupés dans l'U.D.F.

A gauche, les déclarations des leaders, les commentaires de « l'Humanité » concernant l'attitude des socialistes au second tour de l'élection cantonale de Chennevières, dans le Val-de-Marne, montrent que la tension est toujours aussi vive. On ne sait toujours pas si elle se prolongera au-delà du 12 mars. Dans l'actuelle épreuve de force engagée entre les deux principaux partis de gauche, le P.C. souligne ce qui le rapproche de la C.F.D.T., bien que ce syndicat juge sévèrement l'attitude communiste et, plus encore, celle de la C.G.T.

MM. Georges Marchais et Alain Peyrefitte devaient s'opposer, lundi soir, dans un débat diffusé par Antenne 2 et Europe 1. La campagne officielle sur les ondes s'ouvre le 27 février.

La publication des résultats des sondages sur les intentions de vote est interdite pendant la semaine précédant le scrutin, mais les organismes sondeurs peuvent être tentés de se censurer avant afin de ne pas souffrir de la comparaison entre les indications données plus de huit jours avant le vote et les résultats de celui-ci. Aussi est-ce l'une des dernières enquêtes de ce genre que publie l'Express. Elle a été réalisée par l'institut Louis Harris, entre le 9 et le 11 février, sur un échantillonnage national de mille personnes réparties dans cent circonscriptions. 51 % des personnes interrogées donnent leurs suffrages à la gauche (26 % au P.S., 20 % au P.C., 3 % au P.S.U. et 2 % au M.R.G.) et 45 % à l'actuelle majorité (22 % pour le R.P.R., 19 % pour l'U.D.F. et 4 % pour les divers droite). Les écologistes et les inclassables obtiennent 4 % des suffrages.

Au-delà du premier tour, les indications du sondage divergent selon qu'il y aura ou non désistement automatique entre les partis de gauche. La question reste toujours posée. Si M. Marchais n'y a pas répondu, ce n'est pas faute d'avoir été interrogé. Il prétend ne pas détenir la clé de l'énigme et renvoie ses interrogateurs au parti socialiste, responsable, selon lui, de la situation actuelle.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 8.)

HUIT PERSONNES DANS 25 MÈTRES CARRÉS

Une famille de six enfants vivant dans moins de 25 mètres carrés : depuis 1974, les Corouge sont pourtant « prioritaires » pour obtenir une H.L.M. locative. Un cas parmi les vingt mille familles mal logées de la capitale...

(Lire page 39.)

Le verrou du SMIC

par JEAN-JACQUES SERVAN-SCHREIBER (*)

A trois semaines, aujourd'hui, d'un vote majeur, tout est stagnant, rien ne bouge, rien ne convainc, rien ne touche. La France est rigide, glacée. Des événements considérables se sont produits — on dirait qu'ils se sont joués ailleurs.

Le gouvernement Barre a, progressivement, efficacement, infléchi une gestion qui nous menait à l'impuissance ; un choc fracassant s'est produit, cet été, contre toute attente, entre les partenaires du programme commun, et n'a cessé de s'aggraver ; le premier ministre a livré à Blois les fruits élaborés de trois mois de travail et de réflexion sur ses « objectifs d'action » ; le président, de l'avis unanime, a prononcé à Verdun-sur-le-Doubs, le mois dernier, son meilleur « discours aux Français » ; pour ne prendre que quelques exemples de grande portée.

Rien n'a bougé. Il y a là un mystère ; et il doit y avoir une clé.

(*) Président du parti radical, député de Nancy, Union pour la démocratie française.

(Lire la suite page 38.)

AU JOUR LE JOUR

Indigestion

Mettant en doute l'efficacité de l'U.D.F. concurrente, M. Chirac a déclaré : « Un pâté réduit à la cuisson, et, à la sortie du four, il pèse toujours moins lourd que ce qui avait été mis dedans. »

Le président du R.P.R. ne précise pas si c'est M. Soisson, M. Lecanuet ou M. Servan-Schreiber qui réduira le plus à la cuisson, mais ce qui est sûr, c'est que les propos gastronomiques du maire de Paris pourraient s'appliquer à toutes les formations politiques sans exception.

En effet, à vingt jours du premier tour, à l'ouverture de la campagne « officielle », et après deux mois de chauffe intensive, tous les pâtés proposés aux électeurs semblent archicuits, à tel point qu'on a l'impression de les avoir déjà mangés plusieurs fois.

BERNARD CHAPUIS.

(Le chiffrage des programmes : lire page 14 l'article d'Alain Vernholes, et page 21 celui de Paul Fabra.)

LES GRILLES DU TEMPS

Dialogue avec M. Constantin Tsatsos

Poursuivant la série des « Grilles du temps, le Monde donne aujourd'hui la parole, pour la première fois dans cette rubrique, à un chef d'Etat : le président de la République hellénique, M. Constantin Tstatsos. C'est que celui-ci n'est pas seulement un homme politique, mais aussi et surtout un universitaire et un philosophe, un vieux sage qui a réfléchi toute sa vie aux rapports des idées et du pouvoir.

M. Tstatsos a accédé à la magistrature suprême après la chute du régime des colonels. Ses attributions se situent à mi-chemin entre celles du président de la République française et de celui de la R.F.A., mais ses responsabilités de fait se trouveraient notablement accrues s'il n'y avait à la tête de la démocratie hellénique (en grec le même mot « democratio » désigne le régime représentatif et la République) un gouvernement dirigé par M. Caramanlis, dont l'autorité personnelle se trouve encore renforcée par le fait que son parti dispose, au Parlement, d'une très large majorité.

« Une philosophie de bas niveau a pénétré dans une politique de bas niveau »

DEUX gardes en uniforme d'evzone, immobiles comme des statues, sont postés à l'entrée de l'ex-palais royal, bâtiment néo-classique entouré d'un vaste jardin, au centre d'Athènes. Les couloirs et les salles sont meublés d'époque et décorés de quelques tableaux où les peintres grecs contemporains alternent avec des peintures françaises et italiennes du dix-septième siècle. Un seul buste sur un socle de marbre, celui du poète Sikelianos, l'ami d'Eluard. L'ensemble est sans pompe ; il règne un silence de couvent.

Gestes précis, lèvre amère, cheveux gris et lunettes d'intellectuel, Constantin Tsatsos fait beaucoup plus jeune que ses soixante-dix-huit ans. Sur son bureau, des livres et deux photos dédicacées. Une de Constantin Caramanlis, le sourcil broussailleux, l'autre de Valéry Giscard d'Estaing souriant devant le drapeau tricolore.

Aux questions, l'auteur des *Dialogues au monastère* préfère la conversation, la discussion libre. Voici les principaux points de ce dialogue.

● *Platon rêvait d'un Etat où les fonctions suprêmes seraient assumées par des philosophes. Vous êtes, depuis plus de trois ans, le président du pays qui a vu naître Platon. Est-ce un signe ? D'autant plus que vous êtes un philosophe néo-platonicien.*

— Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait non pas une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette réserve préliminaire que je peux répondre à votre question.

Propos recueillis par DIMITRI T. ANALIS.

(Lire la suite page 2.)

«LE TEMPS MUSICAL» DE PIERRE BOULEZ A L'IRCAM

Le luxe d'un détour

Souvent la musique chasse la parole ou tente de s'y substituer : elle commence, disaient les romantiques, là où les mots finissent, avec l'idée qu'elle leur est un peu supérieure, ce qui rejoint assez naturellement la notion de musique-art sacré aux effets magiques dont il serait sacrilège de vouloir percer les secrets en les explicitant.

D'où ce mépris si courant en France pour les concerts commentés, pour la musicologie, pour l'esthétique ou pour la critique musicale ; d'où aussi, naturellement, la méfiance à l'égard des œuvres qui doivent s'accompagner d'un discours ou d'une analyse pour être mieux comprises ou ressenties comme le souhaite l'auteur : on n'a pas encore pardonné à Berlioz le programme où, par le biais de l'autobiographie, il justifiait les bizarreries de sa *Symphonie fantastique*. Pourtant, aux préventions des uns, les autres opposent une infatigable curiosité et, chaque soir depuis vendredi, on refuse du monde à l'entrée de la grande salle du Centre Georges-Pompidou où Pierre Boulez explique des pages de Ligeti, Messiaen, Stockhausen, Carter et lui-même, avec le concours des musiciens de l'Ensemble intercontemporain ; thème général de la série : le temps musical.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 25.)

UNE BROCHURE DU « MONDE »

« L'Écologie, enjeu politique »

Plus de trois cents candidats arborant l'étiquette « écologiste » se présentent aux élections.

L'écologie, qui est encore une science enseignée dans les universités ou à l'école, est devenue, depuis une dizaine d'années, une nouvelle manière de voir — et parfois de vivre — l'avenir du monde et de la société.

Comment les individus, les associations, les responsables économiques ou politiques, nationaux ou internationaux, ont-ils pris en compte cette évolution ? C'est ce que « le Monde » montre dans la brochure spéciale qu'il vient de publier et où sont rappelés les expériences, les institutions, les débats qu'a suscités la prise de conscience du phénomène écologiste qui, très concrètement, est devenu un enjeu de la prochaine consultation électorale.

★ *L'Ecologie, enjeu politique*, 84 pages, 10 F. En vente chez les marchands de journaux.

PHILOSOPHIE

Dialogue avec M. Constantin Tsatsos

(Suite de la première page.)

» Je voudrais d'abord souligner que, par philosophe, Platon n'entend pas un professeur de philosophie, un universitaire qui se spécialise dans les problèmes de la métaphysique, de la logique ou de la morale. Il entend, en premier lieu, l'homme qui s'est libéré de tout intérêt personnel ; car, selon les lois de la cité, celui-ci n'a le droit ni de posséder personnellement quelque bien matériel, ni d'être dépendant de quelqu'un, puisqu'il ne lui est pas permis de fonder une famille. Son seul lien est la cité qui lui fournit le nécessaire pour vivre et qui régit son éducation et sa vie tout entière. C'est donc seul et libre qu'il est au service de la cité, pendant trente ans, à la fois comme guerrier et comme agent investi d'une fonction publique. En même temps, on lui enseigne la musique et les mathématiques pour qu'il parvienne finalement, une fois qu'il a prouvé ses capacités, à la contemplation philosophique du monde. Rares sont ceux qui atteignent ce sommet ; la plupart s'arrêtent quelque part à mi-chemin, offrant leurs services comme gardiens de la cité. Et seul celui qui, ayant atteint l'échelon suprême après cette longue et dure épreuve, peut — s'il est jugé digne de cette place par ceux qui l'occupent déjà, et seulement alors — devenir le dirigeant de la cité, le roi-philosophe qui, après avoir accompli en tant que citoyen ses hautes fonctions politiques, consacrera le reste de son temps à la contemplation philosophique du monde et des hommes. Vous voyez combien une telle figure titanesque, tout à fait idéale et irréalisable en totalité dans la relativité du temps, est loin de ce que nous entendons aujourd'hui quand nous employons le terme « philosophe ».

» Si je devais, malgré tout, trouver dans l'histoire, un dirigeant véritable qui approche quelque peu de l'idéal platonicien, je nommerais Marc Aurèle.

» Il est, bien sûr, important que le dirigeant politique ne soit pas dépourvu d'une certaine culture philosophique. Cependant, il serait désastreux qu'il veuille gouverner la cité en restant prisonnier de dogmes philosophiques, comme les nazis et, dans certains cas, les communistes.

» En ce qui me concerne personnellement — puisque vous m'avez adressé une question personnelle, — ma présence à la place que j'occupe n'a pas de rapport avec la philosophie, et la philosophie de Platon. Elle est liée à l'évolution politique de mon pays après le rétablissement de la démocratie.

» Enfin, je ne suis pas néo-platonicien. Les néo-platoniciens, bien qu'ils aient puisé de nombreux éléments dans l'œuvre de Platon — mais qui n'y a pas puisé ? — ne se sont pas occupés de la philosophie politique. Ils ont connu leur essor au IIIe siècle après Jésus-Christ, sous la domination des Romains, quand les cités antiques n'étaient plus que les ombres d'elles-mêmes et qu'avec elles avait également disparu la philosophie politique hellénique. Leur présence est évidente dans le cercle des Pères de l'Eglise grecque.

● *Quelle peut être la place de la pensée et de la philosophie dans un Etat moderne, qui, de nos jours, est (ou tend à être) dominé par la technologie et la technocratie ?*

— La technocratie relève du domaine des moyens ; la philosophie, du domaine des fins. La technocratie *sert* une certaine fin ; la philosophie *pose* des fins.

» La cité athénienne, Sparte, Rome, avaient pour fin *leur* grandeur, une fin très simple. Plus tard, imposer une religion devint une fin. De nos jours, sont devenues des fins politiques certaines théories qui ont été avancées comme des vérités philosophiques infaillibles. Le communisme et le nazisme découlent de certains principes philosophiques, et la politique des Etats où ils ont prévalu — ou bien où ils prévalent — se présente comme une suite *obligatoire* d'une théorie philosophique infaillible. Ainsi, à notre époque, la philosophie a pénétré dans la politique ; mais malheureusement, c'est une philosophie de bas niveau qui a pénétré dans une politique de bas niveau. La haute philosophie est restée en dehors de la politique et elle se borne à expliquer la mission de l'homme sur terre, le sens de l'histoire, l'éthos de l'homme, étayant sa liberté. Le reste est déterminé par les opportunités temporaires qui se trouvent très loin de la généralité des fins posées par la philosophie.

» Cette philosophie qui se tient haut n'est pas atteinte par la technocratie. Tout au plus, les performances techniques admirables de notre temps dérobent-elles à la vue du grand nombre l'univers des fins à partir duquel l'histoire et l'action politique *devraient* être considérées.

« Les communautés culturelles »

● *Dans votre dernier ouvrage,* la Grèce et l'Europe, *vous écrivez : « Ainsi, ce qu'il y a de durable et d'historiquement important, ce sont uniquement les communautés culturelles. »*

— Je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'il n'existe pas des races humaines pures, comme pour les espèces animales ou végétales. Les distinctions des races — blanche, jaune, etc. — *restent* relativement claires, bien que là aussi, les liaisons se multiplient. Mais à l'intérieur de ces distinctions, on ne peut même pas parler de races pures. Toutes les nations contemporaines de l'Europe sont le fruit d'unions multiples entre des peuples initialement différents. C'est pourquoi une théorie des peuples élus, de sang pur, comme celle de Gobineau, est dépassée.

» Les nations ne se distinguent pas par des critères biologiques mais par des critères purement spirituels. Chaque peuple n'a pas un sang qui lui est propre ; mais il a toujours sa propre culture, le réseau des valeurs morales et esthétiques qui ont été élaborées au cours des siècles et qui constituent la spécificité de sa physionomie. C'est là l'élément qui, même si nous parvenons un jour à des unions politiques plus vastes, telle l'Europe unie, ne sera jamais anéanti et qui distinguera, à l'intérieur de l'Europe, chaque peuple européen, de même qu'il distingue les individus de toute société civilisée. Et il ne doit pas être anéanti car c'est de lui que provient non seulement la force créatrice de chaque société isolée, mais aussi la force de l'union de toutes ces sociétés.

● *Ceux qui lisent vos écrits sont frappés par le fait que vous êtes, souvent, très critique envers vos compatriotes.*

— Je ne suis pas le premier Grec à juger sévèrement les Grecs. Nous sommes, par nature, des libres-penseurs, et dans le domaine politique, nous sommes presque tous des démocrates. Nous jugeons et sommes jugés. Nous dialoguons, et le dialogue est souvent vif. Rappelez-vous les premiers dialogues platoniciens, des discours de Démosthène, des comédies d'Aristophane, des *Dialogues des morts* de Lucien, qui, par l'esprit, était Grec. Souvenez-vous de Procope, de Théodore le Prodrome, ainsi que de nombreux poètes satiriques, inconnus en Europe, qui furent des juges sévères, à une époque plus récente et jusqu'à aujourd'hui. Cela ne signifie pas l'hostilité mais l'amour et la foi en la grande tradition de la nation, et la désapprobation envers ceux qui s'en écartent. Cela signifie même l'autocritique, qui est un trait des hommes libres et cultivés. Cela signifie un effort continuel d'éducation, pour que l'individualisme excessif ne s'étende pas au-delà du domaine de l'esprit — où il est source de création, — dans le domaine social — où la soumission de l'individu à un ordre commun est nécessaire.

» J'ai jugé les Grecs par amour, et mû par un désir continuel de les aider dans leur voie difficile.

● *Lors de notre dernière rencontre vous m'aviez parlé d'un traumatisme qui vous a marqué, ainsi que du rôle de la pensée française.*

— Mes racines philosophiques se trouvent dans l'idéalisme allemand qui constitue la conception de l'univers la plus proche de la pensée platonicienne. L'emploi qui m'aurait le mieux convenu aurait peut-être été de vieillir en enseignant la philosophie dans une petite ville universitaire allemande. Malheureusement, quand vint pour moi le temps de tracer mon chemin, l'Allemagne de la grande tradition du début du dix-neuvième siècle était brisée par la violence du nazisme. En 1933, un abîme me sépare de l'*alma mater*. J'étais coupé de mes racines. C'est là le traumatisme dont je vous ai parlé.

» Si j'ai été sauvé, cela est dû d'abord au fait que j'ai préservé intacte dans ma pensée l'Allemagne de Kant, de Gœthe, de Hölderlin, de Fichte, de Schelling — tous étroitement liés à la pensée antique, et surtout à Platon ; cela est dû ensuite au fait heureux que depuis mon enfance, j'ai eu un contact extrêmement profond avec l'esprit français de tous les siècles. Grâce à ce contact, mon horizon est demeuré toujours ouvert aux grands courants qui traversent l'histoire spirituelle de la France : le courant cartésien, le courant qui prend sa source chez Montaigne et celui qui prend sa source à Port-Royal ; même si ceux-ci furent différents de mes positions philosophiques, voire parfois, dans certains cas, opposés à elles.

» Ainsi, j'ai été traumatisé par la tempête du nazisme, j'ai pu survivre grâce aux assises plus vastes sur lesquelles j'ai fondé ma vie, mais en biaisant par d'autres voies, lesquelles m'éloignaient de la vie contemplative qui était peut-être ma vocation la plus naturelle.

Le bonheur de l'ensemble

● *Dans un monde écartelé par des idéologies contradictoires, quelles sont selon vous les perspectives d'avenir de la démocratie ?*

— Le monde a toujours été écartelé par des idéologies politiques contradictoires, plus précisément par des dogmes contradictoires. Et derrière ceux-ci se cachaient toujours des intérêts opposés. A l'époque de leur grandeur, les Romains et les Britanniques n'ont pas exploité des idéologies pour *couvrir* leur action. La grandeur de leur patrie était pour eux une idéologie suffisante. A notre époque, le nazisme et le marxisme ont tous deux donné l'impression que la politique est l'application d'une philosophie. Mon Dieu ! Comme Lao-Tseu avait raison de considérer comme la plus grande révolution qui puisse exister celle qui abolirait les mots — les termes avec lesquels nous nous battons et qui, comme les monnaies très usagées, se sont usés.

» Aujourd'hui, au monde des idéologies en conflit, je trouve une interrogation fondamentale : la *valeur* première est-elle l'homme ou l'ensemble du corps social ? Et cet ensemble peut-il s'épanouir si l'homme, en tant qu'existence autonome, ne dispose pas d'un champ d'activité libre ? La démocratie croit ce champ d'activité libre nécessaire, et réalisable non pas après une longue période transitoire, mais immédiatement. C'est pourquoi elle recherche le bonheur de l'ensemble sans jamais faire disparaître l'individu.

» Il est inutile de vous répondre au sujet de mes convictions personnelles. Je suis Grec, Athénien, et, imprégné d'une foi dans les valeurs primordiales de l'homme, je suis au service de la démocratie hellénique actuelle. Je crois inébranlablement que cet idéal politique qui ne se sépare pas du grand fleuve des traditions de la civilisation européenne, tôt ou tard l'emportera et marchera de front avec le progrès de l'humanité. »

Propos recueillis par **DIMITRI T. ANALIS.**

(*) Ed. Les Belles Lettres, Paris 1977.

BERTRAND RUSSELL, LA SAGESSE, LA POLITIQUE ET LE RESTE

par J. BOUVERESSE (*)

Au début de son *Autobiographie*, Russell a écrit : « *Trois passions, simples, mais d'une force absolument contraignante, ont gouverné ma vie : le besoin d'amour, la recherche de la connaissance et un sentiment de pitié presque impossible à supporter pour les souffrances de l'humanité.* » Il est probablement difficile d'imaginer une exsitence qui ait été aussi bien remplie et exaltante que celle de Russell sur chacun de ces trois plans.

La monumentale biographie de Clark (1), qui combine de façon assez remarquable la précision dans les détails plus ou moins anecdotiques et le sérieux de l'information sur les aspects les plus techniques de la genèse et de l'évolution de l'œuvre de Russell, nous le montre, à partir d'une certaine époque, menant habituellement de front deux ou trois affaires d'amour, la rédaction d'ouvrages allant du genre le plus ésotérique au plus populaire et des activités politiques et humanitaires diverses.

Ceux qui ne connaissent de lui que son œuvre logique et philosophique sont probablement enclins à se représenter un Russell voltairien, sceptique, ironique, froid et détaché, épris avant tout d'exactitude et de rigueur. (Il a déclaré lui-même que sa passion pour la logique et les mathématiques pures provenait en partie de ce qu'on pourrait appeler leur « inhumanité ».) Pourtant, il existe un tout autre Russell, sentimental, tour à tour exalté ou dépressif, perpétuellement à la recherche de l'amour et souvent frustré ou malheureux sur ce plan, connaissant la solitude, la détresse et le désespoir et périodiquement hanté par des idées de suicide.

Ce qui a fait de lui une sorte de figure de légende est essentiellement la conjonction de dons intellectuels prodigieux qui lui ont permis à la fois (parmi beaucoup d'autres choses) d'écrire un ouvrage comme les *Principia mathematica* et d'obtenir le prix Nobel de littérature, et d'une passion pour la cause de la liberté, de la justice et de la paix qui, depuis sa condamnation de l'intervention britannique dans la première guerre mondiale jusqu'à sa toute dernière déclaration politique (1970) désapprouvant l'attitude d'Israël à l'égard des pays arabes, l'a amené à prendre position en toutes circonstances pour ce qu'il croyait être la vérité, sans tenir aucun compte des réactions de ses amis, de l'opinion et des autorités politiques.

Russell est incontestablement l'une des figures majeures de l'histoire de la logique et également, en dépit de l'ignorance et du mépris qui continuent à peser en France sur son œuvre, de l'histoire de la philosophie contemporaine. Mais il a vécu assez longtemps pour devenir, précisément, une figure historique, une sorte de pionnier ou d'ancêtre progressivement dépassé par l'évolution rapide et parfois spectaculaire des idées et des connaissances dans les domaines qu'il avait commencé à explorer. En philosophie, il a vu son influence supplantée finalement en Angleterre par celle de Wittgenstein, qui avait été son plus brillant élève dans les années qui ont précédé la première guerre mondiale.

La « galaxie du talent à Cambridge »

Wittgenstein, qui a rencontré Russell pour la première fois en octobre 1911, n'avait pas tardé à occuper une place prépondérante dans ce que Clark appelle la « *galaxie du talent à Cambridge* », une galaxie exceptionnellement brillante, puisqu'elle comportait, en dehors de Russell lui-même et de Moore, des gens comme l'économiste Keynes et le mathématicien Hardy (entre autres). Russell a d'abord vu en Wittgenstein un des exemples les plus remarquables « *du génie tel qu'on le conçoit traditionnellement, passionné, profond, intense et dominateur* ». Il retrouvait en lui, à un degré encore plus élevé « *la même passion et la même véhémence, le même sentiment que l'on doit comprendre ou mourir* », qui avait animé ses propres recherches en logique et en philosophie. Il ne devait cependant pas tarder à se rendre compte que Wittgenstein n'était pas le genre d'élève idéal pour un maître aux intentions un peu trop protectrices et pas tout à fait désintéressées, qui avouait : « *L'amour du pouvoir est terriblement fort en moi.* »

L'intransigeance et l'irrespect du jeune disciple, qui avaient tant enthousiasmé Russell au début, allaient bientôt lui poser de sérieux problèmes : « *Il m'amène,* écrivait-il, *à me faire l'effet d'un faible prêt à toutes les concessions.* » C'est précisément cet effet-là qu'il semble avoir fait de plus en plus à Wittgenstein, dont le perfectionnisme presque maladif pouvait difficilement supporter l'abondance, la rapidité extrême, la diversité et le caractère parfois un peu trop « populaire » de la production philosophique russellienne.

Le point décisif dans les objections de Wittgenstein était que la théorie russellienne ne rend pas compte de la combinaison des différents constituants du jugement en un tout signifiant et de l'impossibilité intrinsèque, pour une proposition dénuée de sens, de constituer à proprement parler l'objet d'un jugement. Sur cet épisode, Russell a écrit plus tard qu'il s'était agi d'« *un événement de première importance dans ma vie [qui] a affecté tout ce que j'ai fait depuis. J'ai vu qu'il avait raison, et j'ai vu que je ne pourrais plus jamais espérer à nouveau faire une œuvre fondamentale en philosophie. Mon impulsion a été brisée, comme une vague qui s'éparpille contre un brise-lames. Je me suis retrouvé envahi par un désespoir extrême* ».

Au moment où il rédigeait (péniblement) une préface pour *Science et Méthode*, de Poincaré, Russell avouait que « *c'était une affaire délicate, étant donné que le livre contient une violente attaque contre moi, que je considère comme ignorante et malhonnête, mais qui a pratiquement ruiné ma réputation en France* ». Si, en dépit des efforts de Couturat, l'attitude négative de Poincaré a pesé d'un poids très lourd sur l'avenir de la logique et de la philosophie de la logique en France, elle n'explique évidemment pas à elle seule le peu de succès (c'est le moins qu'on puisse dire) que la philosophie de Russell a connu dans notre pays.

La clarté et la simplicité trompeuses de son style, son attitude foncièrement sceptique, souple et changeante, son absence fondamentale de prudence et de respect, son ironie et son humour souvent iconoclastes, en même temps qu'une désinvolture et un manque de sérieux parfois très réels, constituent des éléments qui le desservent au moins autant, dans le monde philosophique français, que son utilisation des techniques logiques. Et ceux qui parlent avec mépris de son « empirisme » (sans avoir la moindre idée de ce dont il s'agit) ignoreront probablement toujours que, pour lui, « *la première chose que la philosophie fait, ou devrait faire, est de développer l'imagination intellectuelle* ».

Un choix décisif

De ce point de vue, qu'on le lui reproche ou l'en loue, Russell est resté incontestablement un philosophe tout à fait traditionnel : à la différence de beaucoup de penseurs contemporains, il n'a jamais essayé d'introduire davantage de politique dans la philosophie, mais plutôt d'introduire, si possible, davantage de philosophie et de morale dans la politique. Ses prises de position, fondamentalement individualistes et anarchistes, n'ont jamais été réellement celles d'un théoricien ou d'un stratège, et ont toujours subordonné nettement la prise en considération des conséquences proprement politiques de l'action à l'obligation morale d'agir.

Sur ce point, Russell a eu à faire un choix décisif dans les années 1920-1921, à la suite de son voyage en Russie. Comme le remarque Clark, « *il arrive en Russie dans un état d'esprit correspondant à un optimisme pratiquement sans restriction ; il quitta le pays avec une haine du communisme qui l'isola d'un bon nombre de ses amis socialistes et devait persister jusqu'à la fin de sa vie* ». Sur Lénine, qu'il rencontra à cette occasion, Russell a noté : « *Il est dictatorial, calme, incapable d'avoir peur, dépourvu de tout égoïsme, une théorie incarnée. La conception matérialiste de l'histoire est sa vie même. [...] J'ai eu l'impression qu'il méprisait la populace et était un aristocrate intellectuel.* »

Pour le philosophe de Cambridge, la Russie soviétique était une sorte de vaste prison où une bureaucratie tyrannique s'efforçait d'imposer à une « *nation d'artistes* » un système industriel de type américain (la pire des choses aux yeux de Russell). De retour en Angleterre, il se brouilla effectivement avec un certain nombre de ses amis politiques, en refusant d'admettre que la construction du socialisme pouvait justifier une violation, même temporaire, de ce qu'il considérait comme les droits les plus fondamentaux de l'individu. C'est un point sur *lequel* il ne devait jamais changer d'avis par la suite, quels que soient le pays et le système *politique* concernés.

Les idées révolutionnaires de cet aristocrate libéral sur le pacifisme, le désarmement, la menace nucléaire, la pédagogie, le mariage, l'amour libre, les droits de la femme, etc. font aujourd'hui assez largement partie de la conscience commune dans les pays occidentaux. Doit-on considérer qu'il va, bientôt en être de même de ses idées sur le marxisme (ce qui, bien entendu, ne constitue pas forcément un argument en leur faveur) ? Une chose est certaine en tout cas : nos penseurs d'avant-garde, qui sont continuellement en train de découvrir l'Amérique (avec une candeur que je n'arrive décidément pas à trouver, comme on dit, « désarmante »), semblent avoir pris conscience, ces temps derniers, des vertus philosophiques et politiques du scepticisme ; cette découverte tardive et onéreuse aurait pu aisément leur être épargnée par la lecture de Russell, le « sceptique passionné » et l'un des esprits les plus authentiquement libres, les plus profondément humains et généreux que notre époque ait produits.

(*) Maître de conférences à l'université de Paris-I.

(1) Ronald W. Clark, *The Life of Bertrand Russell*, Alfred A. Knopf, New-York, 1976, 766 pages.

Le Monde

étranger

L'ÉPILOGUE DE LA PRISE D'OTAGES DE NICOSIE

La prise d'otages de Nicosie et l'assassinat de M. Youssef Sebaï ont suscité dans le monde arabe une vive réprobation. Le comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), dans un communiqué publié samedi, a qualifié ces actes de « lâches et criminels » et dénoncé « ceux qui sont derrière cette opération et qui mêlent le nom de la Palestine à de tels actes barbares ».

Selon des informations recueillies à Beyrouth *et publiées par les quotidiens « An Nahar »* et « As Safir », la délégation palestinienne envoyée samedi soir à Larnaca à bord d'un avion *spécial* aurait eu pour mission de négocier avec les pirates et d'utiliser la *force en cas d'échec. Les* commentateurs estiment que la délégation, composée de treize membres, était trop importante pour de simples négociations et relèvent la présence à sa tête de responsables de la sécu*rité palestinienne et non de « politiques ».* L'agence Wafa a indiqué qu'elle ne pouvait ni confirmer ni démentir ces informations.

Le Front populaire de libération de la Palestine (F.P.L.P.), tout en réaffirmant qu'il considérait le président Sadate et ses partisans comme « des traîtres à la cause arabe », s'est *défendu avec force d'être impliqué dans la* prise d'otages.

● *A ALGER*, la presse a critiqué implicitement l'action des terroristes qui ont opéré à Nicosie et a estimé qu'« il était peu probable que cette action soit le fait des organisations palestiniennes ».

● A KOWEIT, le quotidien « Al Raï Al Aam » écrivait dimanche que l'assassinat de M. Sebaï constituait « un acte de trahison à l'égard de la cause dont se prévalent les assassins ».

● A JERUSALEM, M. Menahem Begin a adressé samedi soir des messages de condo*léances au gouvernement* égyptien et à la famille de M. Sebaï. Cette agression, écrit notamment le premier ministre, « constitue pour le monde entier comme pour nous un nouvel avertissement quant à la véritable nature des terroristes ». Le quotidien « Jerusalem Post » n'hésite pas, quant à lui, à mettre en cause l'Organisation de libération de la Palestine.

● A DAMAS, la radio syrienne a qualifié l'intervention armée égyptienne d'« acte de piraterie ». Elle a souligné que les autorités syriennes avaient accepté la demande chypriote pour que l'avion transportant les terroristes et leurs otages puisse se poser à Damas, où ces derniers devaient être libérés. — (A.F.P., UPI, A.P.)

LES OBSÈQUES DE YOUSSEF SEBAI

La foule cairote a lancé des slogans hostiles aux Palestiniens

De notre correspondant

Le Caire. — Les obsèques militaires *du « martyr Youssef Sebaï »* ont eu lieu, le dimanche 19 février, *au Caire, en présence d'une foule* considérable et de plusieurs personnalités dont le général Moubarak, vice-président de la République, et M. Mamdouh Salem, premier ministre. Le raïs, qui avait décerné la veille, à titre posthume, à son *« ami et frère »* Youssef Sebaï *le collier de* la République, n'a pas assisté aux funérailles *« étant attendu dans la zone du canal de Suez à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du prophète ».*

L'assassinat de Youssef Sebaï, homme *politique* et surtout romancier célèbre au Proche-Orient — on *disait de lui qu'il était un « Maurice Druon arabophone »* — suscite évidemment, en Egypte, l'indignation officielle et l'émotion de l'homme *de* la rue. Cependant, en apprenant le meurtre, bien des Egyptiens, déjà traumatisés par les refus israélien *et arabe devant la nouvelle poli*tique proche-orientale de leur pays, se sont exclamés, avec une sorte de résignation : *« Cela devait arriver tôt ou tard. »*

Sur le plan de la violence, l'hostilité arabe au voyage du raïs à Jérusalem, en novembre 1977, n'avait guère provoqué, jusqu'à présent, que *quelques jets de pierre dans* les vitres des ambassades égyptienne à Athènes ou à Beyrouth. Mais on redoutait ici, depuis l'automne dernier, que les menaces de mort proférées à Tripoli ou à Damas contre *« les traîtres qui sont allés en Palestine occupée »* (M. Sebaï avait accompagné le raïs à Jérusalem) ne *fussent un jour ou l'autre mises* à exécution contre un dirigeant égyptien. L'attentat contre Youssif Sebaï vient donner corps à une inquiétude diffuse, mais, en même temps, il est de nature à renforcer le sentiment nationaliste égyptien et anti-arabe (et plus particulièrement anti-palestinien) qui règne depuis quelques mois dans *la vallée du Nil. Le fait que l'Organi*sation de libération de la Palestine (O.L.P.) ait *condamné* l'assassinat de Youssef Sebaï et que des Arabes de plusieurs nationalités, y compris des responsables palestiniens, figuraient parmi les otages, n'ébranlera guère la conviction de la plupart des Egyptiens, renforcée par les articles de la presse officieuse, qui voient dans le front arabe du refus le véritable *responsable de cet événement* sanglant. Des cris hostiles aux Palestiniens ont été *poussés par la foule* lors du passage du cortège funèbre de Youssef Sebaï.

Dans son éditorial, le quotidien cairote de langue française, *le Progrès égyptien*, écrit : *« Youssef Sebaï est mort parce qu'il appuyait par ses écrits la thèse du règlement pacifique du conflit au Proche-Orient. (...) L'assassin de Sebaï porte un coup grave à la cause nationale palestinienne, mais la responsabilité de son geste incombe en majeure partie aux vociférateurs qui ne cessent de hurler des incitations au meurtre sur les ondes du sinistre dirigeant libyen* (le colonel Kadhafi) *et de ceux qui lui emboîtent le pas en Syrie, en Irak et même en Union soviétique. »* Il faut ajouter que, selon une rumeur circulant dans les milieux officiels du Caire, les auteurs de l'attentat de Nicosie appartiendraient au groupe palestinien dissident d'Abou Nidal, agissant à partir de Bagdad.

Agé de soixante ans, Youssef Sebaï *avait une double formation* d'officier et de journaliste. Il occupait depuis vingt et un an le poste de secrétaire général de l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques (O.S.P.A.A.) créée par Nasser. L'activité de l'O.S.P.A.A. *s'étant ralentie depuis la disparition* du premier raïs, Youssef Sebaï avait assumé, *à partir de 1973*, les fonctions de ministre de la culture avant d'être nommé, en 1976, à la tête du grand quotidien gouvernemental *Al Ahram.* Actif défenseur des options du président Sadate, Youssef Sebaï était l'un des personnages du sérail *politique paraissant jouir de la* confiance du chef de l'Etat égyptien. Outre ses écrits et articles d'opinion, il laisse plusieurs essais et romans à succès. Les écrans cairotes venaient de programmer un film d'un des meilleurs réalisateurs égyptiens, Salah Abou Seif, *le Porteur d'eau n'est plus,* inspiré d'une nouvelle de *Youssef Sebaï,* ayant pour thème la peur de la mort.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

LE GOUVERNEMENT ÉGYPTIEN : nous avons donné une leçon aux terroristes.

Le gouvernement égyptien a déclaré, lundi 20 février, que l'opération de commando à l'aéroport *de Larnaca avait donné* une *« leçon aux terroristes »*, mais il a blâmé les Chypriotes pour l'effusion de sang. Un communiqué diffusé par la radio précise qu'une soixantaine d'hommes des troupes d'élite ont participé à l'opération.

« Le commando égyptien, affirme le communiqué, *a accompli sa mission avec habileté et bravoure, obtenant la reddition des deux terroristes et la libération de tous les otages.*

» Mais, au cours de cette courageuse opération, le commando égyptien fut surpris par l'intervention de la garde nationale chypriote, qui tenta de l'empêcher d'accomplir sa mission.

» La garde nationale chypriote détruisit, au moyen d'une roquette antichar, l'avion égyptien, et une unité blindée chypriote prit part aux combats contre les Egyptiens.

» Le prétexte en était que la force égyptienne aurait atterri sans la permission des autorités chypriotes, bien que le premier ministre, M. Mamdouh Salem, l'ait notifié à l'avance. »

« Bien que la force égyptienne ait dû faire face en même temps aux terroristes et à la garde nationale chypriote, elle a accompli sa mission avec succès, tout en perdant plusieurs hommes.

» L'Egypte a ainsi tenu son engagement de combattre le terrorisme et de déférer devant la justice tous ceux qui tenteraient de recourir à cette basse méthode. Mais l'Egypte tient à faire savoir clairement aux autorités chypriotes qu'elle n'a pas violé le territoire de Chypre, mais qu'elle les a aidées à faire face à cette agression. Le gouvernement de Chypre sait bien quel rôle l'Egypte a joué dans la libération de Chypre et à quel point l'Egypte veut que soit maintenue l'indépendance de l'île. »

Le film des événements

SAMEDI 18 FÉVRIER

11 HEURES : *deux inconnus armés* de pistolets et de grenades pénètrent dans l'hôtel Hilton de Nicosie, où sont réunis les participants à la conférence de l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques (O.S.P.A.A.). Ils font feu à plusieurs reprises sur M. Sebaï, secrétaire général égyptien de l'Organisation, et le blessent mortellement. Ils retiennent ensuite une cinquantaine de congressistes en otages dans le hall de *l'hôtel Hilton, où ils étaient* inscrits outre de nombreux délégués arabes, M. Vassos Lyssaridès, chef du parti socialiste chypriote, qui va servir d'intermédiaire en entamant par téléphone les négociations avec les autorités de l'île.

12 HEURES : les deux agresseurs relâchent la plupart des otages et exigent de partir librement avec onze d'entre eux — tous Arabes — vers un pays non précisé. Un car les emmène à l'aéroport de Larnaca.

13 HEURES : on apprend à Nicosie que les deux terroristes étaient arrivés le 14 février dernier à *l'hôtel Hilton où ils s'étaient* inscrits sous les noms — probablement faux — de Zayed El Ali, détenteur d'un passeport koweïtien, et de Riad Samih El Ahad, muni d'un titre de voyage irakien.

14 HEURES : les autorités chypriotes *précisent que parmi les otages* détenus figurent le porte-parole de l'O.L.P., M. Abdel Mohsen Abou Mayzar, qui est également membre du comité exécutif de l'organisation palestinienne, M. Zakarya Abdel Rehim, représentant de l'O.L.P. à Nicosie, ainsi que deux journalistes égyptiens. M. Ahmed Bahaeddine, éditorialiste connu de la presse égyptienne, résidant actuellement au Koweït, et M. Hussein Fahmi, l'un des rédacteurs en chef d'« Al Ahali », organe du parti de la gauche égyptienne.

15 HEURES : les deux terroristes, qui affirment avoir abattu M. Sebaï « parce qu'il œuvrait contre la cause palestinienne », menacent de tuer les otages si les autorités chypriotes ne mettent pas à leur disposition un avion spécial.

17 HEURES : les ravisseurs libèrent l'attaché militaire syrien à Nicosie, M. Soleiman Haddad, avant de monter dans le DC-8 de la Cyprus Airways mis à leur disposition par les autorités. L'appareil décolle une demi-heure plus tard, vers une *destination* inconnue, peu avant l'arrivée à Nicosie de treize responsables de l'O.L.P. venant de Beyrouth.

20 HEURES : les autorités libyennes refusent l'autorisation d'atterrir à Tripoli. Le commando demande ensuite à traverser l'espace aérien du Liban, de la Syrie, de la Jordanie et de l'Arabie Saoudite pour se rendre à Aden. En cas de refus, les terroristes menacent de faire sauter l'appareil.

24 HEURES : Aden ayant refusé l'autorisation d'atterrir, le DC-8 chypriote se présente à Djibouti à court de carburant. Après quelques *instants d'hésitation*, l'autorisation d'atterrissage est donnée par le président Hassan Gouled.

DIMANCHE 19 FÉVRIER

8 HEURES : début des négociations *avec les autorités de Djibouti* : les Palestiniens exigent le plein de carburant, l'assurance formelle de pouvoir se poser à Aden, Alger ou Tripoli, avant de redécoller. Les *trois capitales* arabes, *sollicitées* par les ambassadeurs présents à Djibouti, refusent successivement et font savoir que leurs aéroports demeurent fermés à tout trafic jusqu'à nouvel ordre. D'autres pays africains « progressistes », comme la Tanzanie et l'Ethiopie, opposent un refus formel à l'arrivée de l'appareil sur leur territoire.

12 HEURES : le président de la République chypriote, M. Kyprianou, contacté par téléphone, donne finalement son accord au retour de l'avion à Nicosie et fournit l'assurance aux terroristes qu'ils pourront librement quitter Chypre *s'ils* relâchent leurs otages.

15 HEURES : l'appareil se pose à l'aéroport de Larnaca. Les deux membres du commando demandent par radio que « personne ne s'approche de l'avion ». Les négociations reprennent avec les autorités par l'intermédiaire de la radio.

16 HEURES : les deux terroristes demandent à se rendre dans un pays *de l'Europe de l'Est.* Entre-temps, un avion militaire égyptien, avec à son bord un groupe d'intervention, s'est posé à Larnaca.

18 HEURES : des combats éclatent sur l'aéroport entre les membres du commando *égyptien* et la garde nationale chypriote.

19 HEURES : profitant de la confusion générale, les otages réussissent à *s'échapper.* Les deux terroristes se rendent.

LES MILITAIRES CHYPRIOTES ONT TUÉ QUINZE MEMBRES DU COMMANDO ÉGYPTIEN

(Suite de la première page.)

Le pilote de l'avion indiquait que le ministre égyptien de l'information, venu participer aux négociations avec les deux Palestiniens, se trouvait à bord.

L'autorisation accordée, le chef de la police chypriote, M. Savvas Antoniou, monte à bord de l'appareil et constate qu'il transporte un commando armé fort d'une soixantaine d'hommes et des véhicules militaires. Une mise en garde fut immédiatement adressée à l'ambassadeur d'Egypte, M. Shash, qui se trouvait sur place. Il lui fut signifié qu'aucune intervention militaire ne pouvait être acceptée sur le sol de la République chypriote. D'autant plus que le dénouement pacifique de l'affaire semblait proche. En effet, le président Kyprianou venait de s'engager en personne auprès des terroristes à *leur délivrer* des passeports chypriotes et à les laisser quitter l'île librement. Des photographes étaient même réclamés pour les photos d'identité des sauf-conduits, ce qui semblait indiquer que les deux terroristes avaient accepté l'engagement du chef de l'Etat chypriote.

Les Egyptiens *ont-ils* voulu éviter la remise en liberté des deux terroristes ? Soudain, alors que *les* premiers *otages* commençaient à sortir du DC-8 des Cyprus Airways, une jeep avec quatre membres du *commando* égyptien à bord, sortit par une *rampe de l'appareil venu du Caire* et se dirigea vers l'avion chypriote. Les quatre hommes ouvrirent aussitôt le feu et les occupants de la jeep furent tués. Les soldats égyptiens sortirent alors de leur avion, tirant dans toutes les directions, *notamment* vers la *tour de contrôle* — où se trouvaient le président de la République et plusieurs membres de son gouvernement — et vers l'aérogare.

Une *fusillade* très *nourrie* éclata alors. Des mitrailleuses lourdes, des canons sans recul, des lance-roquettes anti-chars et des mortiers furent utilisés, créant l'affolement et la confusion dans l'aérogare. Le feu cessa vingt minutes plus tard.

De nouvelles négociations, conduites par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Egypte, aboutirent à la reddition du commando. A la faveur de la confu*sion générale et de la bataille*, les deux terroristes s'étaient échappés de l'avion, mais ils furent arrêtés. Les otages fuirent également l'appareil pour gagner l'aérogare.

Aux *premières* heures de la matinée, ce lundi, le conseil des ministres chypriote a décidé d'inculper les deux Palestiniens pour le meurtre de M. Youssef Sebaï.

Le bilan *provisoire de* l'opération est très lourd : quinze morts et quinze blessés du côté égyptien. Quarante-deux des membres du commando ont été faits prisonniers. Sept Chypriotes grecs ont été blessés, dont le ministre du commerce et de l'industrie M. Pierridès, légèrement atteint.

DIMITRI ANDREOU.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● VINGT-CINQ PERSONNES ont été traduites en justice pour complot contre le président Mohammed Daoud, a annoncé Radio-Kaboul, lundi 20 *février.* Selon la radio, l'assassinat, en novembre dernier, du ministre du plan, *s'inscrivait dans cette conspi*ration fomentée par des *« ennemis intérieurs et extérieurs ».* Un complot contre le régime avait déjà eu lieu en *décembre 1976. — (Reuter.)*

Colombie

● CINQ PAYSANS, accusés de délation, ont été *exécutés* dimanche 19 février dans le nord de la Colombie par des guérilleros, apprend-on de source sûre à Bogota. Les paysans, selon « l'Armée de libération nationale » (E.L.N., pro-castriste), ont été jugés par un « *tribunal révolutionnaire* ». Vendredi dernier, trois agriculteurs, accusés de collaborer avec les troupes régulières, ont subi le même sort dans l'est du pays. Ces exécutions ont été attribuées aux « Forces armées révolutionnaires de Colombie » *(pro-*soviétiques).

États-Unis

● L'AGENCE TASS a *déclaré*, dimanche 19 février, que *« les affirmations de M. Robert Haldeman »*, l'ancien conseiller du président Nixon, selon lesquelles l'U.R.S.S. aurait proposé en 1969 aux Etats-Unis de lancer une attaque nucléaire conjointe contre la Chine, étaient *« une affabulation totale de bout en but ».* (*Le Monde* du 18 février.)

Inde

● M. JAYAPRAKASH NARAYAN a annoncé dimanche 19 février qu'il se retirait de la vie publique pour des raisons de santé. Agé de soixante-quinze ans, « J. P. », comme l'appelaient ses compatriotes, est une des figures les plus respectées du pays. Il avait été mis en prison en 1975 par Mme Gandhi lorsque celle-ci avait proclamé l'état d'urgence. Libéré au bout de plusieurs *mois*, il mena la lutte contre Mme Gandhi et fut à l'origine de la coalition des partis d'opposition qui remporta les élections de mars 1977. — *(Times.)*

Sao-Tomé et Principe

● M. MANUEL PINTO DA COSTA, président de Sao-*Tome-et-Principe*, qui vient de faire état de *« l'imminence »* d'une invasion de mercenaires (*le Monde* du 17 février), a récemment échappé à un attentat, a indiqué, samedi 18 février, l'hebdomadaire portugais *Expresso*. Des explosifs auraient *été* placés dans une boîte à courrier similaire à celle dont se sert le président. La substitution a *été* découverte à temps, écrit le magazine, citant des sources angolaises. — *(Reuter.)*

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Bonn envisage de limiter l'entrée clandestine d'Allemands de l'Est sur son territoire

De notre correspondant

Bonn. — La République fédérale envisage de prendre des mesures contre les passeurs qui organisent la fuite de citoyens de la R.D.A. vers l'Allemagne de l'Ouest. Le ministre des affaires interallemandes à Bonn, M. Egon Franke, a indiqué que, dès ce lundi 20 février, une commission spéciale allait commencer l'étude de ce problème extrêmement délicat.

Il est difficile de savoir combien d'Allemands de l'Est sont ainsi venus à l'Ouest en payant des passeurs organisés, mais il est certain que, depuis quelque temps, ce commerce très particulier ne cesse de prospérer. Si l'opinion publique, en République fédérale, se réjouit vivement que des « frères et sœurs » d'au-delà du mur trouvent le moyen de rejoindre l'Allemagne de l'Ouest, le gouvernement de Bonn, lui, se trouve placé dans une situation très embarrassante. La plupart des passeurs opèrent en utilisant les autoroutes entre Berlin et la République fédérale. Il est donc difficile de contester la thèse de la R.D.A. selon laquelle un tel commerce constitue ce que les accords interallemands décrivent comme *« un usage abusif des voies de communication »*...

Le traité inter-allemand qui définit le régime des communications entre Berlin-Est et la République fédérale découle lui-même de l'accord quadripartite sur le statut de l'ancienne capitale du Reich. Aussi les Soviétiques sont-ils intervenus dans cette affaire. En dépit des démentis, il est désormais certain que le problème a été soulevé lorsque l'ambassadeur de France à Bonn, M. Brunet, et l'ambassadeur de l'U.R.S.S. à Berlin, M. Abrassimov, se sont rencontrés le 8 décembre dernier. Il est admis, également, que, depuis lors, les Alliés ont discrètement fait part aux dirigeants de Bonn des doutes qu'ils éprouvaient eux-mêmes à ce sujet.

Il est évidemment exclu que le gouvernement ouest-allemand puisse refuser à des habitants de la R.D.A. le droit de rejoindre la République fédérale. Par ailleurs, la Cour constitutionnelle a déjà eu, l'an dernier, l'occasion de déclarer que le commerce des passeurs n'était pas illégal.

On craint toutefois à Bonn que, faute de recevoir satisfaction dans l'affaire des passeurs, Berlin-Est ne remette en cause d'autres arrangements qui touchent les échanges entre les deux Allemagnes et notamment la circulation des personnes.

JEAN WETZ.

● LA POLICE a dispersé, samedi 18 février, à Berlin-Ouest, une manifestation d'extrême gauche organisée par une formation maoïste ouest-allemande, et une réunion d'un groupe néo-nazi, dont les brassards et les affiches, frappés de la croix gammée, ont été confisqués. — *(A.P., Reuter.)*

Grande-Bretagne

MALGRÉ SON DOUBLE ÉCHEC PARLEMENTAIRE

Le gouvernement va soumettre aux Communes le projet de loi amendé sur la dévolution des pouvoirs en Écosse

De notre correspondant

Londres. — Malgré son double échec parlementaire de la semaine dernière, le gouvernement a décidé de soumettre mercredi 22 février aux Communes, le projet de loi amendé sur la dévolution des pouvoirs en Ecosse (*le Monde* du 17 février). La Chambre a pourtant clairement exprimé ses sentiments en approuvant par des majorités substantielles (55 et 45 voix) des amendements visant à empêcher l'application de la législation écossaise. Il est très important, en effet, que 40 % des électeurs inscrits se prononcent lors du référendum consultatif en faveur de la dévolution, ainsi que l'exige l'amendement Cunningham. Mais M. Callaghan estime préférable que les Communes se prononcent sur le projet de loi, malgré les altérations qu'il a subies. Les premier ministre ne saurait paraître se désintéresser de cette législation sans affaiblir la position des travailleurs en Ecosse. Il estime aussi que les Communes doivent prendre leurs responsabilités plutôt que de laisser les électeurs écossais, par le biais d'une formule électorale douteuse (l'amendement créant un « seuil » de 40 % des inscrits aboutit à faire voter « non » les abstentionnistes et les morts), rejeter une législation qui réunira sûrement une faible majorité de votants.

En fait, les travaillistes rebelles (qui avaient rejoint les conservateurs dans l'opposition) sont maintenant disposés à approuver le projet de loi, de crainte qu'un échec du gouvernement ne provoque des élections générales anticipées dasn des conditions défavorables. Enfin, les députés nationalistes écossais peuvent difficilement voter contre le projet de dévolution.

Ainsi la législation devrait être adoptée en troisième lecture, mais elle aura à subir l'épreuve difficile de la Chambre des lords (où la procédure de la « guillotine » peut être appliquée). Même si elle est promulguée en juillet à la fin de la session parlementaire, son application reste incertaine, compte tenu de l'amendement Cunningham. Néanmoins, M. Callaghan, rappelant que le référendum était consultatif, a expliqué que dans le cas où une forte majorité se prononcerait pour la dévolution sans pour autant franchir la barre de *40 % des inscrits*, les Communes ayant le dernier mot pourraient reprendre le projet et annuler cette règles restrictive.

Mais quand le référendum aura-t-il lieu ? Pour mieux mobiliser l'opinion écossaise, le gouvernement aurait souhaité qu'il ait lieu le même jour que les élections. Mais un amendement adopté précise que le référendum ne pourra être organisé que trois mois avant ou après la consultation générale. Le référendum écossais se tiendrait donc au printemps de 1979, si, comme le prévoit la majorité des observateurs, la *situation économique* oblige M. Callaghan à consulter le pays en automne 1978, avant la remontée, attendue à la fin de l'année, du taux d'inflation.

M. Healey, chancelier de l'Echiquier, résiste aux pressions de ses collègues, y compris au premier ministre, qui recommandent, dans la perspective de prochaines élections, un budget expansionniste pour assurer le taux de croissance de 3,5 % prévu pour cette année et réduire le chômage. Mais même si les générosité du prochain budget se limitaient à un chiffre compris entre 1 milliard 500 millions de livres et 2 milliards de livres (un montant bien inférieur aux 3 ou *4 milliards de livres suggérés* par la gauche du parti et les syndicats), la balance des paiements, malgré le pétrole de la mer du Nord, retombera dans un grave déficit, par suite de l'augmentation des importations stimulées par l'élévation des revenus et les dépenses de consommation. Dans le même temps, les importations, comme l'indique le nouveau rapport de la fédération patronale du C.B.I., affectées par la réévaluation de la livre, continueront de décliner.

Rompant avec la tradition d'un budget préparé en secret par le chancelier de l'Echiquier, le cabinet s'est réuni, dimanche 19 février, à Chequers, pour étudier la stratégie budgétaire qui sera de nouveau discutée cette semaine avec les dirigeants du TUC et l'exécutif national du parti travailliste. M. Healey n'a pas la tâche facile face aux syndicats et à l'appareil du parti, qui insistent pour que la priorité soit donnée à la lutte contre le chômage grâce à une relance vigoureuse, protégée, si nécessaire, par des mesures sélectives de contrôle sur les importations.

HENRI PIERRE.

● *Mme Albina du Boisrouvray*, signataire du manifeste du Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés [CIEL] (*le Monde* des 15-16 janvier et 27 janvier 1978), fait savoir qu'elle retire sa signature, ce document étant *« uniquement polarisé sur les censures à l'Est »*.

● ERRATUM. — Dans l'article d'André Fontaine « Un spectre en quête d'une identité » (*le Monde* du 18 février), il fallait lire bien entendu Pie IX (et non Pie X) avant Léon XIII.

Portugal

« DÉSALAZARISATION »...

De notre correspondant

Lisbonne. — Une explosion a fait voler en éclats la statue en bronze d'Antonio Salazar, érigée à Santa-Comba-Dao, petite ville du centre du Portugal, où l'ancien dictateur est né en 1889. C'est là l'épilogue violent de la petite guérilla qui sévissait depuis trois ans autour de ce monument.

La statue avait été décapitée par des inconnus en février 1975, quelques mois après le déclenchement de la « révolution aux œillets ». L'œuvre ainsi mutilée était devenue une véritable attraction touristique, symbole de la « désalazarisation » pour les uns, hommage nostalgique pour d'autres...

Il y a environ deux semaines, une « commission » a prétendu remettre le monument en état. Un tract signé d'un « Groupe d'amis pour la restauration et la conservation de la statue de Salazar » avait invité la population de Santa-Comba à s'associer, le 5 février, à la cérémonie de « repose de la tête ». C'est, disait le texte, « l'histoire qui jugera du bien ou du mal que l'ancien premier ministre a fait au pays ». S'appuyant sur une loi qui condamne les organisations « fascistes », le gouvernement a interdit la manifestation. Néanmoins ses organisateurs ont pu parvenir à leurs fins : la tête, d'un poids de 45 kilos, a été replacée sur les épaules du doutor. Les forces de l'ordre sont alors intervenues pour saisir la tête de la statue. Alarmée par le tocsin et les sirènes des pompiers, la population de Santa-Comba est accourue vers le centre de la ville où trône cette statue. La présence d'un important contingent de la Garde nationale républicaine (G.N.R.), en tenue anti-émeute, et appuyée par quatre blindés, a échauffé certains esprits. Des affrontements ont eu lieu, qui ont provoqué la mort d'une mère de neuf enfants et ont fait quatorze blessés.

Les autorités ont été accusées d'avoir laissé traîner une affaire dont la solution semblait pourtant simple : la famille de Salazar avait demandé, à plusieurs reprises, qu'on lui remît la partie intacte de la statue. Il est certain, en tout cas, que la G.N.R. a chargé alors que les circonstances ne l'exigeaient pas.

Quelques aspects de l'activité de la « commission » pour la restauration du monument restent obscurs. L'initiative serait partie de trois habitants de Santa-Comba : un peintre en bâtiment, un garagiste et un charpentier. Ils ne se considèrent pas comme salazaristes. Leur attitude a été dictée, assurent-ils, par leur volonté de mettre fin à une situation ridicule qui suscitait la risée des passants. « Mais, ajoutent-ils, nous avons été dépassés par les événements. »

La somme réunie pour refaire la tête de Salazar résulterait d'une souscription nationale, la population locale ayant, paraît-il, peu contribué : Santa-Comba vote socialiste.

JOSÉ REBELO.

BIBLIOGRAPHIE

« Torre Bela », de Francis Pisani

A 60 kilomètres au nord de *Lisbonne, Torre Bela est une* coopérative paysanne née de la révolution d'avril 1974. Un an après la chute du gouvernement Caetano, l'onde de choc a frappé ce village paisible où le temps s'était figé. Quarante-cinq ouvriers agricoles se sont emparés des terres d'un seigneur féodal. Parce qu'on a *« tous le droit d'avoir une vie »*, ils se sont rassemblés pour une nouvelle vérité. Les semailles, la salle commune, le forum, la coexistence vécue, loin des remous tumultueux et désordonnés de Lisbonne.

Francis Pisani, qui a choisi avec *courage et générosité de vivre la* révolution portugaise de l'intérieur, a partagé leurs jours, leurs espoirs, leurs peines et leurs déceptions. A la fin de cet été chaud de 1975, les soldats sont venus. En ennemis, comme avant, *« pour chercher des armes »*. Il y avait seulement des houes et des faux à Torre Bela. Mais à 20 kilomètres de la coopérative, bastion de la réforme agraire, Rio Maior a donné le signal de la contre-réforme, de la chasse aux communistes, de la remise en question des conquêtes dont le rythme s'est furieusement accéléré pendant le *gouvernement de Vasco Gonçalves*. Les militaires détruisent Torre Bela et jettent quelques travailleurs en prison.

Francis Pisani, c'est Fabrice à Waterloo. Il est sur le champ de bataille principal, celui de la réforme agraire, et les paysans-soldats, dont il dépeint fidèlement les réactions, ne comprennent pas nécessairement les ordres donnés par les états-majors. *« Les œillets ont beaucoup d'épines pour les travailleurs. »* Torre Bela n'est pas le nouveau Portugal vu par le petit bout de la lorgnette. C'est au contraire une micro-expérience qui illustre tout le drame des paysans portugais bien que la coopérative ait été à l'écart du grand flux et reflux de l'Alentejo. Ce rappel sobre et documenté sur un « pouvoir populaire », qui avait suscité bien des espérances, prend tout son intérêt à l'heure des reniements, des compromissions et des remises en cause par le « pouvoir politique » de *Lisbonne*. — M. N.

★ *Torre Bela*, de Francis Pisani. Editions Jean-Claude Simoen, 342 p., 44 F.

Espagne

● M. RAMON RUBIAL, dirigeant du parti socialiste espagnol (P.S.O.E.), élu vendredi 17 février président du conseil général du Pays basque, a déclaré samedi à Bilbao, à l'agence de presse *E.F.E.*, qu'il était favorable à la création d'une « fédération d'Etats autonomes à l'intérieur de l'Etat espagnol ». M. Rubial a précisé que *« ni la pré-autonomie ni l'autonomie ne sont la panacée de tous les maux, mais quelque chose pour commencer à aller de l'avant »*.

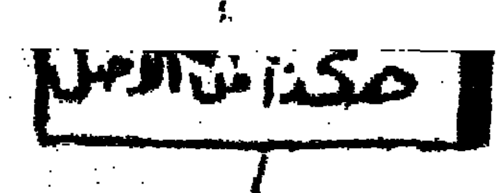
M. Rubial a rappelé qu'il avait été un *« fervent partisan de la théorie insurrectionnelle pour conquérir le pouvoir »*, mais que, dans les circonstances actuelles, cette théorie n'était plus valable. Selon M. Ramon Rubial, la répartition des portefeuilles entre les quinze « ministres » basques pourrait s'effectuer dans les jours qui viennent. La première tâche du conseil général, a-t-il affirmé, sera d'obtenir du gouvernement central de transfert des compétences. Le président a affirmé que le conseil général ne serait pas guidé par un esprit « présidentialiste » et il a souhaité que le siège du conseil soit installé à Bilbao. — *(A.F.P.)*

Italie

● DE VIOLENTS INCIDENTS ont opposé, samedi 18 février à Milan, des lycéens d'extrême gauche — parmi lesquels huit ont été arrêtés et inculpés de détention d'armes — et de policiers. Plusieurs passants ont, en outre, été blessés, dont le passager d'un autobus, frappé à la tête par des manifestants. Selon un bilan du ministère de l'intérieur, le nombre des attentats en Italie a, d'autre part, augmenté en 1977 de 77 % par rapport à l'année précédente. Leur nombre est passé de 1 198 à 2 128 ; le nombre des enlèvements est passé de 48 à 75. — *(A.F.P.)*

République démocratique allemande

● M. WILLI STOPH, président du Conseil d'Etat est-allemand, a fait sa première apparition publique depuis le 16 janvier à l'occasion d'une visite officielle en Pologne, samedi 18 et dimanche 19 février. Il était accompagné de M. Erich Honecker, secrétaire général du S.E.D. (parti communiste de la R.D.A.). Il semble que la longue absence de M. Stoph, qui avait donné lieu à différentes interprétations, ait été due à la maladie. — *(A.F.P., Reuter.)*



LE CONFLIT DE L'OGADEN

La guérilla somalienne dans la région de Harrar ne semble pas à bout de souffle

Tandis que les opérations semblent toujours marquer le pas dans l'Ogaden, le président Syaad Barre a lancé, dimanche 19 février, un appel aux pays arabes invités à « venir le plus *rapidement possible au secours de la Somalie* afin de lui permettre de repousser l'invasion étrangère ». Le ministre somalien des affaires étrangères a, pour sa part, remis le même jour, au Caire, à M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien, un message du chef de l'Etat somalien pour le président Sadate.

A Addis-Abeba, l'*envoyé spécial du président* Carter, M. David Aaron, a qualifié, samedi, avant de regagner les Etats-Unis, sa mission de « très constructive ». Le lieutenant-colonel Menguistu, chef de l'Etat éthiopien, a déclaré, pour sa part, le même jour qu'aucun règlement négocié n'est concevable dans la corne de l'Afrique, « tant que des tentes ennemies demeurent plantées sur notre sol ». A propos de l'Erythrée, il a notamment déclaré que, si la situation politique est impossible, « le problème sera réglé par les sangs des fils et filles authentiques de notre pays ».

De notre envoyé spécial

Fiambiro (province de Harrar). — Au petit jour, les montagnes font soudain écho à des tirs assez brefs d'armes automatiques. « *Les Ethiopiens sont arrivés* », constate Mohamed Hassan, responsable somalien du secteur. Des premières lignes somalies, on aperçoit nettement à la jumelle des silhouettes bouger sur un promontoire à proximité du bourg sans vie de Fiambiro. « *Toutes les nuits, ils évacuent, ils ont peur qu'on leur joue un mauvais tour et, à leur retour, ils prennent des précautions* », explique Hassan. Routine quotidienne ou bravade ? Il s'empare de son téléphone de campagne et donne un ordre.

Fiambiro est situé à une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau au nord-est de Harrar, et Jijiga est à une cinquantaine de kilomètres plus à l'est. La bourgade, apparemment intacte, est juchée à 2 000 mètres d'altitude. Sur une ligne de crête assez étroite s'étalent une centaine de toits de tôle, parsemés d'eucalyptus. Quelques plants de caféiers, du bétail, témoignent de la vie semi-nomade du monde musulman somalo-galla des vallées et des pentes de la région. Cette nature constitue un *obstacle de taille pour les* Ethiopiens : pentes abruptes, ravins, séries de crêtes, hauts-plateaux comme suspendus dans le ciel. Autant de difficultés naturelles pour l'aviation et l'artillerie. « *Ici, les chars russes ne pourront jamais passer* », ajoute Mohamed Hassan — un nom de guerre, — qui s'est présenté comme un « *responsable militaire du F.L.S.O.* ».

Qu'ils appartiennent à ce Front de libération ou à l'armée régulière somalienne, les deux mille soldats de ce chef militaire sans insigne sont dispersés par petits groupes mobiles sur les monts du voisinage, comme s'ils avaient pour mission d'en être les yeux et les oreilles. La nuit leur est propice : le téléphone de campagne ou le signal discret d'une torche électrique voilée suffit à guider une patrouille silencieuse. Une voix qui s'élève dans la nuit indique que la route est libre. De jour, l'ennemi ne pourrait repérer que de rares positions fixes.

De petits mortiers ou des bazookas du type B-40 permettent à ces combattants d'assurer une soudure efficace entre les deux fronts militaires les plus importants : celui de Babile, juste au sud, et l'autre, plus à l'ouest en direction de Dire-Daoua et du chemin de fer *franco-éthiopien*. C'est l'un des enseignements de cette première visite de quelques journalistes sur le front insaisissable de cette guerre de l'Ogaden. Mais ce n'est pas le seul.

Mohamed Hassan affirme que ses unités les plus avancées se trouvent sur l'autre versant de la vallée dominée par Fiambiro, à 16 kilomètres seulement de Harrar. Quoi qu'il en soit, la contre-offensive éthiopienne de février n'a jamais réussi, aux alentours de Harrar, qu'à élargir un périmètre de défense étroit et bien vulnérable à des coups de main des Somaliens. En quatre ou cinq heures de marche nocturne, ces derniers peuvent encore se faufiler assez en avant, entre les positions ennemies, pour lâcher une salve de mortier sur la ville. Les Somaliens affirment que les Ethiopiens ont décroché de Fiambiro le 26 janvier. Dans ce secteur si proche de Harrar, les combats sont loin d'être finis...

Si les duels d'artillerie sur le col de Babile sont nettement perceptibles d'ici, les forces somalies font, à Fiambiro, une guerre aux moyens plus modestes. Pour rejoindre ce front à partir de Jijiga, il aura fallu à un vieux Dodge américain — une prise de guerre — deux heures sur des pistes défoncées par les premières pluies. Les derniers kilomètres seront couverts toutes lumières éteintes pour ne pas devenir la cible d'un canon ennemi. L'ultime étape se fera à pied, de nuit, en file indienne sur des sentiers de montagne. *Une marche de quatre heures pour franchir une dizaine de kilomètres*. Mise à part l'apparition fugitive d'un hélicoptère, l'aviation de l'adversaire ne se manifestera pas et son artillerie ne se signalera que par quelques nuages de poussière s'élevant dans un fond de vallée. Visiblement, les forces somalies se conduisent, dans le secteur de Fiambiro au moins, comme des guérilleros bien entraînés, à leur affaire, et dont le moral semble loin d'être abattu.

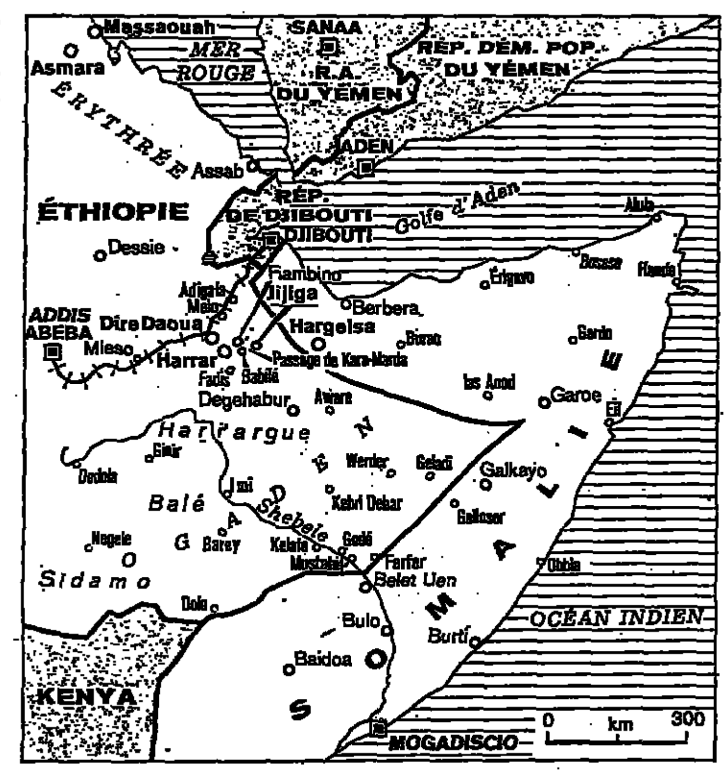
Cinq mois après avoir changé de mains, Jijiga donne déjà un peu l'impression d'une ville de l'arrière somalien. Plus animée qu'en novembre, mais toujours miséreuse, elle continue de s'abriter derrière la passe de Kara-Marda : pas davantage de black-out ici qu'à Hargheisa, la capitale du nord de la Somalie.

Est-ce la preuve que la contre-offensive éthiopienne n'est pas redoutée ? L'infanterie éthiopienne est-elle seulement intervenue dans les combats ? Les attaques de chars, les raids aériens et les tirs de canons avaient-ils pour unique objet de dégager un périmètre de sécurité autour de Harrar ? S'agissait-il plutôt de décourager une population rurale vivant en symbiose avec les forces somaliennes demeurées sur place ? On peut se le demander.

Au crépuscule, de jeunes nomades continuent de diriger vers leurs enclos des troupeaux de chèvres, de chameaux et de zébus apparemment peu dérangés par le voisinage du front. La guerre semble alors s'effacer devant un rythme de vie séculaire.

Certes, en bonne logique, les Somaliens devraient perdre la partie, sauf s'ils reçoivent des armes lourdes. Mais, de toute façon, les combats promettent de s'étaler sur des mois. Dans le Harrarghe, les Somaliens et leur front de libération font la « guerre des gueux ». C'est celle qui leur convient le mieux et ils ne donnent guère l'impression d'être à bout de souffle.

J.-C. POMONTI.



Visite impromptue au camp éthiopien de Tatek

Addis-Abeba (de l'envoyée spéciale de l'A.F.P., Marie Joannidès). — Tatek, à une trentaine de kilomètres à l'ouest d'Addis-Abeba, est le camp d'entraînement des miliciens éthiopiens, fer de lance de l'armée rouge que les dirigeants révolutionnaires sont en train de créer. Il aurait déjà formé, depuis mars 1977, trois cent mille miliciens. Pour la première fois, un journaliste occidental a pu visiter ce camp interdit aux Ethiopiens comme aux étrangers. J'y ai été admise à la suite d'un malentendu. N'ayant pas été réveillée à temps pour le départ du groupe de journalistes invités par le gouvernement éthiopien, je me suis rendue à Tatek, mentionné par les organisateurs mais qui, en réalité, ne faisait pas partie du programme des visites.

Dès l'approche du camp, un premier barrage militaire. Après des palabres, le taxi est autorisé à poursuivre sa route. L'entrée du camp qui s'étend sur plusieurs kilomètres, est fortement gardée par des miliciens en treillis camouflés portant des « kalachnikov ».

Il est près de 7 heures. Des jeeps, conduites par des Soviétiques en treillis verts, commencent à arriver, suivies de camions, également conduits par des Soviétiques, et aussi, semble-t-il, par des Cubains.

Après de nouvelles discussions, un milicien très jeune, comme la plupart de ceux que nous avons rencontrés, consent à me laisser entrer et prend place dans le taxi.

Nous avançons vers le quartier général. La route est jalonnée de postes de garde reliés par des téléphones de campagne. Plusieurs centaines de baraques en tôle préfabriquées sont entourées d'aires d'entraînement et de champs de manœuvres. Des centaines de miliciens font des exercices en plein air ou préparent leur popote sur des feux de bois. Nous ne voyons pas d'armement lourd, mais il est vrai que nous ne nous éloignons pas de la route.

L'entraînement dure en moyenne trois mois. Les premiers miliciens étaient des paysans, des ouvriers souvent chômeurs, ainsi que des volontaires. Ils ont d'abord été envoyés en Erythrée pour se battre contre les mouvements de libération de cette province septentrionale et ont quadrillé Addis-Abeba entre mai et juillet derniers. Plusieurs dizaines de milliers d'entre eux sont à présent sur le front de l'Ogaden, 80 000, dit-on de source informée.

Ma visite impromptue a causé un certain remue-ménage au quartier général du camp. Il a fallu près de trois heures pour prouver ma bonne foi. Le garde qui avait laissé entrer le véhicule a été immédiatement mis aux arrêts.

« JEUNE AFRIQUE » : l'intérêt de l'Afrique est que l'U.R.S.S. et Cuba soient là.

Dans l'éditorial de l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, en date du 22 février, M. Bechir Ben Yahmed écrit :

« *En ces semaines où le conflit somalo-éthiopien emplit les esprits, rien n'est plus important pour les Africains que de garder la tête froide et de raisonner sans préjugés. Rejetons les schémas de droite et ceux de gauche qui obscurcissent la vérité et posons-nous la seule question qui importe : où est l'intérêt de l'Afrique ?*

» *L'intérêt de l'Afrique, à partir du moment où elle n'a pas réussi à rejeter toutes les interventions et les dominations extérieures — dont celle de la France, — est que l'U.R.S.S. et Cuba soient là ; en tout cas puissent répondre : « présent ». Sans elles, la colonisation portugaise et, avant elle, la française, auraient traîné davantage. Sans elles, les deux rejetons de l'Occident que sont la Rhodésie de Ian Smith et l'Afrique du Sud de Vorster seraient plus forts ; sans elles, les bombes à retardement belgo-anglaises qu'ont été le Katanga et le Biafra auraient causé plus de dégâts. D'une manière générale, sans elles, la domination et l'exploitation occidentales auraient été plus pesantes.*

» *Sur le plan des principes, que ce soit en Afrique ou au Moyen-Orient, l'Union soviétique et Cuba ont eu jusqu'ici une attitude impeccable* ».

AFRIQUE

Tchad

Un accord général de cessez-le-feu serait entré en vigueur

Tandis qu'expire, ce lundi 20 février, l'ultimatum des ravisseurs du Français Christian Masse et du Suisse André Kümmerling, l'agence d'information libyenne a annoncé que le cessez-le-feu est entré en vigueur dimanche soir « entre les parties en conflit au Tchad ». La nouvelle a été confirmée par la radio du FROLINAT.

L'annonce de l'entrée immédiate en vigueur d'un accord général de cessez-le-feu doit être considérée comme un nouvel élément de détente au Tchad. En effet, l'accord conclu, dès le 22 janvier, à Khartoum (*le Monde* du 7 février), par le représentants du gouvernement tchadien, auxquels les dirigeants soudanais servaient de médiateurs, ne concernait que M. Hissène Habré, qui n'anime qu'une des branches de la rebellion tchadienne.

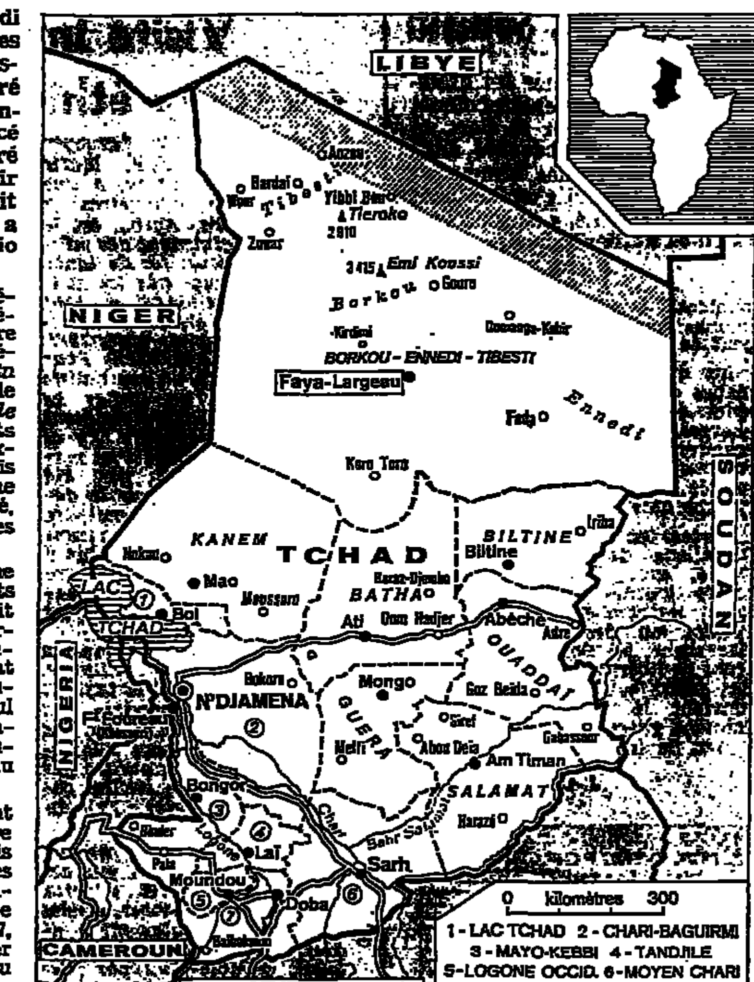
Le cessez-le-feu de dimanche intéresse l'ensemble des éléments de la rébellion, quelle que soit la tendance à laquelle ils appartiennent. D'autre part, cette nouvelle désescalade est le résultat direct d'une médiation du gouvernement libyen, dont nul n'ignore l'aide militaire et financière qu'il a apportée depuis plusieurs années aux combattants du FROLINAT.

Les conversations qui viennent de se dérouler à Tripoli, entre représentants libyens, soudanais et tchadiens, prouvent que les Libyens, dont l'action fut décisive dans la remise en liberté de Mme Claustre, en janvier 1977, sont décidés à continuer à jouer un rôle de premier plan au Tchad.

De leur côté, les Tchadiens, qui ont longtemps rejeté toute *forme de médiation de la part des* Libyens, ont consenti à se rapprocher de ces derniers. On mesurera le chemin parcouru dans ce sens au seul fait qu'une rencontre est prochainement prévue, entre le général Malloum, chef de l'Etat du Tchad, et le président Kadhafi. Cette réunion sera précédée et préparée par une conférence entre les ministres libyen et tchadien des affaires étrangères. Ces nouvelles initiatives apparaissent d'autant plus encourageantes que, le 6 février dernier, les autorités de N'Djamena avaient suspendu les relations diplomatiques avec Tripoli, et invité l'ambassadeur libyen au Tchad à quitter ce pays. Quarante-huit heures plus tard, elles décidaient même de saisir le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies de l'« *agression libyenne* ».

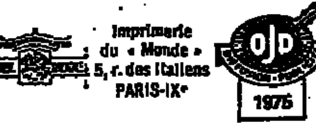
Cependant, si la situation s'améliore sur le plan diplomatique, elle reste très confuse sur le plan militaire. La prise de Faya-Largeau, préfecture du Borkou - Ennedi - Tibesti (BET), annoncée samedi soir (*le Monde daté 19-20 février*), par le FROLINAT, et que le gouvernement tchadien n'a ni confirmée ni démentie, indiquerait que toute la partie septentrionale du Tchad échappe à l'autorité du général Malloum. On a cependant beaucoup de peine à croire les responsables politiques du FROLINAT lorsqu'ils affirment, comme c'est le cas dans un communiqué publié lundi matin à Paris, qu'ils ont fait prisonniers plus de deux mille soldats gouvernementaux lors de la prise de Faya-Largeau. En effet, cette agglomération ne compte guère que sept mille habitants, et la totalité des effectifs de l'armée régulière tchadienne n'excède pas cinq mille hommes.

Enfin, la plus grande incertitude continue de peser sur le sort des deux otages Christian Masse et André Kümmerling, dont un communiqué publié à Lagos, au Nigéria, avait annoncé le rapt par des rebelles, le 19 janvier, *« dans la région du lac Tchad »*. L'ultimatum fixé par les ravisseurs des deux jeunes gens devait expirer ce lundi 20 février, sans que l'on ait cessé de s'interroger sur l'identité exacte d'hommes que les dirigeants de la rebellion continuent, pour leur part, à qualifier de « brigands ». — Ph. D.



A 880 kilomètres au nord de la capitale du Tchad, l'agglomération de Faya-Largeau est la préfecture du Borkou - Ennedi - Tibesti. Située dans une cuvette, au centre d'une importante palmeraie, elle compte environ 7 000 habitants regroupés autour d'un ancien poste militaire français. Les troupes du FROLINAT ont annoncé l'occupation de Faya-Largeau à la fin de la semaine dernière (« le *Monde* » daté 19-20 février), nouvelle qui n'a pas été démentie par les autorités tchadiennes.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Tunisie

La C.I.S.L. va demander à M. Nouira la libération des syndicalistes emprisonnés

De notre correspondant

Tunis. — Après les démarches — très discrètes — entreprises la semaine dernière auprès du gouvernement tunisien par les syndicats américains A.F.L.-C.I.O. (1), la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) va, à son tour, demander officiellement la libération des syndicalistes tunisiens arrêtés au lendemain des émeutes du 26 janvier à Tunis.

Une importante délégation conduite par le secrétaire général, M. Otto Kersten, et comprenant notamment M. André Bergeron, vice-président de la C.I.S.L. et secrétaire général de la C.G.T.-Force ouvrière, et des dirigeants des syndicats ouest-allemands, italiens et néerlandais, est arrivée dans ce but à Tunis, le dimanche 19 février.

Si M. Bergeron s'est borné à dire qu'il souhaitait voir les syndicalistes libérés le plus rapidement possible, le secrétaire général de la C.I.S.L. s'est montré plus disert : *« Tant que la preuve de leur culpabilité n'a pas été établie, l'arrestation des syndicalistes constitue une violation de la convention 87 de l'O.I.T. sur la liberté d'association syndicale,* a-t-il déclaré. *Si notre mission n'est pas couronnée de succès, nous serons tenus de déposer une plainte auprès de l'O.I.T., mais j'espère qu'un pays démocratique comme la Tunisie tiendra à éviter d'être accusé devant une organisation internationale. »*

M. Kersten a précisé qu'il tentera d'obtenir l'autorisation de voir l'ancien dirigeant de la centrale syndicale tunisienne U.G.T.T., M. Habib Achour, et qu'il demandera aux autorités que, si un procès doit avoir lieu, *il se déroule « régulièrement »* et en présence d'un avocat de la C.I.S.L.

Les dirigeants de la Confédération devaient rencontrer, lundi, les familles et les avocats des syndicalistes emprisonnés et ont rendez-vous mardi avec le premier ministre, M. Nouira.

Actuellement, une centaine de personnes, dont M. Achour, et dix des douze membres permanents du comité exécutif de l'U.G.T.T., ainsi que d'autres responsables syndicaux, seraient encore interrogés par les services de police. Si l'on s'en tient aux déclarations publiques des dirigeants du parti socialiste destourien (P.S.D.) et aux commentaires de la presse officielle, ils sont accusés de complot visant *« à la destruction de l'Etat et au renversement du régime »*. Le journal *l'Action*, organe du parti, écrit qu'en tout état de cause il appartient désormais *« à la justice de se prononcer »*.

Dès lors, la libération de M. Achour et de ses amis paraît difficile, sinon impossible à obtenir. Toutefois, les pressions exercées par les syndicats occidentaux ne devraient pas laisser insensibles les dirigeants tunisiens, qui entretiennent des relations étroites avec tous les pays concernés, et particulièrement avec les pays européens. L'Union des syndicats arabes et la F.S.M. ont évité jusqu'ici de se prononcer, et seule l'Unité syndicale africaine, organisation modeste, a donné une approbation implicite — d'ailleurs contestée par certains de ses membres — aux mesures prises contre les dirigeants de l'ancienne direction syndicale tunisienne.

Les nouveaux leaders de l'Union générale des travailleurs tunisiens ont adressé des invitations à de nombreux syndicats pour assister au congrès extraordinaire qu'ils ont convoqué pour le 25 février, et les acceptations qu'ils recevront fourniront une indication sur l'audience que la centrale a pu conserver à l'étranger.

D'ores et déjà, M. Kersten a annoncé que tant que les syndicalistes sont emprisonnés il n'est pas question que la C.I.S.L. assiste à ce congrès. La Confédération ne se prononcera sur la reconnaissance de la nouvelle direction que le 13 mai, lors de la réunion de son comité exécutif à Hambourg.

MICHEL DEURÉ.

(1) Le président Carter aurait, de son côté, écrit au président Bourguiba.

ASIE

Chine

La réunion de l'Assemblée nationale va coïncider avec une vague de « réhabilitations » de vétérans du P.C.

De notre correspondant

Pékin. — L'annonce officielle, huit jours à l'avance, de la réunion le 26 février de la cinquième Assemblée nationale populaire rompt heureusement avec l'habituelle tradition de secret des dirigeants chinois. En janvier 1975, le monde extérieur n'avait été informé de la session de l'Assemblée que lorsque celle-ci était déjà terminée.

Le calendrier politique est donc désormais à peu près clair. La Conférence politique consultative du peuple chinois ou, plus exactement, son comité national, se réunira le 24 février. Cet organisme renaît de ses cendres après avoir disparu pendant près de quinze ans de la vie politique. Sa convocation avait été annoncée fin décembre (*le Monde* du 31 décembre 1977), mais on apprend que le nouveau comité national comprendra mille neuf cent quatre-vingt-neuf membres, soit deux tiers de plus que le précédent. Chine nouvelle donne quelques précisions sur la réunion au cours de laquelle la date du 24 février a été arrêtée. Elle indique que deux membres du bureau politique, l'un et l'autre représentants de minorités nationales, y ont assisté : MM. Wei Kuo-ching et Ulanfu (1). La présence de M. Saifudin, autre non-Han du bureau politique, récemment remplacé dans toutes ses fonctions au Sinkiang, n'est en revanche pas signalée. Chine nouvelle met, d'autre part, l'accent sur le développement de la politique de « front uni », qui fait appel au rassemblement patriotique autour du P.C. de ceux qui n'en sont pas membres.

La convocation de l'Assemblée deux jours plus tard est, au contraire, annoncée par un communiqué *laconique* en cinq lignes qui se borne à indiquer la date de la réunion.

Si maigres que soient ces indications, elles permettent de tirer certaines conclusions :

1) Le comité central du parti s'est déjà à peu près certainement réuni en session plénière, et, si cette réunion n'est pas *achevée, elle* a déjà réglé l'essentiel de son ordre du jour. La convocation de l'Assemblée pour dimanche suppose en effet que les décisions principales qui seront annoncées au cours de sa session ont déjà reçu l'*imprimatur* du « Parlement » du parti : rapport sur l'activité du gouvernement, révision de la Constitution, nominations aux postes dirigeants de l'Etat et du gouvernement. Pour ne citer que le problème le plus délicat, la question de savoir qui sera demain premier ministre est donc déjà tranchée ;

2) On doit s'attendre, dans la période qui suivra la session parlementaire, à la réanimation de diverses organisations parapolitiques en sommeil depuis la révolution culturelle. Cela est évident pour la Conférence politique consultative, mais de fréquentes références aux « organisations populaires de masse » montrent qu'il va en être de même pour les syndicats, la Ligue de la jeunesse et la Fédération des femmes. Ces organisations ont été convenablement épurées depuis la chute de la « bande des quatre ». Leurs nouveaux dirigeants, revenants parfois d'un autre âge, ont été sélectionnés pour renforcer la base du nouveau pouvoir central ;

3) Tant le compte rendu de la réunion où a été approuvée la date de convocation de la Conférence consultative que de nombreux articles récemment publiés par la presse laissent prévoir que les prochaines réunions vont être l'occasion d'une nouvelle et importante vague de « réhabilitations ». *Il n'est question* depuis quelque temps que de verdicts injustes ou, pire, laissés en suspens. On touche là à un problème majeur de la vie politique, qui concerne des dizaines de milliers de cadres de tous niveaux critiqués lors de la révolution culturelle, sinon dix ans plus tôt, lors du mouvement anti-droitier de 1957 ou de l'affaire Peng Teh-huai de 1959, dont les *dossiers individuels n'ont toujours* pas été apurés.

L'effort pour liquider ce vaste contentieux est manifeste. On ne peut que s'en féliciter, surtout lorsque *le Quotidien du peuple*, comme il l'a fait samedi 18 février, marque avec fermeté le principe selon lequel les enfants ne sauraient souffrir de quelque discrimination que ce soit en raison des erreur, voire des fautes graves, commises par leurs parents. Ce mouvement n'est pas sans rencontrer des résistances, et l'on parle fréquemment de responsables pour qui *« donner une solution aux problèmes des cadres vétérans équivaudrait à réviser les verdicts de la grande révolution culturelle »*. Quelles que soient ces difficultés, le mouvement n'en prend pas moins une ampleur très supérieure à celle de la vague de réhabilitation des années *1973* et *1974*. De bonnes sources parlent de dix mille cadres vétérans ainsi « réhabilités » à Changhaï, et *le Quotidien du peuple* citait récemment le chiffre de deux mille trois cents pour un seul district de la province du Kwangsi. Il va de soi que place doit être faite pour ces armées de revenants, grâce à l'épuration, dans les innombrables comités révolutionnaires ou autres.

Jusqu'où peut aller ce mouvement ? Il semble encore difficile de faire reparaître certains des grands « coupables » de l'histoire politique récente de la République populaire, tels que le maréchal Peng Teh-huai, l'ancien maire de Pékin, Peng Cheng, ou Liu Shao-chi, le dernier président de la République, dans l'hypothèse où *ils sont encore en vie. Il devient* beaucoup plus vraisemblable, en revanche, que leurs fils et leurs filles reprendront leur place dans les organes du régime.

ALAIN JACOB.

(1) M. Wei Kuo-ching est un Chuang de la province méridionale du Kwangsi, M. Ulanfu est un Mongol et M. Saifudin un Ouigour du Sinkiang.

Malaisie

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE SE DÉCLARE « DÉÇU » DU SERVICE APRÈS-VENTE FRANÇAIS EN MATIÈRE D'ARMES BLINDÉES.

Kuala-Lumpur *(Reuter)*. — Les cent quarante automitrailleuses blindées Panhard de fabrication française dont dispose l'armée malaisienne sont progressivement éliminées et seront totalement remplacées par d'autres modèles en 1980, a déclaré M. Mokhtar Hashim, ministre malaisien de la défense.

La difficulté d'obtenir les pièces détachées nécessaires est l'une des raisons qui ont conduit l'armée à se priver de ses Panhard, a expliqué le ministre, qui s'est déclaré *« très déçu »* de l'assistance technique fournie par la France au sujet de ces automobiles blindées.

PROCHE-ORIENT

Iran

SELON LES CHIFFRES OFFICIELS

L'émeute de Tabriz a fait six morts et cent vingt-cinq blessés

Plusieurs centaines de manifestants, débordant les forces de police, ont provoqué des troubles, samedi 18 février, à Tabriz, deuxième ville d'Iran. L'émeute a fait, selon les chiffres officiels, six morts et cent vingt-cinq blessés, dont onze policiers.

Ces troubles ont eu lieu un mois et demi après ceux des 7 et 9 janvier à Qom (*le Monde* du 12 janvier), ville sainte située à 100 kilomètres au sud de Téhéran, où six personnes, selon les autorités, une soixantaine selon l'opposition avaient été tuées. Comme à Qom, l'émeute de Tabriz semble avoir été provoquée par une coalition des milieux musulmans rigoristes et des nationalistes socialisants, les seconds semblant agir sous le couvert des premiers. L'agence iranienne Pars parle de *« marxistes islamiques »*.

Pendant toute la journée de samedi, les émeutiers ont ravagé le centre de Tabriz, ville industrielle de six cent mille habitants et capitale provinciale de l'Azerbaïdjan. Selon la presse, pendant qu'une partie des manifestants lançaient des slogans « communistes », d'autres s'attaquaient à de nombreuses banques, à huit cinémas, quatre hôtels, aux magasins vendant de l'alcool, des produits de luxe ou des téléviseurs, à l'institut technologique de Tabriz. Au total cent trente-quatre foyers d'incendie ont été allumés et six voitures de police détruites.

La police, qui semble avoir cédé en fin de journée à la pression des émeutiers avant de faire appel, selon des témoins, à l'armée, a pu protéger les Européens réunis dans les deux principaux hôtels de Tabriz, le Karou et le Chahismail Safari. La succursale de la Banque Angleterre-Iran a été détruite. — *(A.F.P.)*

[Selon un communiqué publié dimanche 19 février à Paris par le Mouvement de libération de l'Iran, la cérémonie à la mémoire de la centaine de personnes environ qui avaient été tuées à Qom devait avoir lieu, d'après la tradition musulmane, quarante jours après. C'est pourquoi, dans différentes villes d'Iran, notamment Téhéran, Tabriz, Qom, Meshed, Chiraz, Ispahan, les bazars et les magasins avaient fermé leurs portes samedi 18 février. A Tabriz, la police se serait d'abord retirée de la ville. Selon ce communiqué, l'armée aurait ouvert le feu sur la foule, faisant « des centaines de morts et des milliers de blessés ».

De son côté, le comité pour la défense et la promotion des droits de l'homme en Iran (46, rue de Vaugirard, 75006 Paris), affirme que quatre des plus hautes autorités religieuses de l'Iran, les ayatollah Sharaiatmadari, Golpayegani, Najafi Maraassi et Rohani, auraient appelé, samedi, à *célébrer un deuil national* et une grève générale aurait alors été suivie dans tout le pays par les commerçants et les universités. Des manifestants auraient attaqué ensuite des administrations parce qu'elles n'avaient pas fermé leurs portes, et c'est à ce moment que l'armée serait intervenue. Des heurts se seraient également produits entre manifestants et forces de l'ordre à Meshed et Qom.

QUATRE PAYS ARABES SE PRONONCENT SUR L'ACHAT D'AVIONS D'ENTRAINEMENT FRANCO-OUEST-ALLEMANDS

Beyrouth *(A.F.P.)*. — Quatre pays arabes (Arabie Saoudite, Egypte, Qatar et Emirats arabes unis) vont définir à partir de ce lundi 20 février, à Abou-Dhabi, le programme de construction, dans le monde arabe, d'armements modernes qui n'ont encore jamais été produits au Proche-Orient.

L'Organisation arabe pour l'industrialisation (O.A.I.), entreprise multinationale de production d'armements, ouvre à Abou-Dhabi une session de trois jours pour approuver la conclusion de contrats de plusieurs dizaines de millions de dollars avec des sociétés américaines, britanniques et *françaises*. Le siège de l'O.A.I. est au Caire et le capital est de 1 400 millions de dollars.

Un contrat a déjà été signé avec la société American Motors Corporation (A.M.C.) pour la production de douze mille jeeps par an sur lesquelles seront montés des canons ou des missiles antichars.

Un autre contrat, de 75 millions de dollars, a été signé en décembre dernier avec la société nationale britannique British Aerospace, pour la production, en Egypte, du missile antichars téléguidé Swingfire. L'usine sera détenue à 75 % par l'O.A.I. et à 25 % par British Aerospace.

M. Achraf Marouane, président de l'O.A.I., a récemment déclaré que d'autres contrats doivent être signés au début de 1978, notamment avec la France, pour le montage, en Egypte, de l'avion franco-allemand d'entraînement et d'appui au sol Alpha Jet. Ce projet serait une première étape vers la construction, en 1983, par l'O.A.I., du nouvel avion français Mirage-2000. L'Arabie Saoudite a déjà acheté trente-huit Mirage-III et l'Egypte — en deux contrats séparés, — vingt-huit Mirage F1.

Ce contrat concerne quatre sociétés françaises : Avions Marcel Dassault-Breguet aviation, Thomson-C.S.F., SNECMA et Engins Matra.

Un autre contrat, dont le principe est acquis, doit également être signé en 1978 avec deux compagnies britanniques, Rolls-Royce et Westland Aircraft, pour la construction, en Egypte, de l'hélicoptère à missions multiples Lynx.

DIPLOMATIE

● *Mise en garde du Polisario à Madrid.* — Le Polisario a condamné, samedi 18 février, l'accord de pêche hispano-marocain ratifié le 15 février par les Cortès (*le Monde* du 17 février). Il a mis en garde le gouvernement de Madrid contre toute tentative d'intervention militaire au Sahara occidental.

« De même que la France a pris pour prétexte de son agression militaire la protection de ses ressortissants, l'Espagne n'est-elle pas en train de préparer l'opinion à une éventuelle présence armée qui aurait pour but de protéger ses bateaux de pêche ? », demande le Front.

D'autre part, les autorités espagnoles ont interdit, dimanche, l'accès de leur territoire à M. Ahmed Bujari, l'un des conseillers du secrétaire général du Polisario. — *(A.F.P., A.P.)*

Hongkong

Les réfugiés chinois surveillent avec intérêt les changements d'orientation à Pékin

De notre envoyé spécial

Hongkong. — « *Je suis professeur d'allemand à l'université Foutan, à Changhaï...* ». M. Chiang, qui a quitté la Chine il y a deux ans, parle au présent de la situation qu'il occupait avant son départ, comme si, d'une certaine manière, il n'était pas tout à fait parti. Songe-t-il au retour ? Eprouve-t-il une nostalgie du pays ? Comme la plupart de ses collègues réfugiés à Hongkong, il n'a nullement l'air séduit par ce « *paradis du capitalisme* ». C'est entendu, « *ici on peut dire ce qu'on veut* ». Mais les Chinois qui viennent de la République populaire, fût-ce le plus légalement du monde, n'ont pas précisément le sentiment d'être accueillis à bras ouverts dans la colonie britannique. On nous cite le cas d'un spécialiste de la soudure sous-marine qui n'a trouvé à s'employer que comme coolie, celui d'un chirurgien autrefois chef de clinique adjoint dans une grande ville de Chine septentrionale qui gagne sa vie comme caissier dans un restaurant.

Gaspillage de talents dans un milieu colonial marqué d'autre part par un style de vie déconcertant pour les emigrés du continent. X..., émigré il y a près de trois ans, parle des bars, de la vie nocturne à Kowloon comme d'un monde qui lui est totalement étranger, et qui l'inquiète un peu. *Le côté mercantile de la vie dans* la colonie l'irrite franchement. « *Je suis matérialiste*, dit-il, *mais peut-on vivre sans un idéal quelconque ? Or ici, que faire ? J'aide des parents, des amis en Chine en leurs envoyant de l'argent* (aucun problème, les mandats arrivent ponctuellement ; le courrier, en revanche, « *se perd* » souvent). *Mais ça n'est guère satisfaisant, ça ne suffit pas à combler un besoin d'idéal.* »

Si Hongkong n'est pas le bonheur, pourquoi — et comment — y vient-on quand on est un citoyen de la République populaire ? Car le flot des réfugiés est incessant, légal aussi bien que clandestin.

Et d'abord, combien sont-ils ? Depuis la fin de 1974, époque à laquelle un arrangement tacite est intervenu entre les autorités chinoises et celles de la colonie, le rythme des passages s'est beaucoup ralenti. Côté chinois, le nombre des autorisations de sortie a été réduit : au lieu d'une centaine par jour on tombait à une cinquantaine. Côté britannique, on s'engageait à renvoyer en Chine les réfugiés clandestins qui seraient pris par la police. Comment les choses, aujourd'hui, se passent-elles en réalité ?

Jusqu'à une époque récente, les réfugiés « *légaux* » continuaient à arriver au rythme d'une cinquantaine par jour, par familles entières. Dans la quasi-totalité des cas il s'agit de « *Chinois d'outre-mer* » ou qui ont su se faire reconnaître comme tels en arguant de la présence d'un aïeul établi quelque part en Malaisie, à Singapour ou ailleurs. L'obtention du visa prête à de longues négociations. Le bruit court à Hongkong qu'elle peut être sérieusement facilitée par quelques centaines de yuans convenablement distribuées. On parle de un millier de yuans (environ 2 700 francs) au total pour un visa. C'est par cette voie légale qu'arrivent notamment des gens qui « *ont les moyens* », professeurs, spécialistes de toutes sortes. Qu'arrivaient, plutôt, car la Chine du président Hua et de M. Teng *Hsiao-ping* laisse moins volontiers sortir ces représentants d'une trop rare élite. Aux dernières nouvelles le nombre des visas légaux serait désormais réduit de moitié (une vingtaine ou une trentaine par jour).

Exécutions de récidivistes ?

L'aventure des clandestins est beaucoup plus risquée. Les passages se font quelquefois par jonques, vers les côtes ouest des Nouveaux Territoires (environ 20 % des cas), par terre, grâce aux services de passeurs (10 %), mais le plus souvent à la nage (plus des deux tiers) dans la zone nord-ouest de la colonie, où les eaux de Mirs-Bay sont en principe britanniques et les distances relativement faibles — de 1 à 5 ou 6 kilomètres, suivant les itinéraires. Le problème est que, d'une part, les eaux en question sont infestées de requins du printemps jusqu'au début de l'hiver ; d'autre part, que les autorités chinoises — qui n'ont théoriquement rien à faire dans ce secteur — ont parfaitement su convaincre les pêcheurs et marins des environs qu'ils s'exposeraient à de sérieux ennuis s'ils portaient secours aux nageurs en difficulté. A en juger par certains témoignages, l'avertissement a été entendu.

Une fois la côte atteinte, le réfugié clandestin est loin d'être tiré d'affaire. Des patrouilles spécialisées parcourent toute la zone à sa recherche. S'il est pris, il est rendu aux Chinois, qui, jusqu'à une époque récente, n'étaient vraiment sévères qu'avec les récidivistes, les autres s'en tirant par une période limitée de « *rééducation* ». Aujourd'hui, le régime s'est durci — pour « casser », dit-on, les réseaux de passeurs, — et l'on parle d'exécutions.

Si le nageur, en revanche, parvient à s'éloigner suffisamment de la plage où il a accosté, à franchir une ligne un peu floue mais bien réelle au-delà de laquelle il échappe en somme à la constatation du flagrant délit, il a sa chance et la police ferme plus ou moins les yeux sur son cas. Résultat : on estime qu'un sur cinq des réfugiés clandestins sont repris ; le nombre de ceux qui réussissent à passer sans se faire remarquer est de deux cents à trois cents par mois.

Au total, qui sont tous ces voyageurs ? Réguliers ou clandestins, ce sont d'abord des voisins : plus des deux tiers viennent de la province du Kwantung ; 40 % environ ont moins de vingt-cinq ans. Les « intellectuels » ne représentent qu'une petite minorité : la moitié des réfugiés sont d'origine modeste, paysans ou ouvriers sans qualification, moins de 10 % sont des spécialistes, des enseignants ou des étudiants. Mais près d'un quart étaient sans emploi régulier ou appartiennent à cette catégorie particulière des « jeunes instruits à la campagne », c'est-à-dire des anciens élèves de l'enseignement secondaire transférés à l'issue de leurs études et depuis plus ou moins longtemps dans les zones rurales — d'où bon nombre cherchent par tous les moyens à s'échapper.

Des motivations diverses

On touche ici aux motifs de départ, qui apparaissent difficilement dans les statistiques mais se révèlent assez bien dans les conversations privées. L'un des plus jeunes immigrés que nous avons rencontrés cite, dans l'ordre : le manque de travail, la faim, les difficultés d'ordre politique. Encore précise-t-il que, si l'on réussit à manger à sa faim, les difficultés politiques ne suffisent pas à provoquer le départ. Inversement, la sécurité politique aide à supporter la fringale.

D'autres motivations sont plus subtiles mais plus graves. « *J'avais pour ma part*, explique le professeur Chiang, *une position tout à fait enviable : un salaire de cadre supérieur, une maison, un petit jardin dans l'université. Comment se plaindre. Mais trois de mes enfants étaient dispersés à travers le pays, « installés à la campagne » à la fin de leurs études secondaires, sans le moindre espoir de promotion sociale. Et ça durait... L'aîné était dans le Nord-Est* (la Mandchourie) *depuis plus de six ans. C'est pour eux que nous sommes partis.* »

Ce souci du maintien de la famille se retrouve, souvent au premier plan, dans d'autres conversations. S'y ajoutent toutefois, à l'occasion, des considérations plus personnelles, plus intimes. « *On n'y croyait plus* », raconte X..., qui a fait ses études à Pékin pendant les difficiles années de la rupture avec l'U.R.S.S. « *En 1960*, dit-il, *nous étions étudiants et nous essayions de donner un peu de goût à nos rations de riz en y ajoutant du jus de feuilles d'arbres. Mais, depuis, la foi s'est perdue... Après, il n'était possible ni d'étudier ni de travailler sérieusement.* »

Le grand divorce, dans la plupart des cas, date de la révolution culturelle.

Certains clandestins ont formé des bandes qui terrorisent divers quartiers. Avec un mélange d'ironie et d'admiration inavouée, l'un de leurs compatriotes les décrit comme « *plus forts, plus hardis que les gangsters locaux, plus loyaux entre eux également parce que formés à la pensée de Mao Tse-toung qui a toujours été une bonne école pour les semeurs de troubles* ». Là, on se préoccupe peu de politique. Chez la majorité des travailleurs manuels non plus, du moins s'ils ont réussi à trouver un emploi. Ceux-là s'en tirent sans trop de difficultés, arrivent même à faire des économies et à rêver d'un avenir plus confortable qu'ils n'auraient pu espérer en Chine.

Chez les intellectuels, jeunes ou moins jeunes, la contestation telle qu'elle s'exprime — en principe librement — ne suit guère des courants gauchistes. L'image qu'on y présente de la Chine, d'abord, n'est pas fondamentalement différente de celle que peut se former à Pékin un observateur un peu attentif. Le mélange y est le même entre l'héritage et le poids de la tradition, l'apport maoïste et un appétit de « *modernisation* » qui date d'un bon demi-siècle.

Mais l'idéal qu'on nourrit dans ces milieux — et qui se reflète aussi bien dans des revues qui en émanent que dans les conversations privées — est celle d'une Chine qui consentirait un peu à s'assagir, où règnerait certes un peu plus de liberté, mais surtout où l'avenir politique paraîtrait moins aléatoire, où le respect des traditions s'allierait à l'effort d'édification économique dans une stabilité retrouvée. *Aussi bien* s'étonne-t-on que le visiteur occidental puisse s'interroger au sujet de la tendance récemment affirmée en Chine à restituer toute leur autorité aux « cadres vétérans », fût-ce au détriment de leurs cadets promus depuis la *révolution culturelle*. « *Il n'y a pas là de problème sérieux*, vous dit un ancien garde rouge. *C'est une politique qui est d'autant plus acceptable qu'elle est conforme à la tradition. Et d'ailleurs s'il y avait un conflit entre un « jeune » et un « ancien », c'est le parti qui trancherait.* »

Il va de soi que le retour au pouvoir de M. Teng Hsiao-ping — on parle assez peu du président Hua Kuo-feng — a été accueilli avec le plus vif intérêt, sinon parfois avec enthousiasme, chez les Chinois réfugiés à *Hongkong*. Beaucoup, parmi ces derniers, se sentent plus ou moins victimes de la « bande des quatre » et voient dans le vice-premier ministre le champion d'une politique dont on n'aurait jamais dû s'écarter.

La nouvelle direction chinoise, au demeurant, *déploie de notables* efforts pour récupérer au moins les spécialistes, enseignants et autres, qui ont émigré ces *dernières années. Certains personnages se sont même vu proposer* non seulement de reprendre le poste qu'ils avaient quitté, mais *encore, en prime d'heureux* retour au pays, le montant total des salaires qu'ils auraient touchés s'ils étaient restés en Chine.

L'offre est tentante et elle fait réfléchir quelques-uns. Chez ceux que nous avons rencontrés, elle ne suffit pas, toutefois, à contrebalancer les préoccupations de sécurité. « *Voyez-vous*, dit le professeur Chiang, *je suis certain que je serais très bien accueilli si je rentrais maintenant à Changhaï. Mais le maréchal Yeh Chien-ying a quatre-vingts ans, Teng en a soixante-quinze... Qu'arrivera-t-il si demain ils disparaissent ou ne sont plus en mesure de diriger les affaires ?* »

ALAIN JACOB.

UNE COLONIE ANACHRONIQUE MAIS UTILE

De notre envoyé spécial

Hongkong. — *Qu'y a-t-il au monde de plus fragile que la colonie britannique de Hongkong ? Elle affiche une insolente prospérité, alors qu'elle n'a pour toute ressource que son site. Le gouverneur règne sur quatre millions et demi d'habitants, Chinois dans leur immense majorité, qui pour subsister vendent leur force de travail à des sociétés capitalistes et étrangères. La Chine anti-capitaliste enserre le territoire dont elle revendique toujours la propriété. Toutes les conditions paraissent réunies pour que la colonie s'effondre. Pourtant les maîtres de l'île et de ses dépendances jettent les fondements de villes qui dans quelques années compteront cent mille habitants. Ils investissent comme s'ils étaient assurés de durer.*

Sont-ils aveugles ou avides de prospérer en refusant de voir les menaces ? Ou pris dans des habitudes dont ils ne savent comment se défaire ? Ils ont pourtant le sentiment de bâtir sur un terrain encore solide. La seule menace sérieuse pourrait venir de Pékin : si les héritiers de Mao voulaient récupérer leur bien, ils n'auraient même pas à tirer un seul coup de fusil ; il suffirait de ne plus envoyer le ravitaillement quotidien de Hongkong ou plus simplement encore de couper l'adduction d'eau. Mais ils n'ont aucune intention de le faire parce que la colonie britannique est un poumon de la Chine.

Les communistes chinois vivent d'ailleurs comme poisson dans l'eau dans cette société capitaliste avancée. Ils y possèdent quatorze banques, quatre compagnies d'assurances, des établissements financiers qui facilitent les échanges avec des pays que Pékin préfère parfois ne pas connaître. Ils possèdent six à sept cents magasins qu'on appelle des emporiums où sont vendus les produits du continent. Ainsi peuvent subir l'épreuve de la concurrence les transistors de marque « Red Lantern »*, les appareils photos du type* « Eaststar » *ou* « Greatwall »*. Les magasins installés dans les quartiers où s'attardent les touristes servent à amasser des devises.*

L'échéance de 1997

Hongkong est, pour la Chine, une foire-exposition permanente. C'est aussi un point d'appui stratégique. Les dirigeants de Pékin restent convaincus que l'Union soviétique constitue, pour eux, le principal danger. Si, comme ils le craignent, un conflit militaire éclate un jour l'ennemi ne sera-t-il pas en mesure de les asphyxier en détruisant les ports ? La présence des Anglais — et Américains — réduit les risques de destruction totale : on suppose, à Pékin, que dans la pire des hypothèses l'armée soviétique n'osera pas attaquer une zone sous le contrôle des Occidentaux.

Les indications données aux capitalistes de Hongkong renforcent leur optimisme. Tous les hommes d'affaires qui vont à Pékin s'entendent dire qu'il n'y a pas le feu à la maison. Certes le régime communiste affirme que Hongkong lui appartient, mais il n'est nullement pressé d'exercer son droit. Les représentants des firmes communistes installées à Hongkong tiennent le même langage. Après avoir assisté aux dernières fêtes à Pékin pour l'anniversaire de la révolution, ils ont répété ce qui leur avait été dit : le problème de Hongkong sera réglé le moment venu « par des *moyens politiques appropriés* ». *Quand ? Pas avant que la Chine n'ait récupéré Taïwan.*

C'était déjà la position du gouvernement lorsque Mao Tse-toung tenait le gouvernail. Ses successeurs paraissent encore plus résolus à maintenir le statu quo. *Ils savent, estime-t-on à Hongkong, que leur pays ne peut rapidement s'équiper par ses seuls moyens. La théorie maoïste de la guerre populaire est toujours à l'honneur, mais l'héroïsme des hommes ne suffit pas à contenir les assauts d'un adversaire fort bien armé. Les chefs militaires sur lesquels s'appuie le président Hua Kuo-feng se rendent compte que l'instrument qui leur a été confié ne fait pas le poids. Il faut acheter du matériel à l'étranger. Il faut aussi profiter de la technologie des pays les plus avancés pour moderniser l'agriculture et l'industrie. Il importe donc de préserver cette place privilégiée pour les échanges qu'est Hongkong. Des conversations sont même engagées pour la construction d'une centrale nucléaire qui servirait la colonie et la région de Canton.*

Pourtant l'échéance de 1997 approche. A cette date la Grande-Bretagne devrait restituer à la Chine les nouveaux territoires — 90 % de la superficie, 25 % de la population de la colonie. En 1898, Londres obligea la Chine à lui céder cette zone pour quatre-vingt-dix-neuf ans. Logiquement, dans dix-neuf ans, Pékin devrait mettre le locataire à la porte. Mais cette logique-là n'a guère de sens pour les communistes chinois : les « traités inégaux » *sont iniques parce qu'ils ont été imposés par des impérialistes sans vergogne à un pouvoir en décomposition. Ils sont tellement iniques qu'ils n'ont aucune valeur. Donc l'échéance de 1997 est elle-même sans importance. La colonie continuera d'exister aussi longtemps qu'elle sera utile à la Chine.*

Les règles du jeu

En ce domaine au moins, le président Hua Kuo-feng s'inspire de l'exemple de Mao. Il existe non loin de Hongkong une autre colonie : Macao. Elle est portugaise. Après la « révolution des œillets » *les autorités de Lisbonne souhaitaient s'en débarrasser. Pékin a refusé le cadeau. Macao n'a pas, loin de là, l'importance de Hongkong. Sa restitution n'aurait provoqué aucune crise internationale. Pourquoi les Chinois ont-ils laissé passer l'occasion ? Parce que, dit-on dans la colonie britannique, ils ne voulaient surtout pas ébranler la confiance des capitalistes de Hongkong. Si tel était leur calcul, il s'est révélé juste. De plus, ils n'ont aucun souci à se faire au sujet de Macao puisque, si les Portugais exercent en apparence le pouvoir, les représentants officiels et les hommes d'affaires de Pékin sont les maîtres réels du territoire.*

Les Britanniques connaissent et appliquent les règles du jeu de la coexistence. Ils refoulent, sans remords humanitaires, les réfugiés « illégaux »*. Ils veillent à ce que les partisans de Taïwan ne s'expriment pas trop fort : au moment de la mort de Mao, des journaux de langue chinoise ont été suspendus pour dix jours parce qu'ils avaient célébré la disparition du* « bandit »*. Les autorités ont également le souci de ne pas laisser se développer des mouvements* « indépendantistes » *et ce n'est pas là simplement réflexe de puissance coloniale : la Chine s'accommode parfaitement d'un territoire de Hongkong placé sous l'autorité de la couronne de Sa Majesté. Elle n'accepterait sans doute pas que ce territoire accède à l'autonomie. Sa vocation finale est chinoise. Aussi longtemps qu'il n'est pas intégré à la République populaire, il n'a d'autre destin que celui d'une colonie britannique.*

BERNARD FÉRON.

Le Monde

politique

Les tensions à l'ouverture de la campagne électorale

(Suite de la première page.)

Ainsi, à moins de trois semaines du premier tour, vit-on dans l'incertitude de ce qui se passera au second et au-delà. Cela ne va pas sans créer des problèmes à la C.G.T. et à la C.F.D.T. (voir l'article de Thierry Pfister). Les dirigeants socialistes tentent de s'accommoder de ce suspense sans préjuger son dénouement, convaincus qu'ils sont que l'état-major du P.C. n'aura pas de position arrête avant le soir du 12 mars.

M. Mitterrand s'en tient à son objectif du premier tour, qui est d'obtenir sept millions de suffrages pour son parti, tandis que le P.C. poursuit sont tir de barrage contre le P.S. ». *L'Humanité* de ce lundi en témoigne et l'élection cantonale de Chennevières dans le Val-de-Marne fournit à M. Charles Fiterman l'occasion d'un éditorial vengeur. M. Fiterman reproche aux socialistes de ne pas s'être clairement désistés et de ne pas avoir suffisamment voté pour le candidat communiste qui a été battu. Selon lui, le P.S. a pris « *la très grave décision* » de « *faire élire un représentant de la droite* ». Accusations que M. Claude Estier a démenties au nom du P.S.

Il est vrai que le report des voix non communistes — le P.S. n'était pas seul — enregistre dans ce canton une nette déperdition. (Il est toutefois supérieur aux indications données par les sondages pour les législatives.) Le score du candidat communiste au second tour n'atteint pas — il s'en faut de beaucoup — le potentiel des voix de gauche du premier tour, contrairement à ce qui s'est passé dans le canton de Fontenay-Nord-Vincennes, où se déroulait une autre élection.

Outre les facteurs locaux et pour le moins confus de cette élection, le climat général au sein de la gauche ne favorise pas le réflexe d'union. Quoiqu'en dise M. Fiterman, il est difficile de faire admettre à des électeurs, dont le parti est accusé quotidiennement de trahir le programme commun et de virer à droite, que la discipline dite républicaine de désistement à gauche est une vieillerie au niveau législatif et essentielle dans un canton du Val-de-Marne. Les subtilités tactiques de la querelle intestine de la gauche finissent par avoir des conséquences qui n'ont rien de tellement surprenantes.

« Bavures »

Dans la majorité la concorde n'est pas davantage la règle comme le montrent quelques « bavures » de dernière heurt.

Par mesure de rétorsion l'Union pour la démocratie française, c'est-à-dire le parti républicain, le C.D.S. et le parti radical, a présenté des candidats — quatre à Paris, un en Charente-Maritime — contre des représentants du R.P.R. qui ne devaient pas, initialiment, être concurrencés. En retour, le R.P.R. aligne des candidats contre M. Roger Chinaud (P.R.) à Paris, MM. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme, et Fernand Icart, ministre de l'équipemint, dans les Alpes-Maritimes, M. Paul Granet, dans l'Aube et M. André Martin député sortant (M.D.S.F.) en Seine-Maritime. Le R.P.R. a menacé d'exclure dans les Hauts-de-Seine M. Gaston Roche, maire de Vanves, s'il acceptait d'être le suppléant de M. Jean-Pierre Fourcade dans la 11e circonscription (Issy-les-Moulineaux). Du coup, l'ancien ministre a renoncé à se présenter.

Ces péripéties révèlent, s'il en était besoin, que la rivalité reste entière entre les gaullistes et les autres. M. Chirac estime que la création de l'U.D.F., qu'il juge à juste titre dirigée contre le R.P.R., n'est pas conforme au pluralisme organisé décrit par le président de la République. Mais M. Jean-Jacques Servan-Schreiber assure que l'inspirateur de ce regroupement est M. Valéry Giscard d'Estaing. Dût-elle être mise provisoirement sous le boisseau cette rivalité réapparaîtra tôt ou tard.

La grande différence avec la gauche est qu'aucune des formations de la majorité ne laisse planer de doute sur ses intentions au second tour. De ce côté là, les électeurs savent où ils vont jusqu'au 19 mars au moins.

ANDRÉ LAURENS.

QUATRE CENT CINQUANTE-NEUF CANDIDATS A PARIS

Paris comptera 459 candidats pour les 31 circonscriptions, ce qui représente une moyenne d'un peu plus de 14 candidats par circonscription. Les records sont battus dans la 21e et la 26e circonscription, où il y a 19 candidats inscrits.

On compte, par rapport aux élections municipales de 1977 dans la capitale, 221 839 nouveaux électeurs, soit 18,75 % du corps électoral. Selon les calculs antérieurs de la préfecture de Paris, il y a un renouvellement de 60 % du corps électoral par rapport aux élections de 1973.

M. CHIRAC : l'U.D.F., comme un pâté réduit à la cuisson.

M. Jacques Chirac, dans une interview à l'agence France-Presse diffusée le 19 février, estime que « *la création de l'Union pour la démocratie française n'est pas conforme à la définition présidentielle du pluralisme organisé* », ajoutant : « *Quant à l'efficacité pratique de l'U.D.F., j'en doute. Un pâté réduit à la cuisson et à la sortie du four, il pèse toujours moins lourd que ce qui avait été mis dedans. J'observe d'ailleurs que, sur le terrain, les choses ne se passent pas aussi simplement que l'imaginent les états-majors parisiens. Pour la raison évidente que, d'une circonscription à l'autre, la sensibilité des différentes fractions de l'électorat varie.* »

LES PROCHAINS DÉPLACEMENTS DU PREMIER MINISTRE

Le premier ministre se rendra mercredi 22 février à La Baule (Loire-Atlantique), jeudi 23 à Châteaudun (Eure-et-Loir) et Laval (Mayenne), vendredi 24 à Beauvais (Oise). Plusieurs autres villes figurent au programme de sa tournée électorale en province : Souillac (Lot), Bordeaux, Libourne (Gironde), Montpellier (Hérault), Caen (Calvados), Cherbourg (Manche), Metz (Moselle), Mulhouse (Haut-Rhin), Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Le Puy (Haute-Loire).

M. Raymond Barre terminera sa campagne en présidant un meeting à Lyon le vendredi 10 mars.

● *L'association des secrétaires administratifs* des administrations centrales et des services extérieurs, réunie en assemblée générale le jeudi 16 février, a, dans une motion, « *condamnée à l'unanimité la politique d'indifférence suivie à leur égard au cours de l'année 1977 par M. Ligot, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique. Ils soulignent que son attitude est contraire au principe de dialogue et de concertation préconisé par le président de la République. Ils constatent que leur situation n'a cessé de se dégrader au cours de cette dernière période par rapport à celle de leurs collègues, des catégories A notamment, alors que dans le même temps leurs tâches et leurs responsabilités se sont accrues* ». Ils ont demandé une audience à M. Ligot.

Échange de mauvais procédés au sein de la majorité

Les états-majors des partis de la majorité ont finalement mis à exécution les menaces qu'ils brandissaient (le Monde daté *19-20 février) à la fin de la semaine dernière. Les non-gaullistes ont pris l'initiative d'un certain nombre de candidatures nouvelles susceptibles de mettre en difficulté des membres du R.P.R. jusque-là candidats uniques de la majorité dans leurs circonscriptions. Ces mesures de rétorsion répondent au refus des dirigeants gaullistes de reconsidérer certaines candidatures supplémentaires, décidées le 15 janvier dernier pour protester contre le projet de constitution de l'Union pour la démocratie française. De son côté, le R.P.R. a répliqué en présentant, à son tour, des candidats contre certains représentants de l'U.D.F.*

Les candidatures enregistrées dimanche au titre de l'Union pour la démocratie française sont les suivantes :

CHARENTE MARITIME, 3e circonscription : M. Roland Solo (P.R.). Le candidat du R.P.R. est M. Yvan de Limur.

PARIS, 6e circonscription (8e arrondissement) : M. Bernard Plazait (P.R.). Le candidat du R.P.R. est M. Maurice Couve de Murville, député sortant. (M. Plazait a été placé en congé de parti après l'annonce de sa candidature.)

PARIS, 8e circonscription (10e arr.) : M. Patrice Renault (P.R.). Le candidat du R.P.R. est M. Claude-Gérard Marcus, député sortant.

PARIS, 10e circonscription (11e arrond.) : M. Gérard Vée (M.D.S.F.), ancien député S.F.I.O. Le candidat du R.P.R. est M. Claude Martin. Le député sortant est M. Jacques Chambaz (P.C.F.).

PARIS, 16e circonscription (14e arr.) : M. Joël Boillot (Collège pour une société de participation).

Le candidat du R.P.R. est M. Christian de la Malène, député sortant, élu sénateur en septembre 1977.

De son côté, le R.P.R. a fait enregistrer les candidatures suivantes :

ALPES-MARITIMES, 2e circonscription : M. Jacques Schonbach (R.P.R.). Le candidat de l'U.D.F. est M. Jacques Médecin (P.R.), secrétaire d'État au tourisme, maire de Nice, élu député en 1973.

ALPES-MARITIMES, 3e circonscription : M. Pierre-Louis Criqui (R.P.R.). Le candidat de l'U.D.F. est M. Fernand Icart (P.R.), ministre de l'équipement, député sortant.

AUBE, 3e circonscription : M. Patrick de Saevsky (R.P.R.). Le candidat de la majorité présidentielle est M. Paul Granet, secrétaire général adjoint de la défense, élu de cette circonscription depuis 1967.

PARIS, 25e circonscription (18e arr.) : M. Pierre Pastaud (R.P.R.). Le candidat de l'U.D.F. est M. Roger Chinaud (P.R.), député sortant, président du groupe du P.R. de l'Assemblée nationale.

SEINE-MARITIME, 4e circonscription : Mme Marie-Michelle Bataille (R.P.R.). Le candidat de l'U.D.F. est M. André Martin (M.D.S.F.), député sortant.

M. FOURCADE RENONCE A SE PRÉSENTER DANS LA 11e CIRCONSCRIPTION DES HAUTS-DE-SEINE

M. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre, sénateur des Hauts-de-Seine, a renoncé, dimanche 19 février, à se présenter aux élections législatives dans la 11e circonscription de ce département contre M. Guy Ducoloné (P.C.F.). Vendredi 17, M. Fourcade avait annoncé qu'il serait candidat si le R.P.R. autorisait M. Roche, maire de Vanves, à être son suppléant (*le Monde* du 18 février).

Dimanche, l'ancien ministre a publié une déclaration dans laquelle il affirme : « *Malgré l'appel pressant que j'ai lancé pour mettre en place une candidature d'union, le R.P.R. a menacé d'exclusion M. Roche, qui avait accepté d'être mon suppléant. Devant cette intransigeance et cette absence d'esprit d'unité, je ne peux envisager de me présenter. Je le déplore et je regrette que tout n'ait pas été mis en œuvre pour tenter de reprendre un siège au parti communiste.* »

Dans le 16e arrondissement M. LÉPINE SOUTIENT M. GANTIER

Dans le seizième arrondissement de Paris (21e circonscription). M. Pierre Lépine, membre de l'Institut, adjoint au maire, qui avait conduit la liste du C.D.S. et des R.I. aux élections municipales, a pris la présidence du comité de soutien à M. Gilbert Gantier, député sortant, lui aussi adjoint au maire, et lancé un appel en sa faveur. Bien que M. Gantier ait été inscrit au groupe P.R. de l'Assemblée nationa..., la formation giscardienne a investi M. Griotteray, délégué national, chargé des élections au parti républicain. M. Lépine, dans une lettre ouverte à M. Gantier, observe : « *Je ne vois pas pourquoi vos électeurs changeraient un élu qui répond à leurs vœux.* »

LES PARTIS ET LES SYNDICATS

Les choix tactiques du P.C.F. pèsent sur les relations entre la C.G.T. et la C.F.D.T.

M. Georges Marchais, qui était samedi 18 février l'invité du « Journal inattendu » de R.T.L., s'est félicité de la publication par la C.F.D.T. des propositions de cette centrale syndicale en matière de nationalisations. Elles tendent, il est vrai, à doubler le chiffre des entreprises à nationaliser avancé par le P.S., et elles se rapprochent sensiblement des propositions du P.C.F. Le secrétaire général du parti communiste ne cesse d'ailleurs de témoigner de l'intérêt qu'il porte à la C.F.D.T. La presse de son parti s'abstient de relever les sévères critiques adressées par M. Edmond Maire à M. Georges Séguy, à la suite de l'appel à voter communiste lancé par le secrétaire général de la C.G.T.

De même, les communistes oublient de s'offusquer quand la C.F.D.T. demande aux partis de gauche de se prononcer dès à présent pour un désistement franc et automatique.

En outre, dans une déclaration publiée par le P.C.F. en novembre dernier et intitulée « Pour une avancée décisive de la démocratie », les communistes avaient repris à leur compte une partie des analyses et des revendications de la C.F.D.T. : l'autogestion d'une part et les conseils d'ateliers d'autre part. A de nombreuses reprises, les dirigeants du P.C.F., depuis le XXIIe congrès de leur parti, ont lancé des appels à l'adhésion en direction des membres de la C.F.D.T.

Cette attitude choisie par le P.C.F. correspond à une démarche parallèle de la C.G.T. La centrale de M. Georges Séguy cherche, elle aussi, à tout prix, un rapprochement avec la C.F.D.T., et elle multiplie les gestes de bonne volonté. Le secrétaire général de la C.G.T., affectant d'oublier les critiques portées contre lui par les amis de M. Edmond Maire, s'attache à souligner le « *rapprochement très important* » existant, selon lui, entre les prises de position des deux centrales. Des conversations se poursuivent, au niveau confédéral, entre les deux organisations, et la C.G.T. espère pouvoir élaborer un « *bilan de convergences* ».

A l'origine, c'est la C.F.D.T. qui avait souhaité une telle confrontation. Dans la perspective d'une éventuelle victoire électorale de la gauche, elle ne souhaitait pas se retrouver dans la même position que lors des négociations de Grenelle, en 1968, c'est-à-dire sans plateforme syndicale commune. Pourtant, aujourd'hui, M. Edmond Maire est fermement décidé à refuser le « bilan de convergences » que lui propose la C.G.T. Etablir cette plateforme, alors que nul ne sait ce que seront demain les relations entre le P.C.F. et le P.S., pourrait placer la C.F.D.T. dans une position délicate. Elle contribuerait, par son accord avec la C.G.T., à isoler le P.S., et les dirigeants de la C.F.D.T. soupçonnent que tel est l'objectif premier des communistes. En outre, si le P.C.F. décidait de poursuivre l'épreuve de force avec le P.S. à l'issue d'une éventuelle victoire de la gauche, toute concession de la C.F.D.T., dans le cadre de la négociation qui ne manquerait pas de s'engager avec le nouveau gouvernement, pourrait être immédiatement interprétée par la C.G.T. et les communistes comme la preuve d'un « virage à droite » des amis de M. Edmond Maire.

Or les dirigeants de la C.F.D.T. demeurent fort réservés sur la logique économique du programme commun, qu'il soit actualisé par le P.S. ou le P.C.F. Ils se montrent d'une certaine manière plus modérés dans leurs revendications salariales que les partis de gauche. M. Edmond Maire et ses amis ont notamment été déçus par la manière dont le P.S. s'est rallié au SMIC à 2 400 francs. Ils estiment que les socialistes auraient dû, parallèlement, prévoir une réduction nette de l'éventail des salaires et que, faute de l'avoir effectué, ils ont pris le risque d'un grave dérapage inflationniste. De même, la C.F.D.T. est sceptique quant aux taux de croissance prévus par les partis de gauche, et elle estime que le problème est mal posé. Selon elle, c'est à une réforme de la production qu'il faudrait donner la priorité.

Désireuse d'éviter le piège qu'elle sent tendu par les communistes, la C.F.D.T. est décidée à ne signer aucun document rassemblant les objectifs qu'elle a en commun avec la C.G.T. avant que ne soit officiellement constitué le gouvernement issu du scrutin des 12 et 19 mars. En cas de victoire de la gauche, elle veut être sûre, avant de se lier par un pacte revendicatif à la C.G.T., que le P.C.F. participera à l'équipe ministérielle. Les preuves de bonne volonté multipliées par M. Séguy et par les communistes n'ont donc, en principe, aucune chance d'aboutir au « bilan de convergences » souhaité d'ici au 19 mars.

Une colère rentrée

Les choix tactiques du P.C.F. ont toutefois pour conséquence de provoquer au sein de la C.G.T. — et notamment chez nombre de militants communistes — une colère rentrée. Les amis de M. Georges Séguy sont en effet amenés à constater leur tassement lors des élections professionnelles et à subir presque en silence la mise en cause de leur indépendance. Qui plus est, le P.C.F. défend maintenant des positions plus avancées que les leurs en matière d'autogestion. Il lui est en effet possible d'évoluer dans ce domaine plus vite que la C.G.T., qui ne peut, en principe, cheminer qu'au rythme de ses congrès.

Tous ces éléments contribuent à accumuler dans les rangs de la C.G.T. une aigreur réelle vis-à-vis de la C.F.D.T., aigreur qui ne pourra manquer de s'exprimer dès que l'occasion s'en présentera, si, par exemple, le divorce de la gauche se prolonge après le scrutin.

THIERRY PFISTER.

M. Marchais : la clé des élections n'est pas dans les mains du P.C.F.

M. Georges Marchais, qui était, samedi 18 février, le rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L., a déclaré : « *Il n'y a pas d'homme-clé. Je ne suis pas un homme-clé, et la décision finale, elle n'est pas dans mes mains ni dans celles de mon parti. La décision finale est dans les mains des Françaises et des Français. Désistement ? Pas désistement ?... Mais, messieurs, si vous ne savez pas encore ce qui se passera au deuxième tour, il faut s'en prendre au parti socialiste.* »

Evoquant le document publié par la C.F.D.T. (*le Monde* du 7 février), dans lequel la centrale syndicale se prononce sur la question des nationalisations, le secrétaire général du P.C.F. a indiqué :

« *J'estime ce document extrêmement important, et je vous ferai observer que la C.F.D.T. propose un nombre de nationalisations de filiales qui est très proche du nôtre et extrêmement loin de celui du parti socialiste. Ce document implique la nationalisation de plus de cinq cents filiales, avec la possibilité encore, dit la C.F.D.T., de discuter de certaines filiales de caractère stratégique. Or notre proposition était de sept cents, et celle du parti socialiste est de deux cents. Par conséquent, la C.F.D.T. fait des propositions de ce point de vue que, pour ma part, j'estime raisonnables.* »

Sur le chiffrage des propositions socialistes d'actualisation du programme commun, M. Marchais a ajouté :

« *Quand on examine les chiffres donnés par le parti socialiste, on s'aperçoit que nous sommes à cent coudées du programme commun de la gauche dans ses objectifs sociaux. Par conséquent, quel drame ce serait pour un pays comme le nôtre, quelles conséquences possibles après, du fait de l'espérance formidable de changement.* »

DES CRITIQUES A LA PRESSE

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — Le secrétaire général du parti communiste, qui se trouvait à Bordeaux, a profité d'un meeting pour critiquer la manière dont la presse a rendu compte de la réunion du P.C.F. à Paris jeudi. Il a déclaré :

« *Lorsque je lance au parti socialiste des appels à l'union sans chercher à cacher mon émotion, toute la presse, la radio, la télévision, se mettent à hurler comme un seul homme : « Horreur, Marchais attaque une nouvelle fois le parti socialiste ! »*

» *Voyez comme cette presse, ces grands moyens d'information dont chacun connaît la soumission aux volontés de la droite giscardienne, voyez avec quelle constance, aujourd'hui, elle s'acharne à masquer les termes du débat, à censurer ce que disent les communistes. Si je dis qu'elle favorise délibérément et en toute occasion le parti socialiste, est-ce qu'on va encore dire que c'est une attaque ? Eh ! bien, il faut que la coalition giscardienne et la grande presse à sa dévotion se fassent une raison. Ils ne parviendront pas à étouffer le débat qui a lieu aujourd'hui, ni à en rabaisser le niveau...* »

RELANCE ET IMPORTATIONS

Nous ne ferons rien qui soit incompatible avec les règles de la C.E.E.

déclare M. Mitterrand

M. François Mitterrand précise, dans une interview à *la Vie française*, comment le parti socialiste chercherait à limiter le déficit commercial qui pourrait résulter de la relance de la consommation populaire et des investissements sociaux que prévoit le programme commun. « *Il est essentiel, en un tel domaine, de distinguer l'action structurelle longue de l'action conjoncturelle immédiate. A ce titre, les socialistes veulent demander à leurs partenaires du Marché commun un respect plus strict de la réglementation douanière commune, afin d'éviter, notamment, certains détournements que l'on constate aujourd'hui. Il sera sans doute nécessaire également de ralentir celles des importations qui croissent à un rythme très supérieur à la moyenne ; mais nous ne songeons pas à aller plus loin, en ce sens, que nos partenaires européens. Et nous ne ferons rien qui soit incompatible avec les règles de la Communauté économique européenne. (...)*

» *L'action principale... doit être menée à un niveau plus structurel. En effet, si nous l'emportions, la situation dont nous hériterons ne sera équilibrée qu'en apparence : ce n'est que par la mise en hibernation de l'économie que M. Barre a réduit les importations et équilibré momentanément le commerce extérieur. En profondeur, la situation reste fragile car les exportations françaises sont, pour une trop large part, des produits agricoles non transformés, des produits intermédiaires faiblement valorisés ou des produits finis — comme l'automobile — soumis à une concurrence croissante et très sensibles à la conjoncture économique des pays importateurs.*

» *Les socialistes veulent se donner les moyens d'une politique industrielle qui mette l'économie française en position de tenir sa place dans les créneaux commerciaux d'avenir... Ils militent en faveur d'un nouvel ordre économique international qui soit celui d'un développement équilibré de toutes les nations, notamment celles du tiers-monde... Ils favoriseront toutes les initiatives venant notamment de la part des petites et moyennes entreprises, capables d'affirmer la présence des techniques françaises à l'étranger.* »

A propos du système monétaire international, M. Mitterrand estime que « *l'institution du régime des changes flottants a été une étape de la désagrégation monétaire internationale. Chacun constate aujourd'hui le rôle qu'il tient dans la propagation de l'inflation, dans les processus monétaire spéculatifs, ainsi que dans la déstabilisation des échanges commerciaux. Voilà pourquoi je plaide pour une plus grande fixité des monnaies.* »

ET LES SYNDICATS
ques du P.C.F. pèsent
itre la C.G.T. et la C.F.D

La préparation des élections législatives

Si l'opposition l'emporte

• Nous aurons l'occasion de parler avec elle
• Nous aurons de sérieuses difficultés sociales

déclare M. Ceyrac

Invité, dimanche 19 février, du « Club de la presse » d'Europe 1, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., a repris, pour l'essentiel, les arguments développés par l'organisation patronale depuis plusieurs mois. Longuement interrogé sur sa prise de position contre le programme commun, il a tenté de démontrer que le C.N.P.F. n'avait *« pas pris parti sur un problème politique »*, mais marqué sa *« conviction à propos de certaines conceptions économiques et sociales »*.

« Je ne comprendrais pas une démocratie dans laquelle nous serions muets, a expliqué M. François Ceyrac. *Je ne comprends pas qu'on mette en cause la liberté d'expression des chefs d'entreprise au nom d'une certaine vision des rapports sociaux. Nous n'attaquons personne. Nous ne nous en sommes d'ailleurs pris qu'à un programme, c'est-à-dire à des idées. Je n'ai jamais attaqué des chefs de parti en tant que tels. Nous avons le droit de parler de grandes options, de grands choix nationaux, il reviendra ensuite aux électeurs de trancher.* » Le président du C.N.P.F. ne fait « *pas de grande différence* » entre le programme socialiste proprement dit et le programme commun initial, car, *« si c'est celui du P.S. qui l'emporte, il aura à supporter des pressions redoutables »*.

Interrogé sur son attitude en cas de victoire de l'opposition, M. Ceyrac a déclaré : *« Nous aurons l'occasion de parler avec eux dans une optique évidemment différente de celle de la majorité actuelel. Cela nous est arrivé en d'autres temps. Ce qui nous fait peur, ce n'est pas le dialogue avec des gens qui ont des opinions différentes des nôtres. C'est le fait que nous ne sommes pas sûrs du tout de pouvoir empêcher un certain nombre de décisions dont nous avons la conviction qu'elles seront mauvaises pour l'économie nationale.* » En tout cas, M. Ceyrac est « convaincu » que *« si l'opposition l'emporte, compte tenu des développements politiques actuels au sein de celle-ci, nous aurons des grèves et de sérieuses difficultés sociales. Dans notre pays, chaque fois que l'opposition l'a emporté, des grèves et des mouvements sociaux ont marqué ce succès »*.

M. Ceyrac souhaite-t-il, en cas de victoire de la majorité, la reconduction de M. Barre ? *« Ce n'est pas nous qui ferons le prochain gouvernement. Le seul problème que je me pose dans cette hypothèse, c'est de savoir si le futur gouvernement aura l'autorité et le courage pour prendre un certain nombre de mesures qui permettront à l'économie française d'avoir devant elle un avenir solide. La politique de M. Barre était une politique de lutte contre l'inflation et de rétablissement des grands équilibres ; je crois qu'elle a donné des résultats appréciables. Je pense simplement qu'elle n'est pas terminée. Nous souhaitons que soit poursuivie en même temps une deuxième politique fondée sur la réanimation de nos entreprises.* »

En ce qui concerne la nationalisation des secteurs subventionnés massivement par l'Etat (sidérurgie), M. Ceyrac estime que ce dernier *« a le droit et le devoir de se préoccuper de l'avenir et de la sécurité des subventions ou des prêts qu'il a consentis. Je ne vois pas en quoi une intervention plus accrue des salariés dans la gestion changerait quoi que ce soit. Ce sont les contribuables, et non les salariés qui sont « dans le coup » (...). La meilleure politique pour l'Etat est d'obtenir, dans des conditions qu'il lui appartient de déterminer, les remboursements des sommes qu'il a avancées beaucoup plus que leur abandon sous la forme d'une nationalisation, par exemple »*.

● *M. Pierre Mauroy,* membre du secrétariat du P.S., a déclaré, samedi 18 février à Lille, à propos du chiffrage du programme commun actualisé par les socialistes : *« Comment les travailleurs ne seraient-ils pas indignés d'entendre le même jour à la télévision, dans le même journal, M. Georges Séguy et M. Jacques Chirac faire la même déclaration. Il est inadmissible que le secrétaire général d'une grande centrale ouvrière utilise les mêmes contre-vérités que M. Chirac pour combattre le parti socialiste.* »

● *Les mesures sociales du P.S. sont « inacceptables »,* écrit *M. Henri Krasucki* dans *la Vie ouvrière*, l'hebdomadaire de la C.G.T. (20 au 26 février). *« Les mesures pratiques* [du P.S.] *sont le contraire des promesses sociales annoncées. (...) En tout cas, c'est à l'opposé de ce que nous avons dit et fait ensemble. Si demain un gouvernement dit de gauche devait nous présenter cela dans une négociation, ce serait inacceptable, impossible à signer par la C.G.T.* »

D'un département à l'autre

LOZÈRE : M. Gilbert de Chambrun se présente.

M. Gilbert de Chambrun, maire de Marvejols, ancien député progressiste sous la IVe République (1945-1955), a annoncé sa candidature dans la 2e circonscription *de la Lozère, où se représente* M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat à l'agriculture. Il bénéficie du soutien du parti socialiste, qui a retiré la candidature de M. Pierre Gazo. M. Gilbert de Chambrun aura comme suppléant M. Pierre Bouscayrol (P.S.), adjoint au maire de Saint-Chély-d'Apcher.

[Né le 2 novembre 1909 à Paris, ministre plénipotentiaire, ancien directeur des conventions administratives et consulaires (1965-1974), ancien membre du Conseil mondial de la paix, M. Gilbert de Chambrun est l'oncle de M. Charles de Chambrun, qui fut député apparenté U.D.R. de la Lozère et secrétaire d'Etat de 1966 à 1967. Ses activités dans la Résistance et sa forte personnalité lui valent depuis longtemps une grande popularité dans le département. Fervent partisan de l'union de la gauche, il est surnommé « le marquis rouge » par ses adversaires.]

AIN. — M. Louis Fusari, candidat D.C., dans la 2e circonscription (Oyonnax), nous signale qu'il n'a pas été « évincé » du parti radical dont il fut l'un des dirigeants, mais qu'il a donné sa démission de ce parti le 8 novembre 1977 « *en raison,* écrit-il *de mon désaccord total avec les méthodes de J.-J. Servan-Schreiber et de sa clique* ».

CORSE. — L'U.P.C. (Unione di u populu corsu), mouvement autonomiste qui ne présente pas de candidats, appelle les électeurs de la Corse à ne pas accorder leurs suffrages à quatorze candidats, considérés soit comme des « *chefs de clan* », soit comme des « *candidats du pouvoir* ». En revanche, six candidats sont épargnés *par l'U.P.C., qui souhaite* leur succès. Il s'agit, dans la 1re circonscription de Haute-Corse, de Mme Lucie Molinelli, candidate écologiste ; dans la 2e circonscription de ce département, de M. Vincent Carlotti, candidat du P.S., conseiller général de Moïta-Verde ; dans la 2e circonscription de la Corse-du-Sud, de MM. Dominique Bucchini *(P.C.), maire de Sartène, Paul* Ettori (P.S.), Toussaint Luciani (M.R.G.), conseiller général de Petreto-Bicchisano, et Denis de Rocca-Serra (régionaliste).

LOIRE. — M. Pierre-Roger Gaussin (réf.), actuellement député de la 1re circonscription comme suppléant de M. Michel Durafour, n'est plus le suppléant *de celui-ci, qui a choisi comme* nouveau suppléant M. Jean-Pierre Viallard, trente et un ans, sans étiquette politique.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — M. Dupuy de Mery, président du comité de soutien à l'armée, est le candidat de l'Union des Français de bon sens (U.F.B.S.) dans la 1re circonscription de la *Meurthe-et-Moselle dont le* député sortant est M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical.

PARIS. — M. Abel Thomas (rad.) sera le suppléant de M. Jacques Dominati (P.R.), secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, candidat dans la 2e circonscription (IIe et IIIe arrondissements). Le R.P.R. a investi dans cette circonscription M. Guy Longeville, conseiller municipal, membre du parti radical. Le suppléan élu aux côtés de M. Dominati en 1973, Gérard Laborde, est décédé.

PARIS. — Dans la 14e circonscription (13e arrondissement), M. Jean Turco, député sortant R.P.R., ancien suppléant de *M. Hubert Germain, annonce qu'il* ne se représente pas. M. Alexandre Sanguinetti, ancien ministre, a été investi par le R.P.R. dans cette circonscription.

PARIS. — Un bus-exposition « *sur la misère du dix-huitième arrondissement* » a été inauguré, samedi 18 février, par MM. Henri Fiszbin (P.C.), député sortant, candidat dans la 28e circonscription (dix-neuvième arrondissement), et Jean Gajer, candidat communiste dans la 25e circons*cription (dix-huitième arrondissement)* contre M. Chinaud, député (P.R.) sortant. Cet ancien autobus à plate-forme, peint en bleu et rouge, circulera pendant trois semaines à travers la 25e circonscription. A chacun de ses arrêts, les passants pourront visiter l'exposition qui est présentée à l'intérieur et qui montre plusieurs lettres, pétitions, photos et autres documents concernant les expulsions, les ventes-saisies, la vie quotidienne dans les H.L.M.

BAS-RHIN. — M. Ernest Rickert, ancien député, se pré*sente comme candidat indépen*dant dans la 1re circonscription du Bas-Rhin dont le député sortant est M. René Radius (ex-R.P.R.) qui ne se représente pas. Elu en 1973 dans la 2e circonscription comme suppléant de *M. André Bord (R.P.R.), secré*taire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, M. Ernest Rickert avait quitté le R.P.R. en même temps que M. René Radius, en mars 1977, lorsque tous deux avaient été écartés de la liste présentée à *Strasbourg par le* Mouvement gaulliste et le C.D.S. aux élections municipales.

BAS-RHIN. — Des militants du CERES, regroupés dans le mouvement Initiative socialiste en Alsace, ont décidé, afin de *s'opposer à « la solution centriste de gauche »*, de soutenir dans la 2e circonscription le candidat du Front autogestionnaire, M. Claude Ratzman. Celui-ci aura pour suppléant M. Jean Jaquinod, l'un des fondateurs d'Initiative socialiste en Alsace. Le Front autogestionnaire regroupe des militants du P.S.U. et des écologistes. Le député sortant *de cette circonscription* est M. Ernest Rickert (N.I.).

HAUTS-DE-SEINE. — 4e cir*conscription (Clichy, Levallois)* : Mme Edith de Villepin, P.R., n'est pas candidate à part entière, comme nous l'avons indiqué dans *le Monde* du 16 février, mais suppléante de M. Jean-Paul Benoit (U.D.F.-radical).

RHONE. — Le R.P.R. a décidé de retirer le candidat qu'il avait investi dans la 6e circonscription (Villeurbanne). Le R.P.R. apporte son soutien au candidat du C.N.I., M. Michel Riquelmy. Cette circonscription est la seule, après ce retrait, à n'avoir ni candidat R.P.R. ni candidat communiste, le P.C. s'étant effacé devant M. Claude Bourdet.

Le Front autogestionnaire présente des candidats dans dix des treize circonscriptions de ce département, et notamment dans la 13e, où il sera représenté par M. Maurice Suchère (P.S.U.), qui dirigeait la liste Bron-Ecologie aux élections municipales.

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

Les dépenses publiques envisagées par le parti socialiste créeraient un déficit budgétaire très important

Le recours à un impôt exceptionnel sur le revenu en 1978 est envisagé pour un million de gros contribuables

L'examen des comptes économiques pour 1978 et 1979 présentés le 14 février par le parti socialiste laisse perplexe (lire « le Monde » du 15 février et l'article de Paul Fabra).

Les dépenses et les recettes *supplémentaires que le gouvernement de gauche issu des élections de mars proposerait* durant la session parlementaire de printemps sont calculées, les premières pour neuf mois d'application, voire moins, les secondes sur une année complète, ce qui empêche toute comparaison valable des uns et des autres et donc tout calcul précis du déficit budgétaire réel. En tout état de cause, celui-ci paraît devoir être plus important que ne l'a estimé le parti socialiste.

Les charges nouvelles qui seraient inscrites dans le budget de 1978 rectifié ne pèseraient sur l'Etat que pendant une partie de l'année, compte tenu des délais nécessaires pour les faire voter et les appliquer. On n'engage pas certaines dépenses en un tournemain. Ainsi, par exemple, le recrutement des deux cent mille agents pour les services publics et locaux entraîne, dans les comptes du P.S., une dépense de 3,2 milliards de francs. Or le coût moyen, pour le budget de l'Etat, de la création d'un poste dans la fonction publique, est d'environ 50 000 francs par an. C'est dire que la création de deux cent mille emplois publics coûterait à l'Etat 10,5 milliards de francs en année pleine, soit plus du triple de ce qui est inscrit (le P.S. estime ce coût à 8,8 milliards de francs sur un an). Quoi qu'il en soit, ces chiffres prouvent bien que les postes seront créés progressivement, tout au long de l'année, l'Etat ne les finançant pleinement en 1978 que pendant cinq mois en moyenne.

On pourrait multiplier les exemples. En fait, pour avoir une juste idée de l'importance des dépenses de l'Etat « engagées » par le parti socialiste, il aurait fallu que celui-ci fournisse le détail des charges entraînées pour toute *l'année 1979 par les décisions prises* au printemps 1978. Cette analyse détaillée n'est malheureusement pas donnée. Le P.S. indique tout de même un chiffre intéressant : celui des dépenses publiques de l'Etat, l'année prochaine, qui atteindraient 535 milliards de francs. Comparée au niveau des dépenses prévues dans le budget de cette année, par le gouvernement Barre (398 milliards de francs), la progression est de 34,5 %. Elle est donc considérable puisque, bon an mal an, les dépenses publiques augmentaient depuis quinze ans à un rythme annuel moyen d'environ 11 % à 13 %.

Les recettes supplémentaires de l'Etat prévues par le parti socialiste auraient dû, elles aussi, pour pouvoir être comparées aux dépenses n'être prises en compte que pour les mois restant à courir entre le moment où le Parlement aura voté les modifications de la législation fiscale et la fin de l'année 1978, ou plus précisément entre le moment où ces modifications commenceront à s'appliquer et la fin de l'année. Dans le cas d'impôts recouverts en une seule fois, comme l'impôt sur la fortune, il apparaît irréaliste d'escompter des recettes importantes en 1978. Encore certains chiffres sont-ils complètement incompréhensibles, d'autres sous-entendant des mesures sur lesquelles le P.S. demeure muet.

Les aléas des mesures fiscales

● *L'impôt sur les grandes fortunes et les plus-values rapporterait 4 milliards de francs.* — Le parti socialiste instituerait un système d'impôt sur la fortune dans lequel les contribuables déclareraient eux-mêmes leurs biens et la valeur vénale de ces biens (terres, propriétés, résidences, établissements professionnels possédés en propre, or, actions...). Ce système est très séduisant, car il évite à l'administration de lents, coûteux et finalement peu satisfaisants recensements, comme ceux qui ont été faits il y a quelques années pour les propriétés bâties. Assorti de la menace de sanctions en cas de fausse déclaration et, au contraire, de récompense en cas de comportement loyal du contribuable, ce système pourrait remplacer avantageusement les méthodes administratives actuelles. Mais un tel bouleversement des habitudes impliquerait une longue et patiente information du public, une application progressive et expérimentale. Les mécomptes occasionnés par l'application précipitée de la nouvelle taxe professionnelle ne sont pas si éloignés qu'on puisse déjà les avoir oubliés. Il faut savoir aussi que très peu de contribuables ont déclaré leur signes extérieurs de richesse pour le calcul à l'impôt exceptionnel créé par M. Barre, en 1976.

Un tel système déclaratif de la fortune possédée exigerait aussi un temps d'adaptation pour les services fiscaux. Pour toutes ces raisons, il apparaît très irréaliste de compter sur un rendement — autre que symbolique, — en 1978, d'un impôt sur la fortune qui serait voté au printemps de la même année. De plus, il faut bien voir que l'application hâtive d'un tel impôt risquerait d'aboutir à des injustices — dans la prise en compte de la matière imposable, notamment, — contredisant le souci d'équité qui, précisément, justifie cet impôt. La valeur vénale des propriétés non-bâties en particulier, très mal connue.

Quant à l'impôt sur les plus-values, les socialistes ont l'intention d'en modifier les dispositions actuelles (profondément, même, pour les plus-values mobilières), cela afin qu'une grande partie de la matière imposable n'échappe pas au fisc. On peut donc de nouveau prévoir de longs et probablement difficiles débats au Parlement, car la gauche aura le souci d'exonérer les plus-values *réalisées par les petits contribuables*. Ce qui ira à l'encontre du rendement. Entre la justice et l'efficacité, le point de partage ne sera pas facile à trouver.

La loi actuelle sur les plus-values, qui est franchement mauvaise en plusieurs de ses points importants, ne rapportera guère, en 1978 (sur les plus-values immobilières réalisées en 1977), et dans l'hypothèse où elle ne serait pas modifiée, que quelques centaines de millions de francs. C'est tout du moins la quasi-certitude des techniciens de la fiscalité au ministère de l'économie et des finances. Il nous apparaît, en tous les cas, illusoire d'espérer tirer plusieurs milliards de francs avant des années de rodage d'un tel système, même profondément rénové.

● *La lutte contre la fraude fiscale rapporterait, selon le P.S., 4 milliards de francs supplémentaires* par rapport aux efforts déjà faits par l'administration, et qui se sont, à l'évidence, beaucoup développés depuis 1969-1970. Les responsables du P.S. justifient cette somme importante par la multiplication des contrôles qu'ils comptent faire opérer et par la nationalisation totale de tout l'appareil bancaire et du crédit, qui, de la sorte, « *ne fermera plus les yeux sur certaines anomalies* ».

Les 4 milliards supplémentaires devront être dégagés en quelques mois ; il faut pourtant savoir que, depuis des années, le fisc ne parvient à récupérer qu'une partie, souvent faible, des redressements qu'il effectue : 17,4 % en 1976 pour l'impôt sur le revenu ; 23 % pour l'impôt sur les sociétés ; 36 % pour la T.V.A.

Le fisc a réclamé 9,5 milliards de francs supplémentaires aux personnes et aux sociétés en 1976 (8,9 milliards en 1975). Mais on sait par expérience qu'il n'en récupérera qu'une partie.

Jouer sur l'inflation ?

● *L'accélération de la croissance économique rapporterait à l'Etat 14 milliards de francs de recettes supplémentaires.* — Cette estimation ne peut être justifiée par aucun calcul. Les experts du parti socialiste l'admettent d'ailleurs sans difficulté, mais ajoutent qu'ils sont convaincus que les recettes de l'Etat inscrites actuellement dans le budget de 1978 sont sous-estimées.

Toujours est-il qu'une accélération de la croissance économique réelle (en volume) de 4,5 % (prévision actuelle du gouvernement) à 4,9 % (prévision faite par le P.S.) ne rapporterait guère que 600 à 700 millions de francs, au titre notamment de la T.V.A. Il est vrai que le P.S. admet un taux d'inflation supérieur à celui que s'est fixé le gouvernement Barre pour 1978. « *L'objectif est de maintenir la hausse des prix au-dessous de 10 % en 1978* », a précisé M. Boulloche le 14 février (+ 7,6 % dans le compte actuel du gouvernement). Si la hausse des prix s'accélérait avec un gouvernement de gauche et atteignait, par exemple, 9,9 %, il en résulterait un supplément de recettes de 5,4 milliards de francs. Soit, en tout, 6 milliards de francs, auxquels on peut ajouter des droits de douane supplémentaires (1 milliard, estime le P.S.) entraînés par la croissance accélérée des importations. On est loin des 14 milliards de francs annoncés. A moins que l'hypothèse « clandestine » du P.S. ne soit une inflation très forte, qui, effectivement, remplirait — pendant un temps — les caisses de l'Etat.

● *Les incitations aux économies d'énergie rapporteraient 6 milliards de francs à l'Etat.* — Le P.S. précise que ce chiffre serait le solde positif, d'une part, de dépenses consenties par l'Etat pour inciter les Français à consommer moins d'énergie et, d'autre part, de recettes prélevées par l'Etat pour freiner certaines consommations.

Les hausses de prix des produits pétroliers ne sont pas encore décidées, nous a-t-on déclaré au P.S., où l'on insiste cependant sur le fait qu'elles concerneront plus encore que l'essence les autres produits pétroliers, et qu'il n'est même pas exclu que le carburant automobile soit écarté des relèvements des tarifs. Cela d'ailleurs en relative contradiction avec les réponses faites par M. Boulloche lors de la conférence de presse du 14 février.

● *Les modulations de taux de T.V.A. constitueraient pour l'Etat une opération blanche n'entraînant ni dépenses ni recettes.* — L'objectif du P.S. est d'« *apprécier, lors de la négociation sociale qui se déroulera dès après les élections* », le nombre des produits de première nécessité qui devront être mis au taux zéro de T.V.A. En fonction du coût qui en résultera pour le budget de l'Etat, un nombre plus ou moins grand de produits dits de luxe seront soumis à un taux majoré de T.V.A. « *Soucieux de cohérence européenne* », le P.S. ne créera pas de taux majoré supérieur à l'actuel taux de 33,33 %.

Il apparaît en fait que, comme pour les économies d'énergie, le P.S. n'a pas encore arrêté sa décision en matière de T.V.A. Cette hésitation est un peu surprenante dans la mesure où depuis fort longtemps les socialistes estiment aussi urgent qu'indispensable d'amener au taux zéro des produits de première nécessité tels *que le pain, le riz, les pâtes, le* lait, le beurre, le sucre, la viande de bœuf, etc... Les calculs faits montrent qu'il en coûterait 6 milliards de francs environ à l'Etat, qu'il faudrait récupérer intégralement sur des produits de luxe, ce que beaucoup d'experts estiment problématique, une matière trop imposée ayant tendance — l'expérience le prouve — à disparaître d'une façon ou d'une autre.

Tels sont les comptes budgétaires du parti socialiste. Ne faut-il pas diminuer d'un tiers les recettes attendues d'ici à la fin de 1978 pour les comparer valablement aux dépenses prévues ? Le découvert passerait alors à quelque 44 milliards de francs en huit ou neuf mois, ce qui correspond en réalité à un déficit budgétaire très important approchant les 60 milliards de francs en année pleine (1). C'est probablement la fragilité d'un tel compte qui a incité M. Boulloche, le 14 février, à ne pas exclure un impôt additionnel exceptionnel sur le revenu qui s'appliquerait au million de contribuables ayant les plus hauts revenus (7 % des assujettis actuels à l'impôt sur le revenu) et qui pourrait rapporter quelques milliards de francs à l'Etat.

ALAIN VERNHOLES.

(1) En excluant l'impasse actuelle prévue (8,9 milliards de francs) dont le parti socialiste n'est pas responsable.

(PUBLICITÉ)


(Photo Henry Passat)

LE TRAVAIL ET LES LOISIRS DES FEMMES

Les femmes sont aussi intelligentes que les hommes : le fait qu'une jeune fille ait été reçue première à Polytechnique le prouve amplement.

Comme les hommes, il y a des femmes au gouvernement, il y en a dans la politique, il y en a dans l'administration. Il y a des femmes chefs d'entreprise, il y en a qui font fonction de directeur, d'autres sont secrétaires de direction ou sténos-dactylos.

Les femmes travaillent surtout dans la confection et dans l'électronique, car leurs doigts de fée manipulent bien mieux les minuscules composants électroniques.

Mais il n'en est pas moins vrai qu'elles sont plus fragiles. Elles ne peuvent pas exercer les travaux de force qui sont réservés aux hommes, et, comme elles sont plus nombreuses, cela explique qu'il y ait davantage de chômage chez les femmes.

Si certaines femmes veulent élever leurs enfants et assurer le bien-être de leur foyer, il n'y a pas lieu de les décourager mais, au contraire, de les encourager.

Bien entendu, la femme au foyer doit avoir la possibilité, à chaque fois que sa présence n'est pas nécessaire à la maison – notamment lorsque les enfants sont à l'école – de s'instruire et de se distraire en se rendant dans des clubs de femmes, et surtout de mamans, qui doivent être installés dans toutes les communes. Elle pourra y apprendre la littérature française, les langues étrangères, etc.

Cela constituera pour elle un bien autre épanouissement que de rester toute la journée debout devant un tour dans une usine.

Les femmes des cadres supérieurs qui ne travaillent pas s'organisent entre elles pour se distraire et s'instruire. Elles se réunissent tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre, ou visitent des musées, assistent à des conférences, etc.

C'est un sort analogue que nous voulons organiser pour les femmes de condition modeste.

Et puis, quel plaisir pour les femmes d'aller chercher paisiblement leurs enfants à l'école, de les ramener à la maison, de leur faire faire leurs devoirs, de leur apprendre leurs leçons, de les préparer pour la nuit, de mettre des fleurs sur la table afin que le mari, quand il revient de son travail, puisse trouver une atmosphère agréable.

Et quel plaisir aussi de pouvoir faire ses achats sans se presser, de pouvoir choisir, de déceler la meilleure qualité au meilleur prix, toutes choses interdites aux femmes qui travaillent.

Plutôt que de payer des indemnités de chômage, il serait souhaitable d'accorder à la femme au foyer un supplément familial égal à 60% du S.M.I.C. pendant trois ans lorsqu'elle a un enfant, pendant trois autres années si elle en a un autre, et enfin jusqu'à cinquante-cinq ans si elle a au moins trois enfants. Au-delà de cinquante-cinq ans, elle recevrait 60 % de la retraite du S.M.I.C.

Marcel Dassault.

POLITIQUE

La préparation des

EN ILE-DE-FRANCE

III. - YVELINES :

La tentation est grande de voir ce département à travers l'image de son chef-lieu, Versailles, ville conservatrice par nature, que la multiplication de résidences « de style et de standing » achève de « déprolétariser ». La majorité détient en effet sept sièges sur huit, le huitième étant par tradition un fief radical, actuellement détenu par Mme Jacqueline Thome-Patenôtre (M.R.G.).

Une telle vision paraît aujourd'hui dépassée : le département s'est, en cinq ans, profondément transformé. L'industrialisation, qui s'est poursuivie le long de la vallée de la Seine, s'est accompagnée de la diversification d'une population en constante augmentation (elle s'est accrue de 26,7 % entre 1968 et 1975). Cet afflux d'une population jeune à majorité ouvrière autour des sites industriels, composée de cadres et de techniciens moyens et supérieurs autour de Versailles et dans les villes nouvelles, a nourri la poussée de la gauche. Sensible dès l'élection présidentielle de 1974, M. Mitterrand ayant devancé M. Giscard d'Estaing dans trois circonscriptions, la troisième (Poissy), la septième (Mantes), et la huitième

Houilles, Maisons-Laffitte, Sartrouville

La première circonscription illustre parfaitement l'hétérogénéité nouvelle du département et les lignes de force de son évolution. Les zones résidentielles, autour de Maisons-Laffitte et de Mesnil-le-Roi, votent pour la majorité. Elles voisinent avec des implantations industrielles et leurs concentrations de H.L.M., à Sartrouville ou à Houilles : ces deux grandes villes ont, depuis mars 1977, des maires communistes. Aujourd'hui, la poussée de la gauche, qui profite ici au P.C., paraît devoir s'accentuer.

Le chef de file des giscardiens des Yvelines, M. Pierre Bourson, député sortant, a successivement perdu son siège au conseil général, en mars 1976, puis de maire de Carrières-sur-Seine en mars 1977. Candidat de l'U.D.F., M. Bourson a pour suppléant, comme en 1973, M. Louis Pauwels, journaliste et écrivain. Il affrontera au premier tour M. Jacques Bachelier (R.P.R.). Le gaullisme est également représenté par M. Roger Foucault, candidat de l'Union des gaullistes de progrès (dans cette circonscription, M. Gilbert Grandval avait obtenu 17,4 % des suffrages au premier tour du scrutin de 1973). Le Mouvement des démocrates présente M. Jacques Milsan, le Front national M. Christian Cozzolino.

Bien que M. Bourson soit assuré de mobiliser sans difficulté l'ensemble de l'électorat de la majorité pour le second tour, la gauche considère que l'écart de 2 800 voix (sur 48 268 suffrages exprimés) de 1973 est, d'ores et déjà, comblé. Aussi M. François Hilsum fait-il figure de favori. Membre du comité central du P.C., conseiller général de Sartrouville depuis 1973, M. Hilsum revendique, avec M. Machefer, sénateur socialiste, la paternité de l'union de la gauche dans le département. Il incarne d'ailleurs un communisme ouvert propre à rassurer un électorat socialiste en progrès constant. M. Jean-François Legars est chargé de comptabiliser cette progression. Candidat du P.S.U. en 1973, M. Legars avait obtenu 2 432 voix en 1973 avant d'adhérer au P.S. en 1974. Agé de quarante-huit ans, il dirige un collège d'enseignement public à Sartrouville.

Enfin, l'absence d'un candidat du Front autogestionnaire laisse à M. Bodu, candidat du Collectif Ecologie 78, le monopole de la représentation des écologistes.

Chatou, Saint-Germain-en-Laye

La seconde circonscription (où M. Mitterrand avait obtenu 39,6 % des suffrages), apparaît comme un îlot de conservatisme qui ne saurait échapper à la majorité.

Ancien directeur de l'information sur France-Inter, M. Péricard, conseiller général et maire de Saint-Germain-en-Laye, R.P.R., fait, à quarante-huit ans, une campagne active et unitaire. Soutenu par le P.R. et le C.D.S., la présence de Mme Jenny Consigny, que lui oppose le parti radical, ne peut le gêner qu'au premier tour.

A gauche, la question essentielle est de savoir qui de M. Pierre Soulat (P.C.) ou de M. Jean-François Lemettre (P.S.) devancera l'autre au premier tour. Le premier, âgé de quarante-deux ans, est maire d'Achères, la seule commune qui ait voté à gauche. Le second est à l'image de ces jeunes universitaires (il a trente et un ans) coulés dans le moule du nouveau P.S., qui manient avec brio les dossiers techniques au risque de faire moins bien « passer » leur « message » politique.

Les autres candidats sont voués à un rôle marginal. Ainsi en est-il des représentants de l'extrême droite, MM. Dragan Tomitch (P.F.N.) et Thierry Rogister (Front national), dont la présence ne déplaît pas à M. Péricard.

Quant au candidat du Collectif Ecologie 78, M. François Lazareff, il pourra difficilement se mettre en valeur face au créateur de l'émission télévisée « la France défigurée » qui n'hésite pas aujourd'hui à exprimer son hostilité au projet de construction d'une centrale nucléaire à Achères. Enfin, les jobertistes et l'Union des jeunes pour le progrès soutiennent M. Jean-Paul Chauvigne.

Conflans-Sainte-Honorine, Meulan, Poissy

La troisième circonscription est à la fois la plus peuplée et la plus ouvrière du département.

Encadrée par l'usine Simca-Chrysler de Poissy et par l'usine Renault de Flins, elle est aussi un terrain d'élection pour les écologistes : ils dirigent déjà la municipalité de Triel-sur-Seine, alors qu'à Poissy le candidat « vert » aux élections municipales, M. Paul-Xavier Poli, avait totalisé 17 % des suffrages.

Le député sortant est M. Gérard Godon (R.P.R.), élu en 1973 avec 51,4 % des voix. Animateur du mouvement pour un nouveau contrat social, cher à M. Edgar Faure, M. Godon, qui habite lui-même une cité H.L.M., brigue à nouveau, à quarante ans, les suffrages de ses concitoyens dans des conditions difficiles. Les trois grandes villes, Poissy, Les Mureaux et Conflans-Sainte-Honorine, sont, depuis mars 1977, dirigées par des municipalités d'union de la gauche. Déjà en mai 1974, M. Mitterrand avait distancé de près de 4 000 voix M. Giscard d'Estaing. De plus, M. Godon doit faire face, au sein de son propre mouvement, à des dissensions telles que l'ancien maire de Poissy, battu en mars 1973, M. Pierre Pinel, a rejoint l'ancien conseiller général, M. Jacques Monjaret, pour désapprouver l'investiture accordée à M. Godon.

L'U.D.F. est représentée par Mme Alix de la Bretesche, nièce du chef de l'Etat. A vingt-huit ans, secrétaire fédérale du P.R., elle caresse l'espoir de devancer le député sortant au premier tour grâce à la fraction rurale de l'électorat de la circonscription. Quant à M. André Dufrasse, membre du comité central du Front national, il livrera un duel fratricide au candidat du P.F.N. (Parti des forces nouvelles), M. Serge Rep, par ailleurs responsable du GUD à la faculté d'Assas.

Tous les candidats ont un point commun : leur souci de barrer la route au candidat du P.S., qui fait figure de favori, M. Michel Rocard. Encore faut-il que le secrétaire national du parti socialiste devance le candidat communiste, M. Jean Tricart, nouveau maire de Poissy. Ce dernier ne manque pas d'atouts : membre du comité central depuis 1956, cet ancien militant paysan de la Haute-Vienne (dont il fut le député de 1946 à 1958) a une position d'autant plus solide qu'il a pour suppléant M. Roger Le Toullec, conseiller général de Meulan, et nouveau maire des Mureaux. Si l'arithmétique électorale semble jouer en faveur du P.C., l'équation personnelle de M. Rocard peut priver les communistes d'un siège que la gauche peut retrouver, puisque M. Metayer, ancien ministre socialiste, l'a occupé en 1967-1968. Les militants communistes mènent une dure campagne contre l'ancien secrétaire national du P.S.U. et sont puissamment aidés par *l'Humanité*, qui ne manque pas de relever et de critiquer chacune des déclarations du maire de Conflans-Sainte-Honorine.

M. Michel Rocard ne s'émeut pas outre mesure de ces difficultés, même s'il décèle *« une assez vive réticence du P.C. à l'égard des candidats socialistes ayant des responsabilités nationales »*. Dans les rangs des socialistes de Poissy, une querelle a surgi concernant l'attitude à adopter à l'égard du maire M. Jean Tricard, candidat du P.C. Les dirigeants locaux du P.S. ont d'ailleurs été suspendus de leur fonction par la fédération des Yvelines.

Malgré ces difficultés, M. Rocard fonde sa confiance sur l'œuvre accomplie en un an dans la capitale de la batellerie, dont la réalité est reconnue, même si les méthodes sont encore contestées. Cette action municipale devrait en tout cas lui permettre de limiter le score des écologistes du « collectif Ecologie 78 » représenté par Mme Anna Taberkof. Enfin, le P.S.D. présente M. Guy Daudet, et l'organisation trotskiste Lutte ouvrière Mme Fabienne Lauret.

La Celle-Saint-Cloud Marly-le-Roi Saint-Nom-la-Bretèche Le Chesnay Les Clayes-sous-Bois

Dans la quatrième circonscription la présence d'un nouvel électorat (le nombre des inscrits s'est accru de 36,5 % entre 1973 et 1978) rend incertaine l'issue du scrutin. La forte proportion de cadres aisés et de membres des professions libérales n'est plus synonyme de vote favorable à la majorité. La majeure partie de cette population se trouve concentrée à l'est, autour du Chesnay et de La Celle-Saint-Cloud, les zones rurales et forestières se situant au cœur de la plaine de Versailles et à l'ouest.

Le député est, depuis 1973, M. Marc Lauriol (R.P.R.), maire de Davron. Agé de soixante et un an, il a été député d'Alger de 1958 à 1962. Il avait battu, il y a cinq ans, M. Rocard après que celui-ci eut devancé, dans une élection partielle provoquée en octobre 1969 par la démission de M. Clostermann, M. Couve de Murville. Bien implanté dans une circonscription où les rapatriés sont nombreux, M. Lauriol est resté fidèle à une conception très traditionnelle, interventionniste du rôle du député.

L'U.D.F. présente un proche collaborateur de M. Jean-Pierre Soisson, M. Jean-Louis Berthet, trente-six ans, dont le parachutage a suscité quelques remous au sein de la fédération du P.R. Chargé de mission au cabinet de M. d'Ornano, ministre de la culture, M. Berthet, qui fut l'un des principaux rédacteurs du projet républicain, mène une campagne tournée vers le dialogue, *« débarrassée des exclusives et des anathèmes »*. Il se trouve dans une situation tout à fait inconfortable, d'autant qu'il existe d'autres candidats susceptibles de le gêner, tels M. Renaud Giron, conseiller municipal du Chesnay (C.D.S.) qui maintient sa candidature malgré le désaveu de sa formation. L'extrême droite enfin est représentée par deux candidats : M. Alain Robert, membre du secrétariat national du P.F.N., et M. Godefroy Piétreschi, candidat du Front national.

A gauche, le P.S. présente M. Marc Valéry, adjoint au maire de Marly-le-Roi depuis mars 1977. Il dirige, à trente-cinq ans, un bureau d'études d'urbanisme et se déclare « le seul candidat du programme commun ».

Pour la première fois, en effet, le P.C. sera absent de la compétition. Sa candidate, Mme Janine Thomas, ancienne responsable de l'Union des jeunes filles françaises, maire de la seule commune à dominante communiste de la circonscription, les Clayes-sous-Bois, a dû se retirer au profit du candidat du Front autogestionnaire, M. Serge Depaquit, quarante-neuf ans, membre du bureau national du P.S.U. Il a pour suppléant M. Yves Corneau, membre du P.S.U., cadre commercial, quarante-cinq ans, adjoint au maire de Villepreux. Il semble que cette décision n'ait pas été bien comprise par la section locale du P.C.

MM. Depaquit et Corneau, pour leur part, font campagne sur les thèmes propres au Front autogestionnaire. Il leur sera, semble-t-il, difficile de mobiliser l'ensemble de l'électorat communiste, mais ils devraient profiter d'un fort courant écologiste. Enfin, le P.S.D. présente M. Marc Teillard.

La prépar[...]

III. - YVELINES

élections législatives

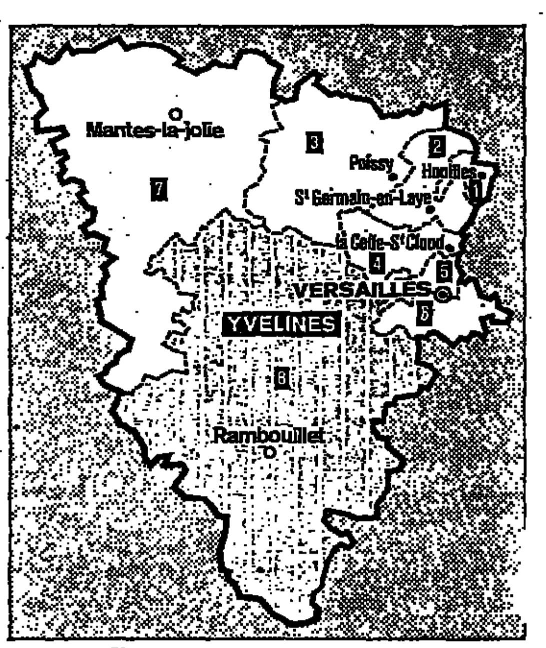
la majorité et la gauche au coude-à-coude

par JEAN-MARIE COLOMBANI

(Rambouillet), elle s'est affirmée avec netteté lors du scrutin municipal de mars 1977 : les élus de gauche contrôlent les deux tiers des villes de plus de cinq mille habitants. Cette progression, le chômage aidant, pourrait déboucher, dans des conditions normales de report des voix, sur une représentation équilibrée, quatre sièges restant à la *majorité, quatre* autres allant à l'opposition (celle-ci conservant la huitième circonscription, ce pourrait être la première, la troisième et la septième circonscription).

La qualité particulière de l'union de la gauche dans un département qui pratiquait la « discipline républicaine » dès avant la signature du programme commun donnera aux résultats du scrutin un caractère exemplaire. En effet, l'union a toujours fonctionné de façon efficace, que ce soit lors des élections cantonales, ou lors des élections municipales (il y a eu un accord global pour l'*ensemble des communes* du département), *ou plus récemment* à l'occasion des élections sénatoriales : communistes, socialistes et radicaux de gauche du département ont *été* les seuls à établir une liste commune de candidats aux élections sénatoriales.

Ce « micro-climat » très unitaire est mis aujourd'hui à l'épreuve de la querelle qui se déroule au plan national. Sur place, les signes annonciateurs d'une détérioration existent ; ainsi, dans la troisième circonscription, le P.C. s'accommode mal de la perspective d'une victoire de M. Michel Rocard (P.S.). Son désistement *en faveur du P.S.U., dans la quatrième* circonscription, paraît un bon moyen de masquer la progression socialiste.



Versailles, Saint-Cyr, Bois-d'Arcy Fontenay-le-Fleury

Dans la 5e circonscription, où l'électorat versaillais, qui est réputé conservateur, prédomine, M. Bernard Destremau devrait être assuré de conserver son siège. Pourtant, les réalités de la vie politique rendent incertain le duel qui oppose le député sortant au candidat R.P.R., M. Etienne Pinte, alors que le candidat communiste, M. Jean Cuguen, fait figure d'« outsider ».

L'une des *réalités* qui s'imposent à M. Destremau, c'est le poids d'un conservatisme solidement enraciné dans le « vieux Versailles ». *Les anciennes familles*, au catholicisme intransigeant, qui habitent notamment le quartier Saint-Louis, reprochent au président de la République la libéralisation des mœurs et surtout la loi Veil sur l'avortement. A ces données permanentes s'ajoutent les retombées d'une candidature malheureuse aux élections municipales. De son côté, M. Etienne Pinte est un bon candidat : actif, efficace, libéral, son image de « bon jeune homme sérieux » peut séduire. Mais il est peu connu, et, malgré des racines versaillaises, il fait figure de parachuté : il est, en effet, *le député sortant* de la 4e circonscription de Seine-et-Marne (il a suppléé M. Alain Peyrefitte lorsque celui-ci est entré au gouvernement en *1973*).

Les responsables giscardiens avaient songé à Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation, M. Destremau se voyant confier une ambassade. La secrétaire d'Etat à la consommation s'étant récusée, M. Louis de Guiringaud, sollicité à son tour, fit de même. Dans les deux cas, il était prévu que M. André Damien (C.D.S.), maire de Versailles, *serait suppléant. Un tel* choix eût été judicieux. Se tenant à mi-chemin du courant présidentiel et du courant gaulliste, *cet homme* affable est réputé pour son dynamisme et son efficacité à la tête de la municipalité. Nombre d'observateurs s'accordent à dire que, désigné comme candidat unique, ou candidat de l'un des deux courants, il aurait mobilisé l'ensemble de l'électorat de la majorité. C'est pourquoi le C.D.S. avait, récemment, fait une démarche auprès de M. Jacques Chirac pour obtenir le retrait de M. Pinte, au profit de M. Damien. Cette démarche n'ayant pas abouti, la candidature du maire de Versailles est devenue impossible.

Tout se passe comme si M. Damien répugnait à adopter une attitude hostile au R.P.R. en devenant le candidat de l'U.D.F. Il est donc placé dans une prudente position d'attente, pour le cas où les Français seraient appelés à élire, après mars 1978, une nouvelle Assemblée. Enfin, M. Philippe Heuzé se présente avec l'étiquette majorité présidentielle ; mais il a été exclu du R.P.R.

La gauche ne manque pas d'atouts : elle est bien implantée à la périphérie ouvrière de Versailles, où elle devance la majorité : les maires de Saint-Cyr-l'École et de Bois-d'Arcy sont communistes. L'un des leurs fait figure de chef de file de la gauche dans la circonscription *: M. Jean* Cuguen. Maire de Saint-Cyr-l'École depuis 1953, il est l'inamovible adversaire des candidats de la majorité depuis 1958, à savoir André Mignot en 1958, M. Pierre Clostermann en 1962 et M. Destremau en 1967, 1968, 1973 et à l'élection partielle de 1976, provoquée par la démission du suppléant de M. Destremau, qui voulait retrouver son siège après avoir quitté le gouvernement. M. Cuguen n'avait été devancé au second tour que de 457 voix sur 34 727 suffrages exprimés. Les circonstances *locales* de l'élection partielle de 1976 conduisent toutefois à ne retenir comme référence que la seule année 1973, où M. Cuguen avait totalisé 32,22 % des suffrages au premier tour, pour en recueillir 41,07 % au second.

Le P.S. sera représenté par Mme Questiaux, maître des requêtes au Conseil d'Etat, quarante-six ans, membre du comité directeur du P.S. : elle semble avoir manqué l'occasion de s'implanter, entre *1976 et 1977, dans une circonscription* où elle fut parachutée à l'occasion de l'élection partielle. De leur côté, les écologistes sont divisés. Le candidat indépendant des partis politiques, qui se présente sous les couleurs du Collectif Ecologie 78, M. André Hautot, devrait faire mieux que les 3,21 % des suffrages obtenus en 1976. Le représentant du Front autogestionnaire est M. Jean-Jacques Ughetto, membre du P.S.U.

Enfin, au rang des candidatures marginales figurent celles de l'extrême droite, avec MM. Jean-Marie Landras pour le Front national, et Emmanuel Renaud pour le P.F.N., et celle des gaullistes d'opposition de l'U.J.P. avec M. Jean-Michel Bigot.

Versailles-Sud, Vélizy, Viroflay

Dans la sixième circonscription, M. Robert Wagner (R.P.R.), député sortant, maire de Vélizy-Villacoublay, *peut être gêné par* la candidature d'une équipe radicale valoisienne, celle de M. Toutain, inspecteur des finances, quarante-huit ans, conseiller général de Versailles-Sud depuis 1973, maire de Jouy-en-Josas, qui se présente avec l'étiquette de l'U.D.F. La personnalité de son suppléant, M. Martin, trente-sept ans, maire de Viroflay depuis 1971, élu conseiller général en 1976, ne peut que lui être bénéfique. Ce dernier a déjà affronté M. Wagner en 1973 : candidat réformateur, il avait obtenu 20,3 % des suffrages et s'était maintenu au second tour, totalisant alors 14,1 %. Ils estiment qu' « *entre le dernier électeur socialiste et le premier électeur du R.P.R., il y a un électorat du centre et du centre gauche qui doit être mobilisé* ». Surtout, le tandem radical mise sur l'électorat écologiste. M. Toutain est d'ailleurs l'un des fondateurs de l'Association de défense des riverains de l'aérodrome de Toussus-le-Noble compris dans la circonscription et président du syndicat intercommunal de protection de la vallée de la Bièvre. M. Martin milite activement dans plusieurs associations de protection de la nature ; il a appartenu longtemps au mouvement S.O.S.-Environnement, qui lui oppose pourtant M. Alain Madrange, candidat du Collectif Ecologie 78. MM. Toutain et Martin prennent une part active à la lutte contre le projet d'autoroute A 86.

A gauche, le duel sera tout aussi vif. M. *Roland* Nadaus, trente-deux ans, enseignant, a pour mission d'accroître l'avantage du P.S. qui devançait le P.C., en *1973*, de plus d'un *millier* de voix (pour 40 113 suffrages exprimés). Mme Françoise Cettano, trente et un ans, employée et *militante syndicale appréciée et* combative, s'efforcera de combler cet écart. Les candidatures de M. Michel Lironcourt (L.O.) et *de M. Jean* Silue de Ventavon (Front national) complètent l'échiquier politique de cette circonscription.

Mantes-la-Jolie, Limay, Houdan

Le siège que M. Pierre Ribes (R.P.R.) occupe depuis 1968 est au nombre de ceux que la gauche peut emporter, si les reports de voix se font dans de bonnes conditions. La 7e circonscription est en effet la plus nouvellement industrialisée, au point que trois grandes villes se sont fondues en une même agglomération : Mantes-la-Ville, Limay et Mantes-la-Jolie. Les deux premières ont un maire communiste, la troisième un maire socialiste. Ce dernier n'est pas candidat. Le P.S. lui a préféré l'un de ses adjoints, M. Bernard Schreiner, ancien journaliste à l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*, aujourd'hui imprimeur. Il lui sera difficile de devancer le maire communiste de Limay, M. Maurice Quettier, âgé de quarante-neuf ans, a déjà représenté la circonscription de 1967 à 1968. Comme M. Cuguen à Versailles, il jouit d'une bonne cote personnelle. 628 voix seulement le séparaient de M. Ribes (sur 56 256 suffrages exprimés) au second tour du scrutin de mars 1973. Il lui sera d'autant plus facile de combler ce retard que M. Ribes doit faire face à plusieurs adversaires au sein de la majorité : MM. Georges Dubois (C.D.S.), Loïc Martin (rad.), Alain Tomback (Mouvement des démocrates).

Les écologistes ne devraient guère troubler les principaux candidats, malgré la présence de M. Marcel Authelet (Collectif Ecologie 78). Enfin, M. Jean-Claude Demathieu est *le candidat* du P.S.D.

Rambouillet, Montfort-l'Amaury, Trappes

L'issue du scrutin dans la 8e circonscription dépend en grande *partie du vote des onze* villes nouvelles, dont huit ont des municipalités de gauche, parmi lesquelles Saint-Quentin-en-Yvelines. Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, ancien ministre, maire *de* Rambouillet, *député* depuis 1967, et son suppléant, Me Jean-Denis Bredin, devraient conserver au M.R.G. ce fief radical. Le P.C. leur *oppose* pourtant une rivale d'envergure nationale, Mme Jackie Hoffmann, trente-quatre ans, ancienne ouvrière spécialisée, aujourd'hui membre du comité central. Elle a pour suppléant M. Mario Urbanet, adjoint au maire de Trappes et président du Syndicat communautaire d'aménagement de la ville nouvelle de Saint-Quentin.

La majorité entend bien profiter de ce combat féminin, mais sa division est ici un handicap. M. Jean-Pierre Gérard (R.P.R.), trente-sept ans, haut fonctionnaire, *est opposé à M. Nicolas* About (P.R.), médecin de trente ans, candidat de l'U.D.F., et à M. Olivier Miesch (Démocratie chrétienne).

M. Pierre Henry, membre du P.S.U., mesurera l'audience du Front autogestionnaire, et M. Daniel Guérin celle du P.S.D. Les extrêmes seront représentés à gauche par M. Jean-Claude Cotentin (L.O.), à droite par M. Daniel Philippot (Front national). Quant à Mme Liliane Ralle, elle porte les espoirs des écologistes du Collectif Ecologie 78.

[...]S ÉLUS DU DÉPARTEMENT DE 1958 A 1976

Dans ce tableau, les élus gaullistes avaient l'étiquette U.N.R. en 1958 et [...]2, U.D.-Ve en 1967, U.D.R. en 1968, 1969, 1973 et 1976. — Les élus modérés [...]ient indépendants en 1958 et républicains indépendants depuis 1962. Les [...]s de 1958 et de 1962 sont ceux de la Seine-et-Oise.

	58	62	67	68	69	73	76
[...]llistes	5	7	4	6	5	5	5
[...]érés	1	—	1	1	1	2	2 c
[...]icaux	2	1	1 a	1	1	1	1
[...]ialistes	—	—	1	—	—	—	—
[...]mmunistes	—	—	1	—	—	—	—
[...]U.	—	—	—	—	1 b	—	—

(a) Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, élue avec l'étiquette F.G.D.S. Elle [...]it présentée en 1973 sous l'étiquette radicale, sans autre précision : [...] avait en effet refusé de choisir le Mouvement réformateur et le M.R.G. [...] avait en effet refusé de choisir entre le Mouvement réformateur et le [...]G. Elle s'était ensuite inscrite au M.R.G.

(b) Il s'agit de M. Michel Rocard, élu dans la quatrième circonscription [...] 26 octobre 1969, au siège laissé vacant par la démission de M. Pierre [...]stermann, U.D.R.

(c) Dont M. Destremau qui, dans la cinquième circonscription, a [...]ouvé, le 21 novembre 1976, le siège qu'il occupait avant d'exercer les [...]ctions de secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

POLITIQUE

DANS LE PUY-DE-DOME

Plusieurs appelés du contingent ont fait acte de candidature

Le Front national du Puy-de-Dôme a annoncé dans un communiqué qu'il soutiendrait la candidature de deux appelés du contingent dans le « *seul département français où la justice tolère l'illégal* ».

« *Malgré les articles de loi parfaitement explicites, interdisant aux appelés de participer aux consultations populaires*, poursuit le Front national, *ces jeunes gens ne veulent pas laisser le terrain libre à l'ultra gauche. Ils veulent faire entendre la voix des appelés qui ne sont pas de la minorité trotskiste.* »

L'annonce par le Front national (extrême droite) de la candidature de deux jeunes gens, appelés du contingent (un aspirant et un homme du rang), fait suite au jugement, le jeudi 16 février, du tribunal administratif de Clermont-Ferrand, suivant lequel, un candidat aux législatives, appelé sous les drapeaux et accomplissant son service militaire, ou un candidat objecteur de conscience et accomplissant sa deuxième année de service civil, ne sont pas inéligibles (*le Monde* du 18 février).

D'autre part, le mouvement Information pour les droits du soldat (I.D.S.) a annoncé, dimanche 19 février, que les deux candidats appelés du contingent qu'il soutient, MM. Jacky Mamou et Dominique Père, se sont inscrits à Clermont-Ferrand, dans la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme. Cette circonscription a été choisie parce qu'elle semble, selon I.D.S., être acquise à la majorité, après information auprès des partis de gauche, « *de manière à ne courir aucun risque d'invalidité d'un siège de la gauche* ».

Mais, ajoute I.D.S., « *Mamou et Père mèneront campagne à Paris et à Lyon, comme il était prévu, une fois dégagés de l'obligation de réserve* » (*le Monde* daté 19 et 20 février).

Enfin, un appelé du contingent M. Philippe Marandat, candidat de « Défense de l'armée », sera présenté par le Parti des forces nouvelles-Union de la droite, dans la neuvième circonscription des Bouches-du-Rhône, pour « *relever le défi des candidats antimilitaristes, pour qui la campagne électorale est un nouveau moyen de relancer l'agitation dans les unités* ».

Le Recours demande une enquête sur les «agissements» de M. Lagaillarde

De notre envoyé spécial

Nîmes. — A l'issue de son conseil national qui a réuni, samedi 18 février, à Nîmes (Gard), une centaine de délégués départementaux, le mouvement du Recours (Rassemblement et coordination des rapatriés et spoliés d'outre-mer) a décidé d'inviter les rapatriés à se prononcer « *en fonction des hommes et non des idéologies politiques* ». Cette prise de position, sensiblement plus modérée que les déclarations récentes des responsables du mouvement ne le laissaient attendre, devrait se traduire dans les faits par un certain nombre de « représailles » visant des candidats de la majorité jugés trop tièdes à l'égard des rapatriés. En revanche, certains autres, dont la compréhension a été constante, se verront « récompenser », qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition.

Soucieux avant tout de préserver « *l'identité et l'unité des rapatriés* », les dirigeants du Recours ont voulu se situer au-dessus de la « *mêlée politicienne* » en mettant leur espoir dans l'ultime démarche effectuée par l'intermédiaire de plusieurs députés de la majorité auprès du chef de l'Etat (*le Monde* du 18 février).

Les débats ont été passionnés. Evoquant explicitement le rôle joué auprès du parti républicain par M. Pierre Lagaillarde, ancien député d'Alger, les dirigeants du Recours se sont élevés « *avec une particulière vigueur contre les pressions, les menaces et les contraintes physiques ou morales dont sont l'objet certains de leurs dirigeants nationaux ou départementaux* ». Ils ont demandé au gouvernement « *de faire sur-le-champ procéder à une enquête approfondie concernant ces agissements qui seraient couverts et financés par le ministère des rapatriés* », en précisant que, « *loin de les intimider, ces méthodes ne pourraient que les rejeter dans une opposition systématique et déterminée* ».

Le Recours fait état de menaces de mort et tentatives de corruption. — G. P.

● *Utilisation des listes d'adresses de rapatriés.* — La fédération C.F.D.T. des finances et des affaires économiques dénonce « *l'utilisation électorale du personnel de l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer* ». Selon ce syndicat, des listes d'adresses de rapatriés ont été fournies par l'Agence au ministère de l'intérieur à la demande de celui-ci.

Les élections cantonales dans le Val-de-Marne

M. Fiterman accuse le P.S. d'avoir délibérément fait battre le candidat du P.C.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du parti communiste, assure dans *l'Humanité* du 20 février que « *tout montre que le P.S. a délibérément fait battre Claude Roméo, le candidat communiste, et fait élire un représentant de la droite, le comte d'Ormesson, y compris en faisant voter pour lui* ». M. Fiterman explique que si M. Roméo n'a pas été élu, c'est, d'une part, parce qu'« *il n'a pas été possible d'obtenir un désistement clair et sans équivoque du candidat socialiste* », d'autre part parce que « *des responsables socialistes sont à l'origine d'une provocation destinée à détourner les électeurs du vote pour Claude Roméo, sous le faux prétexte de manipulations électorales* ». (*le Monde* des 14 et 16 février).

M. Fiterman ajoute que malgré les démarches auprès de la direction nationale du P.S. et de sa fédération départementale, « *il n'a pas été possible d'obtenir ni un démenti catégorique des responsables socialistes concernés ni la présence du candidat socialiste au meeting* » organisé vendredi pour M. Roméo. Il note que « *l'examen des résultats du second tour fait ressortir que c'est dans la localité dont le maire est socialiste* (Noiseau) *que le candidat de la droite progresse le plus, tandis qu'il manque au candidat communiste le plus grand nombre de voix* ».

Après avoir précisé que « *les mêmes problèmes se sont posés et les mêmes observations peuvent être faites* » dans le canton de Vincennes-Fontenay-Nord, où la candidate communiste ne l'a emporté que de 7 voix, M. Fiterman estime que c'est « *déformer la réalité et renverser les rôles* » que de lier le désistement pour une telle élection avec le désistement pour les élections législatives. Il souligne que dans « *toutes* » les élections partielles où le candidat communiste est devancé, « *il se désiste systématiquement pour battre la droite* », P.C. et P.S., « *au plan local et départemental* », s'étant mis d'accord « *sur des programmes communs de gestion au service de la population* ».

M. Fiterman conclut : « *Au moment même où le secrétaire général de notre parti renouvelle au P.S. notre appel pressant, fraternel et passionné, à l'union pour le changement, non seulement François Mitterrand persiste dans son refus de répondre positivement à cet appel, mais il fait battre les candidats communistes et élire les candidats de droite. Une telle attitude est très grave, parce qu'elle est suicidaire.* »

M. Estier dément les affirmations du P.C.

M. Claude Estier, membre du secrétariat national du P.S., a démenti, lundi matin 20 février, que son parti « *ait fait élire la droite en faisant voter contre les candidats communistes* ». Il indique que « *cette affirmation est totalement contraire à la vérité* ».

Il précise : « *Les candidats socialistes du premier tour se sont désistés officiellement dans les deux cantons dès le lundi 13 février en faveur des candidats communistes arrivés avant eux. Des déclarations publiques et des affiches ont été faites en ce sens ; des dirigeants de la Fédération socialiste du Val-de-Marne ont participé à des meetings communs en faveur des candidats communistes.* » A la demande de Charles Fiterman lui-même et pour faire pièce à une assertion mensongère du candidat de la droite, Claude Estier, au nom du secrétariat national du P.S. a transmis, jeudi 16 février dans l'après-midi, au secrétariat de la fédération communiste du Val-de-Marne le texte suivant :

« *M. Olivier d'Ormesson, candidat de la droite dans le canton de Chennevières, ayant affirmé dans sa circulaire que M. René Dessert, maire socialiste de Noiseau et candidat au premier tour, aurait porté plainte contre le candidat du P.C.F. M. Claude Romeo, le secrétaire national du P.S. dément catégoriquement cette assertion. M. René Dessert n'a déposé aucune plainte. Avec la fédération socialiste du Val-de-Marne, il appelle ses électeurs à voter dimanche pour le candidat de toute la gauche, Claude Romeo.* »

M. Estier ajoute :

« *M. Guy Poussy, secrétaire de la fédération communiste du Val-de-Marne, a aussitôt remercié M. Claude Estier de cette prise de position claire et sans ambiguïté. Le secrétariat national du P.S. constate qu'effectivement il a manqué à M. Claude Romeo quelques dizaines de voix d'électeurs ayant voté socialiste au premier tour. Il demande au parti communiste si l'affirmation répétée par lui que la discipline républicaine est une vieillerie à ranger au musée de l'histoire est bien de nature à mobiliser la totalité des électeurs de gauche sur le nom de ses candidats.* »

Canton de Vincennes-Fontenay Nord (deuxième tour)

Mme GARAND (P.C.) L'EMPORTE DE SEPT VOIX

Inscr., 15 277 ; vot., 7 388 ; suffr. expr., 7 239. Mme Nicole Garand, P.C., 3 623 voix. *Elue* ; M. Marc Favas, maj., 3 616.

[Cette élection faisait suite à l'annulation des résultats du scrutin du 14 mars 1976 à l'occasion duquel Mme Nicole Garand, P.C., avait battu le conseiller général sortant, M. Henri Bonnemain, C.N.I.P. par 5 518 voix contre 4 747. Le tribunal administratif de Paris, confirmé par le Conseil d'Etat, avait fondé sa décision sur le fait que la municipalité de Fontenay-sous-Bois, dirigée par M. Louis Bayeurte, P.C., avait adressé avant chacun des deux tours de scrutin aux électeurs de la commune des lettres portant l'en-tête et l'écusson de Fontenay, les invitant à voter pour Mme Garand et que des affiches tricolores contenant un appel de même nature avaient été apposées dans la commune, en particulier sur des panneaux réservés à l'affichage administratif.

Au premier tour de ce scrutin partiel, les résultats avaient été les suivants : inscr., 15 277 ; vot., 6 576 ; suff. expr., 6 495 ; M. Marc Favas, cons. mun. de Vincennes, Union pour la maj., 2 870 voix ; Mmes Nicole Garand, P.C., 2 536 ; Marie-Françoise Martin-Gérard, P.S., 771 ; Monique Duteil, P.S.U., 112 ; MM. Pierre Roudier, gaulliste d'opp., 109 ; Charles Knopfer, M.R.G., 94 ; Serge Caboche, sans étiq., 3.

Alors qu'au premier tour le total des voix de gauche (3 622 suffrages) représentait 55,76 % des suffrages exprimés, Mme Garand — qui ne l'emporte que de sept voix — ne recueille que 50,04 % des suffrages exprimés avec 3 623 voix, alors qu'en 1976, elle en avait recueilli 53,75 %.]

VAR : canton du Luc (1er tour).

Inscr., 6 485 ; vot., 4 635 ; suffr. expr., 4 561. MM. Edouard Bernard, M. de Vidauban, défense des int. cant., mod., 1 847 voix ; Jean-Louis Dieux, maire du Luc, P.S., 1 695 ; Marcel Migozzi, P.C., 1 019. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Pierre Gaudin, P.S., sénateur, ancien député, décédé le 2 janvier. Conseiller général depuis 1953, Pierre Gaudin avait été réélu dès le premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 1 945 voix, contre 875 à M. Migozzi, P.C., et 490 à M. Sigalou, U.D.R., sur 5 466 inscrits, 3 424 votants et 3 310 suffrages exprimés.]

Canton de Chennevières-sur-Marne (deuxième tour)

M. LEFÈVRE D'ORMESSON (C.N.I.P.) PREND LE SIÈGE AU P.C.

Inscr., 17 230 ; vot., 11 435 ; suffr. expr., 11 070. MM. Olivier Lefèvre d'Ormesson, maire d'Ormesson-sur-Marne, ancien député, C.N.I.P., 6 151 voix. *Elu* ; Claude Roméo, P.C., 4 919.

[Il s'agissait de pourvoir le siège vacant depuis l'invalidation de l'élection de M. Claude Roméo, P.C., acquise au deuxième tour des élections cantonales de mars 1976 avec 5 381 voix contre 5 378 à M. Olivier Lefèvre d'Ormesson, C.N.I.P. Le tribunal administratif, sur la requête de M. Lefèvre d'Ormesson, avait pris cette décision en raison d'une erreur administrative dans l'établissement des listes électorales par la préfecture du Val-de-Marne.

Au premier tour, dimanche 12 février, M. Lefèvre d'Ormesson était arrivé en tête avec 4 929 voix devant MM. Claude Roméo, P. C., 3 234 ; René Dessert, P. S., 1 712 ; Gérard Garel, P.S.U., 209 ; Daniel Noëlla, M. R. G., 198 ; Claude Chalaye, U. G. P., 92, et Renaud Louchard, C. D. S., 58. Il y avait 17 230 inscrits, 10 542 votants et 10 432 suffrages exprimés.

Alors qu'au premier tour le total des voix de gauche (5 445) représentait 52,19 % des suffrages exprimés, M. Roméo n'obtient que 4 919 voix, soit 44,43 % des suffrages exprimés.]

HAUTE-CORSE : canton de Niolu-Omessa (1er tour).

Inscr., 5 269 ; vot., 4 109 ; suffr. expr., 4 094. MM. Jean-Paul Luisi, m. de Corscia, M.R.G., 2 130 voix, *élu* ; Jean Lucciani, m. d'Omessa, P.R., 1 964.

[Il s'agissait de pourvoir le siège vacant depuis l'invalidation du scrutin de juillet 1976, décidée par le Conseil d'Etat. Ce dernier avait estimé que cent quatre-vingt-treize nouvelles inscriptions enregistrées sur les listes électorales entre le 1er juillet 1975 et le 28 février 1976 étaient susceptibles d'avoir porté atteinte à la sincérité du scrutin. Ce scrutin lui-même avait été provoqué par l'annulation de l'élection de septembre 1973.

M. Lucciani l'avait emporté le 16 juillet 1976 au premier tour avec 2 286 voix contre 2 123 à M. Prosper Alfonsi, M. R. G., sur 5 255 inscrits, 4 433 votants et 4 408 suffrages exprimés.]

Les relations entre de Gaulle et Pompidou selon l'ancien aide de camp du général

Ancien aide de camp du général de Gaulle, de 1966 à 1969, le colonel Jean d'Escrienne vient de publier un livre de souvenirs : *De Gaulle, de loin et de près* (chez Plon). Il évoque les relations entre l'ancien chef de l'Etat et Georges Pompidou après que celui-ci — qui n'était plus premier ministre, — eut annoncé, à Rome, le 17 janvier 1969, son intention d'être candidat, le moment venu, à la présidence de la République. Le général a alors dit à son aide de camp : « *Il connaît bien les journalistes et leurs réactions, et il est trop malin pour s'être laissé surprendre. Il savait bien ce qu'il disait et tout ce que cela allait déclencher. Il a parlé ainsi intentionnellement en parfaite connaissance de cause.* »

Après la candidature de Georges Pompidou à l'Elysée, qu'il approuvait, de Gaulle a encore indiqué : « *Il n'y avait pas le choix. Georges Pompidou était évidemment le seul candidat possible. (...) Cette candidature, même si elle était largement prévisible, il l'a fait connaître beaucoup trop tôt. Cela a fait perdre des voix au « oui » lors du référendum. Cela lui en a fait perdre à lui lors de son élection, et cela ne manquera pas de le gêner dans sa tâche de chef de l'Etat. Cette faute-là le suivra longtemps. Mais il l'a commise sciemment et en porte l'entière responsabilité.* »

De Gaulle a ajouté : « *Il est bien certain que, si je l'avais voulu, je n'aurais eu qu'un mot à dire pour que Georges Pompidou ne soit pas élu président de la République. Il va de soi que cela eût été faire la « politique du pire ». Je ne l'ai donc pas voulu.* »

Plus tard, le général de Gaulle a confié au colonel : « *Le général de Gaulle et Georges Pompidou ne se rencontreront ni à Colombey ni ailleurs. S'il me revoit un jour, ce sera sur mon lit de mort peut-être.* »

ANCIEN CHEF DE CABINET DE CLÉMENCEAU

Georges Wormser est mort

Nous apprenons le décès, survenu à Paris dans sa quatre-vingt-onzième année, de Georges Wormser, qui fut notamment, de 1917 à 1920, le chef de cabinet de Georges Clemenceau.

Peu de vies ont été aussi remplies que celle de Georges Wormser. Cet homme d'intelligence et de courage ne fut pas simplement un fidèle de Clemenceau, mais un homme d'action, à la pointe des combats les plus divers pour défendre sa conception de la France et de l'honneur.

Né à Paris le 14 janvier 1888, sorti de l'Ecole normale supérieure, agrégé de lettres, il est, en 1916, capitaine dans l'infanterie, cinq fois blessé, lorsque Paul Painlevé, ministre de la guerre, le prend à son état-major particulier. En novembre 1917, Clemenceau, président du conseil, en fait son secrétaire politique, puis, avec Georges Mandel, un des chefs adjoints de son cabinet. En 1919, pendant les négociations du traité de Versailles, il est le chef de cabinet du Tigre. L'année suivante, lorsque Clemenceau quitte la vie politique, Georges Wormser entre à la banque Lazard Frères. Il reste l'ami et le collaborateur du solitaire de Mouilleron-en-Pareds. Il publiera ses ouvrages posthumes et deviendra son exécuteur testamentaire.

En 1935, Georges Mandel fait de son ancien collègue son directeur de cabinet aux P.T.T. pour l'aider dans la sévère réforme qu'il a entreprise. Revenu ensuite à la banque, Georges Wormser fonde sa propre maison, la Banque d'escompte, destinée aux opérations de marché monétaire. Membre du consistoire israélite de Paris, il est de ceux qui dénoncent la montée du nazisme.

Après la défaite de 1940, entré dans la résistance clandestine, il s'efforce, comme vice-président du consistoire central, d'assurer la survie de la communauté israélite. Il fait, en outre, partie des Mouvements unis de résistance (MUR), et à la libération siège à leur comité directeur. Son activité politique sera brève. Il devient président du consistoire central de France et d'Algérie.

La Banque d'escompte relancée en 1945, il reprend en 1957 la banque Maurice Rueff et Cie et la transforme en banque de dépôt, Wormser Frères. En même temps, vice-président des compagnies d'assurance le Patrimoine, il est de ceux qui mettent sur pied le « Groupe Drouot ».

Il avait été en 1924 un des initiateurs de la Fondation Curie, devenue plus tard Fondation Curie-Institut du radium. Il en deviendra et en restera le vice-président.

Ses activités ne l'empêchent pas d'entreprendre, à partir de 1961, une œuvre d'historien et de mémorialiste : la République de Clemenceau *(1961)*, Français israélites *(1962)*, Gambetta dans les tempêtes *(1964)*, Georges Mandel, pour une politique *(1967)*, *et, l'an dernier,* un Septennat de Poincaré, *dernier acte de fidélité à Clemenceau.* — J. P.

ERRATUM. — Dans l'article consacré au décès de Louis Sellier (*le Monde* daté 19-20 février), le « plénum » du comité exécutif de l'Internationale communiste de février 1922 n'est pas le cinquième, comme indiqué par erreur, mais le premier plénum élargi.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

HAUTE-CORSE : *Biguglia* (1er tour).

Inscr., 1 048 ; vot., 912 ; suffr. expr., 912. Liste conduite par M. Scheit-Gandolfi (maj. prés.), maire sort., 487 voix de moyenne, 17 élus. Liste conduite par M. Joseph Ferrandi (div. g.), 422 voix de moyenne, aucun élu.

[Cette élection a été provoquée par l'annulation, par le Conseil d'Etat, du scrutin de mars 1977, dont les résultats avaient été les suivants : inscr., 1 042 ; vot., 917 ; suffr. expr., 908 ; liste de M. Scheit-Gandolfi, 474 voix, 17 élus ; liste de M. Joseph Allegrini (Un. g.), 425 voix, aucun élu.]

HAUTE-CORSE : Cagnago (1er tour).

Inscr., 389 ; vot., 359 ; suffr. expr., 358. Liste de l'union de la gauche conduite par M. Jean-Baptiste Biaggi, maire sortant, 211 voix de moyenne, 11 élus. Liste conduite par M. Francioni (mod.), 140 voix de moyenne, aucun élu.

[Cette élection a été provoquée par l'annulation, par le Conseil d'Etat, du scrutin de mars 1977, dont les résultats avaient été les suivants : inscr., 389 ; vot., 350 ; suffr. expr., 348 ; M. Biaggi, 199 voix de moyenne, 11 élus ; M. Pierre Cristofari (div. g.), 149 voix, aucun élu.]

● *A San-Gavino-di-Fiumorbo (Haute-Corse)*, à la suite de l'invalidation du scrutin de mars 1977 décidée par le Conseil d'Etat, le premier tour d'une *élection municipale partielle* a eu lieu dimanche 19 février. Sur les treize sièges à pourvoir, onze ont été enlevés par la seule liste en présence, celle du maire sortant, M. Henri Poli (M.R.G.), avec 236 voix en moyenne sur 236 exprimés, 238 votants et 414 inscrits.

● *A Morosaglia (Haute-Corse), une élection municipale partielle*, provoquée par l'annulation par le Conseil d'Etat du scrutin de mars 1977, a été perturbée par des bagarres entre les partisans des deux listes en présence, celles de MM. Pancrace Francisci (un. g.) et de Paul Ferrandi (maj. présid.), après qu'une partie des bulletins de vote eurent été déchirés dans des conditions mal déterminées. En mars dernier, la liste d'union de la gauche l'avait emporté.

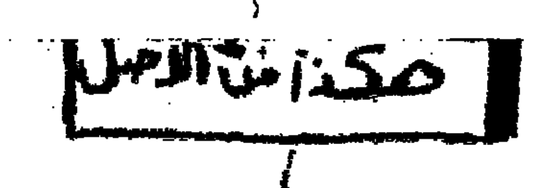
MEURTHE-ET-MOSELLE : Colombey-les-Belles (2e tour).

Inscr., 545 ; vot., 453 ; suffr. expr., 430. M. Jean Biston (P.S.), 217 voix. *Elu.* M. Claude Aubertin (P.R.), 213 voix.

Résultats du premier tour : M. Jean Biston (P.S.), 194 voix ; M. Claude Aubertin (P.R.), 186 voix ; M. Jean Hardy (ss étiq.), 61 voix.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Claire Leclerc, vice-présidente de la fédération du parti républicain, qui avait été réélue maire de la localité en mars dernier et qui a trouvé la mort dans un accident de la route le 16 janvier.]





ADMINISTRATION

Comment les politiques voient les fonctionnaires

Sous la présidence de M. Bernard Chenot, vice-président du Conseil d'Etat, l'Institut français des sciences administratives et l'université de Paris-Sud viennent d'organiser un colloque sur le thème : « L'administration vue par les politiques ». Un autre intitulé aurait été sans doute mieux adapté, tel que : « Les politiques vus par l'administration ». Ce colloque réunissait en effet presque uniquement des hauts fonctionnaires, des chercheurs et des universitaires dont quelques-uns s'exprimaient, il est vrai, au nom de partis politiques.

Les participants avaient surtout étudié les textes officiels des partis — programmes, discours publics, résolutions, propositions de loi — consacrés à l'administration. A travers les rapports, souvent très documentés, qui ont été présentés, plusieurs lignes de *force se sont* dégagées au cours de ce colloque. On constate tout d'abord que les partis politiques ne s'intéressent guère aux structures des administrations centrales alors qu'ils dénoncent *le* mal administratif et la bureaucratie. Mme Dreyfus, maître assistant à l'université de Paris I, a ainsi noté que le courant libéral illustré par les écrits de MM. Poniatowski et Malaud demande que l'Etat ne conserve que ses fonctions « régaliennes » et se décharge des autres, alors que le P.S.U. propose une autogestion des services de l'Etat. Les autres *partis proposent des aménagements* divers, mais tous critiquent le ministère des finances et veulent son démantèlement. Ainsi, comme l'a dit M. Georges Dupuy, professeur à l'université de Paris I, *« les structures gouvernementales sont abandonnées à l'irrationnel ».*

En revanche, les partis politiques s'intéressent davantage à la décentralisation et aux relations *entre l'administration et les* administrés. Les reproches adressés à l'Ecole nationale d'administration sont assez unanimes, mais il semble qu'à travers elle ce soit surtout le phénomène du pouvoir administratif qui est visé. N'en allait-il pas ainsi avant la guerre à l'égard de l'Ecole normale supérieure que, Paul Nizan qualifiait d'*« usine à élite où se forment les chiens de garde de la bourgeoisie »*, et à la fin du dix-neuvième siècle à l'égard de l'Ecole polytechnique ?

Les syndicats ont été reconnus comme les meilleurs défenseurs de l'administration et surtout des fonctionnaires, mais l'échec des commissions techniques et des commissions administratives paritaires a été dénoncé. Ces organismes, qui devaient avoir un rôle comparable à celui des comités d'entreprise dans l'industrie, ont, en effet, perdu leur efficacité dans un formalisme excessif.

M. Marceau Long, secrétaire général du gouvernement, a souligné la contradiction qui existe entre les critiques contre la complexité de l'administration et les tâches supplémentaires demandées à l'Etat. *Ainsi*, l'élaboration d'un statut des handicapés a entraîné la publication de quarante textes ; de même, la lutte contre les nuisances, la défense de l'écologie, ont provoqué une sorte de « pollution administrative » supplémentaire.

Le problème de l'alternance

M. Georges Dupuy a décrit ainsi l'attitude singulière des partis face à l'administration : du côté de la majorité, il est surprenant que des ministres dans leurs déclarations publiques s'en prennent à leurs fonctionnaires en les traitant d'*« incapables »* ; du côté de l'opposition, les états-majors s'inquiètent de savoir s'ils *disposeront d'une administration* capable et ils laissent planer une atmosphère d'« épuration ».

M. Guy Braibant, maître des requêtes au Conseil d'Etat et secrétaire général de l'Institut français des sciences administratives, a, lui aussi, ramené le débat dans l'actualité en évoquant le problème de l'alter*nance posé par les prochaines* élections. Il a rappelé que la majorité des fonctionnaires actuels n'ont jamais connu de changement de régime politique.

Après avoir repoussé les solutions à la bolchevique, à l'américaine, avec le *spoil system*, et à l'anglaise, où le changement de majorité politique n'entraîne aucune modification dans l'administration, M. Braibant s'est demandé si les fonctionnaires en place, quelle que soit leur bonne volonté, auront assez d'imagination, de ressources intellectuelles et de réflexes pour proposer et mettre en œuvre une politique entièrement nouvelle. Sans apporter une réponse précise, l'orateur a laissé entendre que l'alternance ne pourrait pas ne pas entraîner quelques modifications dans l'administration, au moins au niveau des décideurs les plus importants. Il reflétait bien là le climat qui existe en cette période pré-électorale dans la haute administration.

ANDRÉ PASSERON.

LE DIALOGUE AVEC LES USAGERS

Comment s'informer ?

Environ deux cents hauts fonctionnaires, élus locaux, représentants des différents syndicats patronaux et de salariés (sauf la C.F.D.T.) et d'associations d'usagers, ont participé, au secrétariat d'Etat aux P.T.T., à une rencontre sur l'information du citoyen organisée par la « commission de coordination de la documentation administrative » que préside M. Francis de Baecque, conseiller d'Etat.

L'administration s'efforce de sortir de son ghetto traditionnel (qui lui donne une certaine mauvaise conscience). Des centres de renseignements téléphoniques (1) ont été ouverts, des guides ont été diffusés (2), mais bien peu les connaissent. *Il semble que* les fonctionnaires eux-mêmes tâtonnent quelque peu. La documentation ne manque pas, mais elle n'est ni exploitée, ni diffusée ; il faut analyser les types d'informations et les circuits de communication pour que cette richesse soit utilisée. On est loin du projet Safari, qui consiste à mettre les Français en fiches, il s'agit ici de la démarche inverse : faire profiter le citoyen d'informations indispensables.

Une des tâches du colloque a été de recenser les événements de la vie où chacun doit être informé : au moment de la naissance et de la mort, de la mise à la retraite ou de l'entrée dans la vie active, *quand on doit se* loger, payer ses impôts, quand on est malade...

Chaque cas correspond à des types d'informations différents et des contacts avec plusieurs services de l'administration.

Les critiques n'ont pas manqué : complexité de la réglementation, rigidité des structures, vocabulaire incompréhensible pour les non-initiés, manque de normalisation et de formation des fonctionnaires au rôle d'informateur, absence de services intermédiaires pouvant orienter les demandeurs vers des centres susceptibles de les renseigner). Les abus du secret administratif (surtout dans certains domaines comme la construction) ont été dénoncés avec force.

Comment et à quel niveau doit être traitée et diffusée l'information ? *Les résultats* d'un *sondage* de l'IFOP sur l'endroit où il est le plus commode de se renseigner sont les suivants : mairies 66 %, bureaux de poste 12 % et seulement 4 % pour les préfectures, bureaux de tabac, gendarmeries et commissariats de police.

La mairie joue donc le rôle essentiel, évident pour les élus locaux malheureusement peu armés pour le remplir. La plupart, ils l'ont dit, sont surchargés de *tâches diverses* et souvent *eux-mêmes* mal informés. Il n'est d'ailleurs pas certain que la documentation doive être traitée au niveau de la mairie, qui devrait *plutôt jouer un rôle de relais*, établir le dialogue avec l'administré, analyser ses demandes et l'orienter sur le centre le plus apte à les satisfaire en se basant sur des tableaux de correspondants (3).

Des minibus

On a également envisagé l'emploi de minibus spéciaux circulant dans les marchés ou des fonctionnaires se déplaçant dans les mairies. Tout dépend du type d'information à diffuser : réglementation nationale ou information locale. Il en va de même pour les associations d'usagers et les partenaires sociaux qui sont également des relais de l'information mais ne peuvent jouer ce rôle que s'ils sont destinataires des documents (les guides par exemple) diffusés par l'administration.

Dans *tous* les cas, il est indispensable d'avoir affaire à des informateurs formés à ce rôle, à qui l'on puisse faire confiance et *qui sachent prendre* leurs responsabilités.

M. Crémieux Brilhac, directeur de la Documentation française, a conclu le colloque en proposant plusieurs mesures.

La première est de *normaliser les instruments documentaires :* concevoir un ensemble cohérent *de « Guides des droits et démarches »* dans l'esprit de ceux déjà édités par la Documentation française (4), rendre accessibles certaines circulaires interprétatives internes à l'administration, étudier la normalisation de la documentation existant dans les mairies et préfectures...

En ce qui concerne les *circuits de communication*, il a été proposé de développer ou de transformer les structures actuelles et de créer des *relais humains* aptes à informer.

Des études doivent être lancées sur le rôle que peuvent jouer les préfectures et mairies, la Mutualité agricole (dans les campagnes), les associations d'usagers et centres spécialisés (*Institut national* de la consommation, Information-Jeunesses, Centre d'information féminin...) ainsi que les médias.

Il serait possible d'envisager au niveau du département un « organisme d'information sur l'information » branchant directement le demandeur sur un répondeur qualifié.

En effet, même si la documen*tation existe, elle ne répond* pas aux besoins des usagers isolés qui ont besoin d'un interlocuteur apte à interpréter les documents pour eux. Cette nécessité d'un intermédiaire humain pose des problèmes de moyens et de décentralisation de l'information donc de la « responsabilité d'informer », ce qui implique un changement de mentalité à tous niveaux.

De plus, le dialogue devrait être à double sens : permettre de traiter les cas individuels mais également faire remonter l'information vers *les centres de décision*. L'analyse des demandes formulées pourrait améliorer les instruments conçus pour y répondre.

C'est une certaine conception de l'administration qui est remise en cause.

D. DEGEZ.

(1) Centre interministériel de renseignements administratifs (CIRA). Paris, tél. : 567-55-99 ; Lyon, tél. : 71-70-69.

(2) *Guide des centres d'information et de la documentation de l'administration française, 1978*. La Documentation française, 32 F.

(3) Dans le canton d'Allaire (Morbihan) a été conçue une petite brochure donnant les endroits où il est possible de se renseigner localement sur impôts et taxes, douanes, vignette auto, boissons, etc.

(4) *Guide pratique de vos droits et démarches, 1977*. La Documentation française, 20 F.

dans L'Express cette semaine

Que vont faire les communistes ?

Ils détiennent les clefs de la victoire

Cette semaine dans L'Express, les résultats de notre dernier sondage avant le début de la campagne électorale :

Si nous croyons aux sondages (et Raymond Aron s'*interroge sur la différence* entre sondage et prédiction) une seule question reste posée :

Les *communistes détiennent* les clefs de la victoire ou de la défaite de la gauche. Choisiront-ils la participation *difficile* à un gouvernement de gauche ou bien vont-ils se réfugier dans leur forteresse communiste ? Qui va faire ce choix ?

Olivier Todd, Robert Schneider et André Pautard ont posé la question à Paul Laurent.

Albert du Roy analyse cette situation inattendue.

Jean-François Revel s'interroge sur les rapports ambigus entre Pc et Cgt.

Mémoires d'outre Maison Blanche

Haldeman était le bras droit de Richard Nixon. Celui qui savait presque tout.

L'Express s'est assuré l'exclusivité pour la France de ce document attendu et disputé.

On y retrouvera la figure d'un homme qui, selon Haldeman, mérite la même place que Benjamin Franklin dans la galerie des grands ministres américains : Henry Kissinger.

La Défense va-t-elle manquer de bureaux ?

Les 35 000 employés de la Défense vont devoir s'habituer à vivre dans un chantier inachevé. Personne ne veut entreprendre les 8 tours qui restent à construire. Marie-Laure de Léotard a dressé la carte du prix du mètre carré de bureaux.



Paul Laurent, Secrétaire du comité central du Pc, et L'Express.



Albert du Roy, de L'Express : que fera le Parti communiste ?

société

Le Monde

LA LUTTE CONTRE LA DROGUE

De la réflexion à l'action

par
MONIQUE PELLETIER (*)

Après six mois d'enquête, le rapport de la mission d'étude sur la drogue était remis au président de la République le 19 janvier 1978 (1). Moins d'un mois plus tard, avant même sa publication dans les prochains jours par la Documentation française, le premier ministre décide la mise en application de ses principales propositions. Il est ainsi répondu à tous ceux qui *a priori* doutaient de la volonté du gouvernement de tout mettre en œuvre pour enrayer la toxicomanie.

Comme pour toute étude sur un sujet qui passionne l'opinion, les réactions premières sont toujours diverses, *parfois* contradictoires. Certains ont estimé nos propositions d'action trop modestes ; disons-le clairement : il n'existe pas de solution miracle au problème de la drogue. Les mesures proposées constituent un ensemble raisonnable et cohérent, sans doute le seul possible dans l'état actuel des connaissances.

D'autres considèrent que toute politique en ce domaine est l'amorce d'une évolution qu'ils redoutent. Cette divergence est rassurante. Notre objectif était d'abord de saisir dans son ensemble la réalité du problème tel qu'il se présente aujourd'hui. Faire mieux connaître et, par là, mieux comprendre constitue déjà un progrès, un pas vers une solution. Ce rapport n'est qu'une étape. Un nouveau bilan devra être fait au terme de l'action continue et adaptée que nous allons mener.

Ne pas punir c'est permettre

A ceux qui nous ont reproché de n'être pas allés assez loin sur la voie de la libéralisation, j'opposerai la réponse qui nous a été, hélas ! amplement fournie par les drogués eux-mêmes. Ils nous ont confirmé *le caractère illusoire de la liberté* qu'ils espéraient conquérir par la drogue. Ils ont parlé de souffrance plus que de plaisir, toujours de dépendance et jamais de liberté.

C'est-à-dire l'irréalisme de ceux qui, notamment au parti socialiste, appellent à la dépénalisation de l'usage de la drogue, au nom de la liberté de chacun de régler — ou dérégler — ses plaisirs, et de disposer de sa vie.

Une telle attitude n'est pas responsable. *Nul ne peut, aujourd'hui*, affirmer que l'usage du haschisch, considéré par certains comme une « drogue douce », est sans risque. Sait-on, notamment, que l'huile de cannabis, l'une des nombreuses variétés de haschisch, peut entraîner des accidents graves ? Une telle proposition n'est pas non plus raisonnable, car le propre de la jeunesse est de transgresser les interdits. En éloignant toujours plus la limite à franchir, on conduit nombre de jeunes à aller encore plus loin dans leur besoin de provoquer et de s'affirmer en s'opposant.

Ne pas punir, c'est permettre. L'expérience des quelques pays qui ont dépénalisé l'usage de certaines drogues montre que la consommation *de celles-ci s'est banalisée*.

Et puis, permettre l'usage, c'est, par une pente naturelle, en arriver à tolérer l'existence d'un marché quasi officiel de la drogue, donc de *son trafic*. Or, là où la répression du trafic a été menée avec succès, le nombre de toxicomanes s'est réduit de manière spectaculaire. A Marseille, par exemple, entre 1972 et 1974, il y avait en permanence à la prison des Baumettes une centaine de toxicomanes. Lorsque je r suis rendue l'été dernier, ils étaient cinq...

Certes, il faut savoir aussi que, en l'absence de drogue illicite, on peut avoir recours à d'autres expédients : médicaments, produits divers. La polytoximanie se développe ; de même, comment ne pas mentionner la recrudescence de l'alcoolisme chez les jeunes ?

Des conduites individuelles

C'est bien là le signe qu'il n'y a pas de drogue innocente. La solitude et le désarroi, la tentative d'évasion et d'oubli de la réalité, témoignent à des degrés divers de difficultés d'adaptation ou d'une perturbation plus profonde. Il est donc important de s'attacher aux comportements et à leur signification pour être en mesure, dans chaque cas, de trouver avec discernement la solution la meilleure. Il n'existe pas un problème de la toxicomanie qui serait le signe de la dépravation de la société, mais bien plutôt un ensemble de conduites *individuelles ayant chacune* sa raison d'être.

Seul un dispositif d'ensemble se *révèle* efficace : une répression sans prévention, une information sans changement de mentalités, un traitement sans accueil, resteront sans effet.

C'est le rôle du groupe de travail mis en place aujourd'hui de permettre par sa structure simple, par la coordination qu'il réalise entre les administrations, que soit développée cette action globale. Apporter aux expériences en cours un élan nouveau, en encourager d'autres sans prétendre apporter des solutions uniformes, améliorer la connaissance, assurer la véritable prévention, telles sont quelques-unes des orientations qui se traduiront, à bref délai, par des mesures concrètes.

Inquiètes, les familles confrontées à ce problème nous pressent d'agir. Les mêmes questions reviennent *sans cesse : que faire ? comment intervenir ? à qui s'adresser ?* Quelques associations répondent déjà à ce besoin d'information et de conseils ; mais elles sont peu connues et leurs moyens sont insuffisants. Il conviendra donc d'aménager des *lieux d'accueil où jeunes* et parents trouveront information et soutien.

L'affaire de tous

En même temps, il faut souhaiter que le comportement social se transforme progressivement, car la drogue ne doit pas être tenue pour un phénomène à part, ni rester l'affaire de quelques spécialistes. Elle est un problème social et l'affaire de tous. *L'action de l'Etat doit être* accompagnée par celle des citoyens.

Reflet d'un désarroi, d'une détresse affective, la toxicomanie nous invite à réfléchir. De quoi manquent-ils donc ces jeunes auxquels toutes les libertés ont été offertes d'emblée ? Les plus fragiles d'entre eux manquent de l'essentiel, c'est-à-dire de repères et de valeurs à partir desquels il est possible de « se construire » et de se garder. Ceux pour qui la drogue est un recours signifient plus ou moins clairement qu'ils cherchent à travers elle leur identité dans un monde soudain « flou », où rien n'est plus défendu mais où rien ne paraît plus assez certain pour valoir la peine d'être *défendu*. La *toxicomanie* témoigne *tout autant de la peur de l'avenir* que de l'absence d'une communication véritable.

Est-il utopique d'espérer qu'une société trop peu confiante, trop repliée sur elle-même, devienne — au terme d'un effort partagé — plus chaleureuse ? L'alternative est à notre portée. Il faut croire et dire qu'il n'existe pas de fatalité de la drogue.

(*) Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice.

(1) N.D.R.L. : *le Monde* des 20 et 21 janvier a analysé le rapport de Mme Pelletier.

SELON LA COMMISSION DE L'ONU

Le trafic de stupéfiants dans le monde a sensiblement augmenté en 1976

De notre correspondante

Genève. — La commission des stupéfiants de l'ONU, réunie en session spéciale au Palais des Nations, du 13 au 24 février, procède à des examens de rapports plus alarmants les uns que les autres. *Ainsi les experts de* l'ONU n'ont pas manqué de souligner un « *accroissement continu et rapide* » du trafic clandestin et de l'abus de l'héroïne. Les saisies de ce stupéfiant opérées dans monde en 1976 atteignent le chiffre record de 2 570 kilos, soit un volume de 50 % supérieur à celui de 1975.

Selon le délégué des Etats-Unis, M. Peter Hensenger, la police de son pays en a saisi 403 kilos. Le prix de cette drogue a augmenté de 34 % aux Etats-Unis, ce qui *n'empêche pas la toxicomanie* d'être au quatrième rang des causes de décès chez les Américains âgés de dix-huit à vingt-quatre ans. Dans les pays d'Europe occidentale, où s'installent solidement les gros trafiquants et où les petits se multiplient, l'héroïne à elle seule a tué six cents personnes en 1976.

Les marchés clandestins de nos régions sont toujours principalement alimentés par le Sud-Est asiatique. Cependant d'autres sources, l'Afghanistan, le Pakistan et, dans une certaine mesure le Liban, sont sérieusement suspectés de fournir une partie du marché. En France, sur les 103 kilos d'héroïne saisis, la majeure partie était l'héroïne « numéro trois », provenant du Sud-Est *asiatique*, et elle avait pour *principale destination en* Europe la ville d'Amsterdam.

Nouveau danger : la cocaïne

La quantité de morphine-base interceptée dans le trafic illicite est passée de 399 kilos en 1975 à 695 kilos en 1976. Pas moins de 51 tonnes d'opium, soit 20 tonnes de plus que l'année précédente, ont pu être saisies en 1976. Quant au trafic clandestin du cannabis sous toutes ses *formes*, « *il s'est maintenu à un niveau élevé* ».

La cocaïne est toujours une excellente affaire : bien que la police des Etats-Unis en ait saisi 740 kilos, cette drogue a rapporté aux trafiquants américains 1 milliard de dollars en un an. Les experts ont rappelé que même si la cocaïne n'entraîne pas de dépendance physique, elle engendre souvent une dépendance psychique grave, car elle est considérée comme l'une des drogues qui donnent « *le plus fortement envie d'en reprendre* ». Quelque 7 300 kilos en ont été saisis au cours des quatre dernières années. Cependant il continue à en circuler une quantité si grande que les experts redoutent que son prix ne baisse au point d'entraîner une croissance inquiétante de la consommation.

Les laboratoires clandestins de L.S.D. prospèrent également. A elle seule et en une seule opération, la police britannique a mis l'an passé la main sur une quantité suffisante pour dix millions de doses. La police américaine a saisi pour sa part vingt millions *de doses de stupéfiants de synthèse dont* quatre millions cent mille doses d'hallucinogènes. C'est en Europe qu'a été *opérée* la plus importante des saisies de stimulants (amphétamines en particulier), et sur le continent américain la plus importante saisie de dépresseurs (barbituriques et tranquillisants).

Les membres de la commission sont toujours préoccupés par le volume de la *production* illicite d'opium et par la facilité avec laquelle les trafiquants se procurent des opiacés. Une répression accrue et un effort international tendant à promouvoir des cultures de substitution viables — c'est-à-dire permettant aux cultivateurs de vivre — à la place de celle du pavot à opium demeurent de toute évidence les seuls moyens de lutte contre la drogue.

ISABELLE VICHNIAC.

UNE BROCHURE DE LA FEN

Une autre échelle des valeurs pour combattre la toxicomanie

D'après les chiffres du rapport de Mme Monique Pelletier, la toxicomanie toucherait près de trente mille personnes en France, des jeunes essentiellement. La Fédération de l'éducation nationale ne pouvait donc manquer de *traiter le sujet. En mai 1977 (le Monde* du 13 mai) la FEN organisait une « table ronde » sur le thème « *La drogue, un symptôme ?* » et lançait une enquête nationale auprès de ses adhérents. Un numéro d'« *Etudes et documents* » des *Cahiers* de la FEN, intitulé « *La drogue une réalité non une fatalité* » (1), vient de paraître. Il regroupe l'ensemble des réflexions et des propositions formulées au cours de l'enquête dirigée par M. Michel Roy, responsable du secteur *de la jeunesse et des sports*.

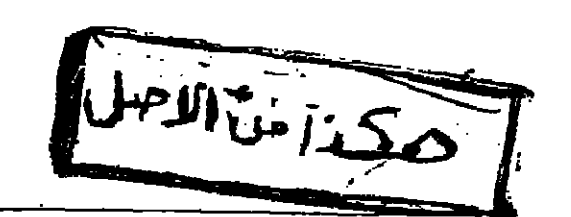
D'emblée la brochure sacrifie au « genre » : deux témoignages de toxicomanes, des photographies de jeunes recroquevillés sur fond de grand ensemble. Le premier chapitre « *Pour une première réflexion sur les causes* » tente de faire le point sur une toxicomanie qui — est-il reconnu quelques lignes plus bas — provient essentiellement d'un manque de repères et des profonds bouleversements de notre époque. « *Si on veut lutter contre la toxicomanie*, lit-on dans ce document, *on doit adopter des mesures révolutionnaires, c'est-à-dire des mesures qui changeront la nature des choses sans forcément verser dans le spectaculaire.* » Autant dire qu'il faut un autre monde. On bute ainsi contre un préalable de taille : la transformation de notre société !

Les propositions concrètes, exposées dans la seconde partie, dont l'application nécessiterait néanmoins des moyens financiers accrus et une tout autre politique de l'éducation ont plus de force de conviction. La FEN propose la création d'une véritable structure d'animation de ce milieu de vie qu'est l'école, notamment l'organisation de clubs parmi lesquels un comité d'accueil et d'information sur les problèmes de la jeunesse. Ce comité jouerait un « *rôle préventif sur les problèmes de la toxicomanie* ». La FEN souhaiterait, d'autre part, « *une meilleure formation des personnels de l'institution scolaire* » et elle insiste sur le fait que « *la toxicomanie ainsi que les différentes expressions du désarroi de la jeunesse doivent être prises en compte par chacun et ne pas faire l'affaire unique des spécialistes* ».

Enfin, les responsables de la *fédération* pensent que l'information des élèves devrait commencer dès la fin de l'enseignement élémentaire. Evidemment, pour la FEN, ces mesures ne peuvent être réellement mises en place que dans une refonte de l'éducation. « *Tant que l'échelle des valeurs reconnues restera l'argent, le profit et le pouvoir de consommer, il y a fort à parier que des jeunes se drogueront ou se suicideront* », écrit la FEN. C'est enfoncer trop le clou des lendemains qui chantent. Existe-t-il un seul paradis d'où on ne puisse trouver des raisons de s'enfuir ?

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) 10, rue de Solférino, 75007 Paris.



Après le drame de Sainghin-en-Weppes

« UN COURANT D'OPINION VEUT FAIRE CROIRE QUE LES SOUS-PROLÉTAIRES SONT DES PARENTS INDIGNES » déclare A.T.D. Quart-Monde

A propos du drame de Sainghin-en-Weppes (Nord), où trois enfants étaient menacés de mort par la misère (*le Monde* daté 5-6 février), le mouvement Aide à toute détresse-Quart-Monde rappelle dans un communiqué que *« la responsabilité en incombe au manque de logement, à l'absence d'argent, au chômage forcé de M. Planque, à l'indifférence de l'entourage. ATD-Quart-Monde refuse que soient seuls reconnus coupables de l'amputation du pied du petit Patrick (deux ans), les parents de celui-ci, alors que les collectivités locales et départementales, que la paroisse et les autres organismes d'entraide avaient été mandés depuis plusieurs mois ».*

Le mouvement met en garde les citoyens *« contre un courant d'opinion qui veut faire croire que deux millions de sous-prolétaires plongés dans l'extrême misère sont des parents cruels, indignes, et que leurs enfants placés à l'Aide sociale à l'enfance sont des enfants abandonnés par des parents coupables ».*

● *Le Mouvement Alternative non violente (MAN)* vient de faire paraître un journal mensuel, *Non-Violence politique*. La publication, tirée à trois mille exemplaires, s'adresse à *« tous ceux qui, partant d'intuitions non violentes, sont amenés à prendre des responsabilités sociales et politiques ».*

★ *Non-Violence politique*, 20, rue Dévidet, 45200 Montargis, téléphone : (38) 93-13-73. 4 F.

RELIGION

Mgr Lefebvre dénonce la « persécution » dont sont victimes les traditionalistes

Mgr Marcel Lefebvre, fondateur du séminaire traditionaliste d'Ecône, continue de visiter les « fidèles » à travers la France. Il était à Rennes (Ille-et-Vilaine), *le 18 février, pour confirmer* une cinquantaine d'enfants, à la demande de leurs parents. Le lendemain, il s'est rendu à Thouars *(Deux-Sèvres) pour bénir* la chapelle du château des ducs de La Trémoille, ouverte de nouveau au culte après vingt-cinq ans, et où sera célébrée chaque dimanche la messe selon le rite de Pie V.

Dans son homélie, prononcée devant quelques centaines de personnes, Mgr Lefebvre a dénoncé la « persécution » déclenchée contre ceux qui veulent transmettre la vraie foi à leurs enfants. *« Ils sont chassés, traités comme des ennemis de l'Eglise »*, a poursuivi le prélat intégriste. *« Cependant*, a-t-il ajouté, *des évêques ont demandé à Rome que cesse cette persécution des traditionalistes. Quant aux prêtres, ils ne sont pas faits pour faire des stages dans les transports, l'agriculture ou les officines publiques. »*

● *Le conseil national de l'Action catholique des milieux indépendants (A.C.I.)*, qui vient de se réunir à Paris avec la participation de deux cent trente personnes, a évoqué la nécessité et les difficultés du pluralisme. Consciente de vivre dans une « Eglise ouverte », l'A.C.I. cherche à dialoguer avec tous dans le respect et à *découvrir dans le progrès* technique de nouvelles dimensions.

● *Cent deux demandes d'annulation de mariage* sur 233 ont été accordées par l'église catholique en France en 1976. Dans la région parisienne, *le nombre de* ces demandes est en diminution : 21 en 1976 contre 24 en 1970 et 32 en 1964.

MÉDECINE

POUR INSTAURER LE DIALOGUE

Cinquante manifestants occupent l'hôpital de Corbeil

De notre correspondant

Corbeil. — Ils étaient environ cinquante quand ils sont entrés, le vendredi 17 janvier, dans l'hôpital de Corbeil (Essonne). L'allure décidée, mais les mains grandes ouvertes, précédés par un tract vindicatif diffusé dans la *ville, ils avaient un objectif*, terme d'une longue réflexion : dialoguer. Les membres du Collectif santé, qui étaient à l'origine de cette manifestation, avaient appelé cela « Festival santé » et prévu des débats, des projections de films, de la musique, etc. Un de leurs animateurs, le docteur Jean Carpentier, résume : *« L'idée c'est de faire entrer à l'hôpital les gens de l'extérieur autrement qu'en ambulance. D'y faire entrer les forces de vie. »*

Le premier contact avec le personnel hospitalier dans la cafeteria fut très froid, le dialogue pratiquement impossible. Il ne fut pa *fait appel à la police* : Corbeil est une ville de gauche, et à l'hôpital existe une certaine tradition syndicale. Mais, rejetés, durant leurs deux jours de présence, dans un coin du vieux bâtiment principal, les « *occupants* » *furent en fait marginalisés*. Rejet qu'illustre bien la réaction du directeur de l'hôpital, M. Bernard Campens : *« Je condamne la méthode*, dit-il. *C'est une occupation sans contact préalable et c'est inadmissib e en soi. (...) Le dialogue, oui, mais ça se prépare. Sinon on arrive à un blocage entre le personnel et ceux qui viennent discuter. »* — S. B.

ÉDUCATION

Des enseignants des écoles d'architecture s'opposent à la nouvelle réforme des études

Des enseignants d'unités pédagogiques d'architecture de Paris et de province (150 environ) viennent de se réunir à l'Ecole des beaux-arts, quai Malaquais, à Paris, pour débattre de la réforme de l'enseignement de l'architecture préparée par le ministère de la culture et de l'environnement. Au terme de cette réunion, une délégation s'est rendue chez M. Musy, responsable des enseignements artistiques, pour lui faire part des préoccupations qui se font jour dans les unités pédagogiques d'architecture. Les enseignants estiment que cette réforme *« organise la sélection »* des étudiants en fin de première année du premier cyle, par un concours dont le nombre d'admis est fixé chaque année pour chaque établissement. Elle tend à réduire le nombre des élèves architectes en instituant un *numerus clausus* et en limitant le nombre des étrangers admis à s'inscrire en première année à 10 % du nombre total des étudiants de chaque école.

Selon les enseignants, la création d'un stage professionnel dans les agences, sans garanties pédagogiques, laisse présager un retour au système d'avant 1968, et ne fait que différer la mise en place de véritables structures de recherches et de pratiques. Ils considèrent le projet de création de filières de spécialisation, sous la forme d'un quatrième cycle dans quelques unités pédagogiques, comme une menace de discrimination entre les établissements.

Un renforcement de la tutelle du ministère

Enfin, ils voient dans la transformation des unités pédagogiques d'architecture en établissements publics à caractère administratif un renforcement de la tutelle du ministère par l'extension des pouvoirs des directeurs.

Les enseignants réunis ont annoncé *« des actions d'ampleur régionale et nationale »* au sein des écoles pour empêcher la mise en place d'une réforme, *« élaborée sans consultation réelle des intéressés »*.

L'AIDE A L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

La FEN attendra le mois d'avril pour siéger de nouveau au Conseil supérieur

Les élus de la Fédération de l'éducation nationale ne siégeront pas au Conseil supérieur de l'éducation nationale avant le renouvellement, le 10 avril prochain, des membres de cet organisme — nommés ou élus pour trois ans, — dont le mandat arrive normalement à expiration à cette date. « Il n'est pas question, nous a déclaré M. André Henry, secrétaire général de la FEN, de siéger tant que le *Conseil n'aura pas été renouvelé. Nous* avons pris nos responsabilités. Si le ministre profitait de notre absence pour traiter certains problèmes, il prendrait une autre responsabilité ». *La décision* prise par ces élus, pour protester contre la hâte mise par le gouvernement à soumettre au Conseil des projets de décrets sur l'enseignement privé, ne devrait cependant guère perturber le fonctionnement de cet organisme, dont aucune réunion n'est prévue dans les prochaines semaines.

En plus de son rôle consultatif pour l'examen des *textes réglementaires* touchant à l'organisation de l'enseignement, le Conseil supérieur est la juridiction suprême en matière disciplinaire. *L'absence des élus de la FEN ne risque-t-elle* pas de porter tort aux personnels ? « Nous étions, dit M. Henry, majoritaires dans la section contentieuse et disciplinaire », ce qui signifie que, en l'absence de la FEN, le quorum ne peut pas être atteint dans cette section.

Les textes adoptés le 17 février par le Conseil supérieur ne constituaient qu'un premier ensemble de décrets d'application de la loi Guermeur sur la « liberté d'enseignement ». D'autres sont en préparation, ainsi que le ministre l'indique dans une lettre au député du Finistère.

M. Haby prépare des textes d'application de la loi Guermeur

M. Guy Guermeur, député (R.P.R.) du Finistère, président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, vient de rendre publique la lettre que lui a adressée, le 13 février, M. René Haby, ministre de l'éducation. Celui-ci précise l'état actuel de préparation de certains textes d'application de la loi du 25 novembre 1977 sur l'aide à l'enseignement privé (dite loi Guermeur) relatifs à la situation des maîtres. La *loi, rappelons-le, a prévu d'aligner*, dans un délai de cinq ans, la situation des maîtres du privé sur ceux du public.

M. Haby indique qu'un *« premier ensemble de textes »* est à l'étude et qu'il se propose *« de les soumettre dans les délais les plus brefs »* à ses *« partenaires ministériels »*. Il précise que certaines mesures, *« dont le financement est prévu au titre du budget 1978, devraient intervenir prochainement »*. Il cite :

— Un texte accordant à certains personnels rémunérés *« par référence à l'échelle de rémunération des instructeurs »* l'accès au huitième échelon. Le projet de décret va être soumis au Conseil d'Etat ;

— Un projet de texte *« ouvrant aux maîtres de l'enseignement privé — à titre exceptionnel et pour une durée de cinq ans — l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs d'enseignement général de collège »*. Cette possibilité sera soumise à des conditions analogues à celles définies en 1975 pour les maîtres du public.

— Un projet de texte prenant en compte, *« pour le reclassement des enseignants ayant réussi aux concours de recrutement de l'enseignement public, les services effectués dans l'enseignement privé »* ;

— *Un texte accordant aux maîtres* du privé qui assurent des fonctions de direction la possibilité de *« passer un contrat ou d'être agréés pour un service partiel d'enseignement »*.

Au sujet des maîtres auxiliaires du privé, le ministre de l'éducation estime que leur situation *« est, du point de vue de la garantie de l'emploi, loin d'être défavorable si on la compare à celle des maîtres auxiliaires de l'enseignement public »*, car les premiers *« bénéficient des garanties contractuelles normales »*. A propos du rattrapage du forfait d'externat (qui permet, dans une large mesure, de financer les rémunérations des *personnels non enseignants*), M. Haby rappelle les augmentations intervenues ces dernières années : *« 15,36 % au budget de 1976, 12,28 % au budget de 1977 et 13,10 % au budget de 1978. » « Dans ces conditions*, écrit M. Haby, *une nouvelle majoration (...) sera conduite progressivement et, comme le prévoit la loi, réalisée dans un délai de trois ans. »*

Le ministre de l'éducation rappelle, d'autre part, que la loi a prévu la fixation avant le 31 décembre 1978, par un décret en Conseil d'Etat, des *« conditions d'accès à la retraite des maîtres de l'enseignement privé »* pour égaliser leur situation avec celle des maîtres du public. *« Ces dispositions*, écrit M. Haby, *présentent une extrême complexité, s'agissant d'une translation du régime de droit privé et de la variété des régimes complémentaires au régime de la fonction publique ; elles comportent, en outre, de très lourdes incidences financières qui nécessiteront un échelonnement des mesures budgétaires destinées à leur couverture. »*

DEUX VITESSES

La FEN reproche à M. Haby sa hâte à faire examiner des textes sur l'enseignement privé deux mois et demi après le vote de la loi. M. André Henry estime que cette attitude contraste avec les lenteurs habituelles de la procédure quand il s'agit de textes qui concernent l'enseignement public. M. Henry nous a indiqué que celle-ci ne dure jamais moins de sept à huit mois. Selon lui, tous les textes concernant les personnels sont bloqués « sous prétexte que le gouvernement ne veut examiner aucune mesure catégorielle ponctuelle ». *Il en est ainsi, dit-il,* de textes sur « la définition du rôle des personnels de l'enfance handicapée, la formation des maîtres ou les écoles normales ».

Divergences au sein de la municipalité de Nantes

De notre correspondant

Nantes. — Une polémique vient d'éclater au sein du conseil municipal de Nantes, à propos des subventions aux écoles privées. Une déclaration faite au début du mois par M. Alain Chemard, maire (socialiste) de la ville, a provoqué une réaction de M. Busson, conseiller municipal (communiste).

La nouvelle municipalité, élue en mars 1977, avait reconduit les subventions aux écoles privées. Mais, le 2 février, M. Chemard avait déclaré : *« Avec plus de douze mille élèves dans le privé, c'est notre ville qui a le plus fort pourcentage d'enfants scolarisés dans l'enseignement privé. Nous étions conscients de cette réalité lors de notre arrivée à la tête de la municipalité. Toutefois, nous ne pouvions mettre immédiatement en application les principes qui sont les nôtres sans perturber considérablement la vie scolaire d'un nombre important d'enfants. L'une des raisons qui plaidait en faveur du maintien du statu quo, c'est que notre espoir était grand de voir, en mars 1978, avec la victoire de l'union de la gauche, de grands changements se produire, et, particulièrement dans le domaine de l'enseignement, de voir, par des dispositions législatives, mettre fin à cette division en deux du monde des enfants.*

» Si cet espoir était déçu, ce que nous ne croyons pas, si nous n'avons pas des dispositions législatives réglant une fois pour toutes ce problème de l'enseignement, je dois dire que la ville de Nantes, qui, comme toutes les collectivités locales, supporte des charges qui ne sont pas de son ressort et qui, en fonction de cela, voit ses impôts locaux augmenter démesurément, la ville de Nantes ne pourrait plus supporter cette aide à l'enseignement privé »

M. Busson, conseiller municipal communiste, vient de répondre au maire : *« Cette prise de position n'engage que le maire et les élus socialistes. Nous regrettons de n'avoir été ni consultés ni informés. Nous respections pour notre part le programme commun, qui indique que les établissements privés — qu'ils soient patronaux, à but lucratif ou confessionnel — percevant des fonds publics seront, en règle générale, nationalisés (...). Avec les subventions pour les enfants à l'école confessionnelle, nous sommes en présence d'une situation héritée de l'histoire. Nous rejetons toute mesure de caractère autoritaire ou coercitif, toute décision unilatérale. »*

(Intérim.)

● *Le Syndicat national des enseignements de second degré* (SNES) vient d'adresser deux lettres au ministre de l'éducation, d'une part, pour protester contre la réduction des crédits attribués aux IREM (Instituts de recherche pour l'enseignement des mathématiques) et, d'autre part, pour dénoncer les retards enregistrés dans le paiement des enseignants.

● *L'enseignement de la langue d'oc à Paris.* — Dans la liste des établissements assurant un enseignement de langue d'oc (*le Monde* du 18 janvier) nous avions omis de signaler qu'il existe, depuis la dernière rentrée, une préparation à l'épreuve de langue d'oc du baccalauréat au lycée Paul-Bert.

★ *Renseignements au lycée Paul-Bert*, 7, rue Huyghens, 75014 Paris.

● *Le centre de formation continue de l'institut universitaire de technologie de Saint-Denis* organise un stage préparant au diplôme universitaire de technologie (DUT) de techniques de commercialisation. Ce stage, d'un an à temps plein, à partir du 20 mars, est destiné à des personnes licenciées pour raison économique ou bénéficiant d'un congé de formation dans leur entreprise.

★ Inscriptions : I.U.T. de Saint-Denis, 2, r. de la Liberté, 93200 Saint-Denis, tél. 821-63-50, poste 32.

Pour la rentrée de 1978

LE P.S. PROPOSE LA CRÉATION DE QUARANTE MILLE EMPLOIS DANS L'ENSEIGNEMENT

M. Louis Mexandeau, délégué à l'éducation nationale du P.S., député du Calvados, a exposé le 17 février à Epinay-sur-Orge (Essonne) les mesures prioritaires que prendrait son parti au pouvoir dans le domaine de l'éducation.

Pour assurer *« une meilleure rentrée scolaire en 1978 »*, le P.S. déciderait la création de quarante mille emplois nouveaux qui *« permettront*, selon M. Mexandeau, *d'abaisser les effectifs des classes, d'ouvrir de nouvelles classes, notamment en maternelle, de mettre en place dès juin 1978 de nouveaux postes au CAPES et à l'agrégation »*.

Le P.S. prévoit en outre de débloquer 1 milliard de crédits de fonctionnement et d'équipement *« pour améliorer la situation et la sécurité des établissements »*, une *« revalorisation substantielle des bourses »*, ainsi qu'un *« plan de sauvetage financier des universités »*.

Pour les maîtres auxiliaires, le P.S. propose leur intégration sur postes budgétaires et leur titularisation à la rentrée de 1978.

Parlant du dossier scolaire, le député du Calvados a déclaré : *« Ceux qui nous accusent de vouloir encadrer l'enfant feraient bien d'abandonner une politique qui ne permet pas de l'élever dans la responsabilité et la liberté. »* Il a indiqué que le P.S. approuvait *« les consignes des organisations syndicales et associations de parents d'élèves qui ont demandé de ne pas remplir les questions douteuses du dossier scolaire »*.

AU TERME DE DIX ANNÉES D'ATTENTE

Le tribunal de Créteil va disposer d'une pleine compétence

Le tribunal de grande instance de Créteil (Val-de-Marne) aura attendu dix ans avant d'« être lui-même ». Né — comme ceux de Bobigny ou de Nanterre — de la réorganisation de la région parisienne consécutive à la loi du 12 juillet 1967, ce tribunal est devenu une réalité seulement depuis la semaine dernière avec l'inauguration du palais de justice de la ville, le 14 février, par M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux (« le Monde » daté 16 février). Probablement sans équivalent en Europe, selon le ministre de la justice, le nouvel édifice, qui a coûté 80 millions de francs, concrétise dans l'esprit de ses promoteurs le désir d'ouverture de la justice française.

La palais a été conçu en deux bâtiments d'une surface totale de 28 000 mètres carrés : un édifice de dix-neuf niveaux où sont installés les chambres civiles, les services du parquet, les bureaux des magistrats du siège, le greffe et les juges d'instruction ; et un immeuble de quatre niveaux qui reçoit, autour d'un vaste hall, la salle des assises, les six salles d'audiensces pénales, le tribunal pour enfants, les services de l'application des peines.

Pour faciliter l'accès à la justice, un certain nombre de services sont mis à la disposition du public : service d'accueil avec hôtesses ; bureau d'informations judiciaires à la disposition du public, chaque jour de 8 h. 30 à 19 heures ; service de consultations gratuites organisé par le conseil de l'ordre des avocats, qui fonctionnera à partir du 8 mars chaque mercredi ; halte-garderie pour les enfants des justiciables ; cafétéria ; par auto de deux cent cinquante places accessibles à tous.

En dehors de l'accueil, l'accent a été placé sur la rapidité du travail grâce à l'application des techniques nouvelles : transport mécanique du courrier interne par conteneurs, atelier central de reprographie, procédé de conservation des pièces à conviction, utilisation des moyens vidéo pour l'information pénale et, comme dans les tribunaux de la région parisienne, utilisation de l'informatique de gestion.

Vingt mille affaires par an

Jusqu'au début de l'année 1978, le tribunal de grande instance de Créteil, installé dans les locaux provisoires de la cité administrative, n'avait qu'une compétence limitée · chambre de la famille, expropriations, commission de première instance de la sécurité sociale, tribunal pour enfants et application des peines.

L'exercice de la pleine compétence, à partir du 27 février prochain, va accroître considérablement le rôle de la juridiction. Plus de cent cinquante mille procès-verbaux concernant des crimes ou des délits seront soumis annuellement au parquet, les juges d'instruction seront saisis de près de deux mille informations, les chambres pénales jugeront vingt mille affaires et les chambres civiles seront saisies de près de six mille procédures. Une centaine de magistrats et plus de trois mille fonctionnaires se partageront la tâche.

FRANCIS GOUGE.

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le congrès des juristes démocrates dénonce le « grignotage des libertés »

L'Association française des juristes démocrates, réunie en congrès les 18 et 19 février, à Paris, a entendu un rapport de Mᵉ Philippe Waquet, avocat à la Cour de cassation et au Conseil d'Etat, sur le thème : « Terrorisme, justice et libertés ». Après avoir noté que l'opinion, ignorante du fonctionnement de l'appareil judiciaire, est insensibilisée par le *« grignotage des libertés »* quand elle est, au contraire, massivement sensibilisée à *« certaines formes de eviolence qualifiées de terrorisme »*, Mᵉ Waquet s'est volontairement abstenu de donner une définition du terrorisme, affirmant seulement qu'il *« contient en lui-même une interrogation à la société »*.

Le rapporteur a estimé que l'on *« trompait les citoyens en prétendant que les moyens légaux de répression étaient insuffisants, (...) ce qui revient*, a-t-il ajouté *à encourager dans l'opinion les réactions les plus primaires et à permettre la remise en cause du droit d'asile et des droits de la défense »*. Mᵉ Waquet a ensuite évoqué les pressions *que* le pouvoir, à l'occasion d'affaires de terrorisme, exercerait sur les magistrats. *« Quand les magistrats résistent à ces pressions, la tentation du pouvoir est de se passer de la justice »*, a déclaré le rapporteur, évoquant, à l'appui de sa thèse, le projet d'extradition automatique, la circulaire sur l'emprisonnement des étrangers, l'appel à la délation et le développement du fichage automatique.

Au cours du débat, un magistrat du parquet, M. Jean-Claude Fouque, susbtitut à Nanterre, a estimé que *« l'arsenal législatif actuel était largement suffisant pour faire face aux nécessités de la répression »*. Concluant la discussion, Mᵉ Waquet a invité les juristes démocrates à intensifier la lutte pour les libertés et pour la défense des droits de la défense. Dimanche, l'association a élu ses organes dirigeants : M. Pierre Lavigne, professeur de droit public à l'université Paris-I, et Mᵉ Nicole Dreyfus, du bareau de Paris, ont été renouvelés dans leurs mandats respectifs de président et secrétaire général.

Après les sanctions décidées par le garde des sceaux

Mlle Guemann est mutée d'office au tribunal de Nanterre

De notre correspondant

Draguignan. — C'est par une dépêche de l'agence France-Presse, dimanche 19 février, à Draguignan, que Mlle Monique Guémann, premier substitut du procureur de la République de cette ville, a appris sa mutation d'office avec abaissement d'échelon, à Nanterre (Hauts-de-Seine), comme substitut du procureur de la République (1). Mlle Guémann s'est déclarée *« surprise par les pratiques curieuses du ministère de la justice, lequel préfère rendre publiques à la presse ses décisions au lieu de les lui notifier »*.

« J'exécuterai cette décision, car je suis une fonctionnaire disciplinée, mais cela ne m'empêchera pas de continuer à me défendre avec acharnement », a ajouté le magistrat, qui a précisé *« son intention de déposer devant le Conseil d'Etat un recours contre la décision de la commission de discipline du ministère de la justice »* relative à sa suspension provisoire en date du 28 novembre 1977 (*le Monde* du 29 novembre). Mlle Guémann a été d'autre part rétrogradée de l'échelon 760 à l'échelon 711, soit une perte mensuelle de 470 F.

Le syndicat de la magistrature — dont Mlle Guémann est vice-président — a déposé un recours visant la composition de la commission de discipline qui a examiné la situation du magistrat et donné son avis au garde des sceaux le 10 février dernier (*le Monde* daté 12-13 février). Il se trouve, en effet, que, par une interprétation que le syndicat juge *« restrictive »*, les représentants des magistrats de l'administration centrale du ministère, sous le prétexte qu'ils ne faisaient pas partie des cours et tribunaux, ont été écartés de cette commision.

Une manifestation de soutien a été organisée samedi 18 février, par le Syndicat de la magistrature, à Draguignan.

(1) Le *Journal officiel* du 19 février publie le décret de mutation en date du 18 février 1978.

Faits et jugements

Le responsable d'une société de surveillance écroué.

Responsable d'une société de gardiennage et de surveillance de Compiègne (Oise), M. Alain Belval, trente-cinq ans, a été inculpé, samedi 18 février, de coups et blessures volontaires avec préméditation, port d'arme prohibé et a été écroué.

M. Belval, qui dirige la Société valoisienne de surveillance, assure — avec des chiens policiers, des voitures-radio et trois employés — la sécurité des personnes et des biens, qui lui sont confiés, dans la région de Compiègne. Appelé pendant la nuit du 16 au 17 février par la propriétaire d'un bar qu'importunaient trois consommateurs, M. André Belval, après une tentative de conciliation, les avait légèrement blessé de trois coups de feu, tirés avec un fusil de chasse calibre 12 qu'il était allé chercher dans sa voiture.

La loi française interdisant, sauf en cas de transport de fonds, aux directeurs et personnels des sociétés de gardiennage d'exercer leur métier munis d'une arme à feu, M. Belval a été inculpé et écroué à la maison d'arrêt de Compiègne.

« Interdit aux Algériens par décision préfectorale ».

Le propriétaire du bar-tabac Le Mazagran, place Léon-Betoulle, à Limoges, M. Pierre Puech, a comparu, lundi 13 février, devant le tribunal de grande instance de Limoges sous l'inculpation de refus de service. Le 6 mars 1977, M. Puech avait affiché à la porte de son café l'avis suivant : *« Cet établissement est interdit aux personnes de nationalité algérienne par décision préfectorale. »* La référence était, bien entendu, inexacte, mais le parquet, saisi de l'affaire, l'avait classée sans suite. Elle est revenue devant le tribunal sur constitution de partie civile du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (MRAP).

Devant le tribunal, M. Puech a expliqué son comportement par une réaction d'autodéfense après des incidents survenus dans son établissement entre des clients d'origine nord-africaine. Son avocat a demandé qu'une décision de relaxe suive le classement sans suite décidé auparavant. Le MRAP, partie civile, a demandé le franc symbolique de dommages et intérêts. Jugement le 6 mars. — *(Corresp.)*

● *Inculpation après un attentat contre un foyer Sonacotra.* — Un jeune homme, âgé de vingt-quatre ans, dont l'identité n'a pas été communiquée, militant d'un mouvement d'extrême-droite, a été inculpé de destruction et de tentative de destruction par explosif d'édifice habité. Cette inculpation fait suite à un attentat commis, dans la nuit du 10 au 11 décembre 1977, contre un foyer Sonacotra, à Strasbourg (*le Monde* du 13 décembre 1977), qui avait provoqué des dégâts matériels minimes. L'action avait été revendiquée par un *« groupe Delta »*. Le jeune homme a été laissé en

Coups de feu après un bal en Alsace : deux morts, un blessé.

Un jeune homme, M. José Flick, vingt ans, a tué deux personnes et en a blessé une troisième à coups de révolver, après une rixe survenue, dans la nuit du samedi 18 au dimanche 19 février, au cours d'un bal organisé à Gambsheim (Bas-Rhin).

Le drame s'est produit vers une heure du matin après que deux groupes de jeunes gens, qui s'étaient querellés au bal, furent sortis dans la rue pour s'y battre. Membre du premier groupe, ceux des jeunes gens domiciliés à Bischwiller, une localité des environs, M. José Flick sortit un révolver à barillet et fit feu à plusieurs reprises, blessant grièvement deux de ses adversaires, MM. Pascal Wintz, dix-sept ans, de Gambsheim (Bas-Rhin), et Jean Gourgourillon, vingt ans, soldat permissionnaire, et plus légèrement un troisième, M. Daniel Herman, dix-neuf ans, lui-aussi de Gambsheim. Les deux premiers devaient succomber à leurs blessures au cours de leur transport à l'hôpital de Strasbourg. Le meurtrier, arrêté peu après par les gendarmes a été écroué.

Un médecin condamné pour un certificat d'arrêt de travail rétroactif.

Un médecin, qui avait établi un certificat de travail avec effet rétroactif, a été sévèrement condamné, samedi 18 février, par le tribunal de grande instance de Montbéliard.

Mme Iranka Combes, cinquante et un ans, médecin à Valentigney (Doubs), avait, le 5 février 1975, établi un certificat d'arrêt de travail pour un ouvrier yougoslave, en le datant du 3 février. Mais l'enquête a prouvé qu'à cette date l'ouvrier se trouvait dans sa famille, en Yougoslavie.

Le tribunal a condamné le docteur Combes à cinq ans d'exclusion des services des assurances sociales, à quinze jours de prison avec sursis et à 3 000 francs d'amende. Mme Combes devra également verser 3 000 francs de dommages-intérêts à la caisse de Sécurité sociale,

● *Mme René le Roux, ancien président-directeur général du Palais de la Méditerranée, à Nice*, a déposé lundi 13 février une plainte contre X pour séquestration arbitraire, après la disparition de sa fille, Agnès, dont elle est sans nouvelles depuis le mois d'octobre 1977. Au cours de la querelle à épisodes qui a accompagné l'entrée du Palais de la Méditerranée dans le groupe de M. Jean-Dominique Fratoni, P.-D.G. de l'autre grand casino de Nice, le Ruhl (*le Monde* du 23 juillet, 17 août et du 28 septembre 1977), la fille de Mme le Roux s'était trouvée en désaccord avec sa mère, qui s'opposait à l'opération.

Admise au mois d'octobre 1977 à l'hôpital Saint-Roch de Nice après deux tentatives de suicides, la fille de Mme le Roux n'a plus, après sa sortie, donné signe de vie ni à sa mère ni à son entourage.

SPORTS

RUGBY

LA DIFFICILE VICTOIRE DE LA FRANCE SUR L'IRLANDE

Quelques as de cœur dans un champ de trèfle

Pour son troisième match du Tournoi des cinq nations, disputé samedi 18 février au Parc des Princes, la France a *battu l'Irlande de justesse* (10-9), grâce à un essai de Gallion et deux coups de pied de pénalité d'Aguirre, contre trois coups de pied de pénalité de Ward. De leur côté, *à Cardiff, les Gallois* ont battu les Ecossais par 22 à 14. Le Pays de Galles doit aller jouer à Dublin le 4 mars avant de recevoir la France. *le 18 mars. De l'avis de tous,* les Français devront, ce jour-là, varier leur jeu s'ils ne veulent pas connaître les mêmes difficultés que devant les Irlandais.

Combien de fois se sont-ils rués dans le champ de trèfle ? Combien *de fois la masse des avants bleus* piétina-t-elle la terre irlandaise, pour en être rejetée, refoulée, portée à bout de bras, à bout de souffle et *de cœur, elle, réputée* irrésistible et qui l'était plus que jamais peut-être ce 18 février 1978 au Parc des Princes ? Vit-on jamais en match *international* tant de mêlées ordonnées sur la ligne de l'une des deux équipes, l'imminence du but poignant si *longuement* les *témoins* ? Ce qu'ont fait là les Irlandais, cette digue qu'ils ont dressée de leurs corps, de leurs mains, contre la *marée française*, c'est presque inimaginable. « *Ces Irlandais, plus on marchait sur eux, plus ils se redressaient* », nous disait Jean-Pierre Bastiat dans un soupir de géant stupéfait.

Pour retrouver la même impression, il faut revenir un an en arrière, à Twickenham, à la résistance éperdue offerte par l'équipe de Fouroux, aux *ressacs monotones* et implacables des offensives anglaises. A Londres, pourtant, les Français avaient *arraché une surprenante* victoire, parce qu'ils avaient tout de même d'autres moyens physiques que les Irlandais samedi au Parc des Princes. Aussi parce que les joueurs à la rose avaient, ce jour-là, *poussé* jusqu'à la caricature la recherche obstinée et même un tantinet stupide de la victoire « en force » par attaque frontale, qui, samedi, faillit coûter la victoire au « quinze » de France : quand il aurait dû creuser entre son adversaire et lui un écart de points, il n'a pu que conserver jusqu'aux dernières secondes, et en donnant alors l'impression d'être à bout de ressources, le petit point d'avance de la victoire (10-9).

Des ruses florentines

Disons-le tout de suite. Jamais *le pack français ne nous a paru* si fort, si complet, si pleinement ardent. Parce que, à la force pure qu'il déployait l'an dernier jusqu'à la violence, *il ajoute* aujourd'hui une sérénité supérieure, un véritable contrôle de soi. Il en fallait samedi pour ne pas réagir brutalement aux finasseries et aux trucages des avants irlandais, qui, constamment infiltrés dans le camp français en touches comme en mêlées spontanées, ont enrichi leur héroïsme celte de ruses très florentines.

Il fut un temps où Gérard Cholley se jugeait autorisé, dans ces cas-là, à faire place nette à coups de poing: *Ce genre de justice expéditive paraît* enfin exclue des mœurs tricolores. Bon. Ce sera mieux encore quand les arbitres, en faisant respecter les *règles du hors-jeu, sauront enlever* aux joueurs la tentation de se faire justice eux-mêmes.

Mais ce que n'a pas encore découvert cette *belle équipe de France*, enfin formée de quinze vrais joueurs et *maîtresse* d'elle-même, c'est l'art de varier son jeu, de moduler son *style, de se réinventer à tout instant* en fonction de la situation. Le rugby est un jeu trop *flou* que les circonstances et les éléments conditionnent *trop impérieusement pour* qu'il s'accommode de plans préétablis. On décide qu'on va, en Ecosse, attaquer en fanfare : il pleut, le terrain glisse *et on se retouve après une demi*-heure avec 13 points de retard.

De monotones ruées

On décrète que, à Paris, il faut « jouer sérieux » car, répétait une fois encore, le matin du match, l'entraîneur Jean Desclaux, « *ce qui m'importe, ce n'est pas un jeu intéressant, mais un résultat intéressant* ». Alors, on fait donner les « gros bras », et eux seuls. On les jette obstinément contre une meute de guérilleros irlandais, qui, depuis Cromwell, en ont vu d'autres, en fait de conquérants, que Paco et Palmié... En toute générosité, la puissance, l'enthousiasme de ces huit champions, n'aboutissent qu'à ce souffle de victoire menacée.

Prenez le cas de Rives. Le flamboyant galopeur de Toulouse n'a jamais peut-être *ébloui* à ce point ses adversaires, ses camarades et le public. A-t-on jamais vu, depuis Jean Prat, un avant-aile aussi tournoyant, *pénétrant*, agressif ? Où donc n'était-il pas ? Que n'a-t-il pas osé ? Mais ce chat-tigre, pourquoi le vouer à ces monotones ruées vers le paquet adverse, ruées qui chaque fois aboutissent à créer un « maul », où *précisément* les rusés Irlandais chapardaient, par-devant et par-derrière, les meilleures balles ? Pourquoi user ces graçons de fer et de feu en assauts uniformément rectilignes, d'autant moins payants *que les joueurs d'en face avaient* décidé qu'ils ne se coucheraient que morts ?

Alors, sur le terrain gelé, on vit *dix fois, vingt fois, le grand pack* de Bastiat, au sommet de sa forme, se jeter en vain contre le même menhir que les Celtes d'en face avaient dressé, *sans s'appliquer* à faire courir assez vite la balle à l'entour pour élargir le champ de jeu et essouffler les puissants Irlandais.

Ce samedi, l'intelligence fut plutôt du côté des visiteurs, surtout d'un drôle de bonhomme, noiraud comme un Maori, trapu comme un pilier, *vif* comme une ablette et qui pourrait bien être le grand demi d'ouverture de demain. Il s'appelle Ward, s'était fait d'abord un nom *dans le* football *à ballon rond*, et, par la lucidité de sa vision du jeu, la prestesse de sa course zigzagante, son évidente imagination, il rappelle par bien des points le fameux Gallois Cliss Morgan : une sorte de jumelage s'établit d'emblée entre ce renard celte au poil brun et, en face, le pâle *Jérôme Gallion*, qui affirme de match enmatch et de minute en minute son incomparable tempérament d'aventurier lucide aux jambes électriques.

Fallait-il en bonne sagesse jeter ces trente garçons sur ce terrain de retraite de Russie ? Qu'aucun d'entre *eux n'en soit sorti sur une civière*, au terme de ce match d'une intensité un peu folle, de tension implacable, c'est la preuve que le rugby est un *défi au bon sens. Mais qui se* préoccupe de bon sens ? Qui préfère la bravoure rusée des uns, et des autres la téméraire obstination ? Quand, *dans la pénombre* naissante du Parc, on a vu s'arc-bouter les Gaulois insensés sur ces fous d'Irlandais, et leurs souffles mêlés réchauffer cette herbe de kermesse flamande en hiver, et monter des tribunes la lourde rumeur de la passion, et fuser du sol, du côté vert, le cri de « *Trite !* » qui est censé doper l'orgueil d'un des rares peuples auquel l'orgueil est permis, quand on a vu grouiller au sol tant d'absurde courage et les faibles barrer la route aux forts, on se dit après tout qu'il était bon que sur un coup de dés se joue un match de rugby sur glace. Sur une herbe sage et douce, aurait-il ce foisonnement sauvage ?

JEAN LACOUTURE.

TENNIS DE TABLE

DES JOUEURS EN GRÈVE

Insuffisance de chauffage, mauvais éclairage, tables branlantes, humidité ambiante exagérée : il n'en faudrait pas moins, dans n'importe quelle entreprise, pour provoquer l'intervention du comité d'hygiène et de sécurité. Faute de posséder ces structures syndicales, les joueurs de tennis de table ont eu recours, purement et simplement, à la grève. Les seize meilleurs joueurs et les seize *meilleures joueuses qui devaient* disputer le quatrième tour des championnats de France, samedi 18 février, à Angers, ont préféré déposer leurs raquettes et faire la grève sur la table plutôt que de concourir dans de mauvaises conditions matérielles.

Le fait que, par 24 voix contre 8, les pongistes se soient prononcés contre la poursuite des championnats de France tend à indiquer que le mécontentement des joueurs ne se limite pas à de basses revendications mais qu'il règne un certain malaise au sein de la Fédération française de tennis de table. Accusés de désinvolture par le champion d'Europe Jacques Secrétin, les dirigeants fédéraux sont également dénoncés pour leur attitude dictatoriale. Selon leur propre expression, les *joueurs en ont assez* d'être manœuvrés comme des pions.

La balle est maintenant dans le camp des responsables, qui *n'ont pas encore réagi officiellement* à cette fronde sans précédent dans le petit monde du « ping-pong ».

OMNISPORTS

Vichy, nouveau centre préolympique

100 HECTARES POUR L'ÉLITE

Vichy. — *Une centaine d'hectares sur les bords de l'Allier, c'est le périmètre mis à la disposition de ceux qui vont préparer à Vichy les Jeux olympiques de 1980. Entre les ponts de Bellerive et du Barrage, toute une suite d'espaces verts et de terrains de sports forment la meilleure concentration d'installations sportives que l'on peut trouver en France à l'heure actuelle. Vichy, nouveau centre de préparation olympique, offre, semble-t-il, toutes les facilités d'entraînement.*

Le grand complexe de Vichy est en fait composé de deux établissements bien distincts dont l'avantage géographique est d'avoir une frontière commune, toute symbolique au demeurant. Il s'agit du parc omnisports Pierre-Coulon qui dépend financièrement et administrativement de la ville de Vichy et du Centre régional d'éducation physique et *sportive (CREPS) dont l'autorité* de tutelle est l'Etat. Pour ce qui concerne le parc omnisports, l'intérêt d'une telle opération pré-olympique *apparaît nettement. Les installations* sportives existantes jugées parfois sur-dimensionnées pour la population de la ville et de sa périphérie (huit terrains de football ou de rugby, douze courts de tennis, des plans d'eau pour l'aviron, le ski nautique et la voile, une rivière artificielle pour le canoë, plus une salle omnisport pour le volley, le basket et le handball) bénéficieront (1) à coup sûr d'une utilisation plus rationnelle et en tout cas mieux comprise dès lors que le complexe *municipal* est proposé à *l'élite nationale*. Chacun, à Vichy, se souvient sans doute des ennuis que valut à M. Pierre Coulon, *ancien maire de Vichy, l'idée d'avoir* conçu un parc sportif et de loisirs aussi ambitieux et onéreux pour les contribuables (2).

Naturellement indépendants l'un de l'autre, les deux établissements, une fois leurs engagements mutuels bien définis, ont fait cause commune pour que le centre de préparation pré-olympique *fonctionne au mieux* sur leurs territoires. Le CREPS, par exemple, en contrepartie d'une location annuelle de 100 000 F, et sous réserve de ne pas gêner ses activités pédagogiques traditionnelles *qui* restent prioritaires, met l'ensemble de ses installations à la disposition du centre omnisports.

Pour l'hébergement de l'élite réunie en vue des Jeux de Moscou, les deux établissements pourront jouer de leur capacité d'accueil, soit deux cent quatre-vingts lits pour le CREPS et deux cent cinquante lits pour le parc omnisports municipal, auxquels s'ajouteront, dans le courant de l'année, avec la construction d'un nouveau bâtiment, une cinquantaine de lits supplémentaires. La plupart des logements, tant au CREPS qu'au parc omnisports, sont de type individuel et relativement confortables pour des stages de moyenne durée.

Il est prévu qu'aucune concurrence intempestive n'interviendra dans le domaine du prix de revient de la journée d'accueil des stagiaires pré-*olympiques. Sur ce point, une bonne* complémentarité jouera aussi de telle sorte qu'aucune fédération ne pourra être avantagée ou pénalisée financièrement selon que ses sélectionnés seront pris en charge administrativement par le CREPS (coût de la journée d'hébergement 22 F) ou par le parc omnisport (coût 42 F). Il va de soi que l'aide accordée par l'Etat au CREPS autorise la pratique de tarifs en comparaison desquels ceux d'aucun autre établissement ne peuvent entrer en concurrence.

De notre envoyé spécial

Tel qu'il se présente de part et d'autre, le fonctionnement prévu du centre de préparation pré-olympique paraît exemplaire de ce que peut donner la bonne coordination de *deux établissements aussi différents*, à l'origine, que peuvent l'être un CREPS et un complexe sportif municipal. Le protocole d'accord prévoit qu'une troisième société, bien implantée localement, la Société fermière de Vichy, fera en sorte d'être l'agent de relations publiques du centre pré-olympique. L'Etat, la ville, et des intérêts privés sont ainsi réunis pour mettre en valeur une initiative concernant toute une région.

Pour l'instant huit fédérations — athlétisme, aviron, basket-ball, boxe, escrime, canoë-kayak, cyclisme, football — ont décidé d'utiliser le centre vichyssois tout en conservant les autres centres pré-olympiques existants. De toute évidence, la visite récente de M. Jacques Dudal, directeur technique national de l'athlétisme, a répondu à l'attente des responsables vichyssois dans la *mesure où le premier sport olympique* peut servir de locomotive, même sans vedette, à une concentration de l'élite nationale.

Tout porte à croire que l'environnement du parc omnisports, comme celui du CREPS, avec en prolongement les installations de loisir de la Société fermière (tennis, piscine, golf) a été pris en considération par ceux qui ont choisi de retenir Vichy pour préparer les Jeux de Moscou en 1980. Où que le regard porte, les espaces verts donnent une note d'agrément au site sportif.

FRANÇOIS JANIN.

(1) La construction d'une piste moderne d'athlétisme a été récemment décidée.

(2) De nombreuses délégations étrangères font des stages réguliers à Vichy (R.F.A., Grande-Bretagne, Espagne, Algérie, Tunisie, Belgique, Pays-Bas, Italie, Suède, Emirats Arabes Unis, etc.).

FOOTBALL

Au mépris des joueurs et des spectateurs

Il fallait être un fervent supporter du Gazelec d'Ajaccio ou de l'équipe locale pour braver les intempéries, dimanche 19 février, au stade municipal de Viry-Châtillon (Essonne), où se disputait la seule rencontre de football de la région parisienne (1). La neige tombée toute la nuit sur un sol gelé en profondeur, la pluie et le radoucissement intervenu dans la matinée avaient transformé le terrain en un cloaque de neige boueuse.

D'accord avec les dirigeants des deux équipes opposées dans cette rencontre « aller » des seizièmes de finale de la Coupe de France, *l'arbitre lorrain, M. Lambert*, avait d'ailleurs reconnu en fin de matinée que le terrain était « impraticable ». Curieusement, il décidait pourtant de faire jouer le match. Il ne restait plus aux employés municipaux qu'à ôter à pleines poubelles les surplus de boue et de neige aux abords immédiats des buts, pour permettre, au moins, aux joueurs d'assurer leurs tirs.

Sur un tel terrain, le plus difficile restait pourtant l'approche des buts adverses. Avec un ballon tour à tour fusant sur les plaques de neige ou brusquement stoppé par les flaques, les passes devenaient en effet aléatoires et les attaques presque impossibles à développer. Pour leur plus grande détermination et leur jeu plus direct, les joueurs de troisième *division de Viry-Châtillon* méritaient néanmoins l'avantage acquis par leur capitaine, Levilly, peu après la mi-temps (53e minute).

Cette réussite allait pourtant être de courte durée puisque les effets conjugués de la fatigue, accrue par l'état du terrain, et de l'expérience des joueurs de deuxième division de Gazelec d'Ajaccio devaient amener l'égalisation par Toselli à la suite d'un corner (69e minute).

Au lieu de la fête escomptée, l'aventure de Viry-Châtillon, qui avait éliminé deux équipes de deuxième division — Nœux-les-Mines et Châteauroux — et avait presque fait un tour du monde pour se qualifier à Tahiti, se sera probablement terminée dans un cloaque devant à peine trois mille spectateurs transis dans un stade spécialement *aménagé* pour en recevoir dix mille. C'est mal récompenser un club qui accueille plus de cinq cents jeunes footballeurs et qui a réussi l'exploit d'amener par deux fois, en 1971 et 1976, son équipe junior en finale nationale de la coupe Gambardella.

Cet épisode ne porterait pourtant pas à conséquence s'il ne traduisait pas un certain mépris *pour les joueurs et les spectateurs*. Pour maintenir une première division à vingt clubs et une Coupe de France par matches « aller » et « retour », les responsables du calendrier ont été amenés à prévoir deux rencontres par semaine — dont une forcément jouée en nocturne, — à une période de l'année où le *thermomètre* descend en dessous de zéro degré.

Si le mauvais temps actuel devait se prolonger, le report des matches poserait un problème insoluble pour terminer les compétitions avant le 12 mai, en fonction de la Coupe du monde. Ainsi, les arbitres sont incités à faire disputer certaines rencontres malgré les risques de blessures graves encourus par les joueurs sur des terrains verglacés ou très glissants. Quand un match est reporté, c'est souvent à la dernière minute, comme mercredi 15 février à Nantes, où plusieurs milliers de spectateurs n'auraient pas eu à se déplacer si la décision avait été prise la veille ou quelques heures plus tôt. Ne serait-il pas temps pour les dirigeants du football professionnel de tenir enfin compte des désirs et des intérêts des joueurs et des spectateurs ?

GÉRARD ALBOUY.

(1) La Ligue de Paris avait pris la décision opportune de reporter tous les matches amateurs prévus.

Le regard de Michel Hidalgo

Phallocrate, nationaliste, militariste, le football français ? Le joli regard bleu de son directeur, Michel Hidalgo, s'écarquillait de stupeur. C'était lui « L'homme en question » — rude question, — dimanche soir sur FR 3. Phallocrate, il ne fallait tout de même pas exagérer : et nos dix mille licenciées ? Et les trois cent mille joueuses allemandes ?

Chauvin, oui, sûrement. Mais où ? Sur le terrain ou dans les gradins ? Prétexte — c'est vrai parfois — à déploiement de C.R.S. Mais, là encore, si les équipes ne peuvent sortir des vestiaires que sous bonne garde, s'il suffit de faire un geste malheureux pour recevoir une bouteille sur la tête — rappelez-vous ce joueur espagnol à Belgrade, — la faute à qui ?

On n'a pas cherché, et c'est dommage, à analyser les raisons de ces formidables poussées de fièvre, de ces délires patriotiques, auxquels donne lieu un peu partout un sport populaire, un sport d'équipe, un sport d'autant plus cocardier qu'on ne fait plus, ou plutôt qu'on fait moins, la guerre. Soupape de sécurité, excellent moyen de canaliser, de neutraliser, les irréductibles instincts belliqueux, meurtriers, impérialistes, de l'espèce humaine ? C'est possible. C'est même probable, à voir l'empressement des Etats-Unis à rejoindre les nations désunies par le ballond rond.

Difficile, quasi impossible, dans ces conditions, de parler sérieusement d'un quelconque boycottage de l'Argentine à l'occasion de la Coupe du monde en juin prochain. Lors de sa conférence de presse, M. François Mitterrand s'est montré judicieusement prudent, et, à l'écran, Marek Halter lui-même s'est contenté de charger notre équipe de demander à Buenos-Aires la libération des seize Français et des deux religieuses incarcérés.

Michel Hidalgo a répondu qu'il verrait, qu'il allait à la rencontre d'un peuple ami, pas d'un gouvernement, « avec des yeux innocents ». Et, au retour, comment seront-ils, ses yeux ? Dessillés? Force est de le constater : l'immense majorité du public les préférerait triomphants.

CLAUDE SARRAUTE.

Les résultats

Athlétisme

CHAMPIONNATS DE FRANCE EN SALLE (à Grenoble)

Quatre meilleures performances françaises en salle ont été battues, les 18 et 19 février, à Grenoble, par Echevin (Police Paris) sur 50 mètres (5 sec. 82), Léone Bertimon (Saint-Maur) au lancer du poids (16 m 32), Annie Alize (Villeurbanne) sur 50 mètres (6 sec. 28) et Marie-Françoise Dubois (Stade français) sur 1 500 mètres (4 min. 20 sec. 3).

Outre les sprinters, deux perchistes (Houvion et Tracanelli) ont réussi les minimas imposés par la Fédération française pour les championnats d'Europe en salle de Milan les 11 et 12 mars. Deux coureurs de demi-fond sont dans le même cas : Milhau avec 1 min. 49 sec. 4 sur 800 mètres et Gonzales avec 3 min. 42 sec. 1 sur 1 500 mètres.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (vingt-deuxième journée)

*Le Mans b. Monaco	86-82
Villeurbanne b. *Jœuf	104-100
Caen b. *Avignon	75-73
Orthez b. *Clermont	110-102
*Antibes b. Berck	110-90
*Racing C.F. b. Tours	105-103
*Nice b. Denain	104-98
*Challans b. Bagnolet	117-77

Classement. — 1. Le Mans, 62 pts ; 2. Villeurbanne, 56 ; 3. Caen, 54 ; 4. Antibes, Orthez, Nice, 50 ; 7. Tours, 48 ; 8. Challans, 47 ; 9. Berck, Monaco, Clermont, 44 ; 12. Avignon, 35 ; 13. Bagnolet, 34 ; 14. Jœuf, 30 ; 15. Racing C.F., 28 ; 16. Denain, 27.

Football

COUPE DE FRANCE (seizièmes de finale)

*Nice b. Paris-S.-G.	2-1
*Troyes et Marseille	2-2
*Avignon b. Valenciennes	3-1
Monaco b. *Fontainebleau	2-1
*Tours et Reims	1-1
*Limoges b. Bordeaux	3-2
*Dunkerque et Nîmes	0-0
Nancy b. *Saint-Brieuc	2-0
*Lille b. Saint-Dié	1-0
Angoulême b. *Arles	1-0
*Martigues b. Toulouse	1-0
*Viry-Châtillon et Ajaccio	1-1
*Sochaux - Saint-Etienne	remis
*Strasbourg - Bastia	remis
*Luce - Nantes	remis
*Red Star - Metz	remis

Le Français Robert Wurtz a été désigné parmi les trente-cinq arbitres et juges de touche chargés d'officier durant la Coupe du monde.

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (seizième journée)

POULE A

Paris U.C. b. *Ivry	20-16
*Toulouse b. Strasbourg	25-22
*Gagny b. Cannes	38-16
*Stade marseil. U.C. b. Police	29-20
*Besançon b. Nîmes	17-16

Classement. — 1. Paris U.C., 38 pts; 2. Strasbourg et Ivry, 34 ; 4. Gagny et Stade marseillais U.C., 33 ; 6. Nîmes, 30 ; 7. Toulouse, 28 ; 8. Cannes, 27 ; 9. Besançon, 25 ; 10. Police, 18.

POULE B

*Altkirch b. Saint-Maur	21-20
A.S.P.T.T. Metz b. *Gonfreville	25-21
*Dijon b. Mulhouse	22-15
*Voltaire b. Nantes	23-12
*St. messin E.C. b. Villemomble	28-17

Classement. — 1. Dijon, 41 pts ; 2. A.S.P.T.T. Metz, 40 ; 3. Saint-Maur, 38 ; 4. Gonfreville, 31 ; 5. Mulhouse, 30 ; 6. Voltaire et Altkirch, 27 ; 8. Stade messin E.C. et Villemomble, 25 ; 10. Nantes, 16.

Hippisme

Le prix de la Mayenne, disputé à Vincennes et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Honydio, *suivi de* Hello Fan *et* d'Habeo. *La combinaison gagnante est 16 - 18 - 1.*

Jeu à treize

CHAMPIONNAT DE FRANCE (vingt-quatrième journée)

*Toulouse b. XIII catalan	11-9
*Albi b. Limoux	32-6
*Lézignan b. Avignon	20-11
*Pia b. Villeneuve	33-27
*Pamiers b. Marseille, forfait.	
*Saint-Estève b. Bordeaux, forfait.	
*Roanne b. Carcassonne	17-5

Classement. — 1. Toulouse, 51 pts ; 2. XIII catalan, 50 ; 3. Lézignan, 47 ; 4. Carcassonne, 44 ; 5. Albi et Saint-Estève, 42 ; 7. Limoux, 40 ; 8. Pamiers et Avignon, 39 ; 10. Pia et Villeneuve, 36 ; 12. Roanne, 35 ; 13. Marseille, 33 ; 14. Bordeaux, 16.

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS

*France b. Irlande	10-9
*Pays de Galles b. Ecosse	22-14

Classement. — 1. France, 6 points (3 matches) ; 2. Pays de Galles, 4 pts (2 m.) ; 3. Irlande, 2 pts (2) ; 4. Angleterre, 0 pt (2) ; 5. Ecosse, 0 pt (3 m.).

Il reste quatre matches à jouer : Irlande-Galles et Ecosse-Angleterre le 4 mars, et Galles-France et Angleterre-Irlande le 18 mars.

CHAMPIONNAT DE FRANCE (matchs en retard)

POULE A	
Lourdes b. Auch	14-9
Vichy b. Le Creusot	6-3
POULE C	
Bourg b. Chambéry	12-3
POULE D	
Romans b. Montchanin	26-0
POULE E	
Montferrand b. Carcassonne	36-3
Tulle b. Salles	39-3
POULE G	
Mauléon b. Nîmes	4-0
POULE H	
Millau b. Prades	52-7
POULE J	
Avignon b. Voiron	13-0
POULE K	
Saint-Girons b. Thuir	59-12

Ski de fond

CHAMPIONNATS DU MONDE A LAHTI (Finlande)

MESSIEURS

30 kilomètres. — 1. Saveliev (U.R.S.S.), 1 h. 32 min. 56 sec. ; 2. Zimiativ (U.R.S.S.), 1 h. 33 min. 48 sec. 23 ; 3. Luczszek (Pol.), 1 h. 33 min. 52 sec. 21 ; 4. Pitkaenen (Finl.), 1 h. 34 min. 16 sec. 19 ; 5. Beliaiev (U.R.S.S.), 1 h. 34 min. 46 sec. 66 ; 6. Lundbaeck (Suède), 1 h. 34 min. 56 sec. 8 ; 7. Mieto (Finl.), 1 h. 35 min. 50 sec. 8 ; 8. Erikson (Norv.), 1 h. 35 min. 51 sec. 20 ; 9. Braa (Norv.), 1 h. 35 min. 59 sec. 26 ; 10. Limby (Suède), 1 h. 36 min. 1 sec. 9 ; ...27. Fargeix (Fr.), 1 h. 38 min. 34 sec.

DAMES

10 kilomètres. — 1. Z. Amsova (U.R.S.S.), 37 min. 1 sec. 72 ; 2. R. Smetanina (U.R.S.S.), 37 min. 13 sec. 37 ; 3. H. Riihiovuri (Finl.), 37 min. 33 sec. 43 ; 4. G. Kulakova (U.R.S.S.), 37 min. 30 sec. 9 ; ...34. M.-C. Subot (Fr.), 42 min. 5. sec. 49.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (treizième journée)

Le Racing-Club de France et Asnières sont assurés de terminer respectivement premier et deuxième du championnat, et de disputer ainsi une coupe d'Europe la saison prochaine.

Racing C.F. bat Cannes (15-9, 15-9, 15-3).	3-0
Asnières bat Clamart (15-12, 10-15, 15-10, 9-15, 15-3).	3-2
Montpellier U.C. b. St. français (16-14, 7-15, 15-13, 17-15).	3-1
Sète bat Saint-Maur (15-13, 7-15, 15-5, 15-10).	3-1

Classement. — 1. Racing C.F., 25 pts ; 2. Asnières, 22 ; 3. Montpellier U.C., 19 ; 4. Clamart et Sète, 19 ; 6. Stade français et Saint-Maur, 18 ; 8. Cannes, 16.

L'équipe de France féminine a battu deux fois la Belgique par trois sets à deux, samedi 18 février à Lille et dimanche 19 à Calais.

Le Monde de l'ÉCONOMIE

Le chiffrage est-il un progrès ?

IL est implicitement admis dans ce pays que le chiffrage des programmes présentés par les partis est un progrès, un peu comme si la politique, à son tour, accédait à l'âge scientifique, en substituant, comme l'ont fait depuis longtemps les physiciens, aux jugements de valeur et aux appréciations purement qualitatives, des propositions qui renvoient à des grandeurs quantifiables. Dans son principe, la méthode paraît inattaquable. Ne procède-t-elle pas du souci justifié qu'exprime le bon sens lorsqu'il dit : « *Il faut savoir où l'on va* » ? Et nul doute que les exercices chiffrés auxquels nous avons assisté depuis le printemps dernier, pour ne pas re*monter plus loin, ont permis d'y* voir plus clair, non seulement sur les intentions affichées des principales formations, surtout sur celles de l'opposition (la majorité étant au pouvoir, la référence, pour elle, reste la réalité *budgétaire*, *économique*, *sociale*, monétaire, telle qu'elle existe aujourd'hui), mais aussi sur certaines implications importantes de leurs propositions.

Le débat fondamental

Par exemple, les chiffres qu'ont publiés les communistes sur la croissance qu'ils attendaient de la masse salariale, compte tenu des créations nouvelles d'emplois qu'ils croient pouvoir annoncer, ont montré (voir les articles d'Alain Vernholes, *le Monde* des 15-16 et 18 mai 1977), l'ampleur de la redistribution des revenus recherchée au profit des bas et modestes salaires (mais qu'elle serait l'incidence de l'inflation ?). Aussi floue, sinon même « bâclée », qu'elle ait pu apparaître, la version chiffrée de son programme que vient de faire connaître le parti *socialiste a donné une idée* — surtout si l'on fait l'effort, indispensable, d'essayer de projeter les augmentations de dépenses annoncées sur l'année pleine 1979 — de la lourdeur de l'effort fiscal qui serait très vraisemblablement rendu nécessaire.

Œuvre de décantation d'autant plus utile que le long débat sur les nationalisations a masqué pendant des mois le changement le plus fondamental sur le plan du mode de vie qu'apporterait une éventuelle victoire de la gauche : une modification profonde du système fiscal qui se rapprocherait sans doute du modèle suédois ou britannique. En Suède, la progressivité de l'impôt direct est si rapide — et draconienne — que la ligne de démarcation fiscale, celle à partir de laquelle on est imposé à plus de 50 % sur la tranche supérieure de son revenu, est déjà franchie par le contremaître père de deux enfants !

Si les chiffres ainsi publiés servent à l'occasion de « révélateurs », c'est au corps défendant des partis politiques. L'ambition de ces derniers est évidemment autre. Elle est ni plus ni moins que de proposer, comme le fait chaque année le gouvernement avec ses « comptes prévisionnels » — si pleins d'ambiguïté — qui *accompagnent la loi de* finances, un schéma « cohérent » de l'évolution de l'économie française pendant les douze ou vingt-quatre mois prochains (l'horizon est parfois plus lointain) compte tenu des mesures dont ils préconisent l'application. C'est ici qu'on a de bonnes raisons de se demander si l'exercice du chiffrage, loin d'éclairer le choix des citoyens, ne jette pas une lumière crue — et *cruelle — sur les extraordinaires* illusions dont se nourrit trop souvent la politique quand elle parle d'économie (1) ! Ce qui rend ces illusions parfois difficiles à débusquer et peut-être aussi excusables est que plusieurs d'entre elles reflètent, de façon caricaturale il est vrai, le mode de raisonnement le plus contestable de la « science économique » contemporaine. Le plus courant et le plus dangereux de *tous est de croire* que les mécanismes économiques jouent au niveau des grandeurs statistiques « macro-économiques ». D'imaginer par exemple (on est bien dans le domaine de l'imagination !) que, en stimulant globalement la « consommation » des ménages, on obtient nécessairement tel effet sur le niveau de la production, l'investissement, le niveau des importations, etc. En raisonnant de la sorte *on oublie le caractère concret de* la vie économique dont les ressorts doivent être saisis au niveau de ceux qui en sont les acteurs. A l'échelon de l'entreprise dont la décision d'augmenter sa production dépendra d'abord de la perspective de profit (et oui, de profit) qu'elle en attendra. A l'échelon des banques qui accordent les crédits nécessaires. A l'échelon de la Banque centrale, étant entendu que, au cas où elle est amenée à financer déficit du Trésor, investissement des sociétés et effort d'exportation (comme on le constate encore aujourd'hui), on ne peut raisonnable*ment en attendre que l'inflation*, etc., etc.

Le rôle insolite du SMIC

Entre le politique et l'écono-[...]ique, les risques de malen-[...]ndus sont constants. Le plus [...]and de tous, celui d'où dé-[...]ulent les autres, est la place [...]spective donnée aux promesses [...] aux moyens de les satisfaire. [...]us les programmes *électoraux*, [...] compris celui de Blois, com-[...]encent par fixer, indépendam-[...]ent d'une analyse économique, [...] certain nombre d'objectifs [...]i se traduisent par autant de [...]penses. On essaye ensuite [...]ajuster les comptes de telle [...]çon qu'on puisse les financer [...]est, d'une façon générale, le [...]us sûr moyen de perpétuer, et [...]aggraver, l'inflation, car si l'on [...]t à peu près sûr — du moins [...] on les évalue correctement (le [...]C. dans ce domaine s'est mon-[...]é plus rigoureux que le P.S.) — [...] montant de ses débours, le [...]gré de *certitude* est évidem-[...]ent beaucoup plus faible en ce [...]i concerne les recettes.

Ainsi s'explique le rôle tout à [...]it insolite qu'on veut faire [...]er au SMIC. A l'origine, il [...]gissait de la garantie donnée [...]x salariés du bas de l'échelle [...]'ils disposeraient d'un revenu [...]nimal. De là, on est passé à [...] notion de salaire minimum de [...]issance. Ce qu'on propose au-[...]urd'hui est un changement de [...]rspective qui tourne le dos à [...]spect économique du pro-[...]me. *De l'augmentation* du [...]IIC, on veut faire non pas [...]e résultante de la croissance, [...]is un moteur de celle-ci. Le [...]s étonnant est qu'on compte [...] le dynamisme du système [...]pitaliste pour mener l'opéra-[...]n au succès, quitte, *comme le* [...]t le parti socialiste, à offrir [...]x entreprises une certaine [...]compensation » afin d'éviter [...]e le relèvement de 37 % des [...]s salaires ne se traduise par [...] fermetures d'usines. Le rem-[...]ursement proposé des charges [...]iales, à raison de 200 F par [...]arié, est présenté comme un [...]emier pas vers une réforme [...]uhaitable sans qu'on se [...]nande jamais si, en se lan-[...]t *dans la voie de la* « fiscali-[...]ion », on n'introduira pas de [...]velles distorsions dans l'appareil de production, d'autant plus graves qu'elles seront invisibles. La première règle devrait être la transparence des coûts, condition indispensable pour parvenir à l; fameuse « cohérence ».

Devrait continuer à être supporté par les entreprises en tout état de cause tout ce qui, dans les charges sociales, correspond à un salaire indirect ou différé.

On pourrait espérer que la crise aurait au moins l'avantage de faire justice de cette étrange conception selon laquelle le pouvoir politique est en mesure de « choisir » un taux de croissance. *Que préférez-vous ?* Un peu plus de croissance et une diminution du chômage ou un peu moins d'inflation ? Un peu plus de consommation ou davantage d'investissement ? Nous ne caricaturons pas. C'est dans ces *termes, qui laissent entendre que* le gouvernement est armé pour arbitrer entre ces différents avantages ou ces différents maux (qui dans la réalité se cumulent...), que non seulement en France, mais même aux Etats-Unis (voir la proposition de loi sur le plein emploi présentée par feu le sénateur Humphrey), certains jusqu'au-boutistes du « volontarisme » présentent les « options » à offrir aux citoyens.

Les dures leçons de la récession n'auront guère été entendues, du moins par les faiseurs de programmes. Imperturbablement, le P.S. nous promet que sa politique de relance de la consommation devrait porter le taux de croissance (estimé — sans plus de sérieux — à 4,5 % dans les comptes prévisionnels de la nation) à 4,9 %, alors que le *plus vraisemblable est une forte* aggravation de la récession amenée par une inflation accélérée. Quant au parti communiste, il table sur une expansion de 6 %, comme aux beaux jours du capitalisme. A quel point un raison*nement conduit selon les canons* de la comptabilité nationale, qui ne connaît que des « agrégats statistiques » (consommation des ménages, épargne des entreprises non bancaires, etc.), peut contredire la réalité éclate ici au *premier regard. Peut-on penser* par exemple, que, au cas où les communistes seraient en mesure de faire prévaloir l'essentiel du programme commun réactualisé par eux, le fort relèvement de l'impôt sur les sociétés, l'imposition du capital, etc., seraient sans effet sur la propension à investir des sociétés capitalistes, et, d'une façon plus générale, sur le niveau de l'activité ? Les grands groupes, dira-t-on, seront nationalisés. Ils mettront donc en œuvre les programmes d'équipement « voulus par la nation ».

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 22.)

(1) Voir nos articles analysant le programme commun des 11 et 12 août 1972, dont le premier avait pour titre : « Au-delà de la règle à calcul ».

Un bon sens méprisé

IL n'est pas inutile d'entendre les raisons que les dirigeants du patronat japonais (Keidanren) ont données, il y a quelques jours, pour expliquer le « manque de confiance » des chefs d'entreprise nippons qui rend très improbable la réalisation de l'ambitieux objectif de croissance (+ 7 %) fixé par le gouvernement Fukuda.

Parmi *les* différents motifs d'incertitude qui ont, depuis 1973, retenu les industriels d'investir, celui qui est le plus souvent cité est le malaise provoqué par la politique... d'expansion des pouvoirs publics. Pour essayer de sortir le pays de la récession, les autorités japonaises ont, à plusieurs reprises, lancé des programmes d'investissements qui ont eu pour effet d'accroître considérablement le déficit budgétaire. Jusqu'au mois de septembre dernier il existait tacitement une limite à l'accroissement du solde négatif des finances de l'Etat. Il était convenu qu'on ne le laisserait pas dépasser 30 % du P.N.B. Mais, sous la pression des Américains et des organisations internationales, le seuil a été franchi avec les mesures de relance prises par M. Fukuda : *le découvert du budget devrait atteindre cette année 32 % du produit national brut.*

Sera-t-il possible de continuer à financer pour une durée de temps indéterminée un déficit de pareille ampleur ? La seule solution ne sera-t-elle pas, à terme plus ou moins rapproché, une augmentation des impôts propre à modifier les calculs de rentabilité d'aujourd'hui ? Voilà les questions que se posent les hommes d'affaires japonais préoccupés par l'aspect inflationniste de la politique suivie. *Elles leur sont dictées par un bon sens élémentaire que les experts de l'O.C.D.E., chargés pourtant de formuler des recommandations aux Etats membres, s'obstinent à ignorer*, sinon à tourner en dérision.

A l'occasion de la réunion de son comité n° 3 (comité de politique économique) qui a eu lieu la semaine dernière, cette organisation a renouvelé ses critiques au Japon — et à l'Allemagne, — reprochant à ces deux pays « de ne pas en faire assez ». Sans doute les économistes du château de la Muette voudraient-ils voir l'ensemble des nations industrialisées suivre l'exemple des Etats-Unis, qui, par leur politique active en matière *budgétaire* et monétaire, sont en train de relancer dans le monde, à un rythme dont on commence seulement à soupçonner la rapidité, l'inflation.

La Sécurité sociale et les projets des partis

Des promesses onéreuses, mais l'amorce d'un programme commun... de la gauche à la droite

1973... 1978 : les promesses électorales des partis, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, reprennent souvent, en un refrain lancinant, leur ancien projet d'amélioration des prestations sociales : promesses non appliquées, et pour cause, quand il s'agit du P.C. et du P.S., promesses non tenues pour le P.R. et surtout le R.P.R., qui, en matière de retraite et de réforme du financement de la Sécurité sociale, n'ont pas respecté les objectifs fixés. Un signe encourageant pour les électeurs doit être cependant souligné : les grandes organisations politiques de droite et de gauche se rejoignent sur plusieurs propositions. La fusion et la majoration des prestations familiales, une importante revalorisation du minimum vieillesse, et cela, dès soixante ans, ainsi qu'une « refonte profonde » du financement de la Sécurité sociale constituent une sorte de « programme commun » du P.S. au R.P.R.

Dans cet énorme et fastidieux débat préélectoral, les citoyens qui ont le courage de relire les promesses que les députés sortants avaient avancées il y a cinq ans risquent de plonger un peu plus dans l'indifférence ironique. Quelle a été la portée du fameux *« contrat de progrès »* avec les familles ? Qu'est devenue la retraite à soixante ans avec une pension égale à 60 % (40 % + 20 %) comme le proposait l'U.D.R., devenue R.P.R. ? Qu'est devenu l'ambitieux projet d'allégement des charges sociales des entreprises de main-*d'œuvre, promis* et *repromis* en 1973, 1974 et 1975 ? Autant de projets oubliés ou sans cesse reportés.

Au lieu d'un allégement, les entreprises ont plutôt pâti d'une aggravation des charges. Pour éponger un déficit de 10 à 12 milliards de francs, le gouvernement a dû majorer par deux fois, en 1976, le taux des cotisations calculées sur les salaires.

Cet accroissement des cotisations et un certain tassement des dépenses-maladie — ou plutôt une moindre progression (1) — *expliquent le redressement des* finances de la Sécurité sociale. Un excédent de 2,5 milliards de francs a pu être dégagé fin 1977 (2). Autres points favorables mais limités : les familles défavorisées ont vu les prestations s'accroître sensiblement avec la création du complément familial tandis que les salariés *âgés ont pu bénéficier d'une* préretraite anticipée grâce à un accord qualifié prudemment de provisoire. Ce provisoire va-t-il devenir définitif par la grâce des élections législatives ?

L'âge de la retraite

Le problème du montant des pensions et de l'âge de départ à la retraite est largement évoqué par tous les partis. Il sera certainement l'un des sujets prioritaires de discussion tant au Parlement que dans les salles de réunion entre syndicats et employeurs. Un consensus général se dégage sur la mensualisation des retraites, l'amélioration des pensions de reversion au profit des veuves, l'aide à domicile aux personnes âgées et surtout sur le montant minimum des pensions et même sur l'âge à partir *duquel les personnes âgées au*raient droit à ce minimum.

Le P.C. et le P.S. vont certes assez loin dans leurs propositions : ils entendent relever d'environ 40 % les allocations minimales dès 1978 (1 300 francs par mois, soit 53 % du nouveau SMIC) et le porter, en cinq ans, à 80 % du SMIC. Mais le R.P.R. et le C.D.S. avancent des amé*liorations du même ordre quand* ils promettent d'arriver, par étapes, à *70 % du SMIC (3). Alors* que les partis de la majorité actuelle n'entendent pas avancer systématiquement et pour tous l'âge de la retraite à 60 ans, ils se prononcent cependant pour l'octroi de ce minimum vieillesse à 70 % du SMIC dès soixante ans.

En revanche, les divergences apparaissent sur l'avenir des régimes de retraite contributive. Parti communiste et parti socialiste, fidèles à leur politique, entendent accorder, dès 1978, à tous les Français la possibilité de quitter la vie active cinq ans plus tôt : cinquante-cinq ans au taux plein pour les femmes et personnes *occupant des postes pénibles* et soixante ans pour les autres. En outre, ils proposent de porter le taux de pension pour les personnes âgées de soixante ans (actuellement 25 % — régime général, plus éventuellement 20 % à titre complémentaire — à soixante ans) à 75 % du salaire des dix meilleures années (70 % actuellement à soixante-cinq ans).

Les partis de la majorité refusent de s'engager dans cette voie. Ils proposent cependant de donner un contenu concret à l'idée de « retraite à la carte ». Jusqu'à présent, le taux de la pension à soixante ans (25 % pour le régime général de base) n'incite pas à partir à cet âge, car cinq années d'activité supplémentaire permettent d'en doubler le montant (50 % à soixante-cinq ans). L'objectif du R.P.R. est donc de majorer le taux de la pension (35 % à soixante ans au lieu de 25 % aujourd'hui... et des 40 % promis en 1973 !). A cette suggestion s'en ajoute une autre, dans la majorité actuelle, celle de pouvoir combiner pension et rémunération d'activité afin d'éviter la retraite guillotine qui plonge les « pensionnés » dans l'oisiveté et l'ennui. Mais, dans le même temps, le R.P.R. comme le C.D.S. et le P.R. — tous favorables à cette *« retraite à la carte »* — admettent qu'une réforme du *cumul emploi-retraite est nécessaire*. Ils rejoignent en cela le parti socialiste, qui lui aussi déclare qu'il faudra *« interdire ou limiter le cumul »* et le parti communiste, qui, « dans la situation actuelle de l'emploi », accepte de freiner les cumuls (4). Aucun chiffre précis n'est donné si ce n'est par le C.D.S., qui parle, en cas de cumul, de suppression de l'abattement fiscal de 20 %. Mais un fait semble acquis : les par*lementaires ou les partenaires* sociaux devront aborder, dans les cinq années à venir, cette délicate question.

Au total, en matière de retraite, la majorité plaide pour une amélioration progressive, alors que l'opposition se prononce pour le *« grand pas en avant »*. Cette affirmation, clamée depuis des années, de la retraite à soixante ans, est-elle réaliste ?

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 22.)

(1) Pour la période janvier à septembre 1977 par rapport à 1976, les *honoraires médicaux remboursés par* le régime des salariés ont augmenté de 9,7 % au lieu de 17,6 % l'année précédente ; les frais de séjour hospitalier de 17 % au lieu de 27,9 % ; les indemnités journalières de 9,3 % au lieu de 15,4 %, soit au total une progression de 11,9 % au lieu de 19,5 %.

(2) Selon des calculs et prévisions, encore inédits, le solde pour 1977 serait de + 2,546 milliards (solde nul pour la maladie ; + 46 millions pour la vieillesse ; + 2,5 milliards pour les familles), mais *pour 1978 le déficit atteindrait* 6,7 milliards (+ 2,3 pour la famille, — 3 pour la maladie et — 6 pour la vieillesse). Ces prévisions sont élaborées à partir de l'hypothèse des comptes de la nation (salaires : + 9,4 % ; effectifs : + 0,8 % ; prix : + 7,6 %).

(3) Selon le R.P.R., ce minimum serait aussi garanti aux handicapés adultes.

(4) Le P.C. déclare que, « dans la situation actuelle de l'emploi, les retraités disposant d'une pension qui met à l'abri du besoin ne pour*ront exercer une activité rémunérée* qu'en fonction des besoins des différentes branches de l'économie ».

ON NE CONSTRUIT PAS UN RÉGIME DE RETRAITE POUR CINQ ANS

	,9"5	1980	1985	1990	1995	2000
Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans	7 043 0"0	7 462 000	6 881 000	7 484 000	7 987 000	[illegible]
% par rapport à la population totale	13,6 %	13,9 %	12,5 %	13,2 %	[illegible]	14,2 %
Nombre de personnes âgées de plus de 75 ans	2 674 000	3 071 000	3 381 00	3 563 60	3 047 000	3 478 000
% par rapport à la population totale	5,2 %	5,7 %	[illegible]	6,3 %	5,3 %	5,9 %

La Sécurité sociale et les projets des partis

(Suite de la page 21.)

Le coût du programme modérément ambitieux du R.P.R. est déjà élevé : au moins 12 milliards de francs et vraisemblablement davantage. Celui du programme commun semble explosif : 13,5 milliards de francs dès 1978, selon le parti socialiste, 59 milliards de francs en 1980 selon le parti communiste.

Or l'amélioration des retraites pose un double problème, financier et qualitatif.

Premier grief aux suggestions de la gauche : les Français désirent de moins en moins partir à soixante ans au fur et à mesure qu'ils s'approchent de cet âge fatidique. S'il est vrai que les générations actuelles — notamment les ouvriers qui ont longuement pâti des mauvaises conditions de travail dans les années 1930-1970 — aspirent à un repos bien mérité, il est dangereux, voire faux, d'attendre la même *attitude des générations futures.* Au contraire, il semble bien que la prolongation de la vie jusqu'à soixante-quinze ans et même quatre-vingts et quatre-vingt-dix ans incitera les adultes d'aujourd'hui à réclamer une poursuite d'activité au-delà de soixante ans.

Deuxième grief aux propositions de la gauche : on ne construit pas un nouveau régime de retraite pour cinq ans sans se soucier de ce qui se passera ensuite. Il faut à la fois tenir compte du déficit actuel, à législation constante, de la Caisse d'assurance-vieilesse des salariés *(6 milliards de francs prévus* pour 1978 pour le seul régime général de salariés), et surtout de l'évolution démographique d'ici à l'an 2000. Est-il en effet sérieux de promettre la retraite à soixante ans ou cinquante-cinq ans, alors que les démographes savent très bien qu'un tel système risque de conduire les caisses à la catastrophe après 1985 ? Comme le montre le tableau page 21, il est certes relativement facile de promettre des améliorations, à moyen terme, puisque d'ici à 1985 le nombre des personnes arrivant à l'âge de soixante ans va peser de moins en moins sur la population active en raison de l'arrivée des « classes creuses » des années 20. Mais après 1985, la situation démographique va, progressivement, s'inverser au détriment de la population active. On a d'au*tant plus de raison de s'en préoc*cuper que tous les retraités percevront alors des pensions à taux plein, parce qu'ils auront cotisé 37,5 années, alors qu'actuellement avec un rapport démographique indentique le nombre des retraités ayant cotisé 37,5 années est encore faible. Autre surcharge : le poids des personnes âgées de plus de soixante-quinze ans.

La gauche peut certes maintenir son pari, mais à une double condition : accroître fortement le taux des cotisations ou des impôts et faciliter l'activité rémunérée des femmes pour augmenter le nombre de cotisants. Une autre solution consisterait, comme le suggère la C.G.C., à avancer provisoirement l'âge du départ à la retraite en acceptant cependant un « *retour en arrière* » dans une dizaine d'années.

Une troisième solution, plus cohérente, moins coûteuse et plus juste, mais rarement évoquée, consisterait à supprimer *tout âge limite et à accorder la* retraite, à taux plein dès 37,5 ou 40 années de cotisation, quel que soit l'âge du travailleur. Une telle formule reviendrait à accorder ce droit aux « manuels » dès cinquante-cinq ou cinquante-sept ans puisqu'ils ont souvent commencé à travailler à quinze *ou dix-sept ans, et seulement* à soixante-cinq ans pour les cadres qui sont embauchés à vingt-cinq ans. Cette formule préserverait l'avenir : elle retarderait le bénéfice de ce droit dans les années 1985-1995 puisque les jeunes entreront sur le marché du travail de plus en plus tard. Mais quelles que soient les options avancées et les décisions qui seront prises en faveur du troisième âge, encore faut-il tenir compte des promesses lancées aux malades et aux familles.

Relancer la natalité

En matière de maladie, seule la gauche parle d'une amélioration des remboursements (5) des frais de santé (80 % au lieu de 70 %), et des indemnités journalières (75 %, au minimum, du SMIC au lieu de 50 %). Le R.P.R. évoque cependant la prise en charge des *« actes de prévention »*. Mais, dans l'ensemble, la majorité entend freiner les dépenses, moduler les remboursements par un système de bonus-malus (6), et créer des cotisations spéciales pour les risques dits de luxe ou de facilité (ski, tabac, alcool).

En revanche, tous les partis parlent d'une progression des prestations familiales avec le souci de valoriser le statut de la mère mais aussi la préoccupation de relancer la natalité. Nouveau consensus à droite comme à gauche : chacun propose de fusionner les allocations et le complément familial, et la « droite », qui a pourtant voté récemment la loi sur le complément familial, avance cette idée de fusion en précisant que les nouvelles allocations accordées à tous sans tenir compte du montant des rémunérations seront intégrées dans le revenu imposable après un aménagement des tranches. Dans la majorité comme dans l'opposition, on promet aux mères un congé éducation rémunéré et une progression des prestations supérieure à celle des prix, voire égale à celle des salaires, y compris au R.P.R.

Mais tout cela se chiffre par milliards de francs supplémentaires : 10 milliards à 20 milliards de francs à droite, plus de 140 milliards de francs, en 1980, à gauche. Est-ce sérieux ? Comment la Sécurité sociale pourra-t-elle équilibrer ses comptes, alors qu'à législation constante on prévoit un déficit croissant ?

Nouveau consensus, plus limité, il est vrai : tous les partis affirment qu'une refonte du financement des régimes sociaux est nécessaire, chacun admettant qu'un appel à l'impôt et un allégement des charges des entreprises de main-d'œuvre sont nécessaires. *Le P.C. et le P.S.* songent à un déplafonnement progressif, jusqu'à 50 % (en 1980), mais seulement pour les cotisations patronales, mais aussi à une taxation sur la valeur ajoutée, surtout chez les socialistes, qui avouent franchement que les multiples efforts de justice sociale impliqueront un accroissement des contributions.

Les socialistes n'ont qu'officiellement chiffré leurs propositions que pour 1978. Les dépenses supplémentaires pour la sécurité sociale qu'implique leur projet se monteraient, cette année, à 17,9 milliards de francs. Mais ils conviennent que, dès l'année 1979, les dépenses nouvelles atteindraient 50 milliards de francs.

Dans la majorité actuelle, on *insiste au contraire sur le statu quo* en matière de ponction fiscale ou sociale. Mais le R.P.R. et le C.D.S. réclament une « refonte totale ». Le C.D.S. pour sa part, propose une cotisation forfaitaire individuelle en assurance-maladie, mais aussi un prélèvement sur le revenu impo*sable sans plafonnement* et pour les caisses d'allocations familiales et d'assurance-vieillesse un double mécanisme : impôt sur le revenu et taxe sur la valeur ajoutée.

Une modification importante est aussi avancée sur la gestion de la Sécurité sociale : la gauche réclame l'abolition des ordonnances de 1967 avec l'élection des administrateurs et l'abandon du paritarisme, tandis que le R.P.R. *propose* seulement le *retour* aux élections des administrateurs qui sont, à égalité, des représentants du patronat et des salariés.

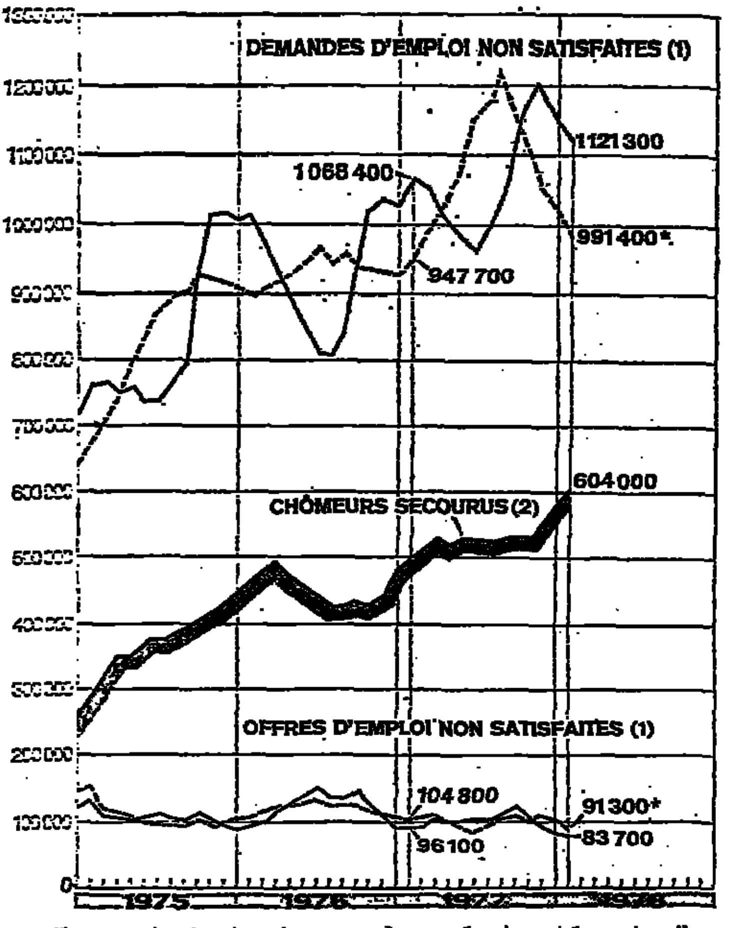
Quelle que soit l'issue du scrutin, l'analyse des différents programmes montre que, si les candidats respectent leur engagement, la réforme tant attendue de la *Sécurité sociale*, et sans cesse reportée, recueille des avis communs sur trois points essentiels : la simplification des allocations familiales, la revalorisation du maximum vieillesse et un appel à l'impôt. Il y a des idées qui mûrissent. Il s'agit là d'une prise de conscience positive. *Mais le plus important reste* à faire : traduire ses promesses dans les faits et les financer.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(5) L'amélioration du remboursement des frais de maladie (ticket modérateur ramené de 30 à 20 %) était prévue pour avril 1978 par le P.S. lorsqu'il a déposé une proposition de loi en janvier dernier (n° 3 414), mais, lors de sa dernière conférence de presse, il n'en est plus question pour 1978...

(6) Selon le R.P.R., celui qui « aura consommé moins de 50 % de son avoir de sécurité sociale » bénéficiera d'un « bonus » qui sera, plus tard, ajouté à sa retraite.

Baisse officielle du chômage pour le cinquième mois consécutif



(1) —— en données observées ––– après correction des variations saisonnières

(2) d'après les statistiques publiées par l'UNEDIC (Caisses d'assurance chômage complémentaire)

(*) Chiffres obtenus avec les coefficients appliqués en 1977 aux corrections des variations saisonnières. Avec les coefficients prévus pour 1978, le nombre des demandes est, officiellement, de 1 023 300, et celui des offres de 92 700 à la fin janvier.

SELON les statistiques du ministère du travail, le chômage a régressé, à la fin janvier, « pour le cinquième mois consécutif ». *M. Christian Beullac a indiqué que ce résultat était* « essentiellement dû au succès du pacte national pour l'emploi ».

En données observées, le chiffre officiel de demandes d'emploi non satisfaites est de 1 121 300 en janvier contre 1 444 900 en décembre (— 2 %) et 1 068 400 en janvier 1977 (+ 5 %). En données corrigées, la diminution est, selon que les nouveaux coefficients de 1978 sont appliqués ou non, de 3,4 % ou de 2,6 % (991 400 ou 1 023 200 contre 1 026 800 ou 1 050 900 en décembre).

Ce double comptage est exceptionnel. Il est intervenu après que la C.G.T. et la C.F.D.T. ont publié un document syndical précis et argumenté sur la « manipulation des statistiques et le bluff de l'emploi » *et qu'une vive polémique s'est engagée sur les chiffres de janvier, à trois semaines des élections* (le Monde *des 15, 16 et 18 février). Mais, en tout état de cause, les chiffres officiels ne tiennent pas compte de l'effet de mesures, comme la radiation à la première absence au pointage ou l'inscription différée à l'A.N.P.E., qui s'est fait sentir pour la première fois en janvier et qui a éliminé de la statistique quelque 50 000 chômeurs.*

Pour ce qui concerne les offres d'emploi non satisfaites, la baisse s'accentue. Leur nombre est maintenant nettement inférieur à 100 000 : 83 700 en données observées contre 86 600 en décembre et 96 100 en janvier 1977 et 91 300 ou 92 700 en données corrigées des variations saisonnières contre 100 400 ou 102 900 en décembre et 104 800 (ancien coefficient) en janvier 1977.

Enfin, le nombre des chômeurs secourus a augmenté de 4 % de décembre à janvier, passant de 580 000 à 604 000.

Le chiffrage est-il un progrès ?

(Suite de la page 21.)

Permettra-t-on aux nouvelles sociétés de se procurer les ressources nécessaires autrement que par l'emprunt (elles sont *déjà presque toutes lourdement* endettées), alors que, par ailleurs, il est question, notamment du côté du P.S., de « blocage partiel » des tarifs publics ?

Un tel blocage serait dans la ligne du plan Barre, qui, en limitant, l'année dernière, à 6,5 % la progression des barèmes publics, contraint le budget de l'Etat à verser aux entreprises nationales des subventions d'un montant égal à la totalité de leurs investissements. « Voulus » ou pas, par la nation, le volume des investissements resteront d'abord commandés par les perspectives de débouchés qui ne dépendent pas des objectifs gouvernementaux mais des marchés.

La vérité paraît plus simple : le taux d'expansion « choisi » a *été taillé sur mesure pour qu'on* puisse faire figurer, dans la colonne des recettes supplémentaires, sous forme de rentrées fiscales accrues, le chiffre qui convient pour l'équilibre des comptes (version communiste du programme) ou (version socialiste) pour limiter le déséquilibre *à 40 milliards.* Tel était le *montant* du déficit qu'avait enregistré le budget de MM. Chirac et Fourcade — une référence bien peu raisonnable, ce budget ayant mené tout droit à la dégringolade du franc...

Un certain nombre d'autres « recettes » comptabilisées par les uns et les autres ressortissent à une « logique » économique encore plus surprenante. Les communistes, par exemple, comptent comme une « économie » l'arrêt des démantèlements. Mais, en principe, les fermetures d'usines sont commandées précisément par des... raisons d'économies. On peut *déplorer les conséquences* sociales de telles décisions, mais dans aucun pays industrialisé, on ne présentera comme un gain pour la nation le maintien systématique en activité d'installations qui ont cessé d'être rentables — employons le mot, malgré la « grossière » ignorance du rôle du profit *dont font preuve, selon* Alfred Sauvy, les partis de gauche français.

Le « chiffrage » de l'incidence *sur le commerce extérieur* des mesures préconisées est encore plus aléatoire. A dire vrai, tout dépendra du mode de financement. Si on préfère massivement l'impôt à l'inflation, le résultat pourra être, comme nous l'avons dit, une moindre incitation à investir — et une chute de l'activité, mais nous aurons au moins l'équilibre ou le quasi-équilibre des échéances avec l'étranger. Là encore, les leçons de l'expérience ont été oubliées non *seulement en France mais* aussi à l'étranger.

A la fin de 1971, quand les pays du groupe des Dix discutaient *du réalignement monétaire* qui devait donner naissance à l'accord du Smithonian Institute, le secrétaire américain au Trésor, M. Conally, plaidant en faveur d'une forte dévaluation du dollar, faisait valoir qu'en vertu du calcul de ses *experts* (corroboré par ceux de l'O.C.D.E.), un point de dévaluation correspondait à une *diminution du déficit de la* balance des paiements (ou à un excédent supplémentaire) de 1 milliard de dollars. Ce degré de précision n'était pas admirable. Il était tout simplement sans fondement. Le dollar a été dévalué. Il ne s'ensuivit aucune « amélioration » de la balance des paiements américaine, M. Nixon préparant alors sa réélection par une vigoureuse politique d'expansion monétaire et budgétaire...

Une autre source d'erreur est de comparer des chiffres qui ne sont guère comparables : faire ressortir par exemple qu'un déficit budgétaire égal à 2 % du P.N.B. serait relativement modéré, « puisque » celui de l'Allemagne fédérale, pays réputé pour sa rigueur, est égal à 4 %. Si l'on veut mesurer l'incidence inflationniste du découvert des finances publiques, il vaut mieux se demander comment on le finance : par l'épargne véritable ou bien par l'institut d'émission via le relais des banques ?

De tous les « chiffrages », celui qui devrait être manié avec le plus de précaution est celui du chômage, à cause de la gravité et du caractère douloureux du phénomène. Mais dans le zèle d'apparaître comme les meilleurs partisans du plein emploi, les protagonistes en oublient leurs propres principes. La majorité et le patronat ont conçu et appliqué un *programme* d'aide à l'embauche des jeunes qui donne certains résultats pour le moment. Pour réduire artificiellement le chômage des jeunes, les sociaux-démocrates suédois ont naguère employé les mêmes méthodes. On est loin de la « vérité » de l'économie de marché. Quant aux socialistes et aux communistes, on a du mal à croire que tous les nouveaux emplois publics qu'ils réclament seront occupés par des *infirmiers* et des assistantes sociales, alors qu'ils préconisent plus de contrôles et de surveillance de l'économie. On augmentera donc le nombre des fonctionnaires, tout en criant haro sur l'étatisation et la bureaucratisation.

PAUL FABRA.

Des entrepreneurs entreprenants

En 1977, 13 842 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en France, soit 11,7 % de plus qu'en 1976, et le rythme se maintient à un niveau élevé en ce début d'année. Ainsi les statistiques de l'INSEE font-elles apparaître pour le mois de janvier 1 171 faillites, contre 1 154 en décembre et 1 122 un an auparavant. Mieux que tout commentaire, ces chiffres illustrent bien les difficultés que rencontrent les chefs d'entreprise.

Réussir en cette période troublée à développer les activités d'une firme n'est pas, on s'en doute, chose aisée. Pourtant, plus nombreux qu'on ne le croit généralement sont les « patrons » qui ont su faire face avec bonheur à la crise, et même saisir les occasions qu'elle pouvait offrir. En voici deux. L'un dirige une entreprise de meubles pour enfants (Gautier), l'autre une société spécialisée dans les modèles réduits de voitures (Majorette). Des « hommes-miracles » ? Certes non. Mais sans aucun doute des entrepreneurs.

Gautier : une devanture pour anthologie du capitalisme

De notre envoyé spécial.

Nantes. — Quelques heures au Boupère. Je visite, furète, questionne, discute, note. Et j'ai l'irrésistible envie de présenter le groupe Gautier à la manière des guides gastronomiques : *Vendée, 70 kilomètres de Nantes, entreprise familiale d'ameublement, leader chambres d'enfants, numéro un à l'exportation, champion toutes catégories de la croissance, marge brute d'autofinancement impressionnante, huit unités de production, meubles de qualité, pratique commerciale offensive, quatre filiales étrangères, pôle éventuel de restructuration de la profession, vaut le détour.*

C'est qu'après tant de rencontres, tant de visites à des industriels, des commerçants ou des agriculteurs qui donnent aux affaires le goût insipide qu'on trouve aux repas de self-service, j'ai, aujourd'hui, en étudiant cette entreprise, le même plaisir qu'à découvrir une table raffinée et bien ordonnée.

En guise de menu, une aventure digne de figurer dans une anthologie du capitalisme, version française du chapitre où le jeune et pauvre vendeur de pommes devient riche à la force du poignet. Patrice Gautier est le fils du menuisier du village. Sans fortune. Sans diplôme. Avec l'aide de sa femme, il installe un petit atelier de menuiserie. Et il commence à fabriquer des chambres d'enfants. C'est en 1960, début d'une étourdissante ascension. Pendant les huit années qui suivent, le chiffre d'affaires est multiplié par sept cent cinquante et le nombre de salariés passe de deux à cent soixante-trois. La chrysalide quitte son cocon régional, prend une parure nationale. Nouvelle mue en 1973. Au cours des cinq années qui se sont écoulées, le chiffre d'affaires a progressé en moyenne de 43 % par an. La société emploie alors près de sept cents personnes, elle entame la phase de développement externe et international : implantation de filiales pour le montage aux Etats-Unis, pour la distribution en Suisse, en Allemagne fédérale, en Belgique ; prise de participation majoritaire dans le capital d'une fabrique corrézienne de meubles pour bébés, en difficulté, Eguizier ; absorption d'une société canadienne, Tabago, également en difficulté. Bref, début 1978, le groupe Gautier annonce 240 millions de francs de chiffre d'affaires hors taxe, dont 22 % d'exportation, 8 % de marge brut d'autofinancement nette d'impôts, près de mille cinq cents salariés, et affiche un bel optimisme gourmand : la conquête du marché américain, et, pourquoi pas, l'introduction en Bourse dans quelques années...

Pas d'équivalent dans le meuble

Voilà l'histoire. Un vrai régal. Un remarquable contrepoint aux soucis du ministre pour combler le déficit du commerce extérieur de l'ameublement, et pour *revigorer une industrie en proie* aux états d'âmes, aux affres de la profession face aux augmentations des coûts de fabrication et aux difficultés du négoce.

Demandons au « chef » le secret de ses recettes. Il reste fort discret sur ses sources financières. Des difficultés de trésorerie ? Il y en eu, c'est normal quand la croissance est très rapide, mais elles ont été surmontées, car on a veillé à garder bon équilibre entre les capitaux propres et les emprunts. Les banques régionales ont eu confiance. Il a fallu faire un emprunt à l'IDI ; le CODIFA (1) est intervenu ; mais la totalité du capital est toujours restée entre les mains de la famille. Tout se résume par un tour de main, par une « *saine gestion financière* », ce qui dit tout et qui ne révèle rien.

Pour le reste, il n'y a pas de mystère. La réussite, c'est d'abord le choix d'un créneau : le meuble d'enfant. Ce secteur de marché a connu un développement exceptionnel en raison notamment de l'allongement de la scolarité. C'est un choix pratiquement unique, les industriels fabricant généralement de tout. Du coup, Gautier a pu allonger les séries, produire deux mille modèles là où ses concurrents en faisaient cent, et écraser ses coûts de fabrication.

La réussite, c'est ensuite une politique commerciale pratiquement sans équivalent dans le meuble. Gautier n'a pas de représentant de commerce rémunérés à la commission, mais des cadres commerciaux mensualisés. La société diffuse ses produits sous marque — Gautier, Gami, Eguizier, Tabago — alors que seulement une petite minorité de fabricants ont la même politique. La promotion est assurée sur les lieux de vente par un service d'une quinzaine de personnes qui installent des stands. Les clients — aucun ne représente plus de 2 % du chiffre d'affaires — bénéficient d'un service de qualité, mais n'ont pas à attendre de conditions de faveur : « *On n'a pas peur d'être cher et on ne fait pas de factures à plus de soixante jours* », dit le directeur-général, M. Soulard.

La réussite, c'est encore une intégration très poussée des activités. Gautier a son propre bureau de génie industriel qui a construit les usines et organisé le travail. La société dispose de son réseau de distribution, une vingtaine de camions qui livrent les meubles dans toute l'Europe, établissant un meilleur contact avec les clients. « *Nous interdisons à nos chauffeurs de dormir dans leur camion,* dit M. Soulard. *S'ils ne se présentent pas rasés chez un client, ils reçoivent un avertissement* ». Alors que les concurrents hésitent à s'enquérir des goûts du consommateur, vingt-huit personnes se consacre aux études de marchés et à la recherche de nouveaux produits. Une centrale négocie l'achat des 3 800 mètres cubes de panneaux, 1 800 mètres cubes de carton, 1 000 mètres cubes de bois massif, des 120 tonnes de vernis et laques, etc., nécessaires à la production mensuelle de dix-sept mille cinq cents chambres de jeunes et de bébés. Et un ordinateur se charge du télétraitement des données et problèmes.

La réussite, c'est enfin une certaine politique sociale. Gautier pratique des salaires élevés qui sont la « cible » des organisations syndicales en Vendée. « *Le SMIC à 2 400 francs, ça ne nous inquiète pas,* assure tranquillement Patrice Gautier. *Chez nous, même le balayeur gagne plus* ». Les ouvriers ne pointent pas. « *Ils sont le plus souvent d'origine agricole. Ils travaillent dur et consciencieusement. Pas besoin de leur imposer des cadences* », dit M. Soulard. Du coup règne un climat social particulier : pas une grève en dix-huit ans, la C.G.T. n'a pas pu s'implanter dans l'entreprise face à la C.F.D.T., les départs — le « turn-over » — sont extrêmement rares. « *Il y a un consensus dans l'entreprise* », assure le *directeur général qui l'explique* par la forte promotion intérieure. Lui-même a commencé à la production, puis cadre commercial et ainsi de suite. Chaque année, un ouvrier sur cinq suit un stage de formation dans une grosse ferme vendéenne rachetée par la société et spécialement aménagée pour des sessions de recyclage. « *L'entreprise doit permettre de s'épanouir. Tout cadre doit être créatif, avoir une réflexion sur son travail. Et ça marche* », assure M. Soulard.

Alors, pendant que l'ameublement se languit parce que le prix du bois augmente, parce que la concurrence étrangère s'aggrave, parce que le négoce bat de l'aile, parce que les charges sociales sont trop lourdes, chez Gautier, on ne se plaint pas. Gestion plus serrée, nouveaux débouchés à l'étranger, fermeté avec la distribution, sont les réponses aux menaces de crises. C'est ainsi qu'on devient le premier européen de la spécialité, qu'on est sollicité par *le ministre* de l'industrie pour signer un de ces fameux contrats de progrès.

Patrice Gautier reconnaît que ce n'est pas allé tout seul, que passer de l'artisanat à la P.M.E., puis à la grande industrie, lui a posé beaucoup de problèmes d'adaptation. « *Ce n'est pas facile de devoir confier à d'autres des tâches qu'on aimait pour prendre d'autres responsabilités ; ce n'est pas facile quand on n'a pas de formation supérieure d'embaucher un diplômé des beaux-arts ou un H.E.C.* »

Quant à la suite des événements, même s'il ne partage guère les convictions économiques de la gauche, il attend, sans complexe, avec le sourire.

ALAIN GIRAUDO.

(1) CODIFA : le Comité pour le développement industriel des fabricants d'ameublement, alimenté par une taxe parafiscale, est chargé de faciliter les restructurations.

Majorette : la participation comme moteur

De notre correspondant régional

Lyon. — Un P.-D.G. heureux, un personnel satisfait, un chiffre d'affaires en constante et rapide progression. Un conte de fées à la japonaise ? Nullement. L'entreprise est française, gagne chaque année du terrain à l'exportation et vient d'être consacrée par une introduction réussie à la Bourse de Lyon. Le nom de cette société ? Si vous avez de jeunes enfants, vous le trouverez peut-être dans une poche de leurs blousons, au revers de l'une des voitures miniatures qu'ils emportent, à votre insu, à l'école : Majorette. Cette raison sociale répandue dans les grandes surfaces comme dans le dernier des bazars de campagne est aujourd'hui synonyme de réussite.

Créée en 1962 avec une trentaine de personnes, la société en emploie aujourd'hui cinq cent soixante-*trois (1). Le chiffre d'affaires hors* taxes, qui était de 2,8 millions de francs il y a dix ans, a atteint 76,7 millions l'année dernière, soit une progression moyenne annuelle de l'ordre de 40 %. En volume, la production a suivi la même courbe ascendante : de douze millions de voitures en 1972, elle est passée, en 1977, à plus de cinquante millions. Chaque jour sortent des chaînes de fabrication deux cent cinquante mille de ces petits véhicules de 7 à 8 centimètres de longueur, exécutés généralement à partir des plans des constructeurs (2).

La moitié de la production est exportée — ce qui représente entre 43 et 45 % du chiffre d'affaires — à travers un réseau qui compte cinq filiales ou sociétés affiliées, au Japon, au Canada, en Grande-Bretagne, en Autriche et en Allemagne fédérale.

C'est sur l'étranger que compte la société pour se développer. En France, où elle contrôle 30 % du marché, elle semble approcher de la saturation. Si la société vend dans près de soixante-quinze pays, c'est avec une dizaine seulement — dont sept en Europe — qu'elle réalise la part la plus importante de son chiffre d'affaires à l'étranger. La modicité du prix de ses produits, ainsi que la diversification — très limitée parce qu'il s'agit du lancement, à l'occasion des salons du Jouet de Paris et de Nuremberg, de nouveaux modèles trois fois plus gros environ que les miniatures actuelles — lui donnent de bonnes raisons de croire en l'expansion de ses marchés extérieurs. L'objectif *de Majorette est même de tendre* vers un chiffre d'affaires qui serait réalisé à 90 % à l'étranger et cela malgré la concurrence de la firme britannique Lesney Products, premier constructeur mondial qui commercialise, sous la marque Matchbox, des véhicules présentant des caractéristiques très semblables de celles des Majorette.

Pareille évolution a naturellement entraîné des investissements importants en bâtiments et en machines. La première usine — 4 800 mètres carrés — construite en 1966 sur la zone industrielle de Caluire et Cuire, dans la banlieue nord-est de Lyon, a été doublée quatre ans plus tard. En 1974, une deuxième unité de production d'une surface totale de 14 000 mètres carrés a été réalisée à 800 mètres de la première et, cette fois, sur le territoire de la commune de Rillieux-La-Pape. C'est là encore que s'élève, depuis 1976, le siège administratif : hexagone de 1 280 mètres carrés aux murs de verre abritant des bureaux paysagés — *mobilier orange et plantes vertes* — sur lesquels des haut-parleurs déversent une discrète musique d'ambiance...

Avec d'aussi bons atouts en main, Majorette s'est présentée à la Bourse de Lyon avec une confiance raisonnable. Sans doute, *la société n'a-t-elle* pas encore atteint une dimension spectaculaire. « *Mais n'est-ce pas la vocation des bourses régionales de faire place à des entreprises moyennes performantes ?* », s'interrogeait, en substance, un cadre de la Société lyonnaise de dépôt et de crédit industriel dans l'analyse financière qu'il effectuait à l'occasion de cette introduction. L'opération réalisée le 7 décembre, avec la mise en vente de trente mille actions — soit 17 % du capital, — s'est *révélée* positive. Le titre coté au départ à 245 F a atteint trois semaines plus tard 270 F sans redescendre, au moment de la chute de la bourse fin janvier-début février, en dessous de sa valeur initiale. Deux à trois cents transactions opérées en moyenne chaque jour constituent une bonne animation pour un titre jeune.

« Une machine à fabriquer de l'argent »

A quels critères Majorette doit-elle sa fulgurante ascension ? Au plan industriel, ils sont des plus ordinaires : monoproduits grande série, marché en expansion. Mais ils sont aussi et surtout d'ordre social. Sur l'organisation exemplaire de sa société, qu'il a voulue ainsi, M. Emile Veron, cinquante-deux ans, P.-D. G., ne tarit pas d'explications. « *Mon principe de base pour fonder une entreprise était de tout faire pour obtenir la paix sociale. Je veux bien me battre contre la concurrence ou contre l'administration, par exemple, mais pas contre mon personnel. Je me sentais incapable de faire face à deux fronts à la fois.* » En 1967, alors que l'entreprise dépasse à peine la centaine de salariés, la nouvelle loi sur la participation dans l'entreprise lui ouvre des horizons. Il opte aussitôt pour la formule de l'actionnariat.

Aujourd'hui, alors que le personnel détient déjà 18 % du capital, il explique : « *Appliquée avec foi, c'est une machine à fabriquer de l'argent.* » Avec foi ? Pour Emile Véron cela signifie que « *les formules ne débouchant pas pour le personnel sur la propriété réelle du capital — et donc du pouvoir — sont toutes des solutions transitoires* ». Si l'homme a rompu avec le capitalisme de papa, il n'a pas pour autant sombré dans un paternalisme désuet. Sur ce point encore, Emile Véron parle clair : « *Si le personnel détient une part du capital, il devient copropriétaire et coresponsable. Cela suppose de la part du P.-D.G. et des cadres un comportement en rapport : on ne donne pas un ordre à un associé, on lui parle.* »

Certes une telle attitude exige du temps. Pour la formation du personnel notamment : quatre séances annuelles de trois heures chacune — prises sur le temps de travail et rémunérées — pour démonter les mécanismes de la société. Expliquer les grands principes du genre « *qui nomme révoque* » ou encore « *qui fait du produit fait les pertes* », mais aussi ce qu'est un compte d'exploitation, un bilan et enfin l'actionnariat. L'engagement personnel du P.-D.G. est nécessaire : « *Plus haut est le niveau, plus la considération apparaît grande au personnel.* » Pour Emile Véron, cela représente une centaine d'heures par an consacrées à ces actions de formation-information. Mais les résultats valent bien ces efforts. Un climat de confiance s'est établi dans l'entreprise. La communication se fait dans tous les sens : le plan de financement est préparé avec les responsables des différents services. Une fois les objectifs fixés par la direction, le personnel propose lui-même les moyens pour parvenir à leur réalisation.

Il y a peu, par exemple, un agent de maîtrise a conçu une nouvelle balancelle pour la peinture des voitures. Son système, testé, a révélé un gain de temps important et a immédiatement été généralisé. La conclusion d'Emile Véron est formelle : « *Il existe un rapport direct entre la productivité et la participation. Pas étonnant dans ces conditions que les syndicats ne soient pas implantés dans l'entreprise. Ils ont d'autres chats à fouetter ailleurs ; ici nous avons instauré le syndicat des actionnaires. N'est-ce pas mieux encore ?* », s'interroge-t-il.

Que le personnel devienne un jour majoritaire dans la société par le biais de la transformation chaque année en actions de la part légale du bénéfice — un million et demi de francs en 1977 — ne le trouble absolument pas : « *Il vaut mieux,* dit-il, *détenir 20 % seulement d'une entreprise qui marche bien que 100 % d'une mauvaise affaire.* »

BERNARD ELIE.

(1) En 1976, sur 563 personnes, un quart environ étaient des travailleurs à domicile, dont des femmes en majorité.

(2) Majorette produisait 73 modèles avant d'envisager sa diversification avec une série à une échelle plus élevée.

Le rapport Meade sur la réforme fiscale

Imposer la dépense plutôt que le revenu

Un comité d'experts indépendants, présidé par le professeur James Meade, prix Nobel de sciences économiques (1977), a récemment proposé une réforme radicale de la fiscalité en Grande-Bretagne. Au lieu de taxer le revenu, il conviendrait, au contraire, de frapper la dépense, afin d'encourager la formation de l'épargne.

NATURELLEMENT, l'*Inland Revenue, le fisc britannique*, est prospère. Quel fisc ne l'est pas ? Chez lui, pas de chômage. Au contraire, la récession de ces dernières années ne l'a pas empêché d'embaucher du personnel supplémentaire. Mais prospérité n'est pas ici le synonyme d'efficacité : la perception de l'impôt coûte en Grande-Bretagne deux fois plus cher qu'aux Etats-Unis, à sommes égales. Ce n'est probablement là, cependant, que le moindre de ses défauts. Ce qu'on lui reproche surtout, c'est sa rigueur excessive, du moins pour les revenus des personnes. Les comparaisons internationales prouvent, en fait, que le fardeau total d'imposition direct et indirect, n'est pas dans l'ensemble plus lourd en Grande-Bretagne que dans la plupart des autres pays. L'imposition des sociétés y est même probablement plus généreuse, depuis que la taxation des plus-values de stocks découlant de l'inflation a été éliminée il y a trois ans. Avec les abattements et aides diverses, rares sont les entreprises *industrielles qui, en* réalité, contribuent au trésor public. L'Etat leur rend d'une main ce qu'il prend de l'autre.

La tentation d'émigrer

Sur les gros revenus de particuliers, la ponction peut atteindre jusqu'à 83 % pour ceux du travail et 98 % pour ceux du capital. *D'où l'émigration des riches* rentiers, des « cerveaux », des écrivains et des artistes, etc., vers les « paradis fiscaux » ou les pays moins exigeants. D'où la recherche incessante de méthodes ingé*nieuses et légales d'évasion fis*cale, que l'Etat s'efforce toujours tout aussi inlassablement de réprimer.

A l'autre extrémité, l'impôt réduit parfois les gains du petit salarié en deçà du plafond des prestations de la sécurité sociale. Il a donc avantage à se mettre au chômage plutôt que de travailler. Souvent aussi, le petit salarié a intérêt à ne travailler que pendant une partie de l'année. Entre les deux, le prélèvement fiscal est tel qu'il décourage l'effort.

Pour les cadres, les techniciens qui comparent leur pouvoir d'achat à celui de leurs homologues américains et autres, la tentation d'émigrer est grande.

En privant le pays de ressources et de talent, en décourageant la production, l'esprit d'entreprise et l'épargne, le régime actuel a donc contribué, selon de nombreux économistes, aux difficultés économiques de la Grande-Bretagne. C'est là un défaut fondamental du système qui provient, en partie, du fait que les législateurs britanniques ont toujours eu une grande affection pour l'impôt direct. Surtout les travaillistes dans leur souci de créer cette société égalitaire si chère à certains.

Ce défaut a, par surcroît, été aggravé au cours des récentes années par l'inflation.

Aussi, aujourd'hui, l'impôt directe assure-t-il à l'Etat britannique plus de 50 % de ses recettes fiscales contre environ le tiers il y a dix ans. Le gouvernement travailliste a fini par se résigner à l'évidence. *Outre* l'indexation du seuil d'imposition à l'inflation institué par la dernière loi de finances, les allégements fiscaux rendus possibles depuis le début de l'an dernier par le redressement monétaire ont porté uniquement sur l'impôt direct et le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, proclame son intention d'accélérer ce processus à l'occasion de son prochain budget.

Un remède plus radical

Mais le remède que vient de lui recommander un groupe d'experts dirigé par le professeur James Meade, prix Nobel 1977 de sciences économiques, avec le concours d'un sous-directeur général à la retraite de l'*Inland Revenue*, est beaucoup plus radical. A l'issue de deux années d'études organisées par l'*Institute for Fiscal Studies*, organisme privé d'études fiscales, ce comité préconise une refonte totale du système afin d'asseoir l'impôt, non plus sur le revenu, mais sur la dépense. L'idée n'est certes pas nouvelle. Elle a même été essayée en Inde ou l'expérience, mal conçue, a toutefois échoué. Aujourd'hui même on l'étudie en Suède, et *aussi aux Etats-Unis*.

Dans son rapport de 500 pages, le comité Meade offre, pour les revenus deux méthodes de taxation : un impôt universel sur la dépense *(Universal expenditure Tax) ou alternativement un impôt à deux étages (Two tier Expenditure Tax).*

Pour l'impôt universel, le contribuable calculerait annuellement la différence entre ses rentrées (revenus du travail, revenus du capital, emprunts, ventes de biens, héritages, loyers, etc.), et, de l'autre, ses investissements ou dépenses autres que celles de consommation (achats de valeurs, dépôts d'épargne, remboursements d'emprunts, etc.). Cette différence, c'est-à-dire sa consommation, serait imposée après déduction des abattements et à un taux progressif.

Le logement poserait une difficulté puisque le paiement d'un loyer (dépense) serait taxé alors que l'achat d'une maison (investissement) ne le serait pas.

Dans la deuxième formule, l'impôt actuel sur le revenu serait progressivement remplacé par un relèvement de la T.V.A. dont la perception serait étendue à tous les produits de consommation et services, tandis que les prestations de la sécurité sociale seraient majorées pour compenser la hausse du coût de *la vie qu'entraînerait inévitablement* celle de la T.V.A.

Du taux uniforme actuel de 8 %, la T.V.A. devrait probablement être élevée aux environs de 30 %. En sus, les gros contribuables seraient frappés de l'impôt universel qui jouerait alors le rôle de surtaxe.

La première méthode devrait être introduite du jour au lendemain, donc soulèverait de délicats problèmes de transition, par exemple pour les contribuables qui après avoir, sous le régime actuel, placé une partie de leurs revenus imposés pour s'assurer une rente à leur retraite, verraient taxer à nouveau cette rente lorsqu'ils la dépenseraient. L'application de la seconde aurait *l'avantage de pouvoir être* étalée sur une longue période.

Quel que soit le régime adopté, les revenus ne seraient imposés que lorsqu'ils seraient « consommés ». La consommation serait donc découragée *alors que* l'effort, donc la production, et l'épargne seraient au contraire encouragés. On remédierait ainsi à l'une des grandes faiblesses fondamentales de l'économie britannique : *consommation* excessive et production et investissements insuffisants. De même, la réforme simplifierait la perception des impôts et éliminerait de nombreuses anomalies et distorsions du système actuel, aujourd'hui, par exemple, les revenus de l'épargne ne sont diversement taxés suivant les modes de placement, ou bien certaines prestations sociales sont imposables alors que d'autres ne le sont pas. Les ravages de l'inflation seraient évités et l'impôt sur les plus-values du capital deviendrait aussi inutile.

Mais il faudrait créer un nouvel impôt sur l'émigration des capitaux pour empêcher les contribuables de transférer leurs fortunes à l'étranger afin d'échapper aux droits de succession. En effet, après avoir cherché à *encourager l'épargne et* les investissements, le comité Meade, succombant à l'égalitarisme, prévoit aussi un renforcement de l'imposition des transferts et cadeaux de capital, grâce au remplacement des droits actuels, payables par le légataire ou donateur, par un nouvel impôt progressif annuel payable par le bénéficiaire. Ce remplacement du droit de succession par un droit d'accession devrait encourager la dispersion des fortunes. Plus la fortune serait divisée entre les membres de la famille ou autres bénéficiaires, moins la ponction fiscale serait lourde, étant donnée la *progressivité de l'impôt.*

Dans ce même but, plus le bénéficiaire serait jeune, plus le taux d'imposition serait élevé et plus il s'empresserait de transférer à son tour sa fortune à d'autres, plus des rabais lui seraient consentis par le fisc. Alternativement, le comité suggère un droit d'accession uniforme, plus un impôt annuel sur les plus grosses fortunes.

En ce qui concerne les sociétés, il propose de remplacer la *Corporation Tax* frappant actuellement les bénéfices, par un impôt sur le cash-flow, c'est-à-dire sur la différence entre les recettes de l'entreprise (à l'exclusion des émissions de capital) et ses dépenses (à l'exclusion des versements aux actionnaires). Il s'agirait, ici, essentiellement de simplifier les choses, quoique ce nouveau régime devrait aussi dans une certaine mesure encourager le ré-investissement des profits plutôt que leur répartition aux actionnaires. A condition évidemment que les menaces *de nationalisation ou de « démocratisation industrielle »* n'aient pas l'effet contraire.

Ce projet de réforme n'est donc pas sans intérêt. Mais son adoption dépend de plusieurs conditions qui seront probablement difficiles à remplir : d'abord, une réorganisation de cette ampleur ne saurait être entreprise que si tous les partis politiques l'approuvaient. Elle ne saurait être ordonnée par un gouvernement pour être abandonnée par l'administration suivante. Or, jusqu'à présent, seuls les libéraux l'ont acclamée. Les conservateurs qui ont dû mettre leur propre projet en veilleuse lorsqu'ils furent chassés du pouvoir l'estiment « trop radicale ». Ils cherchent à améliorer le système existant. Les travaillistes ne tiennent pas pour leur part à trop *pénaliser* la consommation. Pourquoi travailler si l'on ne peut en consommer les fruits. D'autre part, si le système fiscal doit être un jour harmonisé au sein du Marché commun, comment *réaliser* l'union *monétaire* sans cette harmonisation ?

JEAN DECLEMY.

La fiscalité en question

par JEAN RIVOIRE (*)

« L'IMPOT sur le revenu est juste parce qu'il frappe d'abord les riches. L'impôt sur la dépense est injuste parce qu'il pèse surtout sur les pauvres. »

Nous entendons cela depuis la plus tendre enfance. C'est l'une des rares notions d'économie que nos *maîtres* aient cru devoir nous enseigner à l'âge de la scolarité obligatoire. C'est l'une des rares formules *que les hommes politiques de* droite et de gauche nous répètent avec une touchante unanimité, pour mieux se reprocher de ne pas en avoir fait bon usage. Est-ce, pour autant, *une vérité d'évidence ?*

L'expérience de nos voisins britanniques mérite d'être considérée. Après s'être fait le champion de l'impôt sur le revenu, le Royaume-Uni en est, si l'on ose dire, revenu. De toute évidence, cet impôt, à haute dose, n'est compatible ni avec l'efficacité économique ni avec la simple équité. Si les défauts sont *moins apparents à dose modérée*, cela ne veut pas dire qu'ils disparaissent. Aussi, bousculant les idées reçues, la commission Meade (voir ci-contre l'analyse de Jean Declemy) propose aujourd'hui de ne plus imposer le revenu mais... la dépense.

Dire qu'un impôt s'applique à la totalité du revenu, c'est dire qu'il touche pareillement la consommation et l'épargne. Ainsi, par définition, l'impôt sur le revenu frappe l'épargne en train de se faire. En revanche, l'épargne déjà constituée n'est touchée que très accessoirement, dans la mesure où elle pro*duit un intérêt. Quant aux plus*-values en capital, elles ne sont pas directement concernées. Bref, voilà un impôt qui pèse sur les personnes en train de s'enrichir par leur *épargne* ; qui épargne (c'est bien le cas de le dire) les personnes en train de s'enrichir par des plus-values ; qui effleure à peine les personnes déjà enrichies, par leurs propres soins ou par ceux de leurs ancêtres. Il est difficile d'imaginer un impôt plus injuste et plus anti-économique...

Bien sûr, on peut songer à corriger *ces défauts en décidant que* les plus-values seront fiscalement assimilées à des revenus, que les sommes épargnées pendant une année seront déductibles du revenu imposable. Malheureusement, cela débouche sur d'autres injustices et d'autres situations anti-économiques.

L'imposition des plus-values

L'imposition généralisée des plus-values n'est pratiquement réalisable qu'une fois ces plus-values dégagées à l'occasion d'une vente, et à condition que cette vente n'intervienne pas trop longtemps après l'achat. Si un bien est resté plus de vingt à trente ans, par exemple, dans les mêmes mains, la plus-value éventuelle, aussi forte soit-elle, ne donnera lieu à aucune perception. L'imposition des plus-values incite donc à la rétention du capital, ce qui est anti-économique. Elle favorise, parmi les contribuables, ceux qui ont un patrimoine suffisamment important et diversifié pour attendre le temps nécessaire, ce qui est injuste. La formule a été, malgré tout, appliquée dans quelques pays ; mais, nulle part, on ne peut la *considérer comme un succès*. En France, la volonté clairement affirmée du chef de l'Etat n'a pu prévaloir, à ce sujet, sur l'ordre naturel des choses.

Quant à permettre aux contribuables de dégager une certaine épargne en franchise d'impôts, de nombreuses propositions ont été faites à ce sujet. Pour nous en tenir à notre pays, la plus récente émane de la Confédération générale des *cadres* et a été reprise, en des termes un peu différents, par le premier ministre à l'intérieur de son « programme de Blois », le 7 janvier dernier : *« Dans la limite d'un plafond, une fraction du revenu annuel des ménages consacrée à la création ou au développement d'un portefeuille de valeurs mobilières ne sera pas soumise à l'impôt sur le revenu. »*

L'ambiguïté d'une telle formule saute aux yeux. Qu'est-ce qui prouverait que les achats de valeurs mobilières correspondent à une *épargne effectivement dégagée dans* l'année même, et non pas au réemploi de capitaux déjà détenus sous une autre forme ? Conçue pour encourager l'épargne, cette disposition *risquerait d'apparaître surtout* à l'usage comme un moyen de réduire la charge fiscale des gros contribuables...

De l'autre côté de l'éventail politique, M. Pierre Uri suggère une *formule beaucoup plus élaborée*. Le contribuable évaluerait son patrimoine en début et en fin d'année, ainsi que les plus-values dégagées en cours d'année. L'augmentation de *valeur du patrimoine exprimerait*, bien évidemment, l'enrichissement, lequel ne peut provenir que de l'épargne ou des plus-values ; il suffirait d'en déduire le montant des plus-values pour obtenir le flux d'épargne qui pourrait, sous certaines conditions, être déduit du revenu imposable. Mais ce serait un chef-d'œuvre de complexité. Et, malgré tout le soin qu'y apporte*raient contribuables et contrôleurs*, les évaluations seraient fatalement entachées d'erreur. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour savoir que les marges d'erreur s'ajoutent quand les grandeurs de base se *retranchent* ; ainsi, l'épargne ne serait connue que d'une manière extrêmement grossière.

Pourquoi chercher si loin, quand la réalité est toute simple ? Déduire l'épargne du revenu imposable, cela *revient à n'imposer* que la part du revenu affectée à la consommation. L'impôt sur le revenu devient alors un impôt sur la dépense. Mieux vaut en prendre son parti et décider que *l'on supprime l'impôt sur* le revenu pour le remplacer par une majoration de la taxe à la valeur ajoutée. C'est tellement plus simple et plus clair...

Une objection vient tout de suite à l'esprit : remplacer l'impôt sur le revenu *par* la T.V.A., n'est-ce pas renoncer à toute progressivité ?

A cela, nous répondrons d'abord que la T.V.A. peut être, d'une cer*taine façon, progressive dans la* mesure où ses taux sont majorés pour les produits de luxe, minorés pour les produits de consommation courante.

Les cotisations sociales

Ce n'est certes pas suffisant pour assurer le rôle redistributeur que tout le monde reconnaît aujourd'hui à la fiscalité. Il faut incontestablement faire davantage ; mais point n'est besoin, pour autant, d'introduire la progressivité là où elle n'a pas sa place ; on peut aussi bien supprimer la dégressivité là où elle existe. En fait sinon en droit, les cotisations sociales sont ressenties comme un impôt sur les revenus du travail ; un impôt plafonné, donc *dégressif. Deux raisons au moins* incitent à les *remplacer* par un impôt sur la consommation (autrement dit, ici encore, par *une* majoration de la T.V.A.) : les industries de main-d'œuvre ne seraient plus désavantagées, les *travailleurs* indépendants bénéficieraient vraiment du même régime que les salariés. Si l'on supprime de la sorte la dégres*sivité des cotisations sociales*, cela *compensera dans une large mesure* l'abandon de l'impôt progressif sur le revenu.

Voulons-nous faire davantage encore ? Alors, établissons, en plus *des droits de succession, un impôt* annuel sur la fortune. Cet impôt, lui, pourrait sans inconvénient comporter un abattement à la base et un *taux progressif* (qui, pour les très grosses fortunes, s'élèverait par exemple à 3 % l'an). A divers titres, il serait nettement préférable à l'imposition des revenus : il ferait véritablement payer les riches (pas seulement ceux qui se sont enrichis par *leur travail et leur épargne, mais* ceux qui ont dégagé des plus-values ou capté des héritages) ; il ferait obstacle à l'accumulation indéfinie des fortunes ; il permettrait enfin la démocratisation de l'épargne et des patrimoines.

Ainsi, dans un *régime* fiscal rénové, nous ne paierions plus l'impôt *sur* nos gains mais sur nos dépenses et, le cas échéant, sur notre fortune ; ne serait-ce pas équitable ? L'épargne ne serait plus imposée au moment où elle se constitue ; elle paierait, le cas échéant, un tribut à mesure qu'elle s'accumule ; elle serait, de toute façon, imposée au *moment* où elle se défait ; *ne serait-ce pas rationnel ?*

Bien sûr, *un tel système* appellerait *quelques* aménagements. Les allocations familiales devraient être sensiblement majorées. Les terres agricoles, les *demeures historiques*, les *rentes viagères*, échapperaient, sous *certaines conditions*, à l'imposition *des fortunes. Le supplément* de T.V.A. pourrait être perçu dans le pays de production et non pas dans le pays de consommation ; autrement dit, il ne serait pas prélevé sur les importations ni remboursé sur les exportations, de manière à ne *pas perturber* les *taux* de change.

Cela nous obligerait à rompre avec des règles, des habitudes, des privilèges petits ou *gros. Pourquoi pas ? La vie politique ne consiste* pas seulement à se disputer pour des mots. Elle consiste aussi, de temps à autre, à s'unir pour des actes.

(*) Professeur au Centre d'études supérieures de banque.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Une alchimie nouvelle

A Nice, où, sur la demande du ministère de l'environnement et de la culture, pourrait être transféré le Centre international de recherches musicales, Jean-Etienne Marie, fondateur du C.I.R.M., a entrepris un cycle de concerts et de conférences autour des problèmes de la création contemporaine : Survol des musiques de Wagner à Boulez, tout d'abord ; Musiques concrètes, électroniques et pour ordinateur, ensuite ; il abordera Le mystère de l'écriture musicale (de Bach à enakis) le mercredi 22 février, à 17 h 30, avec le concours de Denis Weber. La séance du 1er mars sera consacrée à La transmutation de la matière sonore ou Une alchimie nouvelle, avec plusieurs œuvres en création (J.-E. Marie, L. Hiller, L. Ferrero). Clôture le 8 mars : Au travers du monde des sons, recherche de notre identité.

★ Musée des beaux-arts Jules Chéret, 33, avenue des Baumettes, Nice ; tél. : 88-53-18.

Créations à Antibes

Un maire, Pierre Merli, qui aime la musique — celle d'aujourd'hui autant que celle d'hier, — un compositeur pas comme les autres, Tristan Clais, venu se fixer dans le Midi... Antibes, sans perdre de vue son Festival du jazz, regarde à présent du côté de la musique contemporaine : du 20 au 23 avril, au Palais des congrès et à la cathédrale, quatre concerts avec d'Orchestre Provence-Côte d'Azur (P.-M. Davies, I. Taïra, F. Donatoni), puis l'Ensemble 2e 2m (Schoenberg, Taïra, Finnissy, J. Strauss, Grabrieli), un récital - carte blanche à Marie-Françoise Bucquet (Kagel, Schwarz, Liszt, Clais, Xenakis), des ateliers où de jeunes instrumentistes de la région étudieront des pièces inédites de leurs camarades compositeurs, des colloques et, dès le mois de mars, des séances d'animation dans les écoles : ce festival ne voudrait pas se fermer sur lui-même.

★ Festival international de musique contemporaine, Palais des congrès, 06160 Antibes - Juan-les-Pins ; tél. : 61-26-55.

Le « Roméo et Juliette » de Grigorovitch

A peine les projecteurs éteints sur le Roméo et Juliette *mis en scène au Palais des sports par Rudolf Noureev, l'Opéra de Paris affiche à partir du 22 février une nouvelle version signée du Soviétique Iouri Grigorovitch.*

Sur la musique de Prokofiev, inséparable de la création de Lawrosky au Kirov (1940), Grigorovitch n'a pas hésité à réécrire le ballet suivant une conception personnelle déjà illustrée par Spartacus *et* Ivan le Terrible. *Son langage chorégraphique — mélange efficace d'un vocabulaire classique et d'une expression dramatique assez conventionnelle — a ses partisans.*

Les changements à vue, conçus par le décorateur Simon Virsaladzé, devraient donner une grande mobilité à un spectacle placé sous le signe du carnaval. Grigorovitch s'est efforcé, explique-t-il, de gommer les tableaux de mœurs de l'époque pour mettre en évidence une opposition plus généralisée entre les thèmes de l'amour et de la guerre. Il sera intéressant de rapprocher sa vision de celle de Béjart, qui, dès 1966, avait complètement supprimé l'anecdote et transformé Roméo et Juliette *(sur la partition de Berlioz, il est vrai) en un véritable manifeste en faveur de la non-violence.*

Trois distributions très nuancées sont prévues pour les rôles des deux amants shakespeariens : Dominique Khalfouni et Michaël Denard, 22 février, 2 et 16 mars), Natalia Bessmertnova et Alexandre Bogatyriov (24 février, 3 et 18 mars), Florence Clerc et Charles Jude (27 février et 6 mars).

Musique

Le temps musical de Pierre Boulez

(Suite de la première page.)

Beau sujet d'indignation pour les ennemis de l'exégèse, et ceux qui, à tort ou à raison, se méfient des pièges de l'intelligence...

La musique est une activité assez importante et complexe pour qu'il soit légitime d'en parler ; elle constitue, en outre, une réalité artistique assez solide pour s'offrir, de temps en temps, le luxe d'un détour au pays des mathématiques, de la littérature, *de la philosophie ou de la* pure spéculation intellectuelle ; aux confins du paradoxe, il est des musiques plus intéressantes à lire qu'à écouter, des partitions plus belles à voir qu'à entendre... car, alors que dans les autres arts il est *parfois des œuvres possibles à imaginer* quoique matériellement irréalisables, la musique, grâce au jeu de l'écriture — symbole d'une exécution *virtuelle — offre la tentation de faire* reculer les limites imposées par les réalités concrètes.

Mode de valeurs et d'intensités (1949), d'Olivier Messiaen, fait partie de ces tentatives. Cette pièce pour piano repose sur un mode mélodique de trente-six sons, un mode rythmique de vingt-quatre durées différentes auxquels s'adjoignent douze sortes d'attaques et sept intensités. Exception dans l'œuvre de Messiaen, cet essai purement expérimental a eu sur Boulez, Stockhausen et nombre de musiciens de cette génération, une influence décisive. *C'est lui que Boulez choisira* à l'état pur comme matériau de base dans la première de ses *Structures pour deux pianos* et on ne s'étonnera pas qu'il l'ait pris comme thème d'une des cinq soirées sur le temps musical : le temps numérique, autrement dit le « temps » d'un discours qui ne trouve plus appui sur une pulsation vécue, mais offre seulement une succession arbitraire de valeurs (numériques) différentes.

Pierre-Laurent Aimard est au piano, Boulez explique très clairement les principes de construction, donne des points de repère ; certains s'oublient aussi vite qu'ils se comprennent, mais la seconde audition promet d'être plus fructueuse que *la première... Il n'en est* rien, ou presque.

On a un peu honte. Pourtant, on a l'impression, en retour, de comprendre la fascination qu'a dû exercer, à l'époque, cette musique si rigoureusement construite (on cherchait alors des règles) et beaucoup plus difficile à saisir dans son ordonnance que tout ce qui s'était écrit jusque-là (on appréciait aussi le dépaysement). C'était comme un défi qu'il fallait relever, il l'a été.

Mais aujourd'hui que la part d'utopie qui nourrissait cette expérience ne suffit plus à stimuler notre attention, on se demande s'il ne serait pas temps plutôt de dénoncer franchement les défauts d'une pièce comme celle-là, à la fois historique et sérieusement manquée, au lieu de la donner, en exemple, d'un certain traitement du temps musical puisque, en allant trop loin dans cette direction et faute de quelques précautions, elle n'atteint son but que très partiellement.

D'autre part, c'est un peu cultiver un mirage que de laisser croire que, dans un cas comme celui-là, l'analyse de la technique de composition peut guider une audition qui a cent raisons tout aussi valables de se disperser. Ne serait-il pas plus profitable de chercher à savoir pourquoi nous percevons si mal certains éléments ?

L'ambiguïté de ce genre de séances « tous publics » c'est qu'elles *sont censées amener à une écoute* plus fructueuse et proposer en même temps l'examen d'un problème (le *temps musical) qui est avant tout* de l'ordre de la réflexion. Une fois résolue — par l'affirmative — la question de savoir s'il est légitime de parler sur la musique — soit pour rendre accessibles certaines œuvres soit pour cerner des phénomènes nouveaux — on constate que ces deux raisons se recouvrent rarement et que telle partition exemplaire en soi se révèle un mauvais exemple pour des non-spécialistes. Le tout est de savoir qui on veut toucher exactement et pour quoi faire.

Il ne faudrait pas l'oublier, cependant, ces séances ne sont ni des cours ni des conférences tels que pourrait en faire un chercheur ou un esthéticien ; comme toujours lorsque Boulez prend la parole, c'est pour *témoigner de ses propres préoccupations*, de ses doutes, de ses certitudes. Ce qui peut tromper, c'est cette volonté qu'il a toujours eue d'adopter une formulation théorique, se réclamant de l'objectivité. Chaque affirmation, dans ses écrits comme *lorsqu'il* s'exprime en public, ressemble à une revanche sur l'incertitude sans cesse renaissante. En écrivant *Schoenberg est mort,* il a surtout, sans doute, voulu s'en convaincre. Au fond il n'en est pas sûr. Et quand il déclare malicieusement tel passage de *Wozzeck* plus « primitif » que Messiaen, on sent bien que c'est encore Berg qu'il préfère, avec tous ses défauts.

Avec tous ses défauts aussi cette approche boulezienne du *Temps musical est pour nous une expérience* irremplaçable...

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochains concerts du cycle « Temps musical » : Boulez (ce lundi 20), Carter (le 22) ; séance de synthèse avec Boulez et Deleuze (le 23, à 18 h.), Centre Georges-Pompidou ; concert de clôture : le 23, 20 h. 30, au Théâtre de la Ville.

Expositions

LA DONATION PIERRE LÉVY A L'ORANGERIE

L'AMOUR DE L'ART ET DES ARTISTES

Un dernier feu d'artifice à l'Orangerie, avec la donation Pierre Lévy de Troyes, avant que le bâtiment ne soit, dès mai prochain, mis en chantier pendant dix-huit mois pour l'installation permanente de la collection Walter-Guillaume (*le Monde* du 10 août 1977). Quatre cents œuvres où l'on trouve réunis dès les premières salles Braque, Vlaminck et Derain dans leur période fauve la plus étincelante, au moment où *la* peinture prend feu et flamme pour les rouges vermillons, les bleus de cobalt, les jaunes de cadmium, et les verts Véronèse les plus vifs.

La collection Pierre-Lévy (deux mille pièces dont le cinquième est aujourd'hui montré au *public parisien*) a ses forces et ses faiblesses. Parmi le meilleur, on trouve un petit Daumier de la collection Cognac, trois Balthus, rareté dans les musées de province, quatorze La Fresnaye, dont la flamboyante *Conquête de l'air*, deux insolites vues sur les usines d'armement de la Grande Guerre, par Vuillard, un des Valloton les plus réussis, *la Couturière,* des tableaux de Marquet, Matisse, Delaunay, Van Dongen, des sculptures de Bonnard, Picasso (*le Fou*), de Gimond (vingt portraits).

On connaît les richesses de cette collection en œuvres de Marinot, verrier troyen, aussi prolifique qu'inventif. Pierre Lévy fut son ami intime, comme il fut l'ami de Derain et de bien d'autres artistes qu'il a approchés. Depuis longtemps il avait conçu l'idée de constituer une collection pour faire un musée. Pierre Lévy l'a cultivée comme un jardin qui s'étoffe et fleurit.

Il faut dire que les circonstances étaient favorables. Au lendemain de la guerre, ses affaires industrielles partent *en flèche, tandis que les œuvres d'art* sont encore bon marché. C'est ainsi qu'il tombe sur la collection Fénéon, critique d'art amoureux de la perfection, découvreur des post-impressionnistes, et en même temps amateur d'art nègre, cet art nègre qu'artistes et connaisseurs avaient découvert au début du siècle, comme un nouveau territoire esthétique. Adjugé ! Emporté ! Tout se retrouve dans cette maison de la banlieue troyenne où le collectionneur a fini par construire une chambre forte souterraine dans son jardin pour protéger un trésor chaque jour plus riche.

Mais la collection de Pierre Lévy n'est pas un simple rassemblement d'œuvres dû aux moyens et aux hasards. L'homme se montre à travers ses choix. C'est son goût éclectique à la fois pour la peinture rare de Seurat, de Balthus, et aussi pour la peinture copieuse, généreusement colorée, saturée d'expression et de chaleur humaine où Soutine rejoint Staël par on ne sait quel cheminement. Ce Lorrain de Troyes a ses partis pris : la peinture en *laquelle il* croit, c'est *la* peinture française depuis le début du siècle jusqu'à l'art abstrait. Et qui, durant cette période, est plus français que Derain, avec sa grande culture, sa raison raisonnante, son goût de la composition accomplie, de la peinture *bien faite et bien pensée.*

Dès lors que le collectionneur et l'artiste se rencontrent, ils ne se quittent plus. Et on ne saura jamais la part de l'un et de l'autre dans l'assemblage des quelque deux mille œuvres de Troyes. Amateur et mécène sans défaillance, Pierre Lévy a fini par acheter à Derain 79 tableaux, 53 dessins, 77 sculptures. Dans l'atelier du peintre traînait une sculpture du Bénin, en laiton fondu. Une pièce énorme, qui suffiran - elle seule — avec un splendide masque Gouro de la collection Guillaume — à sauver les inégalités de l'abondante collection d'art nègre de Pierre Lévy exposée ici. C'est grâce à Derain que ce dernier a découvert l'art africain, qui a joué un rôle dans la formation de la peinture post-cubiste dont cette *collection est riche. Et Troyes sera* une des rares villes de province à en posséder un ensemble aussi fourni.

Cette exposition nous fait faire une autre découverte. Derain sculpteur, avec 77 figures et figurines archaïsantes de genre étrusque, coulées dans le bronze (après la mort de l'artiste). On y retrouve les valeurs de l'art primitif auquel il s'intéressait tant. Sa peinture, elle, est restée civilisée. Seule sa sculpture est « sauvage », avec un rien d'humour primitif.

JACQUES MICHEL.

★ La donation Pierre-Lévy à Troyes, à l'Orangerie, jusqu'au 16 avril.

Théâtre

« THÉATRE DE CHAMBRE » de Michel Vinaver

Sous le titre de *Théâtre de Chambre,* Michel Vinaver propose au Théâtre de l'Est parisien, dans la petite salle, deux pièces courtes. Auteur de *les Coréens* et de *Par-dessus bord*, qu'a mis en scène Planchon, d'*Iphigénie Hôtel*, qu'a mis en scène Vitez, Vinaver s'essaie avec *Théâtre de Chambre* à cette « dramatique du dialogue minimal » qu'illustrent déjà Wenzel et Deutsch.

On pourrait dire aussi : « le théâtre du peu ». Les personnages disent des choses banales, d'un *cœur qui n'y est pas.* Afin d'éviter le vide, on choisit des situations fortes, presque mélodramatiques. La parole est rare Si bien qu'acteur et auteur, en fin de compte, pour meubler, font un sort à chaque mot. Le manque voulu de moyens accuse le manque de *modestie. C'est gênant.*

Ces pièces sont construites de petits fragments de dialogue, d'échantillons. Les mettant en scène, Jacques Lassalle veut être sobre, jusqu'à l'intempérance, et entre chaque échantillon il impose des noirs, des silences, qui sont longs : ces deux esquisses, qui devraient durer en tout à peine plus d'une heure, atteignent trois heures d'horloge. C'est démesuré, c'est insupportable.

Bizarre mélange d'acteurs. Françoise Lebrun ne fait pas de fautes, mais n'est pas du tout à l'aise. Olivier Destrez, sympathique, joue « boulevard » : pour Vinaver ça ne convient pas. Christine Dejoux, *vive, souriante, pourrait apprendre* le métier. Roland Amstutz pourrait, lui, l'oublier un peu : il est bien, mais ne sort pas des rails. Le meilleur est Patrick Chesnais, mais il faudrait qu'il évolue : nous connaissons par cœur ses dix expressions fines.

MICHEL COURNOT.

★ Petit T.E.P., 20 h. 30.

Cinéma

« RAONI », de Jean-Pierre Dutilleux

Ils étaient quatre millions d'Indiens qui vivaient au Brésil avant la conquête. Ils ne sont plus que cent vingt mille aujourd'hui, parqués dans leurs réserves, au cœur de la forêt amazonienne. Tribus éparses, décimées par les maladies des Blancs (la tuberculose, la grippe) et dont les colons de l'ère industrielle violent et ravagent impunément les territoires.

C'est cette situation dramatique qu'expose le film de Jean-Pierre Dutilleux *Raoni*. A travers une fiction (vite oubliée), l'auteur trace un tableau de la vie quotidienne indigène, puis en arrive au cœur du problème : prise de conscience par les Indiens des dangers qui les menacent, réconciliation des tribus face à l'adversaire commun, rencontre de Raoni, le chef des Mékronotis, avec le général responsable des affaires indiennes et, à Sao-Paulo, avec Claudio Villas-Boas, un ardent *défenseur* de la race opprimée.

La première partie du récit est un intéressant témoignage. On regrette seulement *que par crainte* du didactisme le réalisateur se soit interdit le moindre commentaire. Les documents en son direct sont à coup sûr *précieux*, mais quelques mots sur les mythologies, les connaissances scientifiques, l'organisation sociale de ces « primitifs » eussent satisfait notre légitime curiosité. Devant certaines images dont *la* signification *nous* échappe, *nous nous* sentons frustrés.

L'auteur est heureusement plus explicite quand il souligne l'opposition existant entre la politique d'intégration du gouvernement brésilien et la volonté des Indiens de préserver leur *identité culturelle et nationale. Egalement* quand il démontre que la tâche la plus urgente est de tracer avec précision les frontières des terres indiennes... *Malgré une « mise en scène » parfois trop évidente,* Jean-Pierre Dutilleux affirme que tout est authentique dans son film. *Raoni* ne peut donc que passionner les amis des Indiens. Des Indiens et de tous les peuples qu'écrase notre civilisation moderne.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Vendôme, U.G.C.-Danton, Marbeuf.

Notes

Cinéma

« POUR QUI LES PRISONS ? » d'Elia Ienasz

C'est un film-tract. Un film militant. Un film réalisé « avec des bouts de ficelles ». « Pour qui les prisons ? » est né dans la souffrance. Que cela soit dit. Quatre ans de travail, de 1973 à 1977, une production entièrement assurée par son réalisateur, Elia Ienasz, en collaboration avec le Comité d'action des prisonniers (CAP), voilà qui résume en effet, *d'un point de vue extérieur,* ce documentaire.

Pour le reste, la démarche du réalisateur repose sur une « idée-constat ». A savoir que la population pénale, quelque 30 000 prisonniers, est issue de la classe ouvrière à 85-90 %. Au travers de plusieurs « chapitres » (*le travail pénitentiaire*, les suicides, les révoltes) Elia Ienasz entend montrer que la prison ne réhabilite pas le « taulard » mais l'entraîne dans un engrenage sans fin.

Ainsi les jeunes seraient « poussés à la révolte et à la délinquance primaire par un système qui *les* exploite », et la prison ne ferait rien d'autre que de les confronter à une « surexploitation ». Jean-Pierre Delaspre, Michel Borella et Serge Livrozet expliquent cette « spirale ». Des documents photographiques, de qualité inégale, ponctuent leurs déclarations. Cette « pauvreté » iconographique est la rançon du courage. Quand « ceux qui n'ont jamais la parole la prennent »...

LAURENT GREILSAMER.

• La Clef, le Bilboquet (18 h.).

« UN RISQUE A COURIR » de Peter Collinson

Tous les « césars », tous les « oscars » du scénario le plus abracadabrant pour ce film de Peter Collinson. Un Himalaya d'invraisemblances et de sottises... Venu se faire soigner à Johannesburg (ce qui est une curieuse idée pour un Noir), le président d'une république africaine est enlevé par son infirmier. D'origine américaine et vaguement mythomane, celui-ci veut ramener sa fille chérie au pays natal. Une rançon est versée. Mais, entre-temps, le kidnappé s'est pris d'une telle amitié pour son kidnappeur qu'il l'aide à contrecarrer les plans de la *police. Tout se termine dans une* cabine de funiculaire. Un tueur à gages qui, depuis le début du film, cherche à abattre l'homme d'Etat, lui tire dessus. C'est l'infirmier qui est atteint. Entre ciel et terre, il meurt dans les bras de son ex-victime.

La bouffonnerie involontaire de ce film d'aventures réjouira les amateurs d'humour au second ou au troisième degré. Les autres spectateurs seront en droit de penser que l'on se moque d'eux. Antony Quinn joue de son célèbre rictus. Un « Risque à courir » ? Certes pas. Un film à fuir. — J. B.

★ Balzac (v.o.), Capri, Paramount-Opéra, Paramount-Galaxie, Paramount-Gaîté, Convention Saint-Charles, Moulin-Rouge, v.f.).

Théâtre

Les projets de Théâtre-Ouvert

Théâtre-Ouvert, dont l'équipe est dirigée par Lucien Attoun, démultiplie ses activités Parmi les quelque trois cents manuscrits reçus chaque année, une dizaine seront sélectionnés en 1978 pour être reproduits en cinq cents exemplaires. Ce sont les « Tapuscrits ». Cinquante seront mis à la disposition des auteurs, les autres seront adressés aux professionnels, qui recevront également un bulletin (« Ecritures ») comprenant des informations pratiques et des tribunes libres. A partir du mois d'avril, Théâtre-Ouvert organisera, chaque mardi soir, des rencontres informelles entre ceux qui s'intéressent à la création.

Des auteurs dont le talent souffre d'un manque de connaissance théâtrale participeront pendant une semaine à un travail « à la table » avec des metteurs en scène et des comédiens professionnels. C'est la « Molécule ». Elle s'ajoute au « Gueuloir », aux « mises en espace », aux cellules de création qui auront lieu *pendant le Festival d'Avignon et* reprendront leur vocation itinérante dès le mois de novembre.

Les aléas de la politique ministérielle n'ont pas permis jusqu'alors à Théâtre-Ouvert de développer ses activités « spectacles », de mener à bien le projet d'un lieu fixe, réservé à la création. Sa subvention — 500 000 F — n'a pas été augmentée depuis trois ans malgré la place indéniable que cet organisme a prise et qu'elle maintient dans la vie théâtrale dans le renouvellement du patrimoine dramatique français.

C'est au cours de cette conférence de presse où il annonçait les projets de Théâtre-Ouvert que Lucien Attoun, répondant aux journalistes, a précisé sa position à l'égard du Petit-Odéon (« le Monde » du 18 février).

C. G.

« L'IGNORANT ET LE FOU »

Première pièce de Thomas Bernhardt jouée en France. Autopsie détaillée du corps humain, réalité qui s'oppose aux faux-semblants des relations humaines et du spectacle dans ce qu'il représente de plus artificiel : l'opéra. Monologue sur lequel se greffent les désarrois d'une diva et de son père, alcoolique aveugle. Ainsi, le tronc d'un arbre étouffé par des lianes. La mise en scène d'Henri Ronse met tout à plat et le texte se dévide de façon monotone — un robinet qui goutte — sans que les comédiens y puissent quelque chose. — C. G.

★ Théâtre Oblique, 18 h. 30.

Lettres

Poète et éditeur

HENRY FAGNE EST MORT

L'éditeur belge Henry Fagne vient de mourir à Bruxelles. Il était âgé de soixante-dix ans.

Le nom d'Henry Fagne restera gravé dans la mémoire des poètes et des amateurs de poésie. D'abord, parce que cet homme, né le 27 juillet 1907 à Bruxelles, était poète lui-même, bien que les trop rares livres qu'il ait publiés restent difficiles à trouver. Ensuite, grâce à la revue de création et de critique qu'il avait fondée en février 1962 et dirigée seul jusqu'à l'été 1973, avant qu'un collectif de poètes (de Bruxelles et de Paris) l'anime : les Nouvelles à la main.

On relira avec émotion, tout en considérant l'importance d'une telle publication dans le monde marginal de la poésie, le dernier numéro paru en novembre 1977 et au sommaire duquel figurait justement Henry Fagne, poète. Ce premier tremplin qu'offrait la revue à de jeunes auteurs, Henry Fagne le prolongeait avec les livres qu'il éditait, avec un soin et une passion qui ne pouvaient appartenir qu'à un poète. A côté de son travail de traducteur, c'est bien la découverte de poètes nouveaux et originaux qui l'animait, et qui lui donnait le courage de continuer une tâche difficile et ingrate. « Je ne suis pas de ces voraces, que nous connaissons trop bien, qui retiennent tout, sans se soucier des difficultés de l'auteur... », *écrivait-il encore dernièrement.*

Que dire de plus, sinon citer quelques écrivains véritablement découverts par Fagne, comme Jacques Izoard (qui a eu, depuis, l'occasion de s'affirmer comme l'un des tout premiers), comme Jean-Pierre Verheggen (l'auteur du récent Degré Zorro de l'écriture*), comme Werner Lambersy ? Sans oublier les poètes reconnus depuis longtemps, et qui gardaient le même plaisir à se retrouver dans les pages des* Nouvelles à la main : *Edmond Humeau, Andrée Chédid, Jean Malrieu, André Doms ou Hubert Juin. Grâce à ces écrivains, Henry Fagne est vivant, du côté de cette lumière qu'il aimait :*

« Lumière, ô ma juste, je te
[reconnais :
auguste, affirmative, mystère
[préférable,
sans rien de pourrissant.
Lumière. »

D. P.

RECTIFICATIF. — Par suite d'une erreur de transmission, nous avons écrit dans *le Monde* daté 19-20 février que le dernier disque d'Yves Montand paraîtrait le 2 mars, alors qu'il se trouve chez les disquaires à partir de ce lundi 20 février.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Centre Georges-Pompidou, 20 h. 30 : le Temps musical, dir. P. Boulez.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour.

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision. — Grande salle, 21 h. : Orchestre de chambre H. Bruun.

Les autres salles

Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Cripure.
Fontaine, 21 h. : le Roi des cons.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Ahmed Ben Dhiab ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Just Hamlet.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Marchands d'avenir.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : F. Brunold ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. : Dupecnot Story.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : P. Rotily ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Un petit bruit qui court ; 22 h. : Popeck.
Coupe-Chou, 22 h. : les Frères ennemis.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : la Cruche enchantée.
Lucernaire, 20 h. 30 : J.-P. Sentier.
Petit Bain - Novotel, 21 h. : En attendant la prochaine lune ; 22 h. 30 : Denis Wetterwald.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : la Goutte.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 15 : Grivoisons ; 22 h. 30 : les Franzozos. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Megumi Satsu ; 22 h. 30 : Ah ! les p'tites annonces.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : A. Flamer, M. Bailly et M. Scharapan (Haydn, Schumann, Beethoven) ; 21 h. : Ensemble vocal G. George (motets, chansons populaires Renaissance étrangère).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de France, dir. J.-P. Wallez, sol. N. Yepes (Vivaldi, Giuliani, Rossini).
Théâtre de l'Athénée, 21 h. : M. Freire (Beethoven, Stravinski, Chopin).
Salle Cortot, 20 h. 45 : F. Doreau et A. Loewenguth (Pierné, Debussy, Franck).
Palais des arts, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire, dir. J. Mercier (Bizet, Beethoven, Dufour)
Théâtre 13, 20 h. 45 : Concert de musique de chambre J. Henclin.
Notre-Dame de Paris, 20 h. 30 : P. Cochereau, orgue (Widor, Cochereau).
Lucernaire, 21 h. : Ensemble vocal G. George.

Jazz, pop', rock, folk

Théâtre Mouffetard, 20 h. 30 : Groupe Nac ; 22 h. 30 : R. Boni.
Palais de la découverte, 19 h. 30, 20 h. 45 et 22 h. : Laserium, rock.
Porte de la Suisse, 20 h. 30 : Quintette J. Thollot.
Théâtre Mogador, 19 h. 30 et 22 h. : Emmylou Harris.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 20 février

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (734-42-96)
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38)
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.), en soirée : Normandie, 8e (359-41-18). — v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Normandie, 8e en matinée ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Murat, 16e (288-99-75).
BANDE DE FLICS (A., v.o.) (**) : Quartier Latin (326-84-65) ; Marignan, 2e (359-92-82). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln 8e (359-36-14).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
CINEMA CHINOIS (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), mer., sam. : les Fleurs rouges du Tienchan ; jeu., dim. : le Torrent de la révolution ; ven., lun. : le Détachement féminin rouge ; mar. : l'Orient rouge.
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e, en matinée ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46)
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.), Omnia, 2e (233-39-36) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées-Point-Show, 8e (325-67-29) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
CROIX DE FER (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75) ; Olympic, 14e (542-67-42)
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-69-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ET VIVE LA LIBERTÉ (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (380-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) Studio Logos, 5e (033-26-42)
GENERATION PROTEUS (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U G C -Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'HERETIQUE (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
JESUS DE NAZARETH (It.-Ang.) (première partie) v. ang. + v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v. ang. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES LIENS DE SANG (Fr.) (vers. angl.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42)
MON « BEAU » LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA MORT D'UN POURRI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Ternes, 17e (380-10-41).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43)
LES OISEAUX DE NUIT (Fr.) (*) : Olympic, 14e (542-67-42) H sp.
LES PETITS CALINS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-77-33)
LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE (Alg.-Egypt., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
SAFRANA (Maur.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88)
TENDRE POULET (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-61) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; Daumesnil, 12e (343-52-97), H Sp. ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 5e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33)
VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H Sp.
LES FRISSONS DE L'ANGOISSE (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40), en alternance.
HELP (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04)
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
LE LIMIER (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LOVE STORY (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).
MALHER (Angl., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MOBY DICK (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
MON ONCLE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Le Ranelagh, 16e (288-64-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MONTY PYTHON (Angl., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e ; Les Templiers, 3e (272-94-56).
LA PLANETE INTERDITE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
PROVIDENCE (Fr., v. angl.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
QUAI DES ORFEVRES (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70)
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

Les grandes reprises

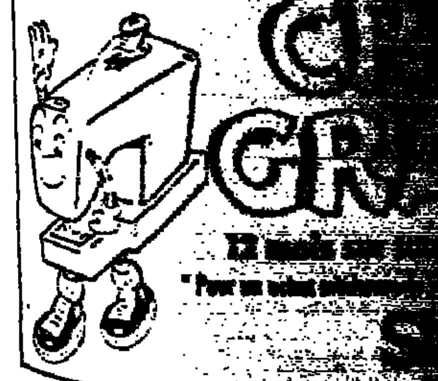
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
ALICE DANS LES VILLES (All., v. Am.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07), en matinée.
LA BAIE SANGLANTE (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40), en alternance.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
BELLE DE JOUR (Fr.) (**) : André-Bazin, 13e (337-74-39)
LA BLONDE OU LA ROUSSE (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi)
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

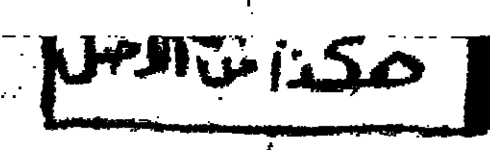
Les films nouveaux

POUR QUI LES PRISONS ?, film français d'Elia Lenaaz. La Clef, 5e (337-90-90) ; Le Bilboquet, 6e (222-87-23) à 18 h.
RAONI, film franco-belge de Jean-Pierre Dutilleux. Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19).
PITIE POUR LE PROF, film américano-canadien de Silvio Narizzano. V.O. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). V.F. : Impérial, 2e (742-72-52)
DROLE DE SEDUCTEUR, film américain de Gene Wilder. V.O. : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75)
L'AMANT DE POCHE, film français de Bernard Queysanne (*) Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
UN COUPLE EN FUITE, film américain de Richard T. Heffron. V.O. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marbeuf, 8e (225-47-19). V.F. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
UN RISQUE A COURIR, film américain de Peter Collinson. V.O. : Balzac, 8e (359-52-70). V.F. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
COMMENT SE FAIRE RÉFORMER, film français de Philippe Clair. Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

Les festivals

FANTASTIQUE (v.o.) : Berlitz, 2e (742-60-33) : Phase IV.
CINEMA POLONAIS (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : Illumination.
SEMAINE INDIENNE (v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15) : Santala.
H. HAWKS (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Impossible M. Bébé.
CINEMA AMERICAIN (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Vol à la tire.
COMEDIES AMERICAINES (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : l'Adorable Voisine.
PASOLINI-FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : la Dolce Vita ; 16 h. : les Clowns ; 17 h. 30 : Fellini-Roma ; 19 h. 30 : le Décameron ; 21 h. 30 : Huit et demi ; 24 h. : les Mille et Une Nuits.
A. TANNER : Studio Galande (5e) (033-72-71) : le Milieu du monde.
MARX BROTHERS (v.o.), Action Christine, 6e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Lumières de la ville.
MARGUERITE DURAS, Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.
FESTIVAL MUSIQUE, Le Seine (5e), 14 h. et 20 h. : Aïda ; 16 h. 15 et 22 h. 15 : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 18 h. 15 : Olivier Messiaen et les oiseaux.
CINEMA NOVO (v.o.), Le Seine (5e), 16 h. 30 : Perdition ; 18 h. 30 : Têtes coupées ; 20 h. 30 : Féminin pluriel ; 22 h. : les Dieux et les morts.
CHATELET-VICTORIA (v.o.) (1er) (508-94-14), I : 13 h. : le Crépuscule des dieux ; 16 h. 10 : Taxi driver ; 18 h. : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 15 et 22 h. 20 : Cabaret. — II, 14 h. : Pink Narcissus ; 16 h. : la Chatte sur un toit brûlant ; 18 h. 10 : Duellistes ; 20 h. : Pierrot le fou ; 22 h. : A bout de souffle
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), I : Let it be ; le Sous-Marin jaune ; le Lauréat ; Bobby Deerfield ; Mort à Venise ; Phantom of the Paradise. — II : Five Easy Pieces ; Jeremiah Johnson ; Un tramway nommé Désir ; 20 h. 15 : Frankenstein junior ; 22 h. 15 : les Damnés.





RADIO-TÉLÉVISION

TRIBUNES ET DÉBATS

Lundi 20 février

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, répond aux questions des auditeurs, au cours de l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *Le micro du « Studio volant »* est ouvert aux candidats de Libourne, avec la participation de *M. Robert Boulin*, ministre délégué à l'économie et aux finances, sur Europe 1, à 19 h. 15.

— *M. Yvan Charpentié*, président de la C.G.C., participe au journal d'Antenne 2, à 20 h.

— Un débat oppose *M. Alain Peyrefitte*, ministre de la justice, et *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., à 20 h. 30, sur A 2 et Europe 1.

— *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, est interrogé au cours de l'émission « Dans le sillage de... », sur R.M.C., à 22 h. 40.

MARDI 21 FEVRIER

— *MM. Jean-Pierre Fourcade*, membre du bureau national du P.R., et *André Boulloche*, député P.S. du Doubs, parlent du chiffrage du programme commun, sur R.M.C., à 13 h. 20.

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., s'exprime au micro de R.M.C., à 19 h.

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, ministre de l'économie et des finances, est l'invité du magazine « Spécial Evénement », sur TF 1, à 20 h. 30.

AU FESTIVAL DE MONTE-CARLO

Commerce ou création ?

Monte-Carlo. — Le dix-huitième festival international de télévision de Monte-Carlo s'est achevé, samedi soir 18 février. Le jury des « dramatiques », présidé par l'acteur français *Daniel Ceccaldi*, a partagé ses récompenses entre la Grande-Bretagne (« la Crevette et l'Anémone », de la B.B.C., meilleure mise en scène), l'Autriche (« l'Empereur à la campagne », meilleur scénario) et la Hongrie (Jozsef Madaras, meilleur acteur dans « Au secours ! Au secours ! »). Le prix de la meilleure actrice n'a pas été attribué.

Dans une motion votée à l'unanimité, le jury a constaté que les programmes présentés étaient « d'une qualité moyenne » et souhaité « davantage de soin et de rigueur » dans le choix des œuvres, éventuellement par l'instauration d'une commission de sélection composée de professionnels de la télévision. De leur côté, les journalistes accrédités au festival, qui ne se reconnaissent pas dans le prix de la critique internationale (décerné par un jury officiel de cinq membres et attribué à une réalisation de la télévision géorgienne, « le Prisonnier du Caucase »), ont estimé « qu'aucune des œuvres projetées n'offrait les qualités requises pour emporter une distinction ».

De notre envoyé spécial

La plupart des « dramatiques » que l'on a vues pendant six jours à Monte-Carlo, sont probablement moins représentatives de la production des diverses télévisions que de l'idée qu'elles se font du festival. Ainsi les trois films américains, qui tournaient tous autour de l'enfance, de la famille et de la vertu récompensée, et les deux émissions policières allemandes (dont l'une, *Certificat de maturité*, a obtenu le prix Cino del Duca) apparaissaient comme de typiques produits de série, jugés sans doute par les responsables des programmes plus « vendables », mieux adaptés à tous les publics. Œuvres au demeurant fort bien faites, selon une technique professionnelle confirmée, mais trop conventionnelles pour répondre aux besoins de renouvellement.

Du côté des pays de l'Est, même conformisme, à une ou deux exceptions près : ni le *Macbeth* bulgare, ni le conte dramatique tchèque sur l'alcoolisme, ni la comédie soviétique d'Edgar Riazanov, ni même, malgré une belle *mise en images*, *le Prisonnier du Caucase*, adapté de Tostoï, n'ont témoigné d'une réelle volonté d'originalité.

Si *les contraintes de* l'exportation, à l'Ouest comme à l'Est, ont donc quelque peu orienté la sélection, celle-ci a prouvé que la qualité fait de moins en moins bon ménage avec le souci de plaire au plus grand nombre. Le jury a précisé qu'il n'écartait pas « l'hypothèse d'une crise générale de la production de fiction ». Cette crise est liée, nul ne l'ignore à l'industrialisation de la télévision, qui entraîne une « standardisation » des produits. Les émissions les plus réussies n'échappent pas à ce danger.

Les dramatiques françaises — *Un crime de notre temps*, de Pierre Moustiers (TF 1), qui a reçu le prix de l'Association mondiale des amis de l'enfance, *Un comique né*, de Michel Polac (A 2), *l'Œil de l'autre*, de Georges Perec et Bernard Queysanne (FR 3) — ont présenté curieusement des qualités et des défauts comparables. Des thèmes intéressants, parce que proches d'une certaine réalité quotidienne, des acteurs de talent, comme Henri Virlojeux, le sens du récit, mais aussi une sorte d'essoufflement à la moitié du film, dont la réalisation s relâche, comme si le temps avait manqué, ou la rigueur, ou la possibilité d'approfondir et peut-être d'enrichir le sujet.

Un langage approprié

Le jury a justement couronné *la Crevette et l'Anémone*, de la B.B.C., pour la maîtrise d'une mise en scène qui décrit avec subtilité les rapports entre deux enfants, au début de ce siècle. Cependant les œuvres les plus notables ont été celles qui, en dépit d'une réalisation parfois insuffisante, révélaient un langage approprié à la télévision, notamment par l'exploitation de la durée et par une dramaturgie proche du documentaire, historique ou contemporain. C'est le cas, en premier lieu de *l'Empereur à la campagne*, qui montre avec *force l'exploitation de la paysannerie*, en particulier de la minorité slovaque, dans l'empire austro-hongrois ; ou encore de *Basha*, présenté par la télévision israélienne, qui raconte l'histoire d'une prostituée prise en charge, pendant une brève journée, par un riche gentilhomme, en Pologne, à la fin du siècle dernier ; ou de la dramatique hongroise, *Au secours ! Au secours !* (primée par l'association catholique Unda), qui dépeint sobrement le drame d'un jeune couple tzigane.

Pour tenter d'encourager l'esprit d'innovation, il conviendrait que le festival suscite des débats, des recherches, des échanges. Ce rôle, l'Institut national de l'audiovisuel s'est efforcé de le jouer pendant trois jours à Monte-Carlo, en organisant, parallèlement à la manifestation officielle, un colloque intitulé « La télévision, *outil de création* ». *Le résultat* n'est pas vraiment concluant, les œuvres projetées étant trop souvent expérimentales, comme ces *quatre films réalisés pour la télévision* suisse par Alain Tanner, Francis Reusser, Anne-Marie Miéville et Lorette Verna. C'est pourtant de là que viendra le nécessaire renouveau.

Ce n'est pas dans cette voie, en tout cas, que s'engage le Festival de Monte-Carlo, puisque, dès 1979, son caractère commercial sera accentué par la création de rencontres internationales pour les programmes de télévision, qui réuniront producteurs et distributeurs dans le nouveau Centre de congrès, dont la construction sera terminée dans un an.

THOMAS FERENCZI.

LA GRÈVE DE L'INA S'ÉTEND A LA TÉLÉVISION

Programme minimum sur les trois chaînes ?

Le programme minimum pourrait être appliqué ce lundi sur les trois chaînes de télévision, ce qui aurait comme effet d'annuler les émissions prévues avant 19 h. 20. Sur TF 1, le documentaire sur Giorgio de Chirico ne serait pas diffusé. Sur A 2, où le débat « Spécial élections » a lieu normalement à 20 h. 30, la série « Bande à part » pourrait être reportée.

C'est à l'appel du Syndicat unifié de radio et télévision C.F.D.T. que le personnel technique de TF 1, Antenne 2 et FR 3 et de T.D.F., à Cognac-Jay, cesse le travail, ce lundi, par solidarité avec les grévistes de l'INA. De son côté, le Syndicat national de radiodiffusion et télévision C.G.T. a appelé l'ensemble des personnels des sociétés à faire grève, le mercredi 22 février, pour soutenir l'INA, mais également pour protester contre la situation de toutes les catégories d' « occasionnels » utilisés dans toutes les sociétés de radio et télévision.

Sur FR 3, les personnels C.F.D.T. étaient en grève dimanche 19 février pour protester contre les difficultés d'organisation du travail des techniciens de la chaîne. Le programme minimum a été appliqué.

A l'INA, les personnels de l'institut, réunis en assemblée générale le vendredi 17 février, ont décidé de reconduire la grève jusqu'à ce lundi 20 février au soir.

Au-delà de la raison officiellement formulée, pour expliquer la grève qui se poursuit depuis vingt jours à l'Institut national de l'audiovisuel pour « *protester contre l'utilisation abusive des personnels contractuels utilisés pour des fonctions permanentes* » (et pour obtenir notamment la réintégration de Mme Patricia Guy, agent contractuel au centre de Bry-sur-Marne), « *il faut se référer à la création de l'Institut national de l'audiovisuel pour comprendre l'origine de la crise* », dit le comité de propagande de l'assemblée générale des grévistes de l'INA : « *Dès sa création, décidée hâtivement en 1974, l'INA a hérité du personnel statutaire pour une grande part issu de l'O.R.T.F. mais également de certains « hors statut » déjà employés à ce titre au service de la recherche de l'O.R.T.F. que dirigeait Pierre Schaeffer. Dès lors, pour assumer ses fonctions fondamentales de recherche et de formation, le Centre a dû recourir à un recrutement parallèle qui n'a fait que s'accroître dans des conditions juridiques totalement aberrantes* ».

Ces engagements anarchiques, sur des contrats précaires, pour assurer des *missions de longue durée*, la « *carence de la direction en matière de gestion du personnel* » et le recours systématique aux maisons prestataires de service, extérieures à l'établissement public, expliquent, selon le comité de propagande, l'inquiétude croissante du personnel.

Les grévistes précisent en outre que l'Institut national de l'audiovisuel « *n'a pas eu les moyens de sa politique* » pour assurer les missions de service public, définies lors de sa création. La grève qui se poursuit constituerait donc le symptôme d'un malaise profond dû à une absence de gestion planifiée, et au développement incontrôlé d'actions ponctuelles coûteuses ou injustifiées.

Le fonctionnement du département des archives est entravé notamment par le problème des ayants droit qui constitue un lourd passif. Dans le domaine de la recherche, les grévistes se plaignent que la production et la coproduction de films, financées par la redevance, posent la question de l'utilisation des fonds publics détournés de leur objectif d'origine et servent davantage à valoriser l'image de marque INA (en soutenant des cinéastes consacrés tels Chris Marker, Joris Ivens ou Jean-Luc Godard, plutôt qu'en définissant un langage télévisuel spécifique).

Quant à l'obligation des chaînes *de diffuser trente heures annuelles* de programmes réalisés par l'INA et de lui en commander également trente heures, elle est souvent ressentie comme une entrave par les sociétés de programme, qui relèguent ces émissions après 22 heures.

Pour la formation professionnelle — secteur qui s'est rapidement développé tant la demande est forte, — l'INA a du mal à négocier des stages de formations de durée assez longue : depuis le 1er janvier 1978, en effet, les sociétés ne sont plus tenues de verser les ressources de formation à l'Institut et tendent désormais à assurer elles-mêmes leur propre enseignement.

Le recyclage des personnels de radiodiffusion et de télévision étrangères (Afrique, pays arabes) constitue enfin un volume de quatorze stages permanents par an, en raison de la pression des constructeurs et de celle des Etats étrangers. Selon le comité de grève, les formateurs de l'INA dispensent un *enseignement* sophistiqué, à l'exemple de celui de l'Europe ; les stagiaires étrangers de retour dans leur pays important de ce fait une image des rapports sociaux inadaptée aux besoins de leur pays.

Le comité de propagande estime que la direction est incapable d'analyser cette situation, dégradée faute de politique cohérente, alors que certains dirigeants du centre multiplient paradoxalement leurs interventions, lors de colloques divers, sur la communication sociale en matière audiovisuelle.

EVELITA MOOD.

LUNDI 20 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h., Journal.
20 h. 30, FILM : SINDBAD LE MARIN, de R. Wallace (1948), avec D. Fairbanks Jr, M. O'hara, W. Slezak, A. Quinn, G. Tobias, J. Greer (rediff.).
22 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h., Journal.
20 h. 30, Spécial élections législatives : M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, face à M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste : 21 h. 35, *Feuilleton américain* : Racines ;

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Alcime, jeune agriculteur, de J. Edern (prod. FR 3 Nantes) ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA BATAILLE DES ARDENNES, *de* K. Annakin (1965), avec H. Fonda, D. Andrews, R. Ryan, R. Shaw, W. Peters (rediff.).

Reconstitution à grand spectacle d'une page d'histoire de la deuxième guerre mondiale.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Quelques nouvelles de Tchékhov : « Fatalité » ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., Carte blanche : « l'Attribut », de Guy Foissy, avec J. Seiler, G. Boucaron, A. Thomas ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, *Nuits magnétiques...* ; 22 h. 35, Biographie : M. Yourcenar ; 23 h. 35, Musique et animation.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time : jeu de plage ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;
20 h., Les grandes voix : hommage à Georges Thill ; 20 h. 30, Cycle d'orgue, en direct de Notre-Dame de Paris... Récital Pierre Cochereau : « Symphonie gothique » intégrale (C.-M. Widor) ; « *Boléro pour* orgue et percussions » (P. Cochereau), suivi d'improvisations sur un thème ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Russiana ; 23 h., Mécènes de la musique : le baron de Bagge ; 0 h. 5, Russiana (suite).

MARDI 21 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h., Journal.
20 h. 30, Spécial élections législatives (magazine « Spécial Evénement », avec M. Raymond Barre, premier ministre).

21 h. 30, Variétés : Les Halles, la Marne et le canotier.
23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h., Journal.
20 h. 30, Les dossiers de l'écran, téléfilm : « le Triangle des Bermudes », de Ch. A. Mc Daniel, réal. W. A. Graham, avec F. Mc Murray, S. Groom, D. Mills.

Harry Ballanger s'intéresse au Triangle des Bermudes, cette région où, depuis des décennies, disparaissent navires et avions. Mais un pilote, puis un ami d'Harry, puis sa propre femme disparaissent à leur tour.

Vers 22 h., Débat : La légende des bateaux perdus.

Avec MM. Cl. Berlitz (auteur de l'ouvrage le Triangle des Bermudes) ; *le capitaine Don Henri, rescapé du Triangle ; J. Mayol, plongeur ; L. D. Kusche, écrivain ; Cl. Allegre, directeur de l'Institut de physique du globe terrestre. Ainsi qu'un garde-côtes américain et un expert soviétique.*

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Vendanges en Aveyron, de J. Sudan (prod. FR 3 Toulouse) ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : CROC BLANC, de L. Fulci (1973), avec F. Nero, V. Lisi, F. Rey, J. Steiner, R. Harmstorf, D. *Martin*.
22 h. 10, Journal.
22 h. 25, Réussite : Citroën, portrait d'une entreprise de pointe.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Algui (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... *Célébration de la voix* ; à 8 h. 32, La malle de l'Inde ; à 8 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, Matinée des autres ; 10 h. 45, Etranger mon ami ; 11 h. 2, Musiciens français : Alain Louvier ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec M. Rebeyrioux ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Faust au village », de J. Giono ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Géométrie variable : l'avenir de la Méditerranée ; 16 h., Match : la réanimation ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32 Musiciens français : Olivier Greiff ; 18 h. 30, Nouvelles de Tchékhov : « Nuits de Pâques » ; 19 h. 25, Sciences : le message poétique ;

20 h., Dialogues franco-britanniques : politiques de l'éducation, avec Margaret Sutherland et Jean Aubo ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h 35, « La vie d'une amie de la volupté », d'I. Saikaru, par O. Germain-Thomas ; 23 h. 35, Animation : lectures et musiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Cinémuse ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Avant l'école de Vienne » ; Johannes Brahms ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service : Schubert ; 14 h., Divertissements : Offenbach, H. Sandauer, F. Schroeder, E. Kalman, E. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque.. prélude : Dukas, Bizet, Chedrine ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois... « A l'Alhambra de Grenade » ; 17 h., Postlude : Offenbach, Rosenthal, Satie, Sauguet ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time : « Les défricheurs » ; 19 h. 45, Musique au feu rouge : Herold, Boieldieu, Cherubini, Rameau, Lulli, Christine, Adam ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Eté de Carinthie 1977, orchestre des Bachcollegiums de Berlin, dir. E. Hochreither : « Betulia liberata », oratorio pour soli, chœur et orchestre K 118 (Mozart) avec A. Auger, A. Barbara Vogel, Carmi ; 23 h. 15, *Nouveaux talents, premiers sillons* : Bradford Tracey, orgue et clavecin, Rolf Junghanns, clavicorde : Kerll, Pachelbel, Bach ; 0 h. 5, Russiana : Balakirev, Moussorgski ; 1 h. 30, Suite de ballets français : Roussel.



PRESSE

● *La Caisse des cadres de la presse* (8, rue Bellini, Paris), *devant les réclamations de ses* retraités, confirme que les déclarations individuelles d'impôts ont été remises en temps utile aux *services postaux*.

A la suite de perturbations survenues dans les centres de tri, l'administration des P.T.T. vient de confirmer à la Caisse que les retards actuellement constatés dans l'acheminement du courrier sont en voie de résorption.

● *L'Association des journalistes de l'information sociale* (AJIS) vient de tenir son assemblée générale. Deux résolutions ont été adoptées à l'unanimité :

— La première condamne la « *fâcheuse tendance* » observée par « *différents organismes et administrations, notamment au ministère du travail* », visant à « *privilégier certains supports, en particulier les agences de presse, les chaînes de télévision et les radios* ». L'AJIS envisage, si ces pratiques se renouvelaient, de se concerter avec d'autres associations « *pour décider en commun les mesures qui s'imposent* » ;

— La deuxième motion exprime l'inquiétude de l'AJIS devant les restrictions de la place imposées à l'actualité sociale dans la presse.

Enfin, l'AJIS a élu son nouveau bureau, présidé par M. Philippe Gallard *(Ouest-France)*, qui succède à notre collaborateur Jean-Pierre Dumont, nommé président d'honneur.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

UNIVERSITÉ LAVAL

PROFESSEURS DE MARKETING

La Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval est à la recherche de professeurs permanents ou invités pour sa section de marketing. L'Université nommera des professeurs invités et des professeurs permanents en septembre 1978 et en septembre 1979. Le rang des nouveaux professeurs dépendra de leurs qualifications et de leur expérience.

Fonctions :

Participer à la recherche et à l'enseignement au niveau des programmes des 1er, 2e et 3e cycles.

Qualifications :

L'Université exige de ses professeurs qu'ils possèdent un doctorat. Cependant, les candidats sur le point de terminer leur thèse sont éligibles. De plus, on peut obtenir un congé de perfectionnement pour compléter des études doctorales.

Salaire :

Le salaire dépend du rang académique et de l'expérience du nouveau professeur et peut varier, présentement, de 20 000 à 38 500 dollars.

Prière de faire parvenir son curriculum vitae à :

Prof. John Petrof, responsable
Section marketing,
Faculté des sciences de l'administration,
Université Laval,
Cité universitaire, Québec,
CANADA G1K 7P4.

L'Organisation Européenne
pour des Recherches Astronomiques
dans l'Hémisphère Austral (E.S.O.)
cherche un

TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN ÉLECTRONIQUE

Formation : Technicien supérieur en électronique, une spécialisation en électronique digitale serait un avantage.

Expérience et connaissances : Au moins 3 ans d'expérience dans la détection des défauts et la réparation de grands systèmes électroniques constitueront un avantage ; une bonne connaissance de l'anglais est indispensable et la connaissance de l'espagnol constituerait un avantage.

Fonctions : *Participer à la mise au point, à l'installation et* maintenance et aux réparations de l'équipement électronique utilisé pour l'opération des téléscopes et des systèmes d'acquisition de données.

Lieu de travail : La Silla au Chili (à 650 km au nord de Santiago).

Rémunération : La rémunération dépendra de l'expérience professionnelle et de la situation de famille. Pour un membre du personnel non résident, ayant deux enfants à charge, la rémunération nette non imposable en marks ne sera pas inférieure à l'équivalent de 9 500 F.F. par mois.

Les candidatures doivent être transmises avant le 4 mars 1978 au

Service du Personnel :
EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY,
Schleissheimer strasse 17,
d-8046 garching b. Muenchen (R.F.A.).
Tél. : 89/320 40 41.

Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des Etats membres de l'E.S.O. : Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne et Suède, aucune nationalité cependant n'est a priori exclue.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomad. Ecr. *Outre-Mer Mutations 47, rue Richer, 75009 Paris.*

Amnesty International rech. un assistant pour son départ. de recherche sur le *Moyen-Orient.* Les candidats doivent posséder une très bonne connaissance des données politiques et sociales de la région.
Angl., franç. et arabe courants indispensables ainsi que bonne dactylographie.
Salaire : 3.852 £ par an.
Date clôture des candidatures : 24 février 1978.
Nécess. de séjourner à Londres.
Ecrire ou téléphoner à :
10 Southampton street, London WC2E 7HF. Tél. (1) 836-77-53, poste 245.

En Australie, Canada, Afrique du Sud, Afrique noire, Asie, *Moyen-Orient,* Amérique latine, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (M 4?) *14, rue Clauzel, 75009 PARIS.*

Offres d'emplois Cadres, Ingénieurs, Techniciens pour l'Amérique latine (Venezuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.), dans revue spécialisée. *Doc. A.L.E. (E 2)* B.P. 422 - 09 PARIS.

Sté d'ingénierie Internationale offre une opportunité d'intervention à un expert

AUTOROUTIER

Les personnalités intéressées par une assistance à haut niveau dans un pays anglophone, sont invitées à prendre un premier contact (dont la discrétion est de rigueur) en écrivant ss REF. *1.116 CONTESSE Publicité,* 20, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

Importe Société Paris recherche pour ses activités à l'étranger

INGÉNIEUR PORTUAIRE

Diplômé d'une grande école, âgé de 35 ans minimum, cet ingénieur se verra confier des responsabilités qui nécessitent une large expérience en structure portuaire, une disponibilité pour travailler à l'étranger, une bonne connaissance de l'anglais. Merci d'adresser votre candidature (*prière de joindre CV et* d'indiquer rémunération) sous Réf. 11.544 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, *75001 PARIS.*

Importante société française dans le cadre de ses missions d'assistance technique auprès des organismes officiels d'un pays *d'Afrique du Nord,* recherche un

INGÉNIEUR VRD

Ce poste bénéficie d'un contrat d'expatriation, conviendrait à un ingénieur diplômé de 30 ans *minimum ayant une expérience* professionnelle confirmée en VRD et n'ayant de préférence pas de charges familiales. Ayez l'amabilité d'adresser une lettre manuscrite indiquant votre rémunération actuelle et prétent. (joindre CV) en spécifiant sur l'enveloppe la REF. 17.918 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

Important Groupe Français recherche *POUR GESTION* ADMINISTRATIVE FINANCIERE ET COMPTABLE DE SOCIETES EN

AFRIQUE NOIRE

RESPONSABLE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

D.E.C.S. ou *EQUIVALENT* avec expér.

Avantages habituels d'expatriement.

Adr. C.V. et prétentions au Nº 49.738 Contesse Publicité, *20, av. de l'Opéra, 75001 Paris.*

LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

recrutera par voie de concours des

TRADUCTEURS et RÉVISEURS

de langue maternelle française, espagnole, arabe ou portugaise. Les traductions étant faites à partir de l'anglais.

CES POSTES SONT A POURVOIR A WASHINGTON

Les candidats devront avoir une bonne culture générale, posséder des diplômes universitaires et avoir des connaissances en économie financière et monétaire. Plusieurs années d'expérience professionnelle acquise de préférence auprès d'une organisation internationale sont indispensables. Les demandes de candidatures, adressées à :

Recruiting and Training Division
International Monetary Fund
Washington, D.C. 20431, U.S.A.

seront accompagnées d'un bref C.V.

Traitements et avantages sociaux comparables à ceux pratiqués par les organismes internationaux.

Les candidats satisfaisant aux critères ci-dessus seront convoqués à une date ultérieure.

Afrique noire
Ingénieurs électriciens

Dans le cadre de notre développement à l'étranger, nous sommes amenés à vous proposer deux postes d'INGENIEUR ELECTRICIEN au sein de nos unités en AFRIQUE NOIRE.

Vous aurez à prendre en charge, après une période de formation à nos méthodes, le suivi complet (technique et commercial) des affaires qui vous seront confiées dans le domaine des INSTALLATIONS et des EQUIPEMENTS (ascenseurs, engins de levage) ELECTRIQUES ;

Vous avez un diplôme d'ingénieur en électricité

Vous avez acquis par une expérience d'au moins cinq années la maîtrise des installations électriques (et climatiques) du bâtiment.

Si cette offre vous intéresse, adressez votre candidature sous la référence 78 - 05 M à :

P. CANDES - Service Recrutement & Mouvements
SOCOTEC 17, place E.-Pernet 75738 PARIS Cedex 15



Notre Organisme (2000 personnes en France et dans le monde) s'est acquis, par la compétence de ses collaborateurs et le sérieux de ses prestations, une très grande notoriété dans le milieu industriel et du Bâtiment.

THE COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
requires for its aid programme in KENYA
a qualified

ELECTRICAL/MECHANICAL ENGINEER

with experience in the field of
HYDRO-ELECTRIC PROJECTS

Qualifications :
- — relevant university degree or équivalent
- — minimum 10 years experience and 5 years relevant to the duties
- — fluency in English
- — experience of working in the *Third World*
- — National of an E.E.C. Member State

Duties : The engineer will, in a multidisciplinary three men management team.
- — be responsible for monitoring construction of a £ 70 million Hydro-Electric Project
- — advise the client, a governmental authority, on construction matters
- — maintain day-to-day liaison with the consulting engineers ans, where appropriate, with the contractors and suppliers
- — liaise with the Company who on completion of the works, are expected to operate the Scheme.

Location : Nairobi, with frequent visits to the site.

Applications should be sent, at once, to the,
Director, European Association for Cooperation
Europe Center
Rue Archimède 17A
1040 BRUSSELS
including full details of qualifications, background and experience.

CHEF DE SERVICE TRANSIT BAGAGES

6 500 000 CFA — **Afrique francophone**

Une société spécialisée dans le transit et les transports internationaux (facturation 660 millions de FF - Effectif : 1.500 pers.) opérant dans de nombreux pays d'Afrique francophone, recherche *le chef du Service Transit Bagages de sa principale agence. Sous* l'autorité du Directeur de l'Agence et avec l'assistance d'une quinzaine de personnes, il sera chargé de l'ensemble des opérations se rapportant au transit des bagages tant à l'importation qu'à l'exportation — formalités administratives (douanes - assurances - documents), réception, pesage, cerclage, marquage, expédition/réexpédition, facturation... Il entretiendra de bons rapports avec les administrations (port, douanes, chemins de fer...). Le candidat retenu, âgé d'au moins 32 ans, aura une solide formation générale et il possédera une dizaine d'années d'expérience acquise obligatoirement dans le domaine du transit. La connaissance « bagages » est souhaitée. Ecrire sous la référence 164/M à :

GRH Conseils

3, avenue de Ségur. — 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

ENTREPRISE T.P.

A VOCATION INTERNATIONALE

recherche pour sa filiale au

NIGÉRIA

CHEF COMPTABLE

35 ANS MINIMUM
FORMATION B.T.S. - D.E.C.S.

Très bonne connaissance de l'anglais. Expérience professionnelle minimum 5 ans, si possible à l'étranger et dans la branche T.P.
Notions de comptabilité anglo-saxonne appréciées.

Ecrire avec C.V. dét. à nº 47.631 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Pour participer à ses études de développement et d'aménagement urbain à l'étranger, Importante Sté Française recherche

INGÉNIEUR HYDRAULICIEN

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, ce spécialiste de l'adduction d'eau et de l'assainissement aura acquis une expérience d'environ 5 ans particulièrement en études et projets. Cet ingénieur sera disponible pour effectuer des missions et séjours à l'étranger.

A ce titre prem. connaissance *de l'outre-mer sera appréciée.* Anglais nécessaire. Merci d'adr. votre candidature (joindre CV et mentionner votre niveau de rémunération actuelle) sous enveloppe portant la REF. 10.930

CONTESSE Publicité,
20, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

Recherchons pour
IMPORTANT COMPLEXE AGRO-INDUSTRIEL

AFRIQUE FRANCOPHONE

INGÉNIEUR HYDRAULICIEN

capable assumer sous 2 ou 3 ans responsabilité irrigation et drainage d'un ensemble de 7 500 hectares de culture irriguée de canne à sucre.

Situation avenir pour homme jeune et capable. Contrat expatrié garantissant avantages sociaux, logement, voyages, congés.
Sérieuses références exigées.

Ecr. avec C.V. manuscrit et photo sous référ. 6117 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INSTALLÉE MAROC

recherche

POUR SON SIÈGE CASABLANCA

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

- Titulaire B.T.S. Informatique ou équivalent ;
- Expérience minimum deux ans ;
- Connaissance G.A.P. souhaitée.

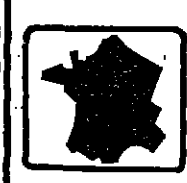
Env. curric. vitae sous la référ. A 195 à : ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

Responsable du développement "Construction des hôpitaux" au plan international.

Nous sommes une grande Société d'Ingénierie, nous comptons développer notre secteur "Construction Hôpitaux" au plan international, que nous confierons à un jeune collaborateur de formation supérieure pouvant justifier d'une bonne expérience acquise en B.E.T.
Sa mission consistera à étudier les besoins dans les pays concernés ; à prendre tous les contacts nécessaires avec les organisations internationales et les responsables des pays "clients potentiels" ; à assurer la direction de la réalisation des opérations des affaires conclues.
Ses déplacements à l'étranger seront nombreux (50 % du temps). Une connaissance parfaite de l'Anglais et de l'Espagnol est exigée.
La lettre de candidature accompagnée d'un cv et d'une photo, précisant le salaire souhaité, est à adresser sous référence 212M à Élise ROQUES.

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Recrutement,
9, rue Alfred-de-Vigny,
75008 PARIS,
à qui nous avons confié ce recrutement.

HAVAS CONTACT



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

océ — Copieurs - Duplicateurs - Tireuses de plans - Microfilms

RESPONSABLE PERSONNEL

Châteauroux - Océ-Photosia (1000 personnes, 235 MF de CA) distribue une gamme de produits et de fournitures de reprographie. Notre établissement de Châteauroux (250 personnes) assure la réception, la préparation, l'expédition – et les réparations – des matériels ainsi que la fabrication des fournitures. Nous recherchons pour cette *unité* un Responsable *du Personnel et des Relations* Humaines.

Votre formation supérieure et vos premières expériences professionnelles vous ont permis de couvrir différents aspects de la "fonction Personnel" et vous vous sentez mûr maintenant pour en effectuer la synthèse. Vous serez au sein de l'unité, *responsable du service personnel (administration,* paye, recrutement, formation, service social) mais aussi du service réception-manutention, soit une vingtaine de personnes à diriger et à animer. Vous prendrez en compte personnellement les relations sociales, l'assistance de l'encadrement, l'information. Très intégré à l'équipe de Direction des Relations Humaines (4 cadres), vous assurerez des *missions* concernant l'ensemble de l'entreprise.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez à Roland GARDEUX sous réf. 5189 M, à qui nous avons confié la mission d'établir les premiers contacts.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

JEUNES DIPLOMÉS, DÉVELOPPEZ-VOUS : DIVERSIFIEZ VOS EXPÉRIENCES COMMERCIALES

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou d'Ingénieur, vous voulez faire une carrière commerciale.

Nous vous donnons les moyens d'évoluer rapidement en suivant une filière extrêmement formatrice :

1 an : Assistant à la Direction Régionale *Voiture de BORDEAUX, vous* gérez l'Administration des Ventes (Analyse des commandes, Centralisation des résultats de ventes, suivi des campagnes de publicité et des concours...) et surtout vous apprenez à connaître les "Problèmes du Terrain" car vous travaillez en permanence avec les collaborateurs de la Direction Régionale et le Réseau de Concessionnaires.

1 an : Conseiller de Gestion itinérant, vous aidez les concessionnaires à mettre en place les Systèmes de Gestion préconisés par FORD.

2 ans : Maîtrisant les Systèmes Administratifs et Financiers du réseau, et déjà homme de terrain, vous êtes prêt à l'animation commerciale d'une Région : Vente, Conseil, Organisation.

Au delà, des Fonctions de Direction dans le Marketing, la Vente, le Conseil de Gestion ou l'Orientation vers une carrière Internationale.

Ecrire Sce du Personnel
FORD FRANCE S.A.
344, Av. N. Bonaparte
92504 RUEIL MALMAISON

Ford
UNE DIMENSION NOUVELLE.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

EATON

SOCIETE QUI FABRIQUE ET QUI VEND DANS LE MONDE ENTIER DES COMPOSANTS POUR L'ELECTROMENAGER ET L'AUTOMOBILE

recherche pour le

SIEGE EUROPEEN DE SA CONTROLS DIVISION, situé à MONACO (Principauté) :

• DIRECTEUR DES VENTES POUR L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Il sera responsable de la vente des produits existants et de l'introduction des nouveaux produits sur le marché automobile européen.

Il a :
- au moins 5 ans d'expérience dans un poste de responsable des ventes de l'industrie automobile,
- environ 35 ans
- une connaissance parfaite de l'anglais, et si possible de l'italien et de l'allemand.

• DIRECTEUR CONTROLE QUALITE

Il sera responsable de la qualité des produits au niveau européen (5 usines).

Il a :
- un diplôme d'ingénieur
- envirpn 35 ans
- une expérience industrielle d'environ 10 ans dont 5 ans au moins en tant que responsable d'un service contrôle qualité important dans les produits fabriqués en grande série.
- une connaissance parfaite de l'anglais et de l'italien.

• INGENIEUR SERVICE TECHNIQUE

Cet ingénieur de très haut niveau sera chargé de suivre l'implantation d'usines, l'estimation de coûts, l'établissement de standards de fabrication, l'analyse de la valeur, l'industrialisation de nouveaux produits.

Il a :
- un diplôme d'ingénieur
- environ 40 ans
- une expérience industrielle d'au moins 10 ans en tant que Directeur d'Usine ou Chef d'un Service Méthodes important dans les fabrications de grande série.
- Une connaissance parfaite de l'italien et de l'anglais.

Ces trois postes sont basés à MONACO, des voyages fréquents en Europe sont à prévoir.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au Directeur du Personnel, EATON, B.P. 84, MONACO.

Importante Société Française
PRODUITS INDUSTRIELS de CONSOMMATION
recherche le futur

DIRECTEUR

de ses établissements des régions lyonnaise et provençale

Dans un premier temps, il assurera essentiellement la gestion commerciale.
Ensuite, il prendra les responsabilités d'un chef d'entreprise assurant le management global de la production, des ventes et des hommes.

Ce poste demande une formation supérieure et une **expérience commerciale réussie dans les milieux industriels régionaux.**

Adresser curriculum précisant l'importance effective des responsabilités commerciales assurées à Havas-Contact Réf. 74.411(M) 156, bd Haussmann - 75008 Paris Discrétion absolue assurée.

HAVAS CONTACT

DIRECTEUR D'USINE
PROVINCE

Pour diriger l'une de ses usines (Eff:150 pers.), l'entreprise recherche un cadre de plus de 35 ans ayant l'expérience de la direction d'une unité autonome de production.
Sa vocation est la fabrication de meubles de qualité mais la connaissance du produit n'est pas indispensable. Par contre, le candidat, qui recevra le soutien technique du siège, devra avoir fait ses preuves comme organisateur, gestionnaire de production et meneur d'hommes.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf. 833 M

BANQUE située à MONACO

recherche

UN CHEF DE BUREAU
(Bureau situé dans la Principauté)

Ce poste conviendrait à un gradé (classe III/IV) habitant dans la région, ayant déjà fait de l'exploitation et possédant au moins son Brevet de Banque.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé avec photo et prétent. à Service du Personnel (en mentionnant confidentielle s/l'enveloppe). Boite Postale 144, MONTE-CARLO (Principauté de Monaco).

BAC + 2
un métier d'avenir dans une société d'avenir

GRENOBLE
LYON
CLERMONT-FERRAND
SAINT-ETIENNE

Bac + 2 années d'études ou
Bac + 2 années d'expérience,

Profitez au maximum des structures mises en place dans notre Société.

Nous sommes en contact permanent avec le client, contact *en réception, au téléphone ou par courrier*, dans des équipes où chacun fait le travail de tous.

Cela peut-être pour vous la meilleure école de formation (nos cadres sont *tous issus des équipes*) et un bon départ dans votre vie professionnelle. Pour réussir sa carrière, il faut choisir une entreprise qui va de l'avant : *c'est ce que vous* propose le CETELEM-DIRECT.

Notre prochaine réunion d'information sur cette fonction et sur votre avenir dans notre groupe aura lieu le 3 mars à notre agence de Lyon.

Pour y participer adresser rapidement un bref C.V. avec photo sous réf. 485 à Françoise ROUSSEAU - Compagnie Bancaire - Service Orientation-Recrutement - 25, av. Kléber - 75116 PARIS

Cetelem DIRECT

Impte Sté produits chimiques rech. pour région lyonnaise, étendue à 11 départements :

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

expérimenté pour assurer contacts avec administrations, collectivités, industriels et gérer un reseau de grossistes à suivre et développer. Formation agricole souhaitée mais pas indispensable. Adr. C.V., photo et prét. ss réf. 8.950 à P. LICHAU, S.A. B.P. 220, 75063 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra.

Le Chef du Service Etudes

STRUCTURES OUVRAGES D'ART

d'une importante société française, recherche son adjoint. Cet ingénieur diplômé d'une gde école, mini. 35 ans, peut faire état d'une large expérience professionnelle. *Il a exercé des* responsabilités techniques et de gestion. Il *résidera dans* une ville universitaire du Sud-Ouest de la France et pourra facilement se déplacer à l'étranger. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire. Votre candidature sera étudiée avec grande attention. Merci de l'adr. (joindre C.V. et ind. rémunération) en mentionnant sur l'enveloppe la REF. 1.929 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

TRINDEL

recherche dans le cadre du développement régional de son département
« INSTRUMENTATION »
région : PORT-DE-BOUC (13)

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

en instrumentation ayant un minimum de cinq ans d'expérience en gestion d'affaires, devis, négociations, approvisionnements, suivi de chantier et essais gestion.
Expérience similaire indispens. en régulation.

Ecrire avec C.V., photo *et prétentions* sous référence A 78-12 à
SOCIETE TRINDEL, DP/PS, *44*, rue de Lisbonne, 75383 PARIS CEDEX 08.

---

cadre juridique – Lyon

Le responsable juridique d'un groupe industriel et commercial, siège social à Lyon, 500 MF, plusieurs filiales en France et à l'étranger, cherche son adjoint.

Celui-ci intervient principalement dans la vie des sociétés (assemblées et conseils), leur création ou restructuration. Il étudie et rédige des contrats commerciaux, d'assurances, de licence, suit les dossiers de brevets et marques, d'immobilier. Licencié en droit, il a 28 ans minimum et une expérience de 3 à 5 ans au sein du service juridique d'une entreprise industrielle ou dans un cabinet de conseil. Une bonne pratique de l'anglais est souhaitée.

Ecrire à Mme G. DILL, réf. 422 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

Diriger notre filiale commerciale à Strasbourg

Vous avez été vendeur puis chef de ventes, peut-être même directeur régional pour un grand de la distribution. Pourquoi ne deviendriez-vous pas aujourd'hui patron ? Patron d'une de nos filiales de vente.

Vous n'avez pas besoin d'être un spécialiste de la décoration de la maison, c'est la vocation de notre Groupe. Nous souhaitons simplement que vous partagiez nos goûts.
Vous n'avez pas besoin d'être un spécialiste des problèmes administratifs et financiers, une fiduciaire s'en occupe.
Pour le reste c'est à vous de jouer : l'animation et le développement commercial sont votre affaire pour la région.

Les consultants de SIRCA auxquels nous avons confié le recrutement, nous présenteront votre candidature. Ecrivez leur sous référence 78174M en précisant votre niveau actuel de rémunération *et* les attaches que vous avez déjà en Alsace.

Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

Pour Usine Pharmaceutique SUD-OUEST

ING. CHIMISTE DIPL. DEBUT.

Spécialisation ou 1 à 3 ans expérience en chimie organique-génie chimique souhaitée. Anglais lu indispensable. Possibilité évolution vers technico-commercial. Salaire selon qualification et expérience.

Adr. C.V. + photo ss réf. 1.181 à SWEERTS BP 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Pour participer à ses études d'impact, un bureau d'ingénieurs Conseils recherche un jeune

PAYSAGISTE HORTICULTEUR

diplômé d'un E.N.S.P. de Versailles (Option Horticulture). Ce spécialiste a l'expérience ou le goût du travail d'étude et de terrain. Sa disponibilité lui permettra de travailler très rapidement à *Montpellier* (déplacements à prévoir).
Merci d'envoyer une lettre manuscrite de candidature mentionnant vos prétentions accompagnée de votre C.V. en indiquant sur l'enveloppe la REF 7.104 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

ORGANISME PUBLIQUE
recrute

DES TECHNICIENS EN ÉLECTRONIQUE

Niveau baccalauréat F 2 ou BTS pour maintenance de matériel médical.
Adr. C.V. à H 8.178 HAVAS BORDEAUX, qui transmettra.

LE CRÉDIT MUTUEL DE BRETAGNE
à Brest

CREE LE POSTE DE

RESPONSABLE ÉQUIPE SYSTÈME

Une expérience dans un poste similaire est indispensable à une personne de formation ingénieur. La connaissance de l'OS/IBM et de CICS sera appréciée.

MATERIELS ACTUELS :
- un IBM 370/138 ;
- deux IBM 370/148 ;
- mini NCR, BULL, BURROUGHS ;
- important réseau TP.

RECHERCHE

UN CHEF DE SALLE ORDINATEURS

Adjoint direct du responsable de production, cette personne de *formation I.U.T. ou* équivalent, aura acquis une expérience de quelques années dans un poste similaire. Une formation système OS et CICS est souhaitable.

Avantages sociaux importants.

Ecrire avec C.V. et prét. à Direction du Personnel du CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE (Service Gestion des Carrières), B.P. 351 BREST CEDEX.

LogAbax *informatique*

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION

recherche pour sa Direction Régionale de NANTES

Ingénieurs Commerciaux
CONFIRMÉS
sur mini-ordinateurs de gestion

1) BOURGES - CHATEAUROUX - BLOIS
2) ILLE-ET-VILAINE (résidence Rennes)

Adresser C.V. et prétentions sous référence 222, à Direction du Personnel, 77, av. *Aristide-Briand*, 94110 ARCUEIL.

LE CRÉDIT AGRICOLE **DU SUD-EST**

recherche pour son siège social à LYON (9e).

UN INGÉNIEUR

Conduite de projets sur gros système IBM. Connaissance DL 1 IMS souhaitée. 3 ans d'expérience.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions au : C.R.C.A.M. DU SUD-EST B.P. 9156 Lyon 09 69263 Lyon Cedex 1.

THOMSON-CSF

CENTRE ÉLECTRONIQUE DE BREST

UN INGÉNIEUR PHYSICO-CHIMISTE
TECHNOLOGUE

Diplômé de P.C. PARIS ou NANCY (ou ENSI dispensant formation similaire)

Le candidat retenu devra, après mise au courant, assurer le démarrage d'un atelier de fabrication de circuits imprimés hyperfréquences en petites séries.

Il pourra être débutant ou avoir acquis un à deux ans d'expérience professionnelle dans la fabrication des circuits imprimés.

Il aura à animer une équipe de 5 à 6 techniciens et ouvriers ; sa fonction évoluera ensuite vers la technologie des matières plastiques et d'une manière générale vers la technologie de tous les matériaux utilisés en électronique professionnelle. Enfin des connaissances en mécanique seraient appréciées.

Adresser C.V., photo, prétentions à THOMSON CSF. Service du Personnel, rte du Conquet, 29200 BREST

---

exportation

Leader sur le marché Européen, nous sommes la filiale d'un Groupe Français de dimension internationale spécialisé dans

l'éclairage.

Notre marché est celui des appareils d'éclairage destinés à l'équipement des bureaux, magasins et de la maison (C.A. 75 millions).
Nous sommes implantés en Sologne.
Nous offrons la possibilité à un homme d'action, français ou étranger, d'être un élément moteur de notre développement qui est de 20% par an, en lui confiant la responsabilité d'un secteur géographique comprenant plusieurs pays.
Son rôle sera à la fois de Marketing et d'intervention directe.
Il aura la trentaine, une première expérience de l'Exportation, un potentiel de formation élevé (GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE) ou équivalent étranger, une bonne connaissance des langues, une grande disponibilité pour voyager et animer les circuits de distribution.
La rémunération annuelle de départ ne saurait être inférieure à 100.000 F.
Les dossiers de candidatures avec photo et souhait de rémunération – sous réf. 1458 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

SOCIETE NATIONALE D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES
(6 000 personnes)

recherche pour son agence du NORD-EST (200 personnes)

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

chargé sous le contrôle direct du directeur d'agence de la gestion financière et administrative, de la gestion du personnel, des contacts avec les administrations extérieures. Poste de responsabilité convenant à un candidat ayant déjà travaillé dans une entreprise de T.P., possédant de bons contacts humains alliés à une autorité naturelle ainsi que l'esprit d'organisation.
Résidence METZ ou THIONVILLE (réf. 756).

Ecrire avec curriculum vitae et photo à:

OREST 5-7, rue Pierre-Perrat 57000 METZ en rappelant la référence.

COMITÉ D'ENTREPRISE
recherche
POUR SAISON ÉTÉ
CORSE (PORTO-VECCHIO)
du 5 mai au 30 septembre

UN MONITEUR DE VOILE
UN ANIMATEUR DE PLEIN AIR
UN ANIMATEUR INTÉRIEUR

en vue formation d'équipe d'animation pour maison familiale adultes

UN BARMAN

Env. C.V., photo, n° T 03.191, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi



emplois régionaux

LE DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DES ACHATS D'UNE IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE DU SUD-OUEST CHERCHE :

un jeune ingénieur

mécanicien de formation, il a la responsabilité de la mise au point des articles de conditionnement : carton, flacon, tube, boîte métallique pour préparer les décisions d'achat dans les meilleures conditions de prix de revient.

2 à 3 ans d'expérience en moulage plastique et en flaconnage verrerie dans un sevice méthode, fabrication ou B.E. sont très *souhaitables.*

Il travaille en collaboration avec les fournisseurs et les services marketing de l'entreprise.

Écrire sous référence 103 LM, G. MARCU, 154, boulevard Malesherbes, 75017 Paris.

Emplois et Carrières

LABORATOIRES ABBOTT - S.F.L.A. appartenant à un groupe pharmaceutique mondial crée un poste de :

FINANCIER

responsable dans un premier temps :

— du contrôle budgétaire ;
— des prix de revient production.

Le titulaire de la fonction sera en contact étroit avec les Directeurs des grandes fonctions de l'Entreprise et devra apporter d'emblée une contribution positive au contrôle financier de la Société.

Le poste peut évoluer rapidement vers des responsabilités plus importantes.

Les exigences liées à la fonction sont :
— d'excellentes bases de technique financière ;
— expérience de la comptabilité anglo-saxonne, au sein d'un groupe international ;
— très bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé.

Rémunération : 120 000 F annuels +.
Age : 30 ans environ.
Ce poste est situé à 100 km à l'Ouest de Paris dans un cadre agréable.

Ecrire avec C.V. et photo récente à :
S.F.L. ABBOTT, Direction des Relations Humaines, Usine de l'Isle - B.P. n° 3 - 28380 St-Rémy-s/Avre.

IMPORTANT GROUPE METALLURGIQUE FRANCAIS (3 usines)
recherche



futur directeur d'usine

Dans un premier temps sera affecté à l'usine du Nord (proche d'Arras) qui emploie 450 personnes.

Aura pour mission d'assumer progressivement toutes les responsabilités de production : techniques et opérationnelles.

Souhaitons jeunes candidats Ingénieurs Mécaniciens diplômés (ENSI, etc...) ayant 5 à 10 ans d'expérience industrielle d'un poste de commandement.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 28 M 045 au
69, rue de Monceau
75008 PARIS



SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
FABRICANT BIENS D'ÉQUIPEMENT
APPARTENANT GROUPE U.S.

recherche

CADRE FINANCIER

— diplômé E.S.C., I.A.E., E.S.S.E.C. ou équivalent,
— *excellent niveau* comptable + connaissances méthodes comptables U.S.,
— expérience établissement prévisions financières et utilisations informatiques nécessaires.

Adresser C.V., ABM
B.P. 505 - 71009 MACON.

FILTRES CREPINES JOHNSON
crée le poste de

RESPONSABLE INFORMATIONS TECHNIQUES - PUBLICITÉ

Sous l'autorité du directeur commercial, ce cadre :
— définit et rédige les supports d'informations techniques à la clientèle (périodiques, manuels d'utilisateurs documentations diverses) ;
— définit, met au point et réalise les techniques appropriées pour la promotion des produits.

Ce cadre est un technicien, a une expérience en forage d'eau.

C'est un bon rédacteur et il parle anglais.

Le poste peut convenir à un homme de plus de *50 ans, et même, à un retraité.*

La résidence à Chatellerault n'est pas impérative.

Les candidats intéressés voudront bien envoyer *leur C.V. manuscrit à :*
FILTRES CREPINES JOHNSON 86530 Naintre.

Important groupe industriel
MATERIEL ELECTROMECANIQUE
complète ses structures et cherche à pourvoir en Région Parisienne plusieurs postes intéressant des

INGENIEURS
ESE - AM - ENI

chef de fabrication mécanique
référence : 308
Dépendant directement du Directeur d'usine, il dirigera une unité de production de 150 personnes et sera relayé par une équipe de 4 cadres expérimentés.

ingénieur d'études développement nouveaux produits
référence . 310
Il aura la responsabilité de l'étude et du développement industriel de nouveaux produits, grande série.
Il aura au moins 3 ans d'expérience de fonctions similaires et de préférence la faculté de lire l'allemand et si possible l'anglais.

jeune ingénieur
référence : 312
De fort potentiel, débutant ou presque, il débutera dans le groupe dans le service Méthodes en fabrication mécanique.

chef de service méthodes - électronique
référence : 309
Ayant 5 à 10 ans d'expérience de fabrication et de méthodes en construction électromécanique et production de matériel électronique. Il prendra la tête d'une équipe opérationnelle de bonne qualification.

ingénieur méthodes électro-mécanique câblage
référence : 311
Ayant quelques années de pratique des méthodes dans la spécialité, il sera chargé de mettre en place et d'animer une nouvelle cellule méthodes "câblage"

Information Carrière SVP.11.11

Toutes informations sur ces offres seront données confidentiellement au téléphone du Lundi au Vendredi aux heures de bureau, par INFORMATION CARRIERE SVP. 11.11 qui fixera un rendez-vous aux candidats concernés.

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

Bureau de vente et distribution d'une société internationale (PARIS-SUD), leader dans son marché, recherche un

E.D.P. Manager
100.000F/an.

Il sera responsable, tant sur le plan technique qu'administratif, du traitement des informations *de gestion (achat-vente) dans un esprit d'efficacité* et de service aux utilisateurs. Il dirigera une équipe de 5 personnes; il veillera à la mise à jour et à l'optimisation des systèmes, des techniques et des procédures, en étroite collaboration avec le staff du quartier général, de façon à assurer un *soutien maximum à la direction de l'entreprise.*

Nous cherchons un candidat de 28 ans min., ayant une expérience d'analyste en organisation et méthodes, habitué à contrôler un budget et se sentant prêt à prendre des responsabilités de *manager.* Une parfaite connaissance de l'anglais est nécessaire.

Les candidats sont invités à envoyer leur curriculum vitae détaillé à McCann-Erickson Co, rue de Vienne 2, 75008 Paris, qui transmettra. Veuillez mentionner la référence EDP sur l'enveloppe qui pourra ainsi nous parvenir fermée.

---

ingénieur système

Nous appartenons à un important GROUPE de Sociétés d'Assurances et nous recherchons notre Ingénieur Système.

De formation supérieure, la connaissance du système DOS, de VM, du télé-processing, des langages Assembleur et Cobol sur le matériel IBM est indispensable. La connaissance de l'OS et de DL1 serait appréciée.

Il est offert un travail laissant place à une large initiative et de réelles possibilités d'évolution.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous réf. 02.01/18/123 à Adéquation - 54, avenue de Versailles - 75016 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

120.000 F. +

Ingénieur en Organisation
attaché au Président

Notre Société fabrique, installe, maintient des biens d'équipement lourds, *destinés* au secteur BTP. Elle est filiale d'un groupe international leader en Europe.

Notre Président et son équipe de Direction ont décidé de pratiquer une politique de décentralisation. Le poste d'organisateur, chargé de mission auprès du Président, est créé dans ce but. La mission est *la suivante : étudier* et mettre en place, en liaison avec les différentes Divisions Opérationnelles et les Directions fonctionnelles, à Paris et en Province, des moyens efficaces de communication, de gestion et du contrôle, répondant à cette politique, et *compatible avec le système de communication et de contrôle international.*

Si vous êtes ingénieur grande école, ou diplômé d'une grande école commerciale, familiarisé avec les méthodes de direction par objectifs, les techniques budgétaires, le langage comptable et l'utilisation des moyens informatiques, si vous parlez l'anglais, êtes disponible pour des déplacements de courte durée, en France et à l'étranger, tout en habitant Paris, si vous avez déjà exercé avec succès, pendant plusieurs années, vos capacités d'organisateur et d'homme de dialogue, au niveau de grandes entreprises, cette mission peut, chez nous, être une voie d'accès rapide au poste de Direction *«sur le terrain»*, à caractère technico-commercial, que vous ambitionnez.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. et CV détaillé sous réf. 23493/M à *M.J. FOURNIAT - Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152* SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

Nous sommes un des grands – CA., implantation, renommée, service – de la Distribution de produits pour le Bâtiment. Notre esprit de décentralisation nous a conduit à ne conserver au *siège* du Groupe à *Paris qu'une structure restreinte.* Notre conception du Contrôle de Gestion dépasse de beaucoup la *technique* pour être un esprit et un langage communs. Nous offrons à un cadre de formation *supérieure la possibilité de s'intégrer à la cellule*

CONTROLE DE GESTION

Vous serez d'abord un homme de liaison entre les filiales et la Direction Générale, et le garant de l'homogénéité et de la fiabilité des résultats – comptes d'exploitation et analytiques, tableaux de bord – avec les analyses et synthèses inhérentes au contrôle budgétaire. Votre rôle consistera aussi à intervenir, souvent dans un esprit opérationnel, pour des missions d'assistance et de conseil auprès des directions de nos filiales. Vos expériences passées vous ont permis d'acquérir de solides connaissances comptables et/ou informatiques de gestion, et vous êtes attiré par un poste de synthèse au sein d'un grand Groupe tout en souhaitant à terme redevenir opérationnel. Votre mobilité (mutation éventuelle) et votre disponibilité *(déplacements fréquents)* sont réelles.

Si vous êtes intéressé par cette proposition, écrivez à Roland GARDEUX, sous réf. 5188 M, à qui nous avons confié la mission d'établir les premiers contacts.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

RÉVISEUR COMPTABLE
82 000 F — **Proche banlieue Nord-Ouest**

Un groupe international diffusant des véhicules (VL et PL) et des biens d'équipement recherche un Réviseur Comptable. Sous l'autorité du Chef du Service Révision, il sera chargé de contrôler les comptabilités des différentes filiales. Il devra pouvoir en vérifier les comptes et les résultats. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation comptable D.E.C.S., B.P., ..., possédera 5 à 10 ans d'expérience acquise en tant que comptable principal ou chef comptable dans une société industrielle ou commerciale. Ce poste impliquant 60 % du temps en déplacement sera confié de préférence à un candidat célibataire. Ecrire sous la réf. 157/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur, — *75007 PARIS.*
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.



carnaud s.a.

Société française de métallurgie et de transformation des métaux en feuille recherche pour renforcer son potentiel d'ingénieurs dans différents secteurs et établissements en France

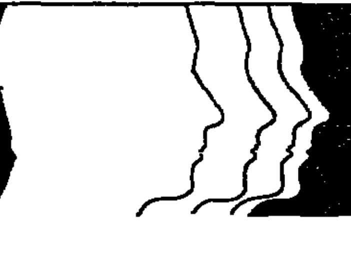
JEUNES INGENIEURS
De formation A.M. ou équivalent, qui débuteront aux Méthodes ou en Fabrication et seront chargés de faire évoluer les méthodes et les procédés d'usinage. (Référence 307)

INGENIEURS D'ETUDES ET DE RECHERCHES
Electromécaniciens type A.M. ou ESME, chargés de la réalisation de machines et matériels de fabrication. (Référence 561)

INGENIEURS DE FABRICATION
Ayant 5 à 7 ans d'expérience en milieu industriel pour continuer une carrière de responsable en France ou à l'étranger après quelques années d'apprentissage des techniques du Groupe. (Référence 222)

CADRE FINANCIER
de formation supérieure type ESSEC ou Sup de Co avec expérience des services comptables ou financiers d'une P.M.E. ou d'une grande entreprise, pour prendre en charge au sein de la Direction Financière la responsabilité de la fonction CREDIT. (Référence 137)

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions au Service Recrutement avec la référence correspondante, 65, Avenue Edouard Vaillant 92100 BOULOGNE. Réponse assurée.



peut-on recruter un "chasseur de têtes" par annonce?

Notre désir est d'être rapidement efficace pour pourvoir ce poste afin de compléter notre équipe. C'est pourquoi nous pensons nécessaire - sans a priori - d'utiliser toutes les techniques d'appel, directes ou par annonce, que nous maîtrisons.

Nous recherchons un homme ou une femme intéressé (e) par ce passionnant métier de trouver, choisir et présenter des dirigeants à des entreprises *performantes.*
Nous accepterons un ou une candidate ayant déjà une expérience réussie dans ce métier aussi bien qu'un dirigeant de haut niveau désireux de s'orienter vers le conseil. La personne doit allier à un rayonnement personnel une grande rigueur morale et intellectuelle.

Envoyer C.V., photo récente, rémunération actuelle sous la référence 717/M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, Rue Danton 75263 Paris Cedex 06

offres d'emploi

BOEHRINGER MANNHEIM
FRANCE S.A

DELEGUES SCIENTIFIQUES
7postes

DEMONSTRATION ET ADAPTATION réf : A
2 Postes : BORDEAUX et PARIS
Titulaire d'un BTS ou d'un DUT de CHIMIE ou BIOCHIMIE, vous connaissez bien les appareils automatiques d'analyses biochimiques pour les avoir utilisés au cours de votre passé professionnel (2-3 ans), et vous souhaitez donner à votre carrière une nouvelle dimension.
Nous vous proposons des postes de DELEGUES SCIENTIFIQUES sur le Sud-Ouest si vous habitez BORDEAUX et sur l'Ile de France si vous résidez à PARIS.

MATERIEL DE LABORATOIRE réf : B
2 Postes : PARIS et LYON
Titulaire d'un BTS ou d'un DUT de CHIMIE ou de BIOCHIMIE, vous avez une expérience confirmée de la vente des matériels de laboratoire, et appréciez l'autonomie que vous confère cette fonction commerciale.
Les laboratoires BOEHRINGER vous offrent la possibilité de poursuivre votre carrière dans la région Parisienne ou dans la région Rhône-Alpes (après 3 mois de stage à PARIS).

PROMOTION DES REACTIFS réf : C
1 Poste : PARIS
Titulaire d'un DUT ou d'une maîtrise de BIOCHIMIE, vous alliez à vos connaissances en chimie clinique un tempérament très "commercial". Nous recherchons un homme comme vous pour lui confier la gestion totale d'un secteur. (Promotion de nos réactifs, suivi des clients...)

RECHERCHE MEDICALE réf : D
2 Postes : PARIS
Votre formation scientifique de haut niveau (maîtrise ou doctorat de BIOCHIMIE) fait de vous un spécialiste dont les compétences seront reconnues dans tous les milieux de la recherche médicale (INSERM...) où vous devrez faire connaître et apprécier les méthodes mises au point par nos laboratoires.
Votre activité s'exercera sur toute la France, excepté le Sud-Est et la région Rhône-Alpes.

Pour tous ces postes, les candidats doivent être disponibles le 1er mai 1978 au plus tard. Ils sont invités à adresser leur CV accompagné d'une lettre manuscrite et d'une photo (en précisant bien la référence du poste souhaité) à :
SCOP 7 - 17, bd St Jacques - 75014 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

SIEMENS

dans le cadre du développement de son activité **Péri-informatique** recherche :

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Sa mission consistera à :
- Assurer le support technique d'un Système **Saisie de données**
- Etudier les besoins des clients
- Gérer les commandes et les offres
- Assurer les liaisons avec la maison-mère.

De formation supérieure, le candidat aura une expérience d'au moins 3 ans dans le secteur technico-commercial.

De bonnes connaissances en langue **allemande** sont souhaitables.

Il est offert de réelles possibilités d'évolution.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous la Réf. : 32.01/TC/127 à

Adequation — Conseil en recrutement
54, avenue de Versailles
75016 Paris

C.E.P.I.A.
Centre d'Etudes Pratiques en Informatique et en Automatique

recherche

UN INGÉNIEUR

pour développer, au sein d'une équipe, des formations appuyées sur une recherche pédagogique dans les domaines suivants : économie et planification de l'informatique, contrôle de son développement, analyse de ses incidences sociales, influence des structures et des méthodes sur sa mise en œuvre, son fonctionnement et son développement.

L'intéressé doit provenir d'une grande école ou posséder une formation universitaire (3e cycle), orientée vers la connaissance du fonctionnement des organisations (économie, sociologie, management, etc.).

Une excellente connaissance de la pratique de l'informatique dans l'entreprise ou l'administration, étayée par une expérience professionnelle réelle d'analyste ou de chef de projet de quelques années, est exigée.

Place disponible le 1er avril 1978.

Adresser curriculum vitae manuscrit complet, photo et prétentions à :
CEPIA - B.P. 105 - 78150 LE CHESNAY
(ne pas se présenter)

FABRICANTS DE PRODUITS POUR LES ARTS GRAPHIQUES DE RÉPUTATION MONDIALE
recherche

ADJOINT CHEF DE PUBLICITÉ D'ANNONCEUR

Le candidat devra posséder une bonne connaissance de fabrication (édition publicitaire) et des moyens publi-promotionnels.
Il secondera le chef de publicité aussi bien pour la conception que la réalisation.
Il est demandé pour ce poste :
Une expérience de 2 ans minimum chez un annonceur ou en agence de publicité.
Formation de base souhaitée :
École de Commerce ou École Technique de Publicité (de préférence P.B.E.)
Age minimum : 25 ans.
Un esprit méthodique, doué d'imagination, aura les meilleures chances de réussite dans cet emploi.
Le salaire sera en fonction de l'expérience et de la valeur du candidat.
Il est nécessaire d'être disponible immédiatement.
Lieu de travail :
LE PERRAY-EN-YVELINES
(proximité RAMBOUILLET)

Adresser photo, C.V. et prétentions sous n° 23636 B à BLEU Publicité
41, av. du Château, 94300 Vincennes O. T.

---

offres d'emploi

société industrielle française mondialement connue cherche à Paris un jeune spécialiste

commercialisation-distribution produits pour le bâtiment

Ce poste, créé au sein de la Direction Commerciale d'une division consiste à :
- analyser et coordonner les circuits de distribution en place, en liaison avec les Chefs Produits-Marchés et les équipes commerciales,
- proposer les évolutions nécessaires en fonction des contraintes de la production, du marché et des réseaux de distribution,
- mettre en place les solutions choisies.
- contribuer à l'animation de toutes les actions visant à promouvoir la politique commerciale de la division.

Ces responsabilités devraient permettre à un cadre de formation commerciale supérieure, apportant 2 à 3 ans d'expérience des *structures de distribution de l'industrie du bâtiment*, de prouver ses qualités de perspicacité et d'innovation et ses capacités de réalisateur avant d'évoluer vers une fonction hiérarchique.

Ecrivez-nous vite, de façon détaillée, pour que nous puissions vous rencontrer, à n° 2117 EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS.

LABORATOIRE CENTRAL DE TELECOMMUNICATIONS
recherche

INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES
ou équivalent

Débutants ou 2 à 3 années d'expérience pour travaux dans les domaines suivants :
— Logiciel de base (compilateurs et émulateurs).

Bonne connaissance écrite et parlée de la langue anglaise.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prétent., à L.T.C., Boîte Postale 40, 78 Vélizy-Villacoublay
ou tél. 946-96-15 (poste 335)

IMPORTANTE SOCIETE
SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE DE POINTE
recherche pour son Centre d'Etudes situé en banlieue Sud

des ingénieurs d'études

Débutants ou première expérience.
(formation ESE, SUP TELECOM)

pour domaines :

— asservissements
— téléphonie / microprocesseurs
— *analyse de maintenabilité de systèmes.*

Envoyer C.V. détaillé et prétentions en indiquant le domaine choisi à CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra, sous réf. 49.582.

---

jeune ingénieur

Nous sommes un groupe privé d'assurances travaillant sur le marché national et international.
Nous recherchons un jeune ingénieur libéré des O.M., de préférence spécialisé en mécanique générale. Ce collaborateur qui aura le statut cadre est destiné à s'intégrer dans une équipe de souscription «Assurances de responsabilités civiles et dommages des entreprises industrielles et commerciales».
Ce poste demande, outre le dynamisme, une adaptation aux notions juridiques, un esprit d'analyse et de synthèse, un goût et un sens des contacts à tous niveaux (entreprises, courtiers, etc...).
Fonction basée à Paris avec quelques déplacements Ile de France, Nord et Centre.
Programme préalable de formation à l'assurance à Paris.

Si vous êtes intéressé, envoyez-nous votre c.v. en précisant le niveau de rémunération souhaitée.



LA PRESERVATRICE
Département du personnel
18, rue de Londres
75439 Paris Cédex 09.

LE MINISTERE DE LA DEFENSE
DIRECTION TECHNIQUE DES ARMEMENTS TERRESTRES
recherche pour ses SERVICES INDUSTRIELS

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Libéré obligations militaires. Préparation, industrialisation systèmes électroniques, étude de sous-ensembles.

Ecrire avec C.V. sous référence TA
ETABLISSEMENT D'ARMEMENT AMX-APX
Route de la Minière, SATORY,
78013 VERSAILLES.

DIRIGER NOTRE ÉQUIPE ORDONNANCEMENT

C'est la mission que notre Société spécialisée dans l'ingénierie et la construction de grands ouvrages industriels, souhaite confier à un ingénieur d'au moins 30 ans et justifiant d'une solide expérience en ordonnancement et planification.
Intégré au sein de notre Division Études employant plus de 300 ingénieurs et techniciens, il sera chargé d'ordonnancer les activités de cette Division et d'assister les cellules techniques dans la préparation et le suivi des procédures, de la codification des documents et de la logistique. Il sera en outre amené à jouer un rôle important dans la conception et la mise en œuvre de nouvelles méthodes de travail (mise en place d'un nouveau système de gestion informatisé)
Poste à pourvoir à PARIS.
Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf 5748 à : P.LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

---

offres d'emploi

SOCIETE NATIONALE
ELF AQUITAINE
(Production)
recherche

COMPTABLES
CONFIRMES

Titulaires d'un B.T.S. Comptabilité ou d'un DUT (*option Finances*) comptabilité.

Lieux d'implantation :
— Un poste à PARIS
— Deux postes à BOUSSENS (Hte-Garonne)

Pour une période initiale de 1 à 3 ans.

Expatriation à prévoir dans le cadre du déroulement de carrière.

Ecrire avec C.V., photo, à S.N.E.A. (P) Recrutement 21 bis, allée des Lilas, 64000 PAU

CABINET
D'EXPERTISE COMPTABLE et de COMMISSARIAT aux COMPTES
recherche

● **ASSISTANT de CABINET**
confirmé, ayt D.E.C.S. complet

● **ASSISTANT CONTROLEUR**
expérimenté, titulaire certificat juridique et fiscal

Ecrire Cabinet TUILLET
22, rue de la Banque, Paris-2e.

FIAT AUTOMOBILES
recherche :

PROGRAMMEUR
COBOL IBM - OS VS/1

Expérience minimum 1 an. Contrat d'un an avec possibilité d'embauchage définitif.
Ecrire avec C.V. TOUR FIAT Cedex 16
92084 Paris La Défense.

Centre chirurgical
Marie-Lannelongue
133, av. de la Résistance
92350 Le Plessis-Robinson
cherche

UNE LABORANTINE
titulaire BTS ou DELAM avec capacités prélèvements exigées. Libre le 1er avril 78 pour remplacement 5 mois. Possibilité poste stable.
Se présenter exclusivement de 14 à 16 heures Service du Personnel.

Technique et Documentation MONTROUGE recherche :
INGÉNIEURS
ELECTRONICIENS et
AGENTS TECHNIQUES
Connaissances radar et *traitement des informations pr* rédaction de notices techniques et manuels d'instruction.
Poste stable et bien rémunéré.
Possibilité de déplacements.
Env. C.V. : 61, avenue Verdier, 92120 MONTROUGE.

SOCIÉTÉ OFFSHORE
recherche

INGÉNIEUR
RESPONSABLE SERVICE TECHNIQUE ETUDE ET PRODUCTION
(composé de 20 personnes).

— Expérience technique étendue, bureau d'étude, mécanique, hydraulique, électricité, électronique, informatique.
— Anglais courant absolument indispensable.
— Séjour U.S.A. longue durée apprécié.
— 5 ans expérience.

Env. C.V. et prétentions à n° T 03297 M
85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche pour son usine Banlieue Ouest de Paris

UN CADRE
pour Service ADMINISTRATION du PERSONNEL
ayant bonne connaissance législation sociale.

Env. C.V. et photo sous réf. n° 8615 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

---

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE
recherche pour son département INFORMATIQUE ET GESTION

● **INGÉNIEURS Chefs de Projets**
DIPLOMES de l'Enseignement supérieur (E.S.E., H.E.C., MIAGE ou équivalent)
2 à 3 ans d'expérience.

● **ANALYSTES PROGRAMMEURS et PROGRAMMEURS**
I.U.T. ou équivalent, débutants ou quelques années d'expérience

pour *participer à la conception et à la réalisation* d'applications de gestion et à la maintenance sur gros matériel et mini-ordinateurs en batch et T.P.

Adr. C.V. et prét. sous réf. 536 à Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 Paris qui transm.

---

offres d'emploi

CHEF DE PUBLICITE annonceur

Dans ce groupe industriel, le Département Publicité-Promotion analyse les objectifs *Marketing des divisions autonomes*. Il travaille en liaison avec l'Agence pour déterminer les axes de communication, les messages et les médias dans le cadre d'un budget dont il est gestionnaire.

Nous souhaitons rencontrer un Chef de Publicité, ayant une solide formation, quelques années d'expérience publicitaire, dont au moins 3 en agence.

Peu importe qu'il ait géré des budgets industriels s'il est un véritable professionnel.

Pour communiquer avec les filiales étrangères, *il maîtrise la langue anglaise.*

Les dossiers de candidature, avec photo et prétentions, sont à adresser sous *réf.* M 5103 AN, à

egor — 5 rue Meyerbeer 75009 Paris



DIDIER SIPC
Filiale d'un important groupe international

Fabricant de produits réfractaires
recherche pour son

SERVICE TECHNICO-COMMERCIAL

INGÉNIEUR ACIÉRISTE

Minimum 35 ans

Responsable technique de la clientèle aciérie, il aura à

promouvoir la vente des produits
en *proposant des solutions adaptées en liaison* avec nos services techniques centraux et à en suivre la mise en œuvre chez l'utilisateur.

Voyages fréquents de courte durée. Connaissances de base de l'Allemand indispensables.

Adresser C.V., photo et prét. sous la réf. 2.342 à :
CORT — 65, avenue Kléber 75116 PARIS
Discrétion assurée.

Préciser les sociétés auxquelles vous souhaitez que votre candidature ne soit pas transmise.

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
Filiale du premier constructeur mondial de mini-ordinateurs recherche pour Rungis

contrôleur budgétaire

Dépendant de la Direction Financière, il assistera le Directeur du service Après-Vente dans l'établissement des plans et budgets prévisionnels et dans l'analyse *mensuelle des résultats.*

Nous souhaitons engager un jeune diplômé d'école de commerce ayant acquis une première expérience de la Finance-Comptabilité au sein d'une société multinationale.

Nous nous chargeons d'assurer la formation de départ de ce poste. *La pratique* de la langue anglaise est indispensable.

Veuillez adresser votre CV sous réf. CB 3 à la Direction du Personnel de
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
18 rue Saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS Cedex

digital

IMPORTANTE SOCIETE
Quartier ETOILE recherche

CHEF de PERSONNEL

minimum 5 ans d'expérience ; réglementation du travail, conventions collectives (pétrole et métallurgie).

Ecrire C.V. détaillé, photo, références et prétentions à No 44637; CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE
recherche son

RESPONSABLE DES ETUDES INFORMATIQUES

2 ans d'expérience dans une fonction analogue.

Le salaire annuel ne sera pas inférieur à 100.000 F.

Adresser C.V. à Monsieur MARY S.G.P.
B.P. No 88 - 75840 PARIS CEDEX 17.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Afin de faire face à de nouveaux développements



TEKTRONIX

recherche pour
SA DIVISION INFORMATIQUE GRAPHIQUE

ingénieurs technico commerciaux

qui seront chargés après une période de formation *en France* et à *l'Etranger* d'apporter à l'équipe de vente et aux clients un support matériel et logiciel de qualité.

Ce poste convient à des candidats ayant de bonnes connaissances en électronique et en programmation (langage BASIC souhaité).

- Formation DEA ou équivalent (option structure d'ordinateur serait appréciée).
- Déplacements en France et à l'Etranger.
- Anglais indispensable.

PARTICIPATION AUX BENEFICES

Envoyer rapidement C.V., photo et prétent. à TEKTRONIX - B.P. 13 - 91401 ORSAY.

Société internationale en forte croissance

leader mondial dans sa branche recherche le Responsable Technique de sa Division Energie

C'EST UN

ingénieur-électrotechnicien

qui a une connaissance théorique et pratique des courants forts en moyenne tension et qui parle couramment l'anglais.

Il aura pour mission d'assurer les relations techniques avec nos clients (E.D.F. ...), le support technique à la vente ainsi que la coordination avec nos usines de production.

Il sera initié à nos produits par un stage de formation en Europe, puis aux U.S.A.

Son lieu de travail se situe dans la banlieue Nord-Ouest de Paris.

Envoyer C.V et prétentions ss réf. 49.891 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

100/110.000 F

importante société PARIS
recherche

chef de poste

Grand système IBM OS/VS télétraitement

position cadre
horaire 3/8 - avantages sociaux
formation complémentaire assurée.

Adresser c.v. détaillé sous nº 734047 à Régie Presse, 85 bis rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.



Ordina

POURSUIT :
son développement dans l'informatique de gestion, l'informatique industrielle, les logiciels de base.

UTILISE :
entr'autre les techniques du temps réel, des bases de données, des réseaux.

RECHERCHE :

jeunes ingénieurs diplômés

1 an d'expérience
(MIAGE, EPF, INSA, ENSI, INPG ou équivalent)

débutants

(BAC + 3)

La formation complémentaire sera assurée par nos soins.

Adresser C.V. photo et prét. à J. LIBERCIER
Ordina 10, rue Auber - PARIS 9ème
Paris, Marseille, Strasbourg, Toulouse, Bruxelles, Anvers, Utrecht.

a.m.p.

KLÖCKNER INA FRANCE
MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL EXPORTATEUR D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche
pour la gestion d'un grand Projet d'infrastructure outre-mer un

CHEF DE PROJET

responsable de l'ensemble du Projet
et un

INGÉNIEUR

responsable de la partie technique du Projet *(formation E.C.P., Mines, Ponts ou équivalent).*

Nous demandons aux candidats les qualifications suivantes :

— Expérience d'au moins 5 ans de la direction de Projets, comportant :
- élaboration d'appels d'offres ;
- négociations avec fournisseurs et entreprises ;
- élaboration du planning ;
- suivi des sous-contrats ;
- coordination de l'ensemble du Projet.

— Bonnes connaissances de l'anglais. Allemand souhaité.

Lieu de travail : Paris (8e).

Adresser C.V., photo récente et prétentions à :
KLÖCKNER INA FRANCE
31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS

Olympia International

recherche
Pour son Département
Systèmes Pédagogiques

ASSISTANTE PROMOTION COMMERCIALE

Son *rôle consistera en une assistance permanente* auprès des enseignants utilisant nos équipements audiovisuels qui sont implantés sur l'ensemble du territoire national.
Ce poste implique des déplacements de courte durée en province. Il conviendra à un ou une enseignante en sténo-dactylographie souhaitant orienter sa carrière vers une activité dynamique technico-commerciale.

Pour son Département
Grandes Entreprises

MONITRICE

Chargée sur la région parisienne de la mise en service du matériel pédagogique et de la formation du personnel utilisateur.
Bonne pratique de la dactylographie exigée. Sens des contacts. Excellente présentation.

Pour ces deux postes :
— voiture *indispensable* ;
— frais de déplacement remboursés.

Envoyer C.V. ou téléphoner pour information à M. ARMAING, 10, avenue Réaumur, 92142 CLAMART CEDEX. Téléphone : 630-21-42.

Pour développer son équipe
SYSTEME DB/DC

DIDOT BOTTIN - Paris 15è

recherche UN JEUNE

ingénieur informaticien

E.C.P., E.S.E., I.I.E., E.S.I.E.A., D.E.A. Informatique.

Possédant 2 ans d'expérience sur matériel IBM (DOS ou OS), *une formation en* DL/1, CICS et Assembleur,
et désireux de s'orienter vers le Système et le Télétraitement.

Libre rapidement.
Nombreux avantages sociaux : 5 semaines congés - restaurant - mutuelle - 13ème mois.

Adresser C.V. à Direction du Personnel - Sté DIDOT BOTTIN - 28, rue du Dr. Finlay 75738 Paris Cedex 15.

Société de Conseils, de Services et d'Assistance en Informatique et Gestion
recherche

● **INGÉNIEURS INFORMATICIENS**

Formation grandes écoles ou universitaire pour le développement d'applications de gestion.

● **INGÉNIEURS CONSEIL en GESTION, ORGANISATION**

Formation grandes écoles d'ingénieur ou de gestion pour études générales, de gestion ou de cliniques.

● **SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOS**

confirmées. Libres de suite. Goût de l'initiative et de l'organisation.

Adresser C.V., photo, prétent., date disponibilité à OBJECTIFS CONSEIL 160, rue de Bagnolet, 75020 PARIS.

Une nouvelle dimension à la fonction de

CHEF DE PRODUIT

La filiale française d'un groupe multinational *fabrique et commercialise* des produits de grande consommation, à achats répétitifs. Elle emploie 500 personnes et son chiffre d'affaires avoisine les 300 MF.

Pour un produit représentant actuellement 20% du marché, nous recherchons un chef de produit qui soit un véritable chef d'orchestre, capable de *concevoir* et de réaliser toutes actions de son ressort, depuis les relations avec la recherche, jusqu'au marketing et à la gestion de ses produits.

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant une formation supérieure, mais surtout, une première expérience acquise *pour des produits de mêmes caractéristiques,* dans un marché concurrentiel et dans lequel la distribution ait une grande importance.

Pour son évolution, qui peut être rapide en cas de succès, il parlera Anglais.

Pour obtenir informations complémentaires, écrire sous référence M 5230 A, à



egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

Un Constructeur de gros équipements
filiale de **CREUSOT-LOIRE**
recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL de haut niveau

MINES, CENTRALE, A.M. ou similaire

45 ans environ, possédant une expérience de la négociation à un niveau élevé ainsi qu'une bonne connaissance des mécanismes de l'exportation. Anglais indispensable.

MISSION :

Négociations de contrats importants en particulier à l'étranger

Le poste est à pourvoir dans la Loire ou à Paris. Déplacements fréquents de courte et moyenne durée.
Une expérience et des références affirmées dans une fonction analogue sont indispensables.

Ecrire avec C.V. manuscrit et prétention à nº 3673

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*

Attachés commerciaux
Responsables de secteur

EUROP ASSISTANCE

La première organisation d'assistance-voyages en France comme à l'Etranger.

En FRANCE, nous disposons de 60 000 points de vente et nous avons conclu 1 300 000 abonnements en 1977.
Nos objectifs 1978 nous amènent à renforcer la structure commerciale de nos régions et nous recherchons de jeunes collaborateurs sur les secteurs suivants :

• RÉGION PARIS	Réf. 2092
• NORD - Résidence souhaitée LILLE	Réf. 2102

Après une formation à la connaissance de notre Société, de nos prestations et à nos méthodes, ils auront la responsabilité :
• d'informer, de perfectionner et de stimuler les responsables de nos points de vente ; • de les assister dans la négociation de nos contrats d'abonnement ; • de veiller à l'application de notre politique commerciale.
Pour ce faire, nous souhaitons qu'ils disposent d'une bonne culture générale, d'un sens aigu du contact et qu'ils aient une première habitude des circuits commerciaux.
Le salaire est composé d'un fixe intéressant auquel s'ajoute un intéressement lié aux résultats régionaux. Nous fournissons un véhicule de fonction et les frais de séjour et de déplacement sont remboursés.
La jeunesse de notre Société et la rapidité de son expansion permettent de prévoir de réelles perspectives d'évolution à moyen terme.

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES

FRANCE MARKETING — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (ret.) ss réf. 54, r. des Petites Écuries, 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

SOCIÉTÉ D'ARCHITECTURE
recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL

35 ans minimum

Capable d'assurer le développement de la Société implantée en Région Parisienne.
Sa mission prévue en France portera sur :
- prospection des investisseurs
- élaboration des offres de service
- négociation des contrats

Une connaissance des milieux industriels, financiers et administratifs est indispensable.
Langue allemande souhaitable.

Écrire avec C.V., photo et références complètes s/réf 1933 à : INTER P.A. B.P. 508 - 75066 PARIS cedex 02 qui transmettra.



TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

DIVISION DISTRIBUTION TISCO
recherche

SPECIALISTE PRODUITS

- composants électroniques
- alimentations
- convertisseurs
- connecteurs
- relais
- produits Grand Public (calculatrices...)

dont le double rôle technique et Marketing comprend à la fois le support technique aux ingénieurs de vente et leur formation, la connaissance du marché en terme de pénétration et de concurrence la promotion des produits au niveau clientèle.

Formation ingénieur ou universitaire électronicien diplômé.

Expérience de 2 à 5 ans.

Anglais courant.

Disponibilité pour voyages de courte durée en Province.

Poste à PARIS SUD.



Ecrire avec C.V., photo, prét. et date de disponibilité sous réf. T.I.S. 278 471 à Madame LE GUET T.I.F. - Boite Postale 5 06270 VILLENEUVE LOUBET Tél. 93.20.01.01

---

banque

Importante Banque Privée, Paris, recherche pour son
DEPARTEMENT IMMOBILIER

CADRE DE HAUT NIVEAU

Ce poste à responsabilités s'adresse à un homme de 40 ans environ justifiant d'une expérience d'une dizaine d'années dans le
- financement des opérations immobilières - crédits et participations financières - ainsi que d'une bonne connaissance des
- mécanismes de distribution du crédit aux acquéreurs de logements.

Il devra avoir acquis cette pratique soit au sein d'une Direction immobilière d'un établissement bancaire, soit par l'exercice de réelles responsabilités financières dans une Société immobilière.

Ecrire avec C.V. manuscrit et prétentions sous référence CHN-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

80.000 F

Nous sommes un organisme de service de dimension nationale.

Dans le cadre du développement de notre activité d'aide aux entreprises dans le domaine du recrutement et de son environnement socio-économique, nous recherchons pour PARIS

PLUSIEURS CADRES

MISSIONS : entre autre :
— contacts avec les directions du personnel, les chefs d'entreprise, les organismes professionnels,
— définition de postes et de profils de candidats,
— tri de candidatures sur curriculum vitae.

PROFIL :
— 35 ans minimum,
— 10 ans au moins d'expérience en entreprise ou en cabinet de préférence à un poste de cadre dans la fonction personnel ou le recrutement,
— Une bonne connaissance des branches professionnelles suivantes sera particulièrement appréciée :
  - chimie
  - services - engineering

mais surtout :
— sens des contacts,
— esprit d'équipe,
— connaissance des fonctions dans l'entreprise.

Adr. C.V. et photo sous nº 49.933, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS cedex 01, qui transm.

CHEF DE PRODUITS (THERMIQUE)

PARIS
Biens d'équipement thermique

Notre client, une société spécialisée dans la fabrication et la distribution de biens d'équipement recherche un ingénieur thermicien de grande valeur afin de lui confier la direction d'une *division commercialisant la principale gamme de* produits fabriqués par l'entreprise. La personne choisie se verra confier outre l'animation d'un réseau commercial, le développement, la recherche et la rationalisation technique des produits, le contact personnel avec les grands clients *(ingénieries, pétroliers, etc...).* Le candidat recherché, 30 ans minimum, ingénieur diplômé, doit pouvoir justifier d'une expérience réussie dans les industries faisant appel à l'emploi de la vapeur, ou le génie climatique. Par ailleurs, il doit posséder une aptitude et un goût certains pour les négociations commerciales aux niveaux les plus élevés. Envoyer curriculum vitae et prétentions à Michel SOYER, 6, avenue Marceau 75008 Paris sous la référence M 824. La plus grande discrétion vous est garantie.

offres d'emploi

CADBURY - FRANCE

Filiale du groupe international Cadbury-Schweppes, leader mondial dans ses spécialités, nous sommes une jeune société dynamique et en pleine expansion, nous recherchons un

CHEF DE PRODUIT BISCUITS

Responsable de la gamme biscuits, Finger, Wafer, etc.

Contrôle des budgets publicité et promotion. Elaboration de la stratégie à court et moyen termes.

Vous avez au moins trois ans d'expérience de la fonction en produits de grande diffusion.

Une expérience de la vente et une connaissance de la distribution alimentaire sont souhaitables.

Pratique de l'anglais indispensable.

Si vous êtes intéressé par ce poste, demandez à M. COLVIN, un dossier d'information ainsi qu'un C.V. à nous retourner.

CADBURY - FRANCE
B.P. 207 - 92602 ASNIERES CEDEX.

SAGEM

CERGY-PONTOISE
recherche

INGENIEURS INFORMATICIENS

GRANDES ECOLES
OPTION INFORMATIQUE et/ou D.E.A.

Débutants ou quelques années d'expérience pour étude et développement de matériel et de logiciel sur mini-ordinateurs et microprocesseurs.

PROGRAMMEURS D'ETUDE

NIVEAU D.U.T. ou MAITRISE

Débutants ou quelques années d'expérience pour développement de logiciel sur mini-ordinateurs et microprocesseurs.

NE PAS SE PRESENTER, écrire avec C.V. à SAGEM Boîte Postale 61 - PONTOISE 95301

spérar

SOCIÉTÉ DES TUYAUX BONNA

2.500 personnes, C.A. 500 millions de francs
Fabrication et pose canalisation en béton
Engineering, fourniture
d'usines de préfabrication produits en main
Champ d'activité international
recherche

JEUNES INGÉNIEURS

a) *pour son Département Etudes et Projets Paris*
PONTS et CHAUSSÉES - MINES - CENTRALE
b) *pour son Département de l'Equipement et du Matériel de Paris.*
ARTS ET MÉTIERS - E.N.S.I.
ÉLECTROTECHNIQUES GRENOBLE et TOULOUSE

Ces postes conviennent à des ingénieurs désireux d'évoluer vers d'autres fonctions (Production, commercial, travaux) pour déboucher à terme sur responsabilités plus étendues en France ou à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et photo à Société des Tuyaux BONNA - B.P. 371-08 - 75365 PARIS CEDEX 08

Très important
GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
du secteur énergétique recherche pour sa
DIRECTION JURIDIQUE ET FINANCIERE

UN JURISTE

spécialiste du droit français et international

Il lui sera demandé :
- un doctorat en droit ou équivalence
- une maîtrise parfaite de l'anglais
- une expérience de 5 ans minimum dans le domaine international à haut niveau de négociations si possible dans le secteur de l'énergie ou dans un groupe industriel.

Pour réussir dans sa fonction, il lui faudra une attitude prospective connaissant bien les règles de l'évolution des problèmes, il lui faudra aussi faire preuve de créativité, de polyvalence, d'ouverture et de sens des responsabilités.

Adr. lettre man. CV, photo et prétentions ss réf. 8110 à

EPA LEPA - RECRUTEMENT
94, rue Saint-Lazare 75009 Paris

ENTREPRISE INTERNATIONALE DE TRAVAUX PUBLICS
DEPARTEMENT DU MATERIEL

création d'un poste de

CADRE DE GESTION

En relation directe avec la Direction du Département et en collaboration fonctionnelle avec les Services des Achats, du Transit et de la gestion du parc matériel (200 Millions), il assurera, dans le cadre des activités internationales du groupe une fonction d'AUDIT et de CONTROLEUR DE GESTION.

Ce poste conviendrait à un jeune candidat diplômé de l'enseignement supérieur ayant de solides connaissances en comptabilité analytique et générale ainsi qu'en informatique. Une expérience d'Audit Interne serait appréciée.

Ce poste est à pourvoir à Paris.

Adresser lettre man. + C.V. + prét. s/réf. 312 D, à

claude debray conseil
78, rue Olivier de Serres 75739 Paris cedex 15
Discrétion absolue assurée.

BRIO

Société industrielle - 3000 personnes - proche banlieue Ouest de Paris, renforce son département informatique et recherche un

INGENIEUR SYSTEME

sur IBM 370 (OS/MVS - DOS/VS)

Il aura la responsabilité d'une équipe, assurera le démarrage d'un ordinateur IBM 370/125 (DOS/VS) utilisé en transactionnel et un support système sur IBM 370/168 (OS/MVS).
De formation ingénieur ou maîtrise informatique, il connaît le DOS/VS et possède une expérience de 2 ans minimum sur un système IBM OS/MVS, ainsi qu'une bonne connaissance des principaux produits.

Axial Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, se charge de transmettre les candi*datures qui lui parviendront sous la référence 9889.*

Importante Société Chimique
recherche pour son
Siège situé à NEUILLY

ADJOINT AU DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES

Ce poste nécessite :
— une parfaite connaissance du droit du travail ;
— une expérience de plusieurs années dans une fonction de chef du personnel en usine (service continu de préférence) assortie d'une expérience siège.

Age minimum 40 ans.
Rémunération élevée.

Env. let. man. av. C.V. dét. à n° 49.981 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01 q. tr

Recherchés pour important projet

DEUX INGÉNIEURS D'ÉTUDE

confirmés

1 INGÉNIEUR MÉCANICIEN
(manutention continue, criblage, concassage de minerai).

1 INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
(installations industrielles, asservissements, instrumentation).

Résidence PARIS
avec déplacements AFRIQUE

Demandes écrites à adresser à SOCOMINE, 30, rue Cambronne, 75015 PARIS.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

recherche pour son usine
Banlieue Ouest de Paris

JEUNE PHARMACIEN

Responsable du Conditionnement.

Envoyer C.V. et photo sous référ. n° 8.614 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

Recherchons
TECHNICIEN (NE)
I.U.T. de Génie chimique ou B.T.S., ASSISTANT (E) D'INGENIEUR
Anglais indispensable.
Allemand souhaité.
Adresser C.V. + prétentions sous n° 382, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Mº OPÉRA
Société machines-outils *mondialement connue* recherche
CADRE ADMINISTRATIF-RÉDACTEUR
destiné à devenir adjoint au chef du Service commercial. Lisant couramment anglais.
Ayant sérieuse expérience Exportation, Coface, Crédits bancaires.
5 X 8 - Cantine - 13e mois. Adresser C.V., prétent. à 2.096 PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris, qui tr.

INFORMATIS SYSTÈMES
recherche pour démarrage de systèmes temps réel en FRANCE et à L'ETRANGER
INGÉNIEURS LOGICIELS
NOVA, MITRA, PDP 11, SOLAR
INGÉNIEURS IRIS 50
Réelle possibilité de promotion pour éléments de valeur.
26, rue Daubenton-5e. 337-99-72.

APSIDE
recherche
disponibles rapidem. pr travaux assembleur temps réel
JEUNES INGÉNIEURS
et
ANALYSTES-PROGRAMM.
MITRA 15, SOLAR
M 6800, INTEL 80
Tél. pour rendez-vous 359-27-00 ou env. C.V. 40, r. de Ponthieu, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ PRODUITS PARFUMERIE DE PRESTIGE
recherche
EMPLOYÉE DE BUREAU
pour tenir poste de dactylo, aide-comptable au sein *service statistiques.*
Adresser C.V. et prétentions à N° T 03.294 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CINEMA (94), recherche
OPÉRATEUR C.A.P.
35 h. par semaine, 2.500 F mens. à partir du 1er mars. T. 883-22-26.

SOCIÉTÉ OMERA
RECH. POUR ARGENTEUIL
AT ELECTRO-MECANICIENS
BAC F 3 exigé
AT ELECTRO-NICIENS
BAC F 2 exigé
AT ELECTRO-NICIENS
B.T.S. ou D.U.T. exigés
ECRIRE ou TEL. : OMERA
49, rue Ferdinand-Berthoud
95100 ARGENTEUIL
982-09-42

Association d'animation ville nouvelle d'Evry recherche sociologue plein temps, voiture indispensable. Adresser C.V. à Observatoire social et culturel, Evry-Animation, Agora, 91000 EVRY.

Cabinet juridique international Paris rech. : documentaliste juridique. Licence en droit ou équiv. Langue anglaise indisp. Écr. av. C.V. à n° 8.603 « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sté Multinationale à PARIS
ADJOINT AU DIRECTEUR ADMINISTR.
ASSISTANT AU DIRECTEUR GENERAL
Formation : HEC, ESSEC, INSEAD, etc. avec spécialisations finance, droit, marketing. Age minimum 27 ans. Expérience : minimum 3 ans administration, finance, juridique ou commerciale dans une société importante. Rémunération : 100 à 125.000 F selon expérience.
Adresser C.V. + photo sous réf. 1.185 à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris Cédex 09, qui tr.

FEDERATION MUTUELLE PARIS 13e recherche :
RÉDACTEURS (TRICES)
Age minimum : 25 ans, niveau études supérieures pour Service du Personnel.
Rémunération : 2.600 F X 13 1/2, après 6 mois : 3.000 F X 13 1/2. Libres rapidement. Tél. pour rend.-vs : 584-12-55, poste 22-04.

Importante Société, branche Accessoires automobiles, recherche pour son siège à Paris
INGÉNIEUR-TECHNICO-COMMERCIAL
30 ans mini. Allemand courant et connaissance anglais. Il assistera le directeur *Exportation dans ses activités* commerciales, techniques et administratives sur différents pays, principalement l'Europe.
Env. C.V., photo et prétent., à n° 26.951 B, Publicité BLEU, 17, rue Label, 94300 Vincennes.

Société d'Etudes et de Conseils
recherche
pour postes en FRANCE et à l'ETRANGER
- Agro-économistes
- Ingénieurs forestiers
- Statisticiens-économistes
- Économiste industriel
- Économiste finances/monnaie
- Conseiller de gestion/organisateur.

Rémunération en fonction de l'expérience et de la qualification.

Adresser C.V. et prétentions, sous réf. 1183, à SWEERTS, B.P. 269 - 75424 PARIS CEDEX 09

GROUPE CRÉDIT COOPÉRATIF
recherche

CONTROLEUR DE GESTION

pour renfort service contrôle budgétaire qui conçoit méthodes, élabore et suit budgets prévisionnels.

Le candidat doit avoir :
— Formation supérieure.
— 2 ans expérience contrôle interne ou contrôle de gestion si possible dans secteur bancaire.

Env. lettre man., C.V., photo et prétentions à : *DIRECTION DU PERSONNEL C.C.C.C.*, 18 bis, avenue Hoche. — 75008 PARIS.

STE APPAREILS DE MESURES INDUSTRIELLES
siège usine PARIS
recherche

AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL

ELECTRONICIEN INFORMATICIEN

spécialiste Software, bonne pratique Hardware
Salaire intéressant en fonction expérience.
Possibilité cadre - Libre rapidement.

Discrétion totale assurée.

Adresser C.V. détaillé au CHEF DU PERSONNEL, Boîte Postale 156 - 75363 PARIS CEDEX 08.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- *libres rapidement*

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation assurée dans le cadre d'un contrat de travail ferme avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à N° 49.987 Contesse Publicité, 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

FERODO

n° 3 européen de l'équipement automobile C.A. 2,6 milliards, effectif 20 000 recherche pour sa division FERODO usine de Condé-sur-Noireau (14)

CHEF DE SERVICE MÉTHODES ET ÉTUDES
d'installation. Ingénieur Grande Ecole (Centr., ENSAM, INSA), il aura 4 à 5 ans d'expérience des méthodes ou des fabrications mécaniques en série. Au sein d'une organisation décentralisée de la production, il sera chargé, pour une ligne de produits, de la détermination, *de l'étude et de la mise en* place de moyens matériels de production, de l'établissement des gammes de fabrication, de l'élaboration des éléments techniques entrant dans le calcul de prix de revient et de l'étude et de l'amélioration des postes de travail. Anglais ou allemand souhaité.
REF 21147/1

pour sa DIRECTION DE LA RECHERCHE ST-OUEN (93)

INGÉNIEUR PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE DÉBUTANT
Diplômé Grande Ecole d'ingénieurs (option mécanique souhaitée) en relation avec tous les bureaux d'études de la Société ainsi qu'avec des cabinets extérieurs spécialisés, *il assurera, progressivement* et après formation la protection des idées originales de la Société. Allemand ou anglais lu et écrit courant exigé.
REF 21147/2

pour sa DIVISION VERTO usine d'AMIENS (80)
pr sa DIVISION SOFICA usine de NOGENT-LE-ROTROU (28)

INGÉNIEURS DÉBUTANTS
Diplômé Grande Ecole mécaniq. (ENSI, ECAM, IDN, ICAM) désirant commencer leur carrière par l'exercice de responsabilités au sein d'importantes unités de fabrications mécaniques grandes séries. Attachés aux services méthodes, ils seront chargés, après formation, de missions, d'organisation de la production. En fonction des aptitudes et des motivations ils pourront ultérieurement évo*luer dans l'ensemble du Groupe* vers des domaines variés. Allemand ou anglais apprécié.
REF 21147/3

Adr. C.V., prétentions et photo en indiquant la référ. du poste FERODO Service Recrutement, 43, rue Bayen, 75017 PARIS.

BAM

Banque privée - Paris (8e) en pleine expansion offre à son siège poste

CADRES BANCAIRES EXPLOITANTS
après tour de banque et affectation provisoire au service des engagements.
Profil : formation grande école commerciale - Expérience bancaire ou analyse financière un an. souhait.

Qualités : sens du risque et dynamisme.

Adresser lettre manuscrite C.V. et photo, s/réf. 8061 à M. Dulcy, E-AM, Recrutement 14, rue Gabriel-Péri 92120 Montrouge.
Réponses et discrétion assurées.



S.F.I.M.
SOCIETE DE FABRICATION *D'INSTRUMENTS* DE MESURE
recherche
INGÉNIEUR ANALYSTE PROGRAMMEUR
— Quelques années d'expér.
— Très bonnes connaissances théorie de l'information pour application temps réel S/Biprocesseur.
Ecr. avec C.V. et prétentions *Service du Personnel*, B.P.74, 91301 MASSY.

Filiale THOMSON-BRANDT proche banlieue Sud-Ouest recherche pour LABO D'ETUDES
TECHNICIENS-ÉLECTRONICIENS
Niveau V
Expérience de 5 ans développement analogique et/ou *digital. Connaissance* microprocesseurs appréciée.
— Avantages sociaux.
— 13e mois.
— Self service.
Adr. C.V. détaillé au n° 58.643, CONTESSE-PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

GROUPE ANGLAIS D'ASSURANCES
recherche

programmeurs-analystes

référence 5072
— 1 à 2 ans d'expérience Cobol
— DUT ou équivalent
Postes évoluant vers l'analyse selon compétences.

analystes

référence 5069
Sous la Direction d'un chef de projet, ils seront chargés de l'analyse de nouveaux traitements dans le cadre de la mise en place d'un système informatique transactionnel.

2 années minimum d'expérience de cette fonction sont nécessaires. Connaissances télétraitement et base de données appréciées.

Adresser C.V., prétentions et photo en précisant la référence, à Jean PORRACCHIA





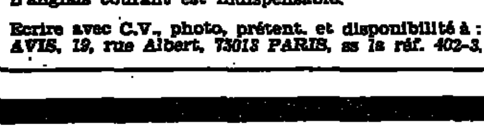
LOCATION DE VOITURES
recherche

CHEF SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Agé de 30 ans minimum

Il assurera l'encadrement de 3 ou 4 personnes et aura la responsabilité de la comptabilité jusqu'au bilan.
Le candidat devra avoir une expérience réussie d'au moins 5 ans dans une société anglo-saxonne.
Le niveau D.E.C.S. serait apprécié.
L'anglais courant est indispensable.

Ecrire avec C.V., photo, prétent. et disponibilité à : *AVIS, 19, rue Albert, 75013 PARIS, ss la réf. 402-3.*



ingénieurs commerciaux

La division Informatique de TEKTRONIX recherche 3 Ingénieurs Commerciaux (dont 1 spécialisé en vente OEM).

Vendeurs confirmés, les candidats se distingueront par des qualités d'analyse et de synthèse. Une expérience de vente de produits analogues (terminaux graphiques, ordinateurs de bureau) sera particulièrement appréciée.

Les postes sont à pourvoir en région parisienne (ORSAY) et à Strasbourg.

Envoyer C.V., photo et salaire actuel sous la réf. 35.01/AC/122 à Adéquation - 54, avenue de Versailles - 75016 Paris.

Adéquation
CONSEIL EN RECRUTEMENT



THOMSON-CSF

recherche

DES INGÉNIEURS

GRANDES ÉCOLES
DEBUTANTS OU CONFIRMES

pour développement de grands programmes scientifiques dans les domaines suivants :
— simulation logique ;
— hyperfréquences ;
— analyse numérique.

Adr. C.V. et prétentions au Service du Personnel, 173, Boulevard Haussmann. — 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE
située dans le Centre de Paris
(Quartier OPERA)
souhaite recruter un

ORGANISATEUR INFORMATICIEN

pouvant justifier d'une formation d'ingénieur ou assimilé et possédant de solides connaissances en organisation dans un contexte informatique lié au télétraitement.

Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un CV et prétentions, sous réf. 74432 M à : HAVAS CONTACT, 156 Bd Haussmann-75008-PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Région Parisienne, banlieue NORD-OUEST
recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR

de formation technique supérieure

Justifiant de 2 années d'expérience en informatique.
Anglais lu et parlé indispensable

Env. C.V., photo et prétent. à n° 50736 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q. tr.

offres d'emploi

Société transformation matières plastiques recherche :

UN DESSINATEUR PROJETEUR

possédant expérience 5 années au moins dans moules à injection

UN TECHNICIEN EN HYDRAULIQUE

expérience presses thermoplastiques souhaitées
Envoyer manuscrit à :
Sté Plaxico, 9, bd de l'Ouest 91160 Longjumeau

RECHERCHONS

PROGRAMMEUR

FORTRAN
DEBUTANT
BAC ou DUT
pour exploitation programmes matériel *CONTROL, DATA*
Se présenter :
SRS 66, rue de Provence - 9e (2e étage gauche)

Pr province Seine-et-Marne (77)

AT2 ÉLECTRONICIENS

Connaissant appareillage logique et analogique.
Envoyer C.V. détaillé, à :
A.T. 29, rue de Friedland, PARIS 8e ou tél. 359-12-54

URGENT

Société quartier Opéra rech. pour 6-12 mois : ANALYSTE PROGRAMMEUR confirmé sur IBM 3-3741. - Env. C.V. et prétentions, s/réf. no 79.187, à
J.R.P. 39, r. l'Arcade, Paris-8e qui transmettra

T. I. T. N.

Société (près ORLY) spécialisée dans l'ingénierie des systèmes temps réel, recherche pour son département logiciel

INGÉNIEURS ÉTUDES

grande école ou équivalent débutants (option informatique) ou 1 à 3 ans expérience pour travaux de programmation sur minicalculateurs temps réel.
Envoyer C.V., photo et prétent. à : T.I.T.N., 1, r. Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

SOCIETE DE PRESSE *recherche* pour son service de documentat.

CADRE (H. ou F.)

Sérieuse expér. des questions et des milieux politiques, administratifs et financ. indispens.
Adresser C.V. détaillé à S.G.P., 13, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

Pour YVELINES (78)

CODIFICATEURS

Dans les domaines suivants :
— Composants passifs ;
— Electricité, électromécaniq. ;
— Visserie et boulonnerie.
Envoyer C.V. détaillé à :
A.T. 29, avenue Friedland, PARIS (8e).

MUSICIEN(NE) PIANO auprès enfants handicap. mentaux. Ecr. E.M.P., 13, rue Allard, 94160 SAINT-MANDÉ.

MIKROS

Société de Service en Micrographie, recrute

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Expérience organisat. souhaitée.
Envoyer C.V. et prétentions à M. LEMIERRE, MIKROS 9, rue du Dôme, 92100 Boulogne.

P.M.E., Traitement des eaux, à vocation internationale, recherche

INGENIEURS ARTS ET METIERS ou équivalent

Ayt une expérience industrielle 5 ans minimum.
Posséd. compétences : hydraulique, électromécaniq., électricité, automatisme, chaudronnerie, tuyauterie. Une expér. du traitement des eaux sera appréciée.
Envoyer C.V. + prétentions, à no T 03318 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

ECOLE TECHNIQUE
sous contrat, recherche
PROFESSEUR DE COMPTABILITE
Diplôme exigé : B.T.S. pour un remplacement 12 heures hebd. jusque fin juin - 607-82-35.

Impte sté banlieue sud de Paris recherche
Jne DIPLOME COMPTABILITE pour prendre en charge compt. industrielle et analytique.
Référ. morales exigées. Ecr. à no T 03.278 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Recherchons

PROFESSEUR DE MATHS

Expér. en terminale C.D. pour cycle révisions mai et juin.
Env. C.V. : cours Paul Valéry, 14, pl. de France, 95200 Sarcelles.

SOCIETE D'ECONOMIE *MIXTE* D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT (Est parisien)
appartenant à important groupe recherche

UN CADRE

CHARGE (E) D'OPERATIONS
— Etudes supérieures ;
— Bonne expér. opérationnelle de l'aménagement urbain et connaissance des procédures, des mécanismes et des financements des opérations (ZAC-FAU) ;
— Capacités à assurer d'excell. contacts avec les collectivités locales et l'administration ;
— Perspectives de carrière.
Adresser candidat. et C.V. à : no 8.608 « le *Monde* » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Entreprise Télécommunications proche banlieue NORD-OUEST recherche

UN ACHETEUR

COMPOSANTS électroniques minimum 30 ans, formation A.T. ELECTRONICIEN

Ecrire avec C.V. détaillé sous référ. 535 à Créations Dauphine, 41, avenue de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE DE

LANGUES ÉTRANG.

PARIS-15e
recherche

UN COMPTABLE UNIQUE

1er OU 2e ECHELON
déclaration sociale et fiscale, C.C.M.C. PAIE - A.M.I.
Expér. cabinet comptable appr.

POSTE A RESPONSABIL.

Env. C.V. à ACI, 46 bis, r. Dombasle, 75015 Paris. Ecr. uniqu.

VILLE D'ATHIS-MONS
91200 (Essonne), recrute à compter du 1er mai 1978, par voie de mutation ou sur titres :

UNE DIRECTRICE DE CRÈCHE

Ouverture prévue le 1er sept. 78. Avantages statutaires, logement de fonction. Adr. candidature avec C.V. à Madame le maire d'ATHIS-MONS (91205).

IMPORTANTE SOCIETE limite CLICHY ASNIERES - LEVALLOIS recherche

EMPLOYÉ QUALIFIÉ

niveau III, 2-3 service achats communs à plusieurs fabriques accus plomb.
Formation comptable, contacts avec fournisseurs.
Horaires normaux X 5 jours, place stable. Restaurant d'entreprise, avantages sociaux, participation, prime fin d'année. Ecrire avec C.V. détaillé et prétent. no 27.226 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

LABORATOIRE de Recherches fondamentales dispose de

BOURSES DE THÈSES

Ecr. no T 003303 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

secrétaires

Secrétaires de direction

Nous recherchons pour le Président d'un Groupe International une jeune Femme

collaboratrice assistante

qui puisse le seconder dans des domaines variés (affaires, secrétariat personnel, réceptions).

Il est souhaité une expérience d'Assistante de Direction, une large culture générale, la pratique parfaite de l'anglais, une grande disponibilité tant au plan des horaires que des voyages (France et Étranger).

Écrire avec CV détaillé, photo et souhaits de rémunération, sous réf. 13100 à

plein emploi

10, rue du Mail Paris-2e, qui assure les premiers contacts avec toute discrétion.

SOCIETE INTERNATIONALE

QUARTIER ÉTOILE

recherche pour directeur Europe

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

confirmée
Parfaitement bilingue anglais (niveau Cambridge Proficiency).
Sténo anglaise indispensable.
Poste à pourvoir au 20 mars pr un remplacement de 9 mois.
POSS. ENGAGEMENT DEFIN.

Rémunér. en rapport av. expér.

Envoyer C.V. + photo + prét. CMG Conseil - 11, r. du Colisée, 75008 PARIS. - Référence 725.

MAIRIE DE CHATEAUROUX recrute

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

expérimentée, excellente sténographe, BAC + B.T.S. ou équiv.
Langue allemande souhaitée.
Adr. candid. avec C.V. à M. le Maire, 36018 Châteauroux Cedex.

Secrétaires

GROUPE recherche pour son siège PARIS (8e)

UNE SECRÉTAIRE

CONFIRMEE
B.T.S. et anglais courant exigés.
Capable prendre initiatives dans gestion clientèle.

UNE STÉNODACTYLO TELEXISTE BILINGUE

français-anglais
EXPÉRIMENTÉE

Adres. photo et C.V. manuscrit no 49.712, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Sténos et dactylos

Société en pleine expansion recherche

STÉNODACTYLO

expérimentée ayant connaissance transport.
Bon salaire, avantages sociaux.
Téléph. 770-27-39, poste 305, de 9 heures à 11 heures.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES : 296-15-01

demandes d'emploi demandes d'emploi

MARCHÉ AMÉRICAIN

HOMME D'AFFAIRES

23 ans expér. américaine, au niveau Direction, connaissant parfaitement le SYSTEME américain pour assurer le succès de votre implantation aux U.S.A.

LOUIS E. VIGOUROUX.
Suite 1006, 575 Madison Avenue New-York N.Y. 10022

LOUIS E. VIGOUROUX.
Cabinet IBOS, 15, av. Victor-Hugo. — PARIS 75116.

ASSISTANTE DE DIRECTION ADMINISTRATIVE OU FINANCIÈRE

(Banlieue Ouest ou Paris)

Formation secondaire + cours de gestion + stages + années service juridique Sécurité sociale + 10 ans Assistante direction P.M.E. Industrie et Bâtiment.

cherche

SITUATION STABLE

Rémunération en rapport avec responsabilités. Possibilité promotion. Disponible rapidement.

Ecrire no T 003.300 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

AGRÉGÉ DE LETTRES

28 ans, Normalien, entièrem. bilingue (anglais), parlant néerlandais, ayt vécu et travaillé U.S.A. et Pays-Bas (serv. cultur. ambas.). Homme d'idées et de contact. Gde faculté d'adaptation, bon jugement des hommes, goût de la chose écrite, cherche position de responsabilité et créativité dans édition, presse, publicité, affaires ou tout autre domaine. Ecr. no T 03296 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE 41 a. - E.S.A.

5 a. suivi de fabrication
15 a. achats
— Exp. sous-traitance à ts niv. ;
— Elaborat. et suivi de budget ;
— Gestion administrative ;
— Négociation rech. de productivité, etc.,
recherche poste
RESPONSABLE ACHATS
ou p. ADJOINT A DIRECTION *de P.M.E., région indifférente.*
Libre immédiatement
Ecr. no T 03274 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H. 26 a. Tril. (all., angl.). Enseignant le français depuis 3 ans en All., expér. en formation perm. (audio-visuel), ch. situation intéressante en France. Ecrire M. Pognan, 10, r. Villebois-Moreuil, 93330 Neuilly-sur-Marne.

CADRE 34 ANS
Format. Arts déco. Bac philo :
— 5 a. concept. en organis. ds *Sté internat. engineering ;*
— 5 a. concept. en stands et architect. intérieure, souhaite renouv. son activité ;
— excell. présent., rech. intense de la qualité. Imagination. Sens de l'objet. Intell. verbale et de contact, étud. ttes prop.
Ecr. no 2.292 « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE EXPERIMENTEE, lic. + DES droit privé + IAE, dipl. Inst. droit des affaires, 18 a. pratique droit maritime et terrestre (assuranc., contentieux, etc.) ch. poste stable ht niveau dans entreprise ou coll. prof. libérale. Libre rapidement. Ecr. no 2.298 « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. Allemande, 26 a., franç. impart., très bonne prés., 7 a. expér., secrét. direct. compt., dactylo, excel. réf. Perm. cond., rech. emploi ds Entreprise allemande ou autre. Hôtellerie, restaur. Agence Voyages Paris ou prox., pourrait commencer 1er avril 1978. Ecr. Mlle Helga Hanekopf, Vater-Jahn-Str 1, 3160 Lehrte, R.F.A.

Gérant d'une petite société spécialisée dans l'entretien et le service après-vente électromécanique, 31 a., ingén. A et M. anglais cour., 7 ans expérience professionnelle, recherche région Sud-Ouest emploi ing. maintenance ou ing. technico-commerc. Accepte déplacements France et étranger. Etudierait toutes propositions.

Cadre comptable, 35 ans préliminaires d'expertise comptable, Cert. sup. J. et F. 10 ans expérience cabinet comptable, ch. poste à responsabilité Afrique noire ou T.D.O.M. *Libre* sous 3 mois. Tél. 16 (94) 95-34-44.

J.H. 27 a. DIUP, 3e cyc. Droit. Sc. Soc. en cours, exp. Archit. Urban. Promot. B.C., ch. empl. Libr de ste. Lacard, 1, r. Henri-Dunant, *La Ferté-s/Jouar.* 77260

Jeune cadre comptable 28 ans Algérien recherche emploi à Paris, bonnes références. Ecr. no 80 524 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Ingénieur pluridisciplin. PARLANT et LISANT le JAPONAIS recherche traductions techniques Ecr. no 8599, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Ingénieur français 50 a., PARLANT JAPONAIS, se chargerait *de missions de courte et moyenne* durée au JAPON.
Ecr. no 8598, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e

---

TECHNICIEN BATIMENT EXPERT
T.C.E. + évaluation des biens disponible toutes missions.
Déplacements courte durée.
Etranger francophone.
Ecr. *no 2375, « le Monde » Pub.,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J.F. parfaitem. bilingue anglais, espagnol LU - PARLE, lic. angl., dipl. traduct. ESIT, expér. secrétariat, traduction, suivi des commandes
recherche EMPLOI

ASSISTANTE ou TRADUCTRICE

PARIS ou BANLIEUE OUEST.
Ecr. no T 03205 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

J.H. 29 a. Lic. *DROIT PRIVE* 3 ans EXPERIENCE

SECRÉTAR. GÉNÉRAL

GOUT DES CONTACTS
Etudierait toutes propositions.
Ecr. no T 03198 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

CHEF DE PUBLICITÉ

15 années d'expérience :
plan de campagne, gestion de budget, rédaction, maquettes, publicité directe, stands, P.L.V. affichage, journal d'entreprise, relations publiques, presse, dépôts de marques.
PICHARD, 24, rue Boursault, 75017 PARIS - Tél. : 387-90-31

Homme 28 ans, lic. Sc. Eco
Expérience contact clientèle et Comptabilité client
RECHERCHE
POSTE RESPONSABILITE

BRANCHE ADMINISTRATIF ET/OU COMMERCIALE

DISPONIBLE RAPIDEMENT
Ecrire : Lecrevisse, 14, boulev. G.-Clemenceau, 92400 Courbevoie

---

INGÉNIEUR 3

SPECIALISTE des langages et des banques de données relationnelles sur micro-ordinateur, recherche emploi chez constructeur ou S.S.C.I. désirant développer un produit.
Ecr. à T 03.206 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Responsable d'affaires niveau 5 éch. 3, 32 a., ENP mécan. gle. Posit. cadre 8 a. expér. install. thermique, équip. de chauffe. Industr. et domestique. Etude, devis, suivi chantier tuyauterie, schéma hydraul., régulation ch. post respons. Paris, rég. paris. Ecr. no T 03 247 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Jeune femme JURISTE 31 ans. D.E.S. droit privé. Diplôme IAE, CAP avocat, 6 ans expér. cherche poste juridique, secrétariat général ou contentieux. Ecr. s/no 193 M à Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. *dessinateur projeteur* BA bac F4, DUT GC ch. pl. *conducteur de travx France ou étrang.* Ecr. no 2 320, « le *Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Responsable export. 41 a. form. Sc. Po. anglais courant, 7 ans en G.-B., expér. implantation réseaux, gestion commandes, négociations clients, recherche situation stabl. Ecr. M. Christofides, 5, r. Castex, Paris-4e.

ASSISTANTE GESTION 35 ans ayant sens des responsabilités, expér. contentieux, administrat., cciale, *vous propose sa collaboration.* Libre de suite. Ecrire no T 03 313 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Comptable H., 35 a., niv. DECS 12 a. d'expér. rech. poste à responsab. France ou étranger. Ecr. no T 03 268 M Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
50 ans, position 3 A, 30 ans expér. dans entreprise électricité industrielle, nombreuses introductions dans milieu industriel, engineering, bureau d'études administrations, recherche poste technico-commercial dans société entreprise électrique, souhaitable banlieue Sud Paris. Libre de suite.
Ecr. no T 003 301 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Responsable service approvisionnement, cadre, 50 ans, formation E.S.A. 16 ans d'expérience achat, *approvisionnement,* stocks, fournitures industrielles, quincaillerie, distribution cherche équivalent : PARIS/ BANLIEUE/PROVINCE. Ecrire sous no 61 133, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

J. F., 24 ans, DUT gestion option personnel, notions marketing, dactylo, sens de l'analyse et des relations humaines cherche premier emploi Paris ou proche banlieue Ouest. Lib. de suite Tél. : 733-46-58 9 h. à 17 h.

ASSISTANTE CHIRURGICALE INSTRUMENTISTE DIPLOMEE sér. refer. ch. place clinique ou hôpital Paris ou banlieue Ouest. 967-22-02 11 à 14 h. ou ap. 20 h.

CHARGEE D'ETUDES
38 ans, spécialisée PRESSE, EDITION, 12 a. d'exp. analyse synthèse, rech. documentaire et études de marché. D.U.T. de gestion option personnel. Etudie toutes propositions. Ecr. no T 03 295 *M* Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Secrétaire direction, 33 ans, ét. sup., 11 ans d'expérience, organisée, efficace, excell. prés. libre voyager rech. pl stable. Ecr. no T 03 275 M. Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

AGENT MARITIME TENERIFE (Canaries)
parlant couramment anglais/espagnol/français accepterait être correspondant toutes affaires. Informations à M. PUPIER, B.P. 19, 91701, Cedex, Ste-Geneviève-des-Bois. TEL. : 015-32-57.

J.H. 27 a., E.S.C.P. + I.E.P. anglais + esp. cour., exp prof., rech. situation à responsabilité. Attaché direct. gle ou financ. Ecr. no 20 605 M Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

H. 34, E.S.C. + BUS SCHOOL

MARKETING

ETUDES DE MARCHES
qualitatives et quantitatives
GESTION DE PRODUITS
FORMATION TERRAIN
Exp. sté internationale + conseil grande consommation/service équipements industriels.
Ecr. no 2.316, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 25 ans ch. travail de nuit 20 h. à 6 h. MATHIEU, 265, r. des Pyrénées, 75020 Paris ou tél. bur. 261-51-66 poste 23-44

SECRÉTAIRE DIRECTION GENERALE J.F. - 31 ans (sténodactylo)

Excell. collaboratrice, discrète, *b. connaiss. anglais (13 a. d'exp. ds gp. 1er plan),* ch. place stab., salaire motivant, pr trav. intéressant - initiative - responsab. Libre de suite. - Tél. : 656-22-64.

DIRECTEUR DU PERSONNEL et des relations humaines
46 ans, E.S.C.P., 19 ans d'expérience de la fonction « Personnel », ensemble de la gestion et relations avec les partenaires sociaux. Connaissances anglais et allem.
Recherche situation similaire
Paris ou région parisienne.
Ecr. *no* 49 888 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

Chef travaux, 15 ans d'expér. clef en main, parl. franç., arabe, allem., ch. poste à l'étrang. Ecr. J. Verone, 7, r. Y.-Farge, Rés.Ampère, 95190 Goussainville.

J.H. 29 a., maîtrise Sc. Eco., I.A.E. probatoire, certif. jurid. du D.E.C.S., 4 a., d'exp. rech. situation service administratif, contrôle gestion ou financier. Ecr. no T 03 312 *M* Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE SUPERIEUR. — 39 ans, docteur en sciences naturelles, diplômé en droit, connaissances parfaites arabe, allemand, anglais, français, expérience professionnelle de direction générale de P.M.E., direction commerciale, marketing, contrôle de gestion et exportation.

RECHERCHE : poste à responsabilités en France.

CADRE FEMININ. — 29 ans. HEC Lille, trilingue anglais, italien, *bonnes connaissances* espagnol, 6 ans expér. commerce internat.

RECHERCHE : poste cadre administratif export France ou Etranger.

CONSEILLER DE DIRECTION. — 57 ans, diplômé d'études supérieures (IAG, OSSE, CESDIP), expert en organisation des entreprises près des tribunaux.

RECHERCHE : collaboration correspondant à formation et expérience.

CADRE COMMERCIAL. — 31 ans, autodidacte, 7 ans expériences commerciales dans les secteurs suivants : traitement des eaux, papiers peints, distribution, produits tabac.

RECHERCHE : poste similaire Paris, Région parisienne.

ANPE

s'adresser à:

AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

information divers

POUR

TROUVER UN EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- *Emplois* les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. *Monsigny.* 78-Le Chesnay.

traductions

Demande

TRADUCTEUR TECHNIQUE
exp. all./fr./esp., orig. allem., diplômé ESIT et licencié en droit, étud. ttes propositions.
M. Werner, 21, av. rue J.-B.-du-Cerceau, 93290 Tremblay-lès-Gonesse.

capitaux ou proposit. com.

Gérant de Sté fabricat électron. en expansion (C.A. : 5 M. F) ch. association ou vente. Ecr. ss no 2.827 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

cours et leçons

Professeur de diction, de français et d'élocution. Tél. : 633-71-81.

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté Tél. : 278-77-71

locat.-autos

LOCATION VEHICULES
MOINS CHERE
EXPRESS ASSISTANCE
504 - 01 - 50

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

BONNE-NOUVELLE imm. bon standing
Cocial, libérale ou bourgeois 4 P. Tt cft. 125 m2 env. 278-43-08

MARCEAU 5 P. NEUF Résidentiel
Tt conft. MEUB. LUXE. TEL. PL. SOLEIL. 3.500 F. - 555-84-23.

XVIIe - 6e et dernier étage
AVEC TERRASSE SEJOUR. 2 CHBRES. 2 bains. Garage.
ESNAULT - 266-39-40

ETOILE 33, avenue Victor-Hugo
Imm. 1963 - 136 m2 environ Box. 790.000 F. Mardi 14/17 h. Claude ACHARD - 627-22-93

TERNES
RUE PONCELET
Immeuble ancien ravalé
2 P. 38 M2 ENVIRON Entrée, cuisine, bains.
ENTIEREMENT RESTAURE SUR COUR TRES CALME
Renseignements et visites : 227-91-45 ou 755-98-57

AUTEUIL SUR GRAND PARC 5e, asc., luxe, triple réception, 2 chbres — service - 525-15-93.

BD FLANDRIN. Imm. gd stdg. 2 p., cuis., bains, possib. libér. 430.000 F - 775-15-49.

Place ST-FERDINAND (près) Dans bel imm. pierre de taille 1930, standg, asc., chauff. cent., gd salon, s. à mang., 2 chbres, 2 bains, cab. toil. Très bon état, tél. Prix : 770.000 F. Visite mardi, mercredi, 14 h. 30 à 18 h. 30, 44, rue BRUNEL.

Mo pl. CLICHY, 3 p., gde cuis., s. bs, 65 m2, ref. nf. sol., calme. Px 195.000 F. T. 272-75-76. H. R.

BOUL. MURAT, près SEINE, 5 P. sur JARDIN, 126 m2, 650.000 F - 535-85-37.

FOCH (près) - 705-39-10.
9 pièces, 1er étg., clair, calme, divisible. Profession libérale, gd standing - Prix intéressant.

VICTOR-HUGO - 705-39-10
3 pièces, 118 m2 à rénover, rez-de-chaussée sur rue claire, *calme, standg. Prix intéress.*

Idéal Placement. Immeuble 72, 2 p., 53 m2, tt cft, 2e, asc., vue s/jard., état neuf. park. possib. Mo Pelleport. 225.000. 373-15-81.

MONTMARTRE, 55, r. Abbesses Atelier artiste, clair, calme, 35 m2 en duplex, 6 m. hauteur, imm. tt cft, vide-ordures. Prix très intéressant - 523-13-57.

Place Passy, 7, rue Duban, 4 p., libre, tt cft. 440.000 F. 5 p., occupé, usufruit 200.000 F. A débattre. Pptaire, 224-02-66.

S/SQ. ST-VINCENT-DE-PAUL dans LA VERDURE, BEL IMM. RENOVE, asc., STUDIOS REFAIT nfs à part. 115.000 F. 504-22-56 - 522-95-29.

MARAIS - TURENNE
BEL IMMEUBLE ANCIEN
dernier étage, living, chambre, cuisine, bains. Téléph. 266-67-06.

AV. VICTOR-HUGO
EXCEPTIONNEL, gd standing, 220 m2 + 50 m2 de terrasse. Vue. Prix 1.900.000 F.
R.T.S. : 073-67-14

PICPUS
Bon imm. 2 p., tout cft, 1er ét., sur rue tr. calme. Tél. 623-55-69.

Paris Rive gauche

4 P. BAC - VERNEUIL Très charmant, parfait état, cuisine équipée, calme. 533-29-17 - 577-36-38.

CAMBRONNE
Sur rue calme et jardins Immeuble neuf grand standing
GRAND 4 PIECES 101 M2 + loggia. 650.000 F.
Visite sur rendez-vous **766-25-32**

Ve Appartement de caractère, 4e étage sans ascenseur, *4-5 pièces, grande cuisine, salle* de bains, douche, 2 w.-c. Tél. : 325-21-07.

15e URGT. BEAU 4 P. tt cft, s/jard., park., tél., balc. Prix exceptionnel. - 533-96-65.

VAVIN 2 pièces, 63 m2, asc., étage élevé. ODE. 95-10 - Luxe.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard.
Neuf, grand 4 pces + terrasse.
Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.

PROXIMITÉ IMMÉDIATE NOTRE-DAME
Petit immeuble entièr. restauré
STUDIO 35 M2 ENVIRON
APPTS DE 82 M2 A 135 M2 ENVIRON
Gros œuvre et aménagements TRES SOIGNES
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

METRO DUPLEX
Imm. entièrement rénové, joli 3 p., séjour + 2 chbres, cuis., bs, s. d'eau avec wc, 1er ét. Mardi, de 14 à 17 h. 39, r. St-CHARLES

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard.
Neuf, grand 3 pièces + loggia.
Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.

ECOLE MILITAIRE
Grand studio, 2 fenêtres, balc., *gde cuis.,* bains modernes marbre, ch. eau chaude immeuble, v.-o., 4e étg., asc. s/r. calme, soleil. Px 255.000. Crédit. Idéal pour location. Tél. : 292-28-51.

BD ST-GERMAIN - Mo ODEON
Duplex 140 m2 + terrasse, chbre serv., 5e et 6e étg., asc., tél., ch. central. Propriétaire : 857-36-80.

CONVENTION
Magnifique studio, bains, kitchenette, 26 m2, 7e étg., balcon. 567-22-88.

CHAMBRE DES DEPUTES
Imm. XVIIIe classé, 5 p. en duplex, 123 m2, possibilité prof. libérale. 260-39-11, poste 242.

CONTRESCARPE
2 pièces, mezzanine kitchen., bains, soleil, 340.000 F.
Sur place 5, rue Blainville, 4e gauche, mardi, 14 h. à 19 h.

MÉTRO SÉGUR
BEAUX APPARTEM. 4-5 PCES LIBRES ET OCCUPES
Bel immeuble pierre de t., asc. Propriétaire direct. sur place lundi, mardi, 14 h. 30 à 17 h. 30, 7, RUE LEON-VAUDOYER. 704 - 84 - 85.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard.
Neuf, 2 pièces, 6e ét. + loggia.
Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.

Mo CAMBRONNE
Beau 2 pièces, chauff. central. 150.000 F à débattre.
JEAN FEUILLADE, 566-00-75.

Région parisienne

ISLE-ADAM
700 m gare, commerc. Bel appt ds résidence, hall, séjour dble, 2 belles chbres, gde cuis., bains, s. d'eau, chff. cl, vue s/parc. Prix 199.000 avec 39.800 F cpt.
ACB 25, rue Nationale BEAUMONT - 470-30-94

CHAMPIGNY Bord de Marne 4 P. tt cft, 210.000 F. - 280-07-07.

NEUILLY - EXCEPTIONNEL
Sur BOIS, dernier étg., terrasse plantée, double living, 3 chbr., 142 m2 - Prix élevé justifié. AMP. 55-71.

VIROFLAY. 5 p., 120 m2, stdg. 2 s. de bains, entrée de service, séchoir, état neuf, prix à déb., facil. + créd. ELY. 05-48, p. 320.

VINCENNES - Double living, 1 chb., bs. tél., gar., jardin privatif. 320.000 F - 622-02-17.

A vendre Sèvres (92), près Bois, appt duplex 80 m2 *dans petit* imm. meulière. Entr. indépend., 3 pces, cuis., salle de bs, wc, lingerie, placards, papiers et moquette état neuf + garage 23 m2. Jardinet charges minimes. Prix 310.000 F. S'adresser après 19 h. 626-98-88 et W.-End.

VERSAILLES - Près parc, dans immeuble grand standing, très bel appartement 330 m2, 8 p. pr., dont très vaste réception, 3 s. de bains + s. d'eau, 2 Wc, lingerie, 3 chbres de service, gar.
TRES BON ETAT.
Prix 1.250.000 F. 950-19-34.

Mo ISSY. Particul. vend studio 1 entrée, 1 cuisine aménagée, 1 débarras, chauff. centr., Wc, cave, tél., 29 m2, impeccable. Prix : 85.000 F. Tél. : 645-18-94.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Imm. 1963, calme, beau séjour, 3 chbres, balcon, cave, parking. 450.000 F. — Téléph. 603 - 15 - 63.

appartem. achat

COTIMO 83, rue CAMBRONNE 783-62-74
rech. d'urgence 2 à 5 PIECES **15e ARRDT**

Rech. appts 1 à 2 p. PARIS, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Paiement comptant chez notaire - Téléphone 873-23-55.

Ach. directement compt. urgent, 2 à 4 pièces Paris avec ou sans travaux, préfère rive gauche près Facultés. Ecr. LAGACHE, 16, av. de la Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

Sté rech. appartements même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-Vs GIERI, 373-85-87.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

appartements occupés

QUAI BLERIOT Vue sur Seine Plein soleil
Bel imm. pierre de taille, asc., *concierge, état impeccable*

Après vente du 2e étage, mise en vente du 4e étage

5 P., 111 m2, gd balcon. Loyer 15.250 F. Occupé Dame seule 71 ans. Droit de reprise. Prix 473.700 F. Voir s/pl. ce mardi, 14h30/16h30, 1, bd Exelmans - 16e

---

12e prox. BOIS VINCENNES Reste Beaux PETITS 2 P., cuis., w.-c. OCCUPES, loi 1948 par personnes âgées. Px moyen 1.900 F le m2. 14-18 h, 325-66-72.

MONGE/GOBELINS
2 pces, entrée, gde cuis., wc, débarras, possib. s. de bains, appt dans bel ensemble sur cour claire et calme. Occupé dame seule, droit de reprise 125.000 F. Crédit 80 %. Voir propriétaire mardi, de 16 h. à 19 h. 30, 12 bis, avenue des GOBELINS.

6, R. JOUBERT. 5 appts bourgeois et cciaux occupés, bail, bon rapport, affaire exceptionnelle 505 m2, 1.000.000 de F. URGENT. 200-09-64 - 203-31-59.

constructions neuves

SECURITE PIERRE
XVe PRES FELIX-FAURE
Prix nets et non révisables à la réservation
Habitables décembre 78
— Studio - 2 - 3 pièces
— 7 Pièces 130 m2 + terrasse
IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - 225-93-69

Immobilier (information)

Allo!
525.25.25
Information Logement
je cherche un appartement...

...Oui, nous en avons 40.000 à vous proposer.

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25
Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

Publiscope

LOCATION SS AGENCE
OFFICE des LOCATAIRES
18, r. la Michodière. Mo Opéra, 84, r. d'Alésia, Mo Alésia. Frais abonn. 350 F. 266-52-04.

fonds de commerce

PHILDAR

déjà 2.000 magasins spécialisés recherche pr Meaux, la Ferté-sous-Jouarre, Lizy-sur-Ourcq, etc., commerçants voulant créer un magasin Phildar dont ils seront propriétaires. Suivant les localités, il faut 150.000 à 300.000 F comptant complément par prêts poss. Bonne rentabilité.
Ecrire PHILDAR, 16-18, rue de Joinville, 75019 PARIS, ou téléphoner 203-05-82, qui transmettra pour rendez-vs.

A vendre Snack sur port Côte d'Azur. Tél. 78-42-82. Ecrire : BOUT, 83 Pourrières.

Pour Technico-Commercial ou Technicien qualif. radio-télé HI-FI désirant s'installer pour création
PLEIN CENTRE ORLEANS
nouveau département électronique et audio-visuel
CEDE MAGASIN
à prix très intéressant avec possibilité de financement. Coopération technique et commerciale avec affaire existant déjà. Proposition exceptionnelle à enlever d'urgence. Ecrire : SAVELME, Z.I. OUEST 3, av. Descartes, 91420 Morangis Tél. 577-44-33.

viagers

VENDEZ aux meilleures conditions **FONCIAL** 266-32-35
19, bd Malesherbes, Paris (8e)
38 ans d'expérience
Indexation - Etude gratuite

immeubles

VERSAILLES Imm. de rapport
Libre et occupé - 575-23-75

Pour investisseur, imm. en totalité dans le 12e, 13e et Vincennes. Propriétaire. Bon rapport - Agence s'abstenir. - 555-54-48.

Sté étrangère vd bel immeuble. Appeler son représentant au 555-53-63

usines

BELLE AFFAIRE DE TRAITEMENTS anti-corrosion, brevets exclusifs. Chif. aff. 8 millions. Prix intéressant. 522-57-30.

villégiatures

A LOUER F 3 meublé, tout confort, vue mer, 5 km Cannes, de juin à septembre. Pour renseignements écrire CAVALIER PIERRE, 3, rue du Docteur-Schweitzer, 13006 MARSEILLE, ou téléphoner (91) 79-35-79.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

CARNET

Mariages

Michel MIGNOT,
ingénieur,
et
Béatrice GIORGI,
agrégé de l'Université,
sont heureux de faire part de leur mariage qui a été célébré à Poitiers, le 18 février 1978.
25, boulevard Sous-Blossac, Poitiers.
2, cité du Parc, 77550 Moissy.

Décès

— Mlle Marie-Laure Arnaud-Ulliet,
Mlle Véronique Arnaud-Ulliet, ses filles,
M. et Mme Pierre Vuillaume, ses sœur et beau-frère,
Mme Alfred Letorey, sa belle-mère,
Mme Marc Rubat du Mérac,
Le docteur et Mme Louis Rouves, ses belles-sœurs et beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves ARNAUD-ULLIET,
survenu le 17 février 1978, dans sa soixante-troisième année.
Une cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 22 février 1978, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 90, rue de l'Assomption, Paris 16e.
L'inhumation aura lieu à Hotonnes (Ain) dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
94, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

— Nos confrères Raymonde et Charles Chaki
ont la douleur de faire part de la disparition, à l'âge de trente-neuf ans, de leur fils et beau-fils,

Francis ARNOULT,
pilote de ligne,
chef du secteur Fokker 27 à la compagnie U.A.R. - Air Rouergue,
décédé à Rodez le 14 février, après une longue et douloureuse maladie.
Ses obsèques ont été célébrées à Périgueux, dans la plus stricte intimité.

— M. Jean-Pierre Baratier et Mme, née Danièle Bonnevay, leurs enfants et leur famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre BONNEVAY,
née Marguerite Celle,
survenu subitement le 17 février 1978, à Lyon (3e).
La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation a eu lieu en l'église de l'Immaculée Conception, à Lyon (3e), le lundi 20 février.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Marcel Broder,
Mme Jacqueline Broder,
M. et Mme Dominique Landrieu,
Mlle Lucienne Zeitlin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Monique BRODER,
survenu le 18 février 1978, à l'âge de cinquante-deux ans.
L'inhumation aura lieu le mercredi 22 février à 14 heures au cimetière Montparnasse, porte principale, boulevard Edgar-Quinet.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Raymond Cassuto,
M. Charles Cassuto,
M. et Mme Alfred Sciaky,
Mlle Florence Sciaky et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond CASSUTO,
survenu le 18 février 1978, dans sa cinquante-quatrième année, en son domicile, 26, rue de Maubeuge, Paris-9e.
Les obsèques auront lieu le mardi 21 février 1978. On se réunira à la porte principale de Pantin-Parisien, à 10 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme veuve Maurice Cheramy, sa belle-sœur,
M. et Mme Bruno Cheramy,
M. l'abbé Bernard Cheramy, ses neveux,
M. Renaud Cheramy,
Mlle Aude Cheramy, ses petits-neveux,
Mlle Madeleine More, sa filleule,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul CHERAMY,
chevalier de la Légion d'honneur,
pharmacien des hôpitaux, en retraite,
ancien pharmacien en chef de l'hôpital Saint-Louis,
survenu le dimanche 12 février 1978, à l'âge de quatre-vingt-un ans.
Les obsèques religieuses ont eu lieu à Charensat (Puy-de-Dôme), le jeudi 16 février 1978.

— Sedan.
On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean JACQUEMART,
instituteur honoraire,
officier des Palmes académiques,
survenu dans sa soixante-quatorzième année.
De la part de :
Mme Jean Jacquemart, son épouse,
M. Claude Jacquemart, sous-directeur au ministère des finances, et Mme,
M. Jean-Paul Jacquemart, directeur adjoint des douanes, et Mme,
M. et Mme Serge Bucquet, instituteurs,
M. et Mme Gilbert Debricon, professeurs,
ses enfants,
M. Jean-François Jacquemart, professeur stagiaire, et Mme,
Marie-Hélène, Bertrand, Sophie, Pascal, Didier, Eric, Sandrine,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jean David, ses neveu et nièce.
Les obsèques civiles auront lieu le mardi 21 février, à 10 h. 45.
Réunion au domicile mortuaire, 3, rue Berthelot, 08200 Sedan.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Pierre Langlade, née Louise-Marguerite O'Sughrue,
M. Jean-Pierre Langlade,
Mme Michèle Langlade,
Mlle Marie-Florence Couchez,
M. et Mme Pol Gaillard,
Le docteur Marguerite Langlade,
Les familles Langlade, O'Sughrue, Gaillard, Anderson, Kramer,
font part du décès de

M. Pierre LANGLADE,
chevalier des Palmes académiques,
chevalier de al Légion d'honneur,
survenu le samedi 18 février 1978.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
51, avenue du Général-Leclerc, 92130 Issy-les-Moulineaux.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Nice le 13 février 1978, de

Mlle Fernande LAZARD,
Retraitée de l'enseignement.
De la part de :
M. Yves Lazard,
M. et Mme Jacques Lazard,
M. Roger Lazard,
et leurs familles.
Les obsèques ont eu lieu à Nice dans l'intimité familiale.
30, rue Paul-Bounin, Nice.

— La direction du Lido-Normandie a le regret de faire part du décès subit, survenu le 16 février 1978, de son collaborateur chargé des rapports avec la presse,

Roman LEMANSKI,
à l'âge de soixante-cinq ans.

— M. et Mme Jacques Hollier-Larousse et leurs enfants,
Mlle Jeanne-Marie Léonard,
M. et Mme Jean Léonard et leurs enfants,
M. et Mme Georges Pinet et leurs filles,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère

Mme Emile G. LEONARD,
née Jane Rouquet,
dans sa quatre-vingt-septième année, à son domicile à Paris-14e, 138, boulevard Brune.
Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu, dans l'intimité, le 11 février, à Aubais (Gard).
« Jésus lui dit : « Je suis la Résurrection et la Vie ». Jean XI, 25.

— Mme Roger Levy,
M. Bertrand-Roger Levy,
font part du décès de leur mari et père,

Roger LEVY,
secrétaire du Comité d'études des problèmes du Pacifique,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu dans sa quatre-vingt-onzième année, le 15 février 1978.
Selon le désir du défunt, les obsèques ont eu lieu dans une intimité absolue.

[Né en 1887, Roger Lévy était l'un des meilleurs spécialistes français des problèmes d'Extrême-Orient. Il avait été de 1922 à 1928 rédacteur en chef de l'« Europe nouvelle » et avait fondé le Comité d'études des problèmes du Pacifique, dont il était secrétaire général depuis 1931. Professeur à l'Ecole de la France d'outre-mer, à l'Ecole nationale d'administration, au Centre des hautes études administratives pour l'Afrique et l'Asie modernes (C.H.E.A.M.), il était membre de l'Académie des sciences d'outre-mer. Homme d'une grande culture et de beaucoup de finesse, M. Lévy a écrit plusieurs livres sur l'Asie : « Regards sur l'Asie », « la Révolte de l'Asie », « Aspects de la Chine », « la Chine », « Mao Tse-toung », « Trente siècles d'histoire de Chine », tous ouvrages dont la clarté n'a d'égale que l'érudition.]

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu dans sa soixante-dix-huitième année, de

Hervé LUCAS de PESLOUAN,
le 17 février 1978.
Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, 23, place Félix-Faure, Paris-15e, le mardi 21 février 1978, à 8 h. 30.
De la part de
M. et Mme Jean-Louis Hoog,
M. Dominique de Peslouan,
Ses enfants,
Christine, Véronique, Antoine et Natalie Hoog,
Ses petits-enfants,
Et de toute sa famille.
21, rue de Javel, 75015 Paris.
3, rue Georges-Citerne, 75015 Paris.

— Nadia Messana,
Silvio Messana,
Paola Messana,
Et Alain Frachon,
ont la douleur de faire part du décès de

Dasi MESSANA,
survenu le 16 février, à Sidi-Bou-Saïd.

— Lyon,
M. et Mme Bernard MONTAGNE,
Gérard, Thierry, Anne, Véronique, Jean-Marc, Joelle Cuzin-Vincent,
ont la douleur de faire part du décès de

Gilles,
dans sa vingt et unième année.
Messe de funérailles en l'église Saint-Joseph de Tassin, mardi 21 février 1978, à 10 heures.
Condoléances sur registre.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Albert NASSIF,
ambassadeur du Liban à Berne,
survenu dans sa soixante-quatrième année dans la nuit du samedi 18 février.
Une cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 22 février, à Berne.
Ambassade du Liban en Suisse, 77, Thun Strasse, Muri, Berne.

— Mme François Pantalacci et ses enfants,
M. et Mme Dominique Pantalacci,
M. et Mme Pierre Huille,
M. et Mme Wolfgang Vollmann,
Toute sa famille et ses nombreux amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. François PANTALACCI,
professeur à l'I.U.T. de Sceaux,
survenu le 1er février 1978, dans sa quarantième année.
Les obsèques ont eu lieu à Saint-Florent (Corse), le 4 février 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Saint-Uze.
Mme Louis Pousse, née Etiennette Charignon,
M. et Mme Pierre-Marie Pousse et leurs enfants,
M. et Mme Claude Claveau et leurs enfants,
Le docteur et Mme Yves Graillat et leur fille,
Mme Maxime Pousse et ses enfants,
Mlles Jeanne et Madeleine Pousse,
M. et Mme Henri Pousse et leurs enfants,
Mme Christine Pousse et ses enfants,
Le docteur et Mme Raymond Pousse et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis POUSSE,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,
contrôleur général honoraire E.D.F.,
survenu le 18 février 1978, à Saint-Uze, à l'âge de soixante-huit ans.
La cérémonie religieuse a été célébrée lundi *20 février, à 15 h. 30, en* l'église de Saint-Uze.

— Mme Georges Wormser,
Le vicomte et la vicomtesse Jean de Kerangat,
M. André Wormser,
M. et Mme Jean-Louis Wormser,
M. et Mme Marcel Wormser,
Ses enfants,
M. et Mme Alain Wormser,
Guy, Gérard, Béatrice et Isabelle Wormser,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges WORMSER,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure,
agrégé des lettres,
décoré de la Légion d'honneur à titre militaire,
croix de guerre 1914-1918 avec palme,
survenu le 16 février, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.
Les obsèques auront lieu le mardi 21 février 1978, à 13 h. 45, au cimetière du Père-Lachaise.
On se réunira à la porte principale.
Ni fleurs ni couronnes.
30, rue Spontini, 75116 Paris.
(Lire la nécrologie de Georges Wormser page 14.)

— La Société des Amis de Georges Clemenceau
a la douleur de faire part du décès de son président,

M. Georges WORMSER,
dernier chef de cabinet de M. Clemenceau à la présidence du conseil,
officier de la Légion d'honneur.
Les obsèques auront lieu le mardi 21 février 1978, à 13 h. 45, au cimetière du Père-Lachaise.
On se réunira à la porte principale.
Ni fleurs ni couronnes.
Musée Clemenceau,
8, rue Franklin, 75016 Paris.

— La Banque d'Escompte,
13, boulevard Haussmann, Paris,
La banque Wormser Frères,
11 bis, boulevard Haussmann, Paris,
Leurs actionnaires, leurs dirigeants et leurs employés
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges WORMSER,
leur fondateur.
Les obsèques auront lieu le mardi 21 févriers 1978, à 13 h. 45, au cimetière du Père-Lachaise.
On se réunira à la porte principale.
Ni fleurs ni couronnes.

Remerciements

— Mme Albert Bontemps, ses enfants, parents et alliés profondément émus des marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de

M. Albert BONTEMPS,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

— M. Georges Schneider,
Ses enfants et petits-enfants,
profondément touchés des témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de

Mme Georges SCHNEIDER,
née Henriette Dreyfus,
leur adressent leurs plus vifs remerciements.

Anniversaires

— En ce jour anniversaire du rappel à Dieu du
docteur J.-Jacques BOURGOIN
sa famille demande à ceux qui l'ont aimé d'avoir, en union avec les messes qui seront dites, une pieuse pensée pour lui.

— Pour le dixième anniversaire, le 20 février, du rappel à Dieu de

M. René PAUCHET,
attaché à la direction des services de tourisme Michelin (Guide France),
sa femme demande à ceux qui restent *fidèles à son souvenir d'avoir* une pieuse pensée pour lui.

Messes anniversaires

— A la mémoire du

colonel Emile GOUMAIN,
décédé le 5 février 1978, une messe sera dite en la chapelle de l'Ecole militaire, le jeudi 23 février 1978, à 12 heures

— Mme Vincenzo Soldati informe les nombreux amis de son mari,

M. Vincenzo SOLDATI,
qu'une messe sera célébrée à sa mémoire par le chanoine Laurent, le mercredi 22 février 1978, en la cathédrale de Monaco.

Avis de messe

— La famille, les élèves et les amis du

doyen Gabriel LE BRAS
prient ceux qui sont restés fidèles à son souvenir d'assister ou de s'unir en pensée à la messe qui sera célébrée à son intention le mercredi 22 février, à 18 h. 30, par le R.P. Chenu, O.P. en l'église Saint-Etienne du Mont (chapelle de la Sainte-Vierge), place Sainte-Geneviève, Paris (5e).

Communications diverses

— Mercredi 22 février, à 20 h. 30, aura lieu à l'UNESCO, 7, place Fontenoy, Paris-7e, à la salle n° 10, une soirée-veillée en hommage au poète guyanais Léon-Gontran Damas, décédé à Washington le 22 janvier dernier (« le Monde » des 24 et 28 janvier).

Visites et conférences

MARDI 21 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 6, quai d'Orléans, Mme Chapuis : « George Sand et Chopin ».
15 h., métro mairie d'Ivry.
15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Hulot : « Hôtel de Lauzun ».
15 h., métro Cité, Mme Oswald : « Le palais de justice ».
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).
15 h., 11, quai Conti : « Les ateliers de l'hôtel de la Monnaie » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
14 h. 30, 3, rue de Sully : « L'Arsenal de Sully » (Mme Ferrand).
15 h., 2, place Saint-Gervais : « Visite chez les compagnons du tour de France » (Mme Hager).
15 h., façade de l'église : « L'église Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).
14 h. 30, 109, rue de Rivoli : « La Sicile » (Paris et son histoire).
15 h., 102, rue de Provence : « Les coulisses d'un grand magasin » (Tourisme culturel).

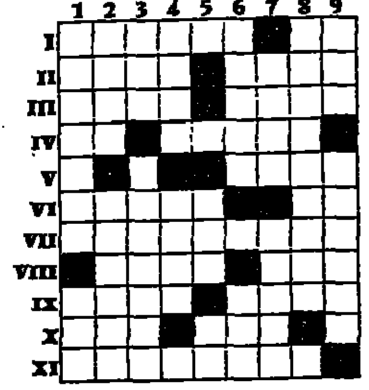
CONFERENCES. — 19 h. 30, 26, rue Bergère, Père Humbert Biondi : « Teilhard de Chardin » (L'Homme et la Connaissance).
18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (entrée libre).
18 h. 30, 100, rue du Cherche-Midi, groupe Arcane : « Logement social. La rénovation inverse ».
20 h., pavillon Dauphine, place De-Lattre-de-Tassigny, dîner-débat : « Le monde d'aujourd'hui : le grand merdier ou l'espoir ? » (Les intellectuels européens).
20 h. 30, « Conférence-films par le groupement française Amis Technion. Participation du pianiste D. Varsano » (renseignements : tél. 539-22-52, poste 58).
20 h. 45, 27, rue de l'aAnnonciation, Mme Doris Bensimon : « Le mariage mixte » (Mouvement juif libéral de France).

L'immobilier

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 002



HORIZONTALEMENT

I. Le plus pénible des devoirs de vacances *(pluriel)* ; Quotient. — II. Grande nappe ; Rassure un tireur. — III. Etre dit inférieur ; Bestiole. — IV. Demi-mal ; Paradoxalement dans le vent. — V. Convia à de longs débats. — VI. Jouent un rôle protecteur ; Symbole. — VII. A ne pas commettre ! — VIII. Pas fictif ; Nombre étranger. — IX. Ont un domaine illimité ; Epreuve. — X. Préfixe ; A toujours l'air un peu défait après une mauvaise nuit. — XI. Est insuffisant pour un appétit d'ogre.

VERTICALEMENT

1. Bois d'un foyer ; Localité de France. — 2. Coule en Italie ; Asséchera. — 3. Fit un travail de saucier ; Ne ferait pas de mal à une mouche. — 4. Pronom ; Rendaient inapprochable. — 5. Terre ; Facturé par le pousse-pousse. — 6. Bien précieux; Pièce de soutien. — 7. Finissent les restes ; Frappe au sommet. — 8. Jeu de dames. — 9. Vierge des Antilles ; Fidèles au poste.

Solution du problème n° 2 001

Horizontalement

I. Allié ; Mât. — II. Laure ; Ora. — III. Line ; Sien. — IV. Etésiens. — V. Mis. — VI. Man; Or. — VII. Nuageuses. — VIII. Antre ; Réa. — IX. Baies ; Nés. — X. Lé [chemin de halage] ; De. — XI. Eve ; Piste.

Verticalement

1. Allée ; Abbé. — 2. Lait ; Anna. — 3. Lunes ; Utile. — 4. Ires ; Marée. — 5. EE ; Images. — 6. Seine. — 7. Moins ; Urnes. — 8. Ares ; Osée. — 9. Tan ; Créas.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 19 février 1978 :

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 74-63 du 28 janvier 1974 relatif à l'autorisation d'implantation de certains magasins de commerce de détail et aux commissions d'urbanisme commercial.

UN ARRÊTÉ

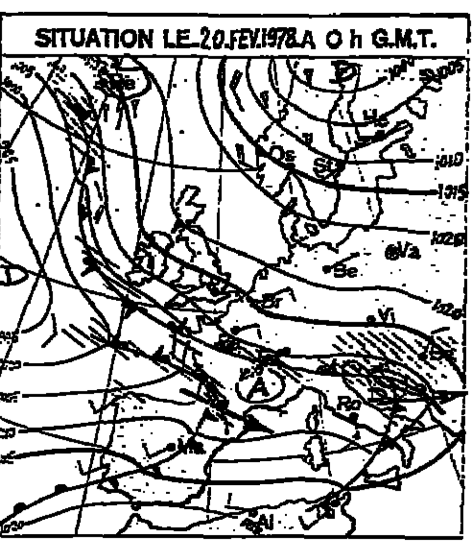
● Relatif aux prêts aidés par l'Etat pour la construction des logements locatifs.

Jeunesse

● *Films pour les jeunes* : l'Union centrale des arts décoratifs organise des cycles de films — français et étrangers — pour jeunes de six à onze ans et de onze ans à quinze ans. Chaque cycle comporte quatre films présentés sur deux mois. Un premier cycle est en cours, le second aura lieu en mars et avril. Les séances ont lieu le dimanche à 14 h. 30 ou 16 h. 30. L'abonnement pour un cycle est de 30 F pour les jeunes et de 45 F pour les accompagnateurs adultes.

★ Renseignements : Service culturel du Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 260-32-14, poste 26, de 14 à 18 h., sauf le samedi.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 21-II-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ; Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 20 février à 0 heure et le mardi 21 février à 24 heures :

Des masses d'air d'origine océanique vont s'étendre progressivement sur la moitié sud-ouest de la France, tandis que l'air froid continental restera dans le Nord et le Nord-Est.

Mardi 21 février, il fera encore froid de la Manche orientale au Rhin, mais le ciel ne sera que passagèrement nuageux. Les vents, de secteur est, modérés dans l'intérieur, seront assez forts près des côtes.

Sur le reste de la France, le temps sera généralement doux. Il pleuvra de la Bretagne et du Cotentin au Jura et aux Alpes, il neigera au-dessus de 1 500 mètres.

Les vents, de secteur sud-ouest, seront modérés.

Lundi 20 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 014,5 millibars, soit 760,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 février ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 18 et 11 degrés ; Biarritz, 19 et 12 ; Bordeaux, 16 et 10 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 0 et 0 ; Cherbourg, 1 et 1; Clermont-Ferrand, 15 et 0 ; Dijon, 11 et 1 ; Grenoble, 5 et 2 ; Lille, 1 et —7 ; Lyon, 10 et 2 ; Marseille, 16 et 4 ; Nancy, —3 et —10 ; Nantes, 14 et 7 ; Nice, 10 et 6 ; Paris - Le Bourget, 0 et —3 ; Pau, 17 et 10 ; Perpignan, 18 et 8 ; Rennes, 12 et 5 ; Strasbourg, —2 et —6 ; Tours, 13 et 2 ; Toulouse, 16 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 13 degrés ; Amsterdam, —1 et —8 ; Athènes, 17 et 10 ; Berlin, —3 et —13 ; Bonn, —1 et —13 ; Bruxelles, 0 et —8 ; Iles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 0 et —14 ; Genève, 7 et 1 ; Lisbonne, 16 et 13 ; Londres, 3 et —1 ; Madrid, 15 et 8 ; Moscou, —6 et —20 ; New-York, —2 et —7 ; Palma-de-Majorque, 21 et 13 ; Rome, 16 et 9 ; Stockholm, —5 et —12.

Service national

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES FRANÇAIS NÉS AVANT LE 5 FÉVRIER 1959

La fraction du contingent incorporable en avril 1978 a été désignée, a indiqué, jeudi 16 février, dans un communiqué, le ministère de la défense, précisant que sont incorporables à compter du 1er avril prochain :

— Les jeunes gens dont le sursis ou le report d'incorporation arrivera à échéance le 1er avril ;

— Les jeunes gens volontaires pour être appelés le 1er avril 1978 et qui à cet effet, ont, avant le 1er février 1978, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation ;

— Les jeunes gens non titulaires d'un sursis ou report d'incorporation, nés au plus tard le 5 février 1959, recensés avec la quatrième tranche trimestrielle de la classe 1978 et la première tranche trimestrielle de la classe 1979.

Toutefois, les jeunes gens destinés à la marine et qui ont accepté un décalage de leur appel seront appelés, dans la limite des besoins, à partir du 1er mai 1978.

Les jeunes gens qui se considèrent comme soutiens de famille et qui n'ont pas été dispensés peuvent demander l'attribution d'allocations d'aide sociale pendant la durée de leur service actif (s'adresser à la mairie). Ceux dont l'épouse est enceinte lors de leur appel peuvent obtenir que cet appel soit différé jusqu'à la naissance de l'enfant (s'adresser au bureau du service national).

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITION

S. 4. - Grav., Dess., Tablx mod., Meubles anciens et style.
S. 14. - Bibel., Bijoux.
S. 2. - *Monnaies ant. Fraes, étrang.* médaill., jetons.
S. 13. - Faienc., porcelaine. Boules presse-papiers.

VENTE

S. 11. - Siég. Mbles anc. et style. Tablx anc. et XIXe.
S. 14. - Bijx. Obj., vitr. Argent.

PALAIS D'ORSAY

VENTE

14 h. 30. Coll. M.S. - Obj. d'art. Sièges et meubles XVIIe et XVIIIe.
21 h. Très rare. Réunion boîtes en or et porcel. *prov.* princ. de la Coll. M. D.

Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

A Rueil-Malmaison

Papy règle le trafic

Imperméables noirs, gants blancs, brassards aux couleurs de la ville et badges à l'enseigne des « papy-trafic », tels apparaissent depuis le 9 février les nouveaux contractuels chargés de surveiller la sortie des écoles à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). Ces « papy-trafic » ont été recrutés par la municipalité de M. Jacques Baumel, député R.P.R., parmi les retraités de la commune.

« Ils ne sont pas bénévoles, mais volontaires », *explique-t-on à la mairie. En effet, les six contractuels en service depuis jeudi sont payés — l'équivalent de 800 francs par mois pour deux heures de service par jour ouvrable. Etant données les responsabilités qui leur incombent, ils doivent être couverts par la Sécurité sociale et donc officiellement déclarés.*

Pourquoi ces « papy-trafic » ? « Pour pallier l'insuffisance des effectifs de police affectés à la protection des écoliers dans le département et notamment à Rueil », *explique-t-on à la mairie.*

ROGER CANS.

Un quartier de Suresnes change de décor

TOUS URBANISTES

Voilà des années qu'il ne se passait rien au quartier Val-d'Or - République à Suresnes. En dehors des mesures d'entretien courant, rien ou presque n'avait était fait pour ce secteur du Bas-Suresnes, qui, grâce à la présence de nombreuses activités industrielles côtoyant un habitat pavillonnaire, rapporte pourtant à la commune quelque 35 % de ses recettes. Acculés à l'est aux quais de Seine, isolés du reste de Suresnes par la voie ferrée et le large boulevard Henri-Sellier, les quatre mille habitants du quartier se sentaient à ce point abandonnés par la municipalité socialiste que certains parlaient plaisamment de demander leur rattachement à la commune limitrophe de Saint-Cloud...

En 1975, profitant de la grogne suscitée dans le quartier par le stationnement envahissant de plus de mille cent voitures appartenant aux employés des entreprises voisines, des habitants se constituèrent en comité « *pour rechercher ensemble une solution au problème particulier du stationnement et déboucher éventuellement sur des problèmes généraux d'aménagement ou d'animation* ». Sur ces entrefaites, la municipalité de Suresnes présentait en octobre 1976 son plan d'occupation des sols qui, selon M. Jean-François Trébuchet, président du comité de quartier, « *n'avait d'autre ambition pour le quartier Val-d'Or-République que d'en faire une véritable zone industrielle* ». Alors, bien qu'il fût plus ou moins ouvertement accusé par la mairie d'être « *un comité de circonstance à l'approche des élections* », le comité prenait le taureau par les cornes et se mettait au travail.

Il encourageait la population du quartier à faire connaître son mécontentement à l'occasion de l'enquête publique du P.O.S. et lui distribuait en même temps un questionnaire axé sur les trois thèmes « urbanisme, circulation et animation ». En février 1977, deux cents réponses environ étaient parvenues au bureau du comité, qui lui permettaient de dégager, au-delà de l'expression de certains intérêts particuliers et divergents, quelques idées-forces pour l'aménagement du quartier : refus de l'extension des activités industrielles et de l'élargissement des voies, volonté de conserver un habitat bas, recherche d'une utilisation optimale des terrains libres (en particulier le parc de 6,5 hectares du vieux château de Suresnes, actuellement inutilisé par la société La Hénin, qui en est propriétaire), désir de réorganiser le quartier autour d'une « place de village ».

On en serait peut-être resté au stade des idées si le comité de quartier n'avait alors songé à appeler à la rescousse l'équipe d'« Urbain Masure », jeunes architectes urbanistes qui apportent bénévolement leur concours aux associations d'habitants en peine de conseils techniques (*le Monde* du 14 janvier). S'inspirant des résultats du questionnaire, l'équipe d'Urbain Masure dessinait des plans en collaboration avec la population, allant jusqu'à estimer les coûts des réalisations envisagées et proposait des solutions de financement... Il ne restait plus qu'à rencontrer la municipalité suresnoise, que conduit le sénateur et conseiller général socialiste Robert Pontillon, pour lui soumettre les propositions ainsi élaborées.

A l'occasion d'une émission radiophonique que France-Culture consacrait au groupe Urbain Masure, le comité de quartier demanda la participation des élus. La rencontre fut positive. Beau joueur et oubliant les suspicions du passé, M. Robert Pontillon manifesta l'intérêt le plus vif pour l'action du comité. Peu de temps après, une réunion rassemblait à nouveau les habitants et leurs élus, à l'issue de laquelle le maire décidait d'associer l'architecte et les services techniques de la ville aux projets présentés par le comité. Les études continuent aujourd'hui et on devrait aboutir sous peu à un projet pour le quartier République aussi conforme que possible aux vœux de ses habitants : la première étape pourrait être l'aménagement en maison de quartier, par les habitants eux-mêmes, d'un pavillon à acquérir place de la République.

Sans tambour ni trompette, le comité de quartier a sans doute donné à son maire une modeste leçon de démocratie efficace. Car même si la municipalité « *se réjouit de retouver aujourd'hui dans les projets du quartier des éléments qu'elle avait déjà envisagés depuis longtemps* », le plus gros des travaux en matière de concertation a été fourni par le comité de quartier. « *Mais de telles considérations ne nous préoccupent guère,* précise M. Jean-François Trébuchet. *Nous sommes désormais en excellents termes avec notre maire, et c'est bien ainsi. L'essentiel est que notre démarche, presque unique en son genre, aboutisse concrètement, et nous avons déjà fait beaucoup de chemin dans cette voie.* »

Les secrets de cette réussite ? « *Il faut être tenace et diplomate,* explique le président du comité, *éviter d'un côté de se brouiller avec les élus municipaux et savoir présenter des projets qui ne tiennent pas compte de notre seul quartier. Il faut également posséder suffisamment de données techniques pour avancer des suggestions sérieuses. De l'autre côté, il faut fuir comme la peste toute notabilisation et retourner constamment à la base pour prendre en compte tous les avis.* »

« *Il y a peut-être autre chose,* suggère M. Max Calabro, trésorier du comité, *c'est la tradition de cohésion et de solidarité qui règne dans ce quartier où les habitants ont toujours dû se débrouiller tout seuls.* » Il y a plusieurs siècles, une source coulait dans le parc du château. Elle excitait la convoitise des populations voisines et obligea les gens du quartier à s'unir pour défendre son eau. Déjà...

FRANÇOIS ROLLIN.

—A PROPOS DE...—

L'AÉROPORT DE PARIS ET SES RIVERAINS

BRUITS... DE PAPIERS

Le « Journal officiel » du 14 février a publié un décret autorisant l'Aéroport de Paris à lancer un emprunt pour combattre autour d'Orly les nuisances dues au bruit des avions. Ce texte n'est pas du tout celui qu'attendaient, depuis des années, les riverains des grands aéroports.

Pour tenter de freiner la montée du bruit aux abords d'Orly et de Roissy le gouvernement a créé, par décret, en 1973, une taxe parafiscale prélevée sur les compagnies aériennes. Celles-ci doivent payer 1 franc par passager embarqué à destination d'un aéroport français et 3 francs par voyageur partant pour l'étranger. La taxe dont le taux n'a pas varié depuis cinq ans est gérée par l'Aéroport de Paris. Elle a rapporté depuis 1973 117 millions de francs auxquels s'ajoutent 30 millions d'emprunt. Ces sommes ont été consacrées pour un tiers à l'insonorisation de 77 écoles et centres sociaux proches d'Orly et de Roissy. Il en reste 42 à « traiter ». Les deux tiers du produit de la taxe ont servi à racheter 274 pavillons sur les 580 qui devaient l'être.

C'est donc l'application au transport aérien du principe pollueur-payeur. Mais à l'usage on s'est aperçu que le système, fort simple, présente plusieurs défauts. D'abord les avions ne payent que pour les passagers qu'ils embarquent à Paris et non pour ceux qu'ils transportent. En second lieu, les appareils modernes comme l'Airbus, peu bruyants mais de grande capacité, sont taxés davantage que les moyens porteurs souvent plus sonores. Enfin les avions-cargos qui décollent la nuit et sont donc les plus gênants ne payent rien. La taxe est donc injuste ; et elle n'incite nullement les compagnies à s'équiper d'appareils « silencieux ».

D'où l'idée de modifier son « assiette » comme disent les spécialistes. L'administration prépara un nouveau décret. La taxe désormais calculée selon le poids des appareils et le vacarme qu'ils émettent devait en outre être doublée pour les vols de nuit. Mesure de bon sens.

Survient alors un incident apparemment sans rapport avec le projet de décret. Un passager se casse une jambe à Orly et réclame à l'Aéroport de Paris des dommages et intérêts. Pour en calculer le montant, les juristes se demandent si l'Aéroport de Paris est un établissement public « administratif » ou « industriel et commercial ». La loi de 1945 qui l'a créé ne le précise pas.

Le 31 décembre 1976, le tribunal des conflits se prononce pour le caractère « administratif » de l'établissement. Dans ce cas, l'Aéroport de Paris n'aurait pas le droit de prélever une taxe parafiscale sur le bruit. Pour ne pas « faire de vagues », l'administration enterre la réforme qu'elle préparait et ne publie que le mini-décret du 14 février 1978. Il n'apporte à celui de 1973 que des améliorations mineures.

Aux alentours d'Orly et de Roissy, rien n'est donc changé. Les riverains dont les maisons tremblent désespèrent. Parce qu'il y a trente-deux ans le législateur a oublié de donner une étiquette précise à l'Aéroport de Paris, tout est bloqué. Il faudrait sans doute une autre loi. Mais qui aura le courage de mobiliser tout l'arsenal législatif pour si peu ? Ne pourrait-on simplement reconnaître l'évidence, c'est-à-dire que l'Aéroport de Paris est un établissement à la fois administratif et commercial ? Alors peut-être pourra-t-on s'attaquer enfin au vrai problème : celui des nuisances qu'imposent les mouvements aériens aux riverains des aéroports.

MARC AMBROISE-RENDU.

TÉMOIGNAGE

Voyageurs dans le brouillard

J'habite à L'Etang-la-Ville, ligne de Saint-Nom-la-Bretèche, et, ce soir-là, j'ai pris en gare Saint-Lazare le train de 22 h. 21, affiché comme se dirigeant sur Saint-Cloud... Marly-le-Roi, L'Etang-la-Ville, Saint-Nom-la-Bretèche. Or, quelques secondes après l'arrêt à Marly-le-Roi, et sans aucun avis aux voyageurs, le train est reparti... en direction de Louveciennes et Paris. A l'arrêt de Louveciennes, comme je me plaignais au conducteur du train, il me dit : « *Je n'y suis pour rien, vous n'avez qu'à descendre ici.* »

J'ai dû attendre le train suivant qui, officiellement lui, n'allait que jusqu'à Marly-le-Roi, et donc ensuite aller à pied jusqu'à L'Etang-la-Ville. Ainsi, partie de Paris à 22 h. 51, je suis arrivé à L'Etang-la-Ville à 0 h. 05, grâce aux bons soins de la S.N.C.F... Comme m'a élégamment répondu l'employé de gare à Marly — qui ne s'est nullement excusé de sa désinvolture, — « *quand on veut avoir de beaux trains, il faut supporter quelques inconvénients* ».

Cette attitude du personnel des gares et des trains qui consiste à ne pas annoncer aux voyageurs les modifications ou les suppressions de train et ensuite à répondre aux réclamations par « *je ne suis pas responsable, ce n'est pas de mon ressort, etc.* » devient vraiment par trop fréquente, et témoigne d'un manque de la plus élémentaire courtoisie à l'égard du public qu'il transporte, qui pourtant justifie son existence.

Il me paraît urgent que la S.N.C.F. se préoccupe de l'amélioration de la formation du personnel des gares, et lui fasse acquérir, ou retrouver, le sens du service public. On rencontre sur les grandes lignes des contrôleurs parfaitement courtois et serviables, pourquoi pas sur les lignes de banlieue qui transportent quotidiennement bien plus du monde ?

Mme KERHARO.
L'Etang-la-Ville (Yvelines).

● *Une piste cyclable entre la Bastille et Marne-la-Vallée ?* — L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, en collaboration avec l'Atelier parisien d'urbanisme et la Direction départementale d'équipement, vient d'achever une étude sur les itinéraires cyclables dans l'Est parisien.

Il est proposé de créer une liaison aménagée entre la place de la Bastille et le Bois de Vincennes en passant par la place Félix-Eboué et la Porte de Reuilly. Au-delà du plateau de Gravelle, trois itinéraires conduiraient respectivement, à la forêt de Sénart, au bois Notre-Dame et aux environs de Marne-la-Vallée et de la base de loisirs de Jablines. Longueur totale : 75 kilomètres.



DÉBAT

QUELLE ARCHITECTURE POUR LE PARIS ANCIEN ?

Quelle architecture pour le Paris ancien ? Doit-on figer le cœur de la capitale comme un musée de pierre ? Ou peut-on en réutilisant les monuments pour de nouveaux usages, autoriser notre époque à parler son propre langage dans le discours de la ville ?

La polémique ouverte à propos du marché Saint-Germain, dans le sixième arrondissement, dépasse cet exemple — difficile — et pose des questions d'actualité sur l'évolution harmonieuse de la ville.

Les architectes chargés du projet d'aménagement de cet ancien marché pour de nouveaux équipements publics, MM. Renaud Bardon, Pierre Colboc, Philippe-Georges Lamy et Jean-Paul Philippon, exposent ci-dessous leur point de vue.

L'art d'accommoder les restes

C'EST la variété même des bâtiments dans une ville et le charme de leurs relations souvent conflictuelles qui font la saveur de la « symphonie » urbaine. Le face-à-face de l'église Saint-Germain-des-Prés et des bâtiments de la fin du dix-neuvième siècle, ou l'ensemble constitué par le palais Mazarin, la passerelle des Arts, le Louvre et le Pont Neuf ; le dialogue Grand Palais-Invalides ou même la trilogie Ecole militaire-tour Eiffel-Trocadéro.

Le temps a sédimenté ces « gages » d'époques différentes. Cependant, tel n'est pas le cas de la plupart des adjonctions des dernières décennies qui, parce qu'elles ont manifestement ignoré la composition urbaine, ont répandu dans la population la peur de toute nouvelle tentative architecturale. Parce que nous sommes architectes et jeunes, nous avons déploré dans ces constructions ce mépris de la ville et de l'environnement. Mais, est-ce là une raison suffisante pour qu'aujourd'hui on bloque toute tentative nouvelle au cœur de Paris ? Pourquoi, faudrait-il que les esprits de 1978 soient les seuls, depuis Lutèce, qui s'autorisent à dire : « Arrêtons la ville, car dorénavant, toute adjonction sera néfaste... » ?

N'est-ce pas présomption d'affirmer que le centre de Paris doit devenir un musée ? Notre projet essayait de poser le problème d'un monument ancien très détérioré en milieu urbain. Certes, nous n'avons jamais caché que cet édifice, d'inspiration néo-classique, ne manquait pas de charme dans son aspect original.

Cependant, il ne subsiste, aujourd'hui, du marché Saint-Germain de J.-B. Blondel (pas le grand, l'inconnu) que les arcades (dont une grande partie noyée dans la maison des examens), et le cinquième des toitures. Devant une telle dégradation de l'édifice originel, que faire ?

Certes, on peut classer des ruines ! On peut aussi reconstituer le marché Saint-Germain de 1820, à partir des morceaux subsistant aujourd'hui pour y loger les équipements de la ville. Mais il y a contradiction au sein de cette démarche.

Nous sommes favorables à la réutilisation d'un bâtiment lorsqu'il existe. Mais, nous estimons incohérent, avant de réutiliser un bâtiment, de le reconstituer tel qu'il était à l'origine (d'ailleurs, si l'on devait reconstituer les centres-villes dans leur « aspect d'origine », à quelle époque devrait-on se référer ?). Ceux qui prônent la reconstruction doivent avouer qu'ils souhaitent le respect du bâtiment reconstitué. Mais alors, une ville, avec les deniers de ses habitants, peut-elle se permettre d'ériger un aussi vaste monument, presque vide au cœur d'un quartier qui attend depuis dix ans des équipements ?

La reconstruction d'un marché-musée, bien loin de répondre à la vie matérielle et spirituelle des habitants du quartier Saint-Germain, n'apporte qu'une assez mince satisfaction personnelle à quelques esthètes séduits par une gravure ancienne.

Reste la solution que nous avons *proposée : recomposer avec les éléments subsistant dans l'esprit du parti architectural d'origine.* Peut-être ce choix se heurte-t-il à ceux qui découvrent, alors qu'il n'est plus temps, les deux vieilles lunes indissociables de l'urbanisme moderne : faire de la ville ancienne un musée et construire à la périphérie, sans âme, sans forme urbaine, en ordre dispersé, grands ensembles et vastes zones de toutes sortes.

Notre démarche professionnelle s'oppose à celle-là : reconversion des bâtiments, recyclage des centres anciens, continuité urbaine, recherche d'une nouvelle identité de la ville, tels sont les principaux concepts qui la guident.

Nous regrettons les ruptures d'échelle et de formes souvent trop fortes et injustifiées que les constructions des dernières décennies ont pratiquées dans le tissu urbain. Assurément, l'urbanisme n'admet pas les perturbations choquantes, mais la production de différences dans la continuité est nécessaire. Elle doit être liée à l'intérêt public d'un programme.

L'art en urbanisme ne peut être gratuit et n'a de signification que dans la mesure où il est à la dimension des hommes et de leurs besoins constamment renouvelés.

Le Monde

économie

Le verrou du SMIC

(Suite de la première page.)

C'est, à l'évidence, le fracas des chiffres qui, par son infinie complexité, son *abstraction*, a dissuadé l'électeur de « saisir » les éléments de choix qu'on lui propose.

Quand on voit le chiffrage *communiste du programme* commun, depuis cet *été*, différer de 100 à 200 milliards par rapport au chiffrage *socialiste*, puis au dernier chiffrage communiste lui-même, que retenir ?

Quand on entend d'interminables échanges sur la capacité de la *nation* à absorber six cent cinquante nationalisations de groupes industriels et de leurs filiales ou bien *mille six cents*, *comment* même se mettre à réfléchir ?

Le commerce extérieur est en accordéon, l'indice des prix n'est plus déchiffrable, les statistiques de chômage (total, partiel, indemnisé, rayé, le sous-emploi des femmes, les jeunes non inscrits, etc.), paraissent des exercices sur un tableau noir.

Personne ne croit plus à rien. Ni que les *chefs communistes et* socialistes soient capables, voire même désireux, de gouverner ensemble ; ni que la *majorité* présidentielle, même transformée, veuille vraiment le « changement ». On s'oriente, par un dialogue de sourds, vers un vote dans la nuit. Intolérable.

Je suggère — oh, avec quelle prudence et quelle *modestie* ! — *que, dans tout ce* gâchis, il y a quelque part une petite clé qu'on peut saisir. Prise avec délicatesse, avec soin, avec *sérieux et doigté*, de tous les côtés, elle pourrait, dans l'affreux mur, ouvrir la porte vers un dialogue, enfin réel, sur les vrais problèmes qui chasserait le choc animal. Cette clé, c'est le SMIC. D'abord, c'est le seul chiffre simple, identifiable, *qui ressort* des innombrables programmes. Chacun sait, ou à peu près, qu'il est aujourd'hui à *1 750 francs par mois* ; *que* le P.S. et le P.C. se sont battus, jusqu'au sang, pour trancher entre *2 200 et 2 400* francs dans leurs programmes respectifs ; que nos responsables économiques ont refusé catégoriquement d'envisager, sans ruiner la patiente entreprise du gouvernement Barre et le nouveau, mais fragile, équilibre de la France, une augmentation aussi brutale. On le sait. On connaît cette affaire, et elle est essentielle, à l'évidence.

Pourtant ce chiffre même, aussi simple qu'il soit, réel, quotidien, dans la vie de cinq millions de Français qui doivent vivre, si l'on ose dire, avec cela et moins encore, n'a pas vraiment pris sa chair et son sang. Dimanche soir, 19 février, le reportage d'Antenne 2, *au journal de 20 heures*, sur un couple de jeunes mariés, vivant au SMIC, a, soudain, touché cette vérité. On était au cœur des choses. Les heures de travail, la maigre enveloppe, le prix du long transport calculé au franc près, le choix des jours, où l'on pourrait manger de la viande, le calcul de la durée d'un vêtement, l'exiguïté et les rafistolages du logement, l'étau : *la vie au SMIC*.

Pourquoi les calculs, les confrontations, les problèmes pétroliers, les indices, le déficit budgétaire, les comparaisons avec les pays étrangers, et tout le débat des derniers mois, étaient, pour ce couple, et pour des mil*lions* et des *millions* d'autres, vieux et jeunes, qui vivent encore plus mal, étaient et demeurent irréels, inutiles, indéchiffrables, sans pesanteur : on le comprenait, là.

La vérité de mars 1978 est *simple. Si le mur reste* là où il est, au milieu, et toujours aussi épais, ce sera un vote aveugle — à la limite de la haine. Quelle France construirons-nous alors ? Impossible.

Dire « oui » tout de suite, au SMIC à 2 400 francs est, à coup sûr, irresponsable. *Il s'agit d'une* augmentation brutale de près de 15 % de la masse salariale.

2 400 francs, c'est négociable

Voici ce qu'en dit, d'ailleurs, le *document officiel du parti* socialiste : « Ce risque est le suivant : l'inflation reprend, le déficit extérieur s'aggrave, le franc chute, les entreprises doutent, cessent d'investir, et ne peuvent plus embaucher. On a payé les travailleurs en monnaie de singe. » Et la commission économique du P.S. ajoute : « L'augmentation du SMIC de 30 % d'un coup, c'est *parallèlement trois à quatre cent* mille faillites, et beaucoup de chômage supplémentaire. C'est *totalement incompréhensible.* » (Déc. 77.)

Pourtant, un mois plus tard, le mois dernier, le chef du parti socialiste, suivi par ses instances dirigeantes, a soudain accepté l'engagement de porter le niveau du SMIC à 2 400 francs par mois. Il a ainsi reconnu, admis, consacré que le refus, pur et simple, du « SMIC à 2 400 francs » était *humainement, biologiquement*, impossible à tenir.

Il n'y a pas que lui.

M. Giscard d'Estaing, le premier, et dès le lendemain de l'élection présidentielle, s'attachait à préciser avec soin : « Je crois que les décisions, concernant en particulier le SMIC correspondent à ce qui est à l'heure actuelle réalisable. *Mais, bien entendu, nous irons ensemble beaucoup plus loin.* »

Cet été, les responsables du *C.D.S.*, en particulier, ont été précis, et pressants, dans un programme fort bien élaboré et trop peu répandu. Ils écrivent : « *Le SMIC français est un des plus faibles parmi les pays européens. L'objectif de revalorisation des bas salaires constitue un élément essentiel. Il faut donc que : 1) le SMIC soit fixé, dans les meilleurs délais, et au plus tard le 1ᵉʳ juillet 1978, à l'équivalent de 2 200 F ; 2) la suppression sur les salaires supérieurs soit appliquée de manière dégressive ; 3) dans un second temps soit mis en place un plan de cinq ans d'augmentation régulière du SMIC.* »

Les clubs Perspectives et Réalités, de M. Jean-Pierre Fourcade, qui est orfèvre, se sont exprimés *de la même manière*. Enfin, devant une impression cruelle d'incompréhension, d'ingratitude, pour ses efforts, et de fermeture des esprits, M. Raymond Barre vient de s'écrier, la semaine dernière : « *J'en ai assez d'entendre dire que le gouvernement est composé d'hommes et de femmes qui n'ont aucun souci des Françaises et des Français, qu'il représente la droite usée, éculée, fatiguée... que nous n'avons pas de cœur, que nous sommes des femmes et des hommes de pierre...* » Cri terrible, émouvant, sincère. On ne peut en rester là.

C'est vrai, injustement vrai, mais vrai : la moitié des Français, au moins, se conduisent comme découragés par des hommes de pierre, des robots, des chiens de garde des privilégiés et des riches. Que faire ?

Dire : « Oui, le SMIC à 2 400 F est négociable. Voyons comment. »

Dire « oui », le SMIC à 2 400 F sera un objectif prioritaire du prochain gouvernement. » Celui-ci engagera avec les syndicats et les organisations professionnelles une négociation nationale sur toutes les conditions nécessaires à la cohérence, le sérieux, la validité (le vrai pouvoir d'achat) de ce SMIC, sur le calendrier qui en découlera, sur la dégressivité à fixer sur les salaires plus élevés, sur les aides *temporaires* aux petites entreprises en péril, sur la répartition de la charge et la part de l'Etat, sur les mutations à imposer, en contre-partie de cette très grande affaire, aux consommations somptuaires, voire même secondaires, aux importations, aux dépenses d'énergie, aux efforts à déclencher sur l'accélération de la recherche et de l'innovation. *Tout cela, pour ne* pas faire basculer l'économie du pays dans le désordre et transformer les promesses en *tricherie*, devra être, cartes sur tables, devant toute la nation, étudié, pesé, avec la volonté d'aboutir. Mais la réponse doit être « oui ».

Parce qu'il est impossible de dire « non.

Je terminerai sur trois informations qui conduisent, en *toute conscience*, à *justifier* la réponse positive, pour le bien du pays.

1) Interrogés, à la fin de l'année, par la SOFRES, les chefs d'entreprises, sur les conséquences de l'augmentation réclamée du SMIC, ont répondu, pour 80 % *d'entre eux, grands et petits*, que ce serait « supportable, ou à la rigueur supportable », et 14 % seulement que « ce ne serait pas supportable ».

2) Dans une lettre qu'il m'a adressée la semaine dernière, le président de Pont-à-Mousson S.A., M. Hubert Cousin, écrit : « Depuis l'année dernière, 1977, nous avons mis en œuvre la garantie d'un minimum de ressources de 28 000 francs par an pour tous les salariés de l'entreprise ; ce qui *correspond* d'ores et déjà à un salaire mensuel de 2 330 francs, aisément comparable, par conséquent, aux 2 400 francs que réclament les syndicats. J'ajoute que, pour l'éventail des rémunérations, il est passé, entre la moyenne des directeurs de Pont-à-Mousson et la moyenne des ouvriers non-professionnels, de 1 à 9 en 1976 à 1 à 7 en *1977 ; soit un resserrement* de 18 % en trois ans. Et aujourd'hui, sur les exemples réels de *l'entreprise, le directeur gagne* un salaire brut de 220 000 francs par an, l'ouvrier professionnel P2 gagne un salaire brut annuel de 43 000 francs, l'ouvrier non-professionnel O2 32 628 francs. Après déduction de l'impôt, le paiement des cotisations familiales, et les diverses allocations légales, le revenu net du directeur pour l'année est de 167 303 francs *celui du P2* 43 628, *et celui de* l'O2, 35 813 francs — soit un rapport de 1 à 4,6 entre le plus faible et le plus élevé. »

Pont-à-Mousson emploie, pour *fixer les idées, 5 500 personnes en* Lorraine.

3) Une autre entreprise, publique celle-là, et beaucoup plus grande encore, l'E.D.F., vient de *faire connaître* son bilan, détaillé, des salaires pour l'année écoulée. E.D.F. emploie 127 000 per*sonnes. Sur ce total, seulement* 26 salariés, l'été dernier, gagnaient 2 300 francs par mois. Tous les autres davantage. Et pour l'éventail des rémunérations, il s'établit entre les cadres dirigeants et les salaires moyens les plus bas de 1 à 6,63.

Le prix à payer

Ce ne sont pas là des indications catégoriques, tant s'en faut, *pour répondre « oui tout de suite »* au SMIC à 2 400 francs, mais ce sont des *preuves* qu'en modulant, en fixant les précautions, en visant une date à la fois proche et raisonnable, on n'a pas le droit de dire : non.

Ou l'on veut une campagne électorale qui en soit une, et aboutisse à l'indispensable *consensus national — alors le* « oui » au SMIC, avec les précautions indiquées, est la clé qui ouvrira les esprits et les cœurs aux débats sur tous les autres problèmes de survie : prise de conscience de la crise, volonté de solidarité, capacité de responsa*bilité, etc.*

Ou bien l'on ne sent pas le courage et la capacité de le faire ; *mais alors il faut savoir que l'on* va droit au heurt brutal, sauvage, des « deux Frances », à l'inanité du débat, à la fermeture des esprits, à l'inévitable ascension des communistes vers le pouvoir — à la chute.

L'affrontement « *bloc contre bloc* » peut tenter les baroudeurs, ou les fatalistes. Il est, de tous les scénarios, le plus intolérable. Le plus bête.

Il faut aller aux limites extrêmes du possible *pour le surpasser*, le dépasser, le civiliser.

Le préalable, c'est le oui au *SMIC. C'est le prix à payer pour* la mobilisation nationale dont dépend, tout entière, la renaissance d'un pays qui n'a plus d'autres ressources que la valeur, l'intelligence, le goût à la vie, la volonté de lutter, de ses enfants.

Il reste quelques jours aux responsables politiques qui croient comme nous que la meilleure solution, et de loin, est de forger enfin un appui parlementaire à Valéry Giscard d'Estaing, dont la volonté de changement ne s'est jamais démentie, mais qui s'est, à chaque instant, heurtée au « mur d'argent » depuis trois ans. ans.

Ceux, en particulier, qui viennent de créer l'Union pour la démocratie française n'ont — je le dis en pleine connaissance de cause, après *avoir pesé les risques*, examiné les chances — aucune raison d'hésiter. C'est oui. Il faut *faire sauter le verrou.*

J.-J. SERVAN-SCHREIBER.

● *Un comité de soutien à Saïd Jertila* s'est constitué pour défendre ce jeune immigré tunisien en situation régulière qui s'était vu notifier un arrêt d'expulsion pour le 7 février en raison, semble-t-il, de son appartenance au Mouvement des travailleurs arabes *(le Monde du 9 février)*. L'intéressé vient de bénéficier d'un sursis de quinze jours, qui sera sans doute mis à profit par ses défenseurs pour obtenir l'annulation de la mesure qui le frappe. « *Le cas de Saïd Jertila*, déclare le comité de soutien, *montre qu'il est possible de lutter ; mais tout n'est pas joué pour autant : chaque jour le ministère de l'intérieur expulse (...) un grand nombre d'immigrés.* » Le siège du comité est situé 154, rue Saint-Maur, à Paris-10ᵉ. Tél. : 357-58-50, de 18 heures à 20 heures.

LA CONVENTION DES GIR

Les responsables politiques répondent aux questions des classes moyennes

Fondés il y a un an, les Groupes Initiatives et Responsabilités (GIR) tiennent, ce lundi 20 février, à Paris, leur première convention nationale, en demandant aux principales formations politiques, à l'exception du P.S., de préciser leur position sur les problèmes des classes moyennes.

C'est à la suite des frictions occasionnées entre cadres et agriculteurs par « *l'impôt sécheresse* », à la fin de 1976, qu'est apparue à certains dirigeants professionnels la nécessité de se concerter. Au début de février 1977, à Clermont-Ferrand M. Jacques Chirac avait encouragé M. Michel Debatisse, le président de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), dans cette voie en déclarant : « *Vous pouvez contribuer utilement à la prise de conscience dont la France a besoin.* »

Le 1ᵉʳ mars 1977, MM. Debatisse (nommé président du mouvement), Léon Gingembre, président de la Confédération des P.M.E., Yvan Charpentier, président de la Confédération générale des cadres, Francis Combe, président des chambres des métiers, et Jacques Monier, président de la Confédération des syndicats médicaux français, annonçaient la création des GIR et présentaient leur credo : choix de la liberté, goût du *risque, sens de l'effort* et exercice de la responsabilité.

Certains agriculteurs, cadres et médecins, s'étonnaient alors de cet engagement de leurs responsables syndicaux et les amenaient à multiplier les explications sur « *l'originalité de la démarche* ». Les GIR ont eu également des démêlés avec les autres mouvements des classes moyennes. En juin dernier, les GIR ont organisé un colloque au cours du duquel un projet de réforme du statut de l'entreprise petite et moyenne a été *examiné*.

Bien que plusieurs fois menacés par des mouvements au projet concurrent, les GIR ont réussi à organiser leur convention nationale, qui se tient au Palais des congrès de la porte Maillot. Dix-sept questions ont été préparées par les responsables des GIR concernant les problèmes généraux d'économie et de politique et les *problèmes spécifiques* aux cinq composantes du mouvement. Devaient y répondre MM. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du P.R. ; Georges Marchais, secrétaire général du P.C. (ou Jean Colpin, secrétaire du comité central) ; Jacques Chirac, président du R.P.R. ; Roger-Gérard Schwartzenberg, délégué général du M.R.G., et enfin Raymond Barre, premier *ministre*, en clôture de cette journée. Le parti socialiste a décliné l'invitation.

10 % d'emplois stables...

On n'y croit pas beaucoup aux « emplois Barre » dans ce centre d'accueil qui, dans le treizième arrondissement à Paris héberge pour quelques semaines les jeunes provinciaux à la recherche d'un travail et d'un logement. Devant quelques journalistes, les animateurs de cette organisation originale — Relais Accueil — ont dressé un pauvre bilan pour l'année 1977. Ce petit centre — trente-six lits — a accueilli, au cours de l'année dernière, deux cent quatre-vingt-deux jeunes : les deux tiers n'ont trouvé qu'un emploi temporaire ou intérimaire, dont la moitié en application du pacte national pour l'emploi... et seulement 10 % occupent un poste fixe. Les autres sont repartis déçus dans leurs départements.

Pour tous ces jeunes qui viennent tenter leur chance dans la capitale, les déceptions s'accumulent : tant bien que mal, ils dénichent un emploi sans aucune assurance de le conserver et moyennant une rémunération très faible : en 1976, 14 % des jeunes de Relais Accueil gagnaient moins de 1 500 F par mois et 71 % moins de 2 000 F. Avec une pareille somme, le jeune provincial qui croyait se loger dans un studio ou une chambre pour 300 ou 400 F, tombe des nues quand on lui parle de 600 F et même très souvent de 800 F.

Impossible d'avancer les fonds nécessaires. Pas de crédit-relais. Bien sûr, il y a les primes à la mobilité versées par l'Agence nationale pour l'emploi mais selon les animateurs de Relais Accueil, seulement 3 à 4 % des jeunes qui passent dans ce centre, bénéficiant de ces primes. « Il y a quatorze conditions à remplir », raconte l'un d'entre eux. « Près des deux tiers de ceux que nous voyons ne se sont pas inscrits à l'Agence. Et quand on les informe, il est souvent trop tard... »

Ces témoignages portant sur quelque trois cents cas ne sont-ils qu'exceptions ? Ceux qui vivent avec ces jeunes les difficultés de l'insertion dans la grande ville ne le pensent pas.

J.-P. D.

LA FRANCE VERSE UNE CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE A L'O.I.T.

La France a décidé de verser une contribution volontaire et supplémentaire à l'Organisation internationale du travail (O.I.T.). Cette contribution égale à 200 000 dollars, « *répond*, indique *un communiqué* de l'O.I.T., *à l'appel lancé* (par cette organisation), *afin de pallier le manque de ressources dû au retrait des Etats-Unis* ». La contribution normale de la France à l'O.I.T. représente 4 800 000 dollars environ, soit moins de 6 % du budget total de l'organisation internationale.

● « *Le Nouvel Age* », magazine mensuel destiné aux personnes du troisième âge, publie, dans son *quatrième numéro*, les résultats d'un sondage exclusif réalisé par l'IFOP. A la question, « *A quel âge souhaiteriez-vous prendre votre retraite ?* », les réponses ont été : 50 % des Français souhaitent la retraite à cinquante-cinq ans ; 76 % la souhaitent au plus tard à soixante ans ; 1 % souhaitent ne jamais prendre leur retraite ; trois Français sur quatre l'imaginent sous un *angle* positif. *Le Nouvel Age*, que dirige Mme Chantal de Séréville, est tiré à trois cent mille *exemplaires (le numéro*, 6 francs).

ÉNERGIE

● *Le nouveau complexe de liquéfaction de gaz naturel d'Arzew*, en Algérie, est entré en *production récemment*. Il va permettre à l'Algérie de tripler cette année sa capacité d'exportation, notamment vers le marché américain. L'Algérie devrait ainsi devenir, dans les mois qui viennent le premier fournisseur des Etats-Unis en GNL. Cette usine, *d'une capacité totale de* liquéfaction de 10,5 milliards de m3, doit livrer sur le continent américain, au fur et à mesure de la mise en marche de ses six lignes de liquéfaction, 10 milliards de m3 par an pendant vingt-cinq ans, en vertu d'un contrat signé *il y a déjà plusieurs années entre* la SONATRACH et la compagnie américaine El Paso. Cette dernière affectera neuf méthaniers, de 125 000 m3 chacun, au transport de ce gaz entre Arzew, dans l'ouest algérien, et les ports de Cove Point (Maryland) et Savannah (Georgie). — *(A.F.P.)*

LE PARCOURS DU CHOMEUR ...A SKIS DE FOND

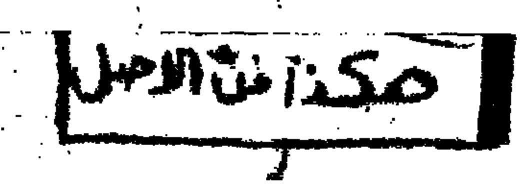
Quand les leaders politiques de tous bords enfilent aujourd'hui leurs bottes de sept lieues pour tenir, à travers la France *électorale, de sempiternels discours*, notamment sur le problème de l'emploi, cinq cents habitants de Cornimont et de sa région, nous rapporte notre correspondant dans les Vosges, ont préféré chausser des skis de fond, samedi 18 février, pour attirer l'attention sur le drame du chômage.

Ce moyen sain et sportif de sensibiliser l'opinion a été trouvé par les cent cinquante-huit salariés de l'entreprise de tissage Nicolas-Caimant, fermée depuis la mi-janvier, qui ont organisé une compétition inédite, sur une piste de quatre kilomètres, tracée autour de l'usine.

Les murs des établissements Nicolas-Caimant n'en sont pas tombés pour autant, mais les cinq cents « concurrents », qui devaient aussi, au long de ce « *parcours du chômeur à skis de fond* », répondre, à l'aide de tracts, à des *questions* sur l'historique de cette entreprise et sur la situation de l'emploi dans les Vosges, ont pu mesurer combien ce noble sport avait, en commun avec le chômage, hélas ! d'être une épreuve de *longue* haleine.

A dire vrai, les multiples obstacles dressés sur la route du sous-emploi, tant pour faire *valoir* ses droits sociaux que dans sa lutte quotidienne pour retrouver un travail, font moins penser à une compétition de ski qu'au parcours du combattant.





SOCIAL

LES «PRIORITAIRES» DU LOGEMENT

SIX ENFANTS, 25 m2

Cet ancien relais de poste, *près du métro Stalingrad*, a un aspect propret, avec ses murs blancs et, dans le passage, les pots de fleurs de la concierge, qui attendent frileusement le printemps. Sur le palier, la porte ouverte des toilettes à la turque. A angle droit, c'est la porte d'un logement qui s'ouvre sur la « cuisine », qui *occupe, à main droite*, moins de 1 mètre carré. L'humidité suinte sur le mur, boursouflant une épaisse couche de peinture impuissante à maîtriser le *salpêtre*. Deux portières sommaires donnent, en face de la porte d'entrée, sur une des deux minuscules pièces qui composent le logement : en tout, moins de 25 m2. La première, où couchent, en lits superposés, Colette, douze ans, et Yvon, dix ans ; Francine, sept ans, dans un lit-cage qu'on *ouvre le soir*, et Nadie, quatre ans, dans un petit lit d'enfant en bois, sert de salle à manger. Une porte la sépare de la *seconde* pièce, *celle qui donne* sur la rue. Adossé à la fenêtre, un canapé-lit, dont la moleskine s'orne de croisillons de plastique adhésif, pour en contenir le rembourrage fatigué, s'ouvre le soir pour accueillir les parents, tandis qu'on traîne contre le mur le petit lit où dorment tête-bêche les deux derniers-nés, Frank et Stéphanie, trois mois et demi. Quelques meubles et un poêle à charbon complètent l'ensemble.

Pour Robert et Jacqueline Corouge, les parents, ce n'est plus un cauchemar qui dure depuis dix ans et dont on espère se réveiller, c'est l'enfer quotidiennement vécu. Impossible d'installer un chauffe-eau à gaz : les conditions de sécurité ne sont pas réunies. Et Robert Corouge ajoute : « *On nous a prêté un radiateur électrique, mais on n'a pas pu le garder, il faisait sauter les plombs...* » Alors les parents et les plus grands vont aux bains-douches, à côté, et on fait chauffer l'eau sur la cuisinière pour laver les petits et faire la lessive, qu'on met à égoutter dehors, au-dessus de la courette. Robert Corouge était couvreur-plombier, mais il y a quelques années, il est tombé et il a préféré abandonner. Depuis, il est emballeur et gagne 2 500 F par mois. Jusqu'ici, il fallait y ajouter 1 160 F d'allocations familiales : avec les jumeaux, cette somme va atteindre 1 700 F environ. C'est loin d'être le Pérou, et les maigres *économies ont* fondu avec l'arrivée des petits derniers, mais pour être logé décemment, on accepterait de payer beaucoup plus que les 500 F tri*mestriels de l'actuel taudis*.

Parisiens tous les deux, les Corouge, qui ont, dès 1969, demandé un logement H.L.M., sont, *depuis la naissance de* Nadie, en 1974, considérés comme « prioritaires ». Des lettres ont été écrites à M. Chirac et à M. Claude-Gérard Marcus, député R.P.R. et conseiller de Paris, sans résultat jusqu'ici.

Pourtant, il y a deux ans, et *c'est un autre cas réel*, tel *fonc*tionnaire parisien, gagnant plus de 4 000 F par mois, a trouvé pour lui et son fils, *en deux mois*, dans une H.L.M. locative, un *quatre pièces, à Paris même. Rien* que de normal en cela. Ce qui est anormal, c'est le cas des Corouge et celui des vingt mille familles, environ, « prioritaires » à *Paris*. A quoi sert le comité départemental des H.L.M., à quoi servent les deux grands offices publics, sans parler des sociétés anonymes d'H.L.M. ?

Les familles en détresse comme les Corouge ont un besoin urgent que des services sociaux efficaces leur trouvent un logement.

Comment les mal-logés ne ressentiraient-ils pas comme une dérision les discours assurant que *« le problème du logement n'est plus quantitatif »*, ou l'édition, par la mairie de Paris, de la somptueuse brochure où *« le logement social, la priorité des priorités »*, s'étale en attrayantes photographies ?

JOSÉE DOYÈRE.

«UNE PIERRE, DEUX COUPS»

Joailliers, fourreurs, commissaires-priseurs, marchands de tableaux, de bibelots, de livres anciens sont unanimes : « Toutes les pièces de très belle *qualité* se *vendent* très bien et... très cher. » « Surtout celles qui se mettent dans une poche », *ironise une antiquaire.*

Fluctuations monétaires, crise mondiale, inflation, chute des valeurs mobilières et incertitudes politiques, tout se mêle pour créer un climat d'inquiétude et pousser les possédants à placer solidement leur pécule. « L'argent liquide brûle les doigts, dès que les gens en ont, ils viennent », *dit un joaillier.*

Seuls bénéficient de cet engouement les objets rares, les « très belles pièces », *dont la valeur et la cote sont suffisamment reconnues pour ne souffrir aucun mécompte. En matière d'art, par exemple, les tableaux modernes, dont la cote reste encore incertaine, sont peu demandés. En revanche, les rares œuvres de maîtres reconnus qui sont mises sur le marché atteignent des prix fabuleux.*

A tout seigneur tout honneur. Les pierres précieuses, et parmi elles le brillant, vivent des jours historiques. Les joailliers respectueux des traditions de discrétion qui régissent la profession, sont avares de chiffres concernant leur vente. Tous reconnaissent pourtant que depuis six mois « le marché est très actif », *en particulier sur les pièces de plus d'un carat. Ils bénéficient de circonstances particulières et avantageuses. Une demande internationale forte, face à une offre limitée, a provoqué un envol des prix des diamants. Les dernières ventes de la compagnie De Beers ont vu des hausses de prix des diamants bruts allant de 15 à 20 %, sur des pièces* « moyennes », *les plus grosses étant quasiment introuvables.*

En un an, les prix de ventes des pierres taillées ont grimpé de 40 à 60 % selon les cas. Par ailleurs de nombreux organismes financiers ou para-financiers (banques, sociétés d'assurances, etc.), ont découvert depuis quatre ans que les brillants de beau calibre et de belle eau pouvaient intéresser une épargne inquiète. En orientant leurs clients vers ce marché, ou en vendant eux-mêmes des pierres, ils ont gonflé la demande. D'autres petites sociétés, « importateurs directs » *ou autres, s'engouffrant dans la brèche, ont également tenté de tirer parti de ce* « filon » *en offrant leurs services, le plus souvent par petites annonces, à une clientèle spéculative. Enfin, les acheteurs* « traditionnels » *des grands joailliers ne sont pas en reste et anticipent largement la hausse des prix. Le cadeau d'anniversaire ou la bague de fiançailles est de préférence acheté quelques mois à l'avance.* « Autrefois, la valeur artistique ou sentimentale du bijou primait, aujourd'hui, si l'acheteur peut en même temps capitaliser, il préfère faire d'une pierre deux coups » *explique — sans rire. — tel joaillier.*

La plupart des « grandes maisons » *assurent cependant qu'il ne faut pas* « exagérer le phénomène ». *La hausse des ventes atteint 20 à 30 % en volume depuis six mois.* « C'est tout », *assure l'un.* « Notre métier a toujours été en dents de scie, il y a un gonflement certain, mais nous ne vendons pas plus que nos *parents n'ont vendu en 1928-*1929. Nous avons connu des périodes somptueuses », *rappelle un second, en évoquant les* « grandes années » : *1913,* « deux rangs de perles à 1 million de francs or (1) chacun », *1928-1929 (la grande crise), 1968 (les événements de mai), 1974 (les présidentielles)... 1978 ?* « Nous avons en un mois réalisé le chiffre d'affaires d'un trimestre normal », *confie un troisième...*

« Accélération »

Les joailliers ne sont pas seuls à bénéficier de craintes de « l'argent ». *Un grand fourreur assure que les ventes de « très belle pelleterie » (zibeline, lynx, certains visons femelles, etc.) sont depuis quelques mois supérieures de 15 % environ à la normale. Enfin, commissaires-priseurs, antiquaires, orfèvres, soulignent la* « très bonne tenue » *ou l'*« accélération » *des ventes de livres, de monnaies, de bijoux, de tableaux et de dessins anciens, de timbres rares, de bibelots, d'autographes (un autographe « musical » a été récemment vendu quelque 580 000 F !), etc.* « Les valeurs refuges sous faible volume ont fait un véritable bond depuis six mois. Rares sont les très belles marchandises mises sur le marché. Dès qu'il y a un objet, il fait des prix très importants », *explique un commissaire-priseur, citant le cas d'une commode Louis XV qui, estimée de 20 à 30 000 F, a été vendue 57 000 F ! Cas d'exception, dans l'ensemble les marchands de meubles anciens ronchonnent :* « Les gens sont inquiets, ils n'ont pas goût à décorer leur intérieur. Au Portugal, il n'y a plus un antiquaire. J'ai des commandes qui dépendent du résultat des élections. » *Jean qui pleure...*

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) 5,5 millions de francs actuels environ.

ENVIRONNEMENT

LE PARC DU MERCANTOUR NE DOIT PAS ÊTRE « DIVISÉ » estime une candidate du P.S. dans les Alpes-Maritimes

(De notre correspondant.)

Nice. — A l'occasion de la présentation des propositions du parti socialiste sur le tourisme et les loisirs, samedi 18 février, à Nice, M. Georges-Bernard Renouard, président de la commission nationale Tourisme et Loisirs du P.S., a critiqué la politique touristique sur la Côte d'Azur : *« Il faut casser cette mécanique qui fabrique du béton, toujours plus de béton, en même temps qu'elle privilégie une clientèle de luxe. »*

Pour sa part, Mme Michèle Mathieu, candidate du P.S. dans les Alpes-Maritimes, a sévèrement critiqué le projet de parc national de Mercantour : *« On veut nous imposer un parc éclaté en quatre noyaux, avec des espaces laissés libres à la construction de stations de ski de grand luxe, du type Isola 2 000, qui n'apportent rien à l'économie locale. »*

Mme Mathieu a indiqué que le P.S. proposait pour le Mercantour une solution de *« continuité écologique »* destinée à protéger la nature tout en permettant aux communes de vivre.

● *Une usine récompensée.* — La société Potasse et Produits chimiques, qui fabrique du chlore dans le Haut-Rhin, a reçu le prix du conseil supérieur des établissements classés pour leurs réalisations antipollution. Grâce à un procédé relativement économique et adaptable à d'autres usines du même type, l'entreprise a réussi à réduire ses rejets quotidiens de mercure de 30 kilos à 100 grammes.

COMMENT SE DÉBARRASSER DES DÉCHETS ?

Soixante communes du Loiret déposeront leurs ordures à Saint-Aignan

De notre correspondant

Orléans. — Au cours des Journées nationales de l'environnement organisées à Orléans par le bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.), les 14 et 15 février, les débats ont *particulièrement porté sur la récupération et le recyclage des* déchets. Le B.R.G.M. est en effet à la pointe des recherches effectuées dans ce domaine. Mais apparemment, il est difficile de faire passer les bonnes intentions dans la pratique. Le conflit qui oppose actuellement, à quelques kilomètres de là seulement, l'administration à une commune du Loiret, Saint-Aignan-des-Gués, où doit être aménagée une vaste décharge d'ordures et qui refuse de devenir « la poubelle du département », le montre une fois de plus.

Les deux cent onze habitants de Saint-Aignan (maraîchers, retraités et résidents secondaires) ont toutes les raisons d'être mécontents : *ils vont « hériter » des* ordures d'une soixantaine de communes du département, soit 50 000 habitants environ. Superficie de la future décharge : 26 hectares « confisqués » pour quarante ans au moins. *« Il est inadmissible,* explique l'association de défense, *que notre commune, l'une des plus petites du Loiret en superficie (200 hectares) comme en nombre d'habitants, soit amputée de 13 % de son territoire. On n'a pas le droit d'imposer à une si petite minorité les charges d'une collectivité aussi importante. »*

La malchance de Saint-Aignan est de pouvoir offrir un terrain à l'écart du bourg, parsemé de carrières de sable rouge, qui, leur exploitation terminée, seront rebouchées par les ordures. M. Desprez, géologue au B.R.G.M., chargé de la prospection, affirme : *« C'est un des meilleurs sites géologiques possibles du département ; avec 25 mètres de couche imperméable, il n'y a pas de danger de pollution des eaux souterraines. »*

Les gens du village font remarquer que le B.R.G.M. ne leur a pas répondu nettement sur le risque de pollution des eaux superficielles. Il se contente d'affirmer que Saint-Aignan se trouve au centre géographique des communes qui se sont regroupées pour régler leurs problèmes d'ordures ménagères.

Après un vote défavorable du conseil municipal le 14 novembre dernier, le sous-préfet de l'arrondissement d'Orléans, M. Achard, s'est déplacé deux fois : *« Les habitants auront toutes les garanties qu'ils souhaitent, les ordures seront compostées et la décharge sera contrôlée,* précise-t-il.

L'Association de défense se demande, néanmoins, si le procédé de la décharge contrôlée et compactée est le plus judicieux alors que officiellement on prône la récupération et le recyclage des déchets. Un conseiller municipal de Saint-Aignan fait remarquer que, à une vingtaine de kilomètres de là, l'usine d'incinération de Gien ne fonctionne qu'aux deux tiers de ses possibilités.

M. Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat à l'industrie, était venu, le 30 septembre dernier, à Orléans, au B.R.G.M. où il avait visité une nouvelle installation expérimentale de tri automatique des ordures ménagères. Une installation non polluante, mais peut-être trop coûteuse pour les communes du Loiret. Pourquoi le B.R.G.M. ne roderait-il pas son installation de tri à Saint-Aignan, comme le suggèrent certains ?

RÉGIS GUYOTAT.

● *Non à l'échangeur de Benfeld.* — Pas de surprise le dimanche 19 février dans le Bas-Rhin pour le référendum communal organisé par la municipalité à propos d'un échangeur routier *(le Monde* du 18 février). Mille cent seize personnes, soit 74,8 % des votants ont désapprouvé le projet de la direction départementale de l'équipement qui prévoyait un échangeur aérien en plein centre de la commune, sur l'axe nord-sud des deux départements du Rhin. Les Benfeldois ont ratifié à une large majorité le projet mis au point par la municipalité. *(Corresp.)*

● *Val-d'Oise : mobilisation contre un échangeur.* — Les riverains de la R.N. 309, à Moisselles (Val-d'Oise), à 20 kilomètres au nord de Paris, multiplient les démarches pour empêcher la direction départementale de l'équipement de mettre à exécution un projet d'échangeur qui, au carrefour de la R.N. 1 et de la R.N. 309, permettra d'éviter le centre de la ville. Cet échangeur, dont l'avant-projet avait été approuvé le 21 août 1972, par le ministre de l'équipement, était lié à la construction d'une ZAC de 4 500 logements, située à 1 kilomètre de Moisselles, dans la commune de Domont. Ce projet de ZAC paraît devoir être abandonné, mais l'échangeur, lui, reste programmé. — *(Corresp.)*

LE CONSEIL D'INFORMATION SUR L'ÉNERGIE ÉLECTRO-NUCLÉAIRE COMPRENDRA DIX-HUIT MEMBRES

Les noms des dix-huit membres du conseil de l'information sur l'énergie électro-nucléaire ont été publiés par le *Journal officiel* du dimanche 19 février. Sont nommés : MM. Albert Denvers, maire de Gravelines (Nord) ; Marcel Gony, maire de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) ; Gérard Percevault, maire de Chinon (Indre-et-Loire), et Henri Varin, maire de Flamanville (Manche), maires des quatre communes où a été décidée l'implantation d'une centrale nucléaire.

En qualité de représentants d'associations sont désignés : MM. Roland Chevriot (Nature et progrès) ; François Lapoix (Jeunes et nature) ; docteur Jean-Claude Laredo (U.R.V.N.) ; François Ramade (Fédération des sociétés de protection de la nature) ; Philippe Saint-Marc (Charte de la nature) ; Pierre Samuel (les Amis de la terre). Au titre de l'Académie des sciences, sont désignés : MM. Pierre Jacquinot et Raymond Latarjet. Au titre de l'académie des sciences morales et politiques : MM. Edouard Bonnefous (sénateur des Yvelines). Enfin, sont nommés comme personnalités qualifiées dans le domaine de l'énergie, de l'économie et des techniques de communication : MM. Louis Bériot (Antenne 2) ; François de Closets (TF 1) ; Jean Couture, ancien président de la commission pour la production d'énergie nucléaire (commission PEON), et Robert Lattes (économiste).

Le conseil est présidé par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la Sécurité sociale. Son *secrétaire général* est *M. Mi*chel de Guillenschmidt, maître des requêtes au Conseil d'Etat. Le conseil, placé auprès du premier ministre, a pour mission de « veiller à ce que le public ait accès à l'information sur les questions relatives à l'énergie électronucléaire, dans les domaines technique, sanitaire, écologique, économique et financier ». Le secret militaire et industriel ne peuvent lui être opposés « que par décision motivée ». Il aura à proposer au gouvernement « les formes et les modalités de la diffusion de l'information ».

Bibliographie

« L'HOMME RENATURÉ » de Jean-Marie Pelt

« L'observation des faits biologiques montre que les grandes innovations ne partent pas des groupes les plus évolués mais des groupes archaïques qui conservent la plus riche potentialité évolutive. »

Cette extrapolation d'une loi de nature aux phénomènes sociaux est révélatrice de la démarche accomplie par M. Jean-Marie Pelt dans le livre qu'il a intitulé *l'Homme re-naturé*. Ce biologiste de quarante-trois ans, professeur à l'université, fondateur de l'Institut européen d'écologie et premier adjoint au maire de Metz, fait partie de ce qu'on pourrait appeler la nouvelle vague des écologistes optimistes. Il ne joue pas les prophètes de malheur mais il tente de montrer — d'une manière particulièrement brillante — que l'humanité a un bel avenir devant elle si elle accepte d'obéir au déterminisme du vivant.

Ainsi l'économie doit-elle revenir à l'école de l'écologie. Une leçon d'humilité en somme mais aussi un retour au bon sens : la biologie, en effet, montre partout la diversité et non la série industrielle, la coexistence et non la compétition, la nuance et non le manichéisme. La démonstration eût été toutefois plus convaincante si elle avait été plus rigoureuse.

M. A.-R.

★ *L'Homme re-naturé,* par Jean-Marie Pelt, Edit. du Seuil, 270 pages, 39 F.



ENVIRONNEMENT

'État accorde 5,7 millions de francs pour 1978 à l'opération « Lot, rivière claire »

De notre correspondant

Cahors. — L'aménagement de la vallée du Lot recevra 5,7 millions le francs en 1978. C'est ce qu'a annoncé récemment M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat à l'agriculture. Il s'agit des crédits affectés à la poursuite du programme « Lot, rivière claire », qui avait été lancé par un conseil interministériel en 1970.

Cette opération couvre au total cinq cent quatre-vingt-dix communes abritant une population de 50 000 habitants. Cinq départements sont concernés : la Lozère, e Cantal, l'Aveyron, le Lot et le ot-et-Garonne. Un triple objecif est recherché depuis 1970 : proéger le cours de la rivière, les aux et le site contre la pollution t les déprédations, améliorer l'enironnement en donnant aux colectivités locales les possibilités l'une promotion économique et ociale, éduquer les populations, ésidents et usagers, en les famiarisant aux notions de protecion de la nature et en créant sur e thème un mouvement d'opinion.

Au cours des sept dernières nnées, l'opération « Lot, rivière laire » a bénéficié d'environ 50 millions de francs, dont la noitié a été accordée par l'Etat ous forme de subventions et l'aure versée par les départements et s communes. Cinquante-deux tations d'épuration ont été insallées sur le Lot et ses affluents. l faut y ajouter la réalisation, chevée ou en cours, des égouts e Decazeville, l'assainissement ural, la lutte contre les nuisances ans le bassin houiller de Decaeville, la remise en état de barages en Lozère, la lutte contre s déchets, le soutien des débits 'étiage, le nettoyage et l'aménaement des berges du Lot (chemin e halage, création de parkings, ires de repos, etc.).

Les travaux en cours portent ncore sur les équipements touristiques de la rivière, sur la protection des lieux habités (dans le Lot et le Lot-et-Garonne notamment), le développement de l'irrigation dans la basse vallée, les aménagements de forêts et d'espaces verts, la mise en valeur des sites et monuments. Le bilan des sept années passées est donc très largement positif. Compte tenu de la conjoncture, la subvention accordée en 1978 est inférieure à celle des années précédentes.

Cependant M. Christian Bernad, président de l'association pour l'aménagement de la vallée du Lot, estime qu'il paraissait difficile d'obtenir davantage. Selon lui, ce sont surtout les crédits affectés à l'assainissement des communes rurales qui seront insuffisants, compte tenu du nombre des demandes.

Les travaux à réaliser en 1978 coûteront environ 10 millions de francs. Les collectivités locales seront donc obligées de compléter la dotation de l'Etat à raison d'environ 4,3 millions de francs. Au programme : des réseaux d'égouts urbains et ruraux, des adductions d'eau, la remise en état de barrages, des aménagements touristiques et sportifs, des voies piétonnes et des travaux sur berges. Conclusion de M. Pierre Truteau, le chargé de mission qui à Cahors cordonne le programme « Lot, rivière claire » : *« Les crédits de 1978 permettront de continuer l'action entreprise à un rythme normal. »*

GUY REVELLAT.

● *Pour la sauvegarde de la Méditerranée.* — Mercure, cadmium, matières plastiques non égradables, D.D.T., hydrocarbus et produits radioactifs tels nt les résidus que navires et ions ont l'interdiction de déer en Méditerranée. Six rlements de pays riverains de Méditerranée ayant ratifié les cords signés à Barcelone il y deux ans par les représentnts de leurs gouvernements, ces nventions entre vigueur à parr du dimanche 12 février. 'autres substances figurant sur e liste « grise » comme le omb, le zinc, le cuivre, ne pourt plus être déversées sans auisation. Un autre protocole rtant sur la lutte contre les urées noires entrera en vigueur à la même date. Il prévoit qu'un centre de surveillance des pétroliers et d'alerte sera installé dans l'île de Malte. Cet organisme est en cours d'installation.

● *Un schéma directeur de la Seine à Paris.* — Un groupe de travail chargé d'élaborer un schéma directeur de la Seine dans sa traversée de Paris vient d'être créé, indique un arrêté du maire publié au *Bulletin municipal officiel* du 7 février. Ce groupe a pour mission d'établir une charte de l'utilisation et de l'aménagement de la Seine dans la traversée de la capitale et de définir un plan permettant d'équilibrer et de répartir les différentes fonctions du fleuve : fonctions économiques et fonctions de loisirs.

.E MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
-U. ...	4,800	4,8100	+ 130	+ 170	+ 270	+ 330	+ 750	+ 850
in. ...	5,2970	5,3080	+ 110	+ 160	+ 240	+ 310	+ 660	+ 780
(100).	2,0000	2,0060	+ 110	+ 160	+ 240	+ 290	+ 700	+ 770
L	2,3500	2,3570	+ 130	+ 180	+ 290	+ 350	+ 900	+1000
n ...	2,1770	2,1860	+ 80	+ 120	+ 180	+ 230	+ 610	+ 680
(100).	14,9860	15,0320	+ 320	+ 550	+ 760	+1020	+2000	+2530
.....	2,5720	2,5820	+ 200	+ 250	+ 440	+ 500	+1280	+1380
000) .	5,6230	5,6390	— 200	— 100	— 400	— 150	—1000	— 600
......	9,3790	9,4040	+ 270	+ 380	+ 520	+ 660	+1330	+1560

TAUX DES EURO-MONNAIES

.....	2 3/4	3	2 7/8	3 1/4	3	3 3/8	3	3 3/8
U. ...	6 3/4	7	6 7/8	7 1/8	7	7 1/4	7 5/8	7 7/8
n ...	5 1/2	6 1/2	5 1/4	5 3/4	5 1/4	5 3/4	5	5 1/2
(100).	6	7	6 3/4	7 1/4	7 1/4	7 3/4	7 3/4	8 1/4
.....	0	1/4	0	1/4	1/8	3/8	3/4	1
000) .	11	15	13	15	13	15	13	15
......	6	6 1/2	6 1/2	7 1/4	7 1/4	7 3/4	7 3/4	8 1/2
rang..	10	10 1/2	12	13	14 1/2	15 1/2	12 1/2	13 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande que de la place.

ÉTRANGER

En Suède

La baisse de la natalité se ralentit

De notre correspondant

Stockholm. — **Le nombre des naissances a atteint en *1977*, en Suède, le niveau le plus bas depuis le début des années 30 : 96 000 contre 98 000 en 1976, ce qui constituait déjà un record. Toutefois, l'Office central de la statistique note que la courbe descendante de la natalité a tendance à se stabiliser : 109 000 naissances en 1974, 103 000 en 1975 et 98 000 en 1976.**

De leur côté, les démographes font remarquer que, pour assurer la reproduction naturelle d'une génération, le taux de natalité devrait être supérieur de 25 % à celui enregistré en 1977, qui était de 11,6 0/00. Trois constantes de l'évolution moderne de la population suédoise se trouvent confirmées : baisse du nombre des naissances, espérance de vie plus longue et augmentation de l'immigration. Fin décembre, la Suède *comptait 8 268 000 habitants.*

Selon M. Erland Hofsten, démographe de l'université de Stockholm, la Suède n'échappe pas au phénomène qui peut être constaté dans la plupart des pays industriels avancés et qui, à ses yeux, est lié à l'insécurité économique et au sous-emploi.

D'autres spécialistes expliquent partiellement la baisse des naissances par le recours de plus en plus répandu aux méthodes de contraception et la liberté de l'avortement. Une femme enceinte sur quatre choisit aujourd'hui d'interrompre sa grossesse. Mais le nombre des avortements pratiqués est resté ces trois dernières années à un niveau très stable. On évoque aussi la réticence au mariage : 40 000 environ en 1977, contre la moyenne de 45 000 entre 1974 et 1976.

En fait, depuis 1970, les pouvoirs publics ont indirectement découragé les couples à mettre des enfants au monde en accélérant l'entrée des femmes sur le marché du travail, sans prévoir suffisamment de crèches et de garderies pour prendre en charge leur progéniture. Rares sont les grand-mères qui acceptent de jouer les nourrices : chaque individu doit être indépendant. Par ailleurs, les familles, en dehors des allocations familiales, qui ne sont pas progressives, ne bénéficient d'aucun avantage fiscal. Le système du quotient familial pour le calcul de l'impôt n'existe pas.

Il n'est pas impossible non plus que les débats dans la presse sur *« la crise de surpopulation et la misère du tiers-monde »* ait laissé des traces dans les esprits. Enfin, les organisations féministes, dans les années qui suivirent la contestation de 1968, n'ont pas manqué une occasion de critiquer le rôle de la femme au foyer, au point même que certaines d'entre elles avaient un peu mauvaise conscience de rester à la maison pour soigner leurs enfants.

Le phénomène de dénatalité, auquel on ne semblait pas jusqu'ici avoir accordé beaucoup d'importance, commence à retenir l'attention des hommes politiques, des économistes et plus seulement celle des démographes. Dernièrement, deux économistes sociaux-démocrates ont publié un rapport intitulé *Economie et Population*, dans lequel ils mettaient l'accent sur les conséquences de la baisse des naissances dans une cinquantaine d'années.

ALAIN DEBOVE.

GRANDE-BRETAGNE

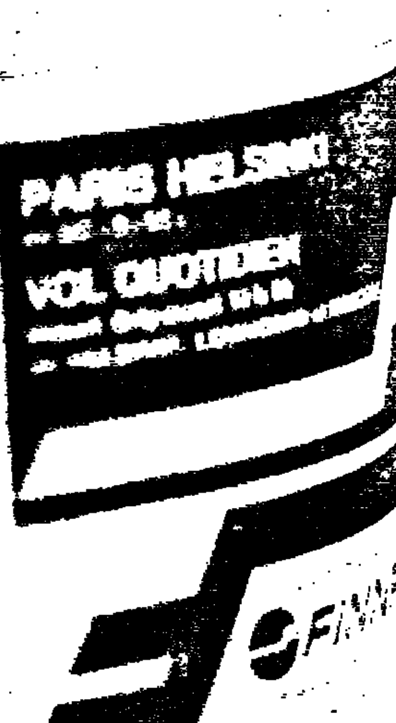
● *La Fédération des fabricants britanniques de papier et carton* est opposée à l'instauration, réclamée par la France, d'un droit antidumping sur les importations dans la C.E.E. de pâte à papier en provenance d'Amérique du Nord. La France produit une partie de la pâte qu'elle consomme, alors que la Grande-Bretagne importe la quasi-totalité de ses besoins. Pour la Fédération britannique, le droit antidumping alourdirait les prix de revient de l'industrie britannique du papier. — *(A.F.P.)*

JAPON

● *La balance commerciale japonaise a été excédentaire de 350 millions de dollars* en janvier (en données brutes). Cet excédent, qui résulte d'une augmentation de 19 % en un an des exportations et de 10 % des importations, est à comparer avec le déficit de 77 millions de dollars enregistré un an plus tôt (janvier est — pour des raisons comptables — très souvent déficitaire). En décembre 1977, l'excédent commercial du Japon avait atteint sur les mêmes bases 2,68 milliards de dollars (et 17,6 milliards de dollars sur l'ensemble de l'année). La balance des paiements courants a été déficitaire de 240 millions de dollars en *janvier (elle l'avait été de* 662 millions de dollars en janvier 1977).

● *Les prix de gros au Japon ont de nouveau diminué en janvier* (— 0,1 %), après le recul de décembre (— 0,4 %). En un an, l'indice des prix de gros a ainsi baissé de 1,5 %. La Banque centrale du Japon souligne que cette nouvelle amélioration résulte en grande partie de la revalorisation du yen. — *(Agefi.)*

● *La production mondiale de tabac a diminué de 3 % en 1977*, tombant à 5,43 millions de tonnes annonce le département américain de l'agriculture. La production a baissé en Turquie (— 29 %) et en Bulgarie (— 10 %). Par contre, la production a augmenté en Chine (+ 0,5 %), en Inde (+ 18,4 %) au Brésil (+ 1,6 %) et en Corée du Sud (+ 24 %). — *(A.F.P.)*



AFFAIRES | TRANSPORTS

23 820 MILLIONS DE FRANCS DE COMMANDES ÉTRANGÈRES POUR L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE FRANÇAISE EN 1977

Les commandes à l'exportation enregistrées en 1977 par l'industrie aéronautique française ont atteint 23 820 millions de francs, contre *9 710 millions en 1976* et 9 210 millions en 1975, indiquent les statistiques définitives, diffusées vendredi 17 février par le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS) (*le Monde* du 21 janvier).

Le GIFAS précise la répartition des commandes par groupe d'activités :

— *11 830 millions de francs pour* les cellules et avions complets ;

— *6 090 millions pour les engins* et matériels spatiaux ;

— 2 280 millions pour les moteurs ;

— 2 170 millions pour les équipements et l'électronique ;

— 1 450 millions pour les hélicoptères.

● *Un nouvel administrateur à Manufrance.* — M. Pierre Juvin (P.C.), *adjoint au maire de* Romans (Drôme), vient d'être coopté à titre individuel par le nouveau P.-D. G. de la société, M. Jean Hamon, comme administrateur de Manufrance.

● *L'entreprise textile Villard-Doron*, à Sorbiers (Loire) vient de déposer son bilan. Fabriquant du tissu plastique, l'usine employait cent trois personnes.

● *Volkswagen et MAN*, sociétés de constructions mécaniques, ont été autorisées par l'Office des cartels d'Allemagne fédérale, à mettre en œuvre un accord de *coopération portant, jusqu'en 1984*, sur la fabrication en commun de camions de moyen tonnage (6 à 9 tonnes). — *(A.F.P.)*

● *Le bureau de l'Association nationale des conseils juridiques* est composé, pour l'année 1978, de : MM. Pierre Chiffaut-Moliard, président ; Robert Bredel, Jacques Bret, Jean-Paul Deysine, Jacques Mouterde, Paul Puyraveau, Georges Reynaud, vice-présidents ; Jean-Claude Coulon, secrétaire général, et Jean-Yves Carré, trésorier.

APRÈS TROIS ANS D'INTERRUPTION

Le couloir aérien Bangkok-Hongkong est rouvert

De notre correspondant

Bangkok. — Le couloir aérien Amber One, qui permet la liaison la plus directe entre Bangkok et Hongkonk, en survolant le Laos et le Vietnam, sera rouvert au trafic international le 23 mars, après une interruption de près de trois ans. Il avait été fermé apres la chute de Saigon, en avril 1975.

Cet accord illustre d'abord l'atmosphère de détente rétablie entre Bangkok et ses voisins, sans laquelle la négociation serait restée impossible. En novembre, une tentative avait échoué du fait des autorités laotiennes, qui entendaient protester contre le blocus économique imposé à leur pays par l'ancien gouvernement de Bangkok renversé en octobre 1977.

Un autre obstacle était le montant élevé des droits de survol réclamés initialement par Hanoï : 500 dollars pour un Boeing-707, le double pour un Jumbo-Jet. L'accord prévoit que le Vietnam et le Laos recevront chacun 250 dollars par passage d'avion gros porteur et sensiblement moins pour les autres appareils.

La nouvelle réglementation va permettre à une quinzaine de compagnies aériennes opérant sur l'un des trajets les plus fréquentés du monde une économie de vol d'une heure et demie entre Bangkok et Hongkong, et celle, aussi, de quelques milliers de dollars de kérosène. On a calculé que, depuis trois ans, le dé*tour imposé aux avions* avait augmenté les frais de l'ensemble des transporteurs de quelque 20 millions de dollars par an.

Pour des raisons politiques, les compagnies des Etats-Unis, de la Corée du Sud et de Formose sont *exclues* de l'accord, au moins dans un premier temps. Le Vietnom n'a pas de relations diplomatiques avec ces pays, et le Laos en a seulement avec les Etats-Unis. Bangkok, *Hanoï et* Vientiane sont néanmoins disposés à négocier des accords séparés avec les compagnies de ces États si ces derniers en font la demande par l'entremise des autorités thaïlandaises.

R.-P. PARINGAUX.

LA CONFÉRENCE INTERRÉGIONALE POUR RHIN-RHONE S'IMPATIENTE DES ATERMOIEMENTS DE L'ÉTAT

Réunie récemment sous la présidence de M. Louis Joxe, ancien ministre, membre du Conseil constitutionnel, la commission permanente de la conférence interrégionale mer du Nord-Méditerranée a demandé que « *le décret de déclaration d'utilité publique puisse être pris dans les meilleurs délais* ».

La commission rappelle « *l'intérêt et l'urgence de la désignation du maître d'ouvrage* ». Elle confirme le choix du recours à la Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.), soit comme maître d'ouvrage, soit comme maître d'œuvre.

Pour ce qui concerne le financement, *la commission a*, une nouvelle fois, exprimé ses regrets pour l'insuffisance des crédits affectés à ce programme d'action prioritaire (PAP) dans le budget d'équipement des voies navigables en 1978. Elle considère qu' « *il serait inopportun de demander aux régions une participation financière, même sous forme d'acompte, aussi longtemps que n'aura pas été clairement définie la part de l'Etat et des régions dans le financement, et que les crédits correspondant à la part de l'Etat n'auront pas été inscrits au budget* ».

● *Swissair : 6 600 000 passagers en 1977.* — La compagnie Swissair a transporté, l'an dernier, 6 553 958 passagers — soit 200 000 de plus que la population de la Suisse, — dont près de 700 000 entre la France et la Suisse. Le coefficient de remplissage des appareils a progressé, d'une année sur l'autre, de 59 % à 61 %.

Trains surchargés à Grenoble

LES VOYAGEURS MÉCONTENTS OCCUPENT LA VOIE

(De notre correspondant.)

Grenoble. — *Samedi 18 février*, le train 5716 (Grenoble-Lyon-Paris) était, à Grenoble, « submergé » de voyageurs, bien avant l'heure du départ, fixée à 14 h. 02. « *C'était la cohue indescriptible des jours de vacances*, raconte l'un d'eux ; *on demanda au chef de gare d'accrocher un autre wagon, mais il n'y en avait plus.* »

Les voyageurs contestataires décidèrent alors d'occuper la voie, immobilisant le train pendant trente minutes. La police, appelée sur les lieux, ramena le calme, sans toutefois interrompre les négociations engagées entre les responsables de la S.N.C.F. et les voyageurs mécontents... On accrocherait un wagon supplémentaire à *Lyon*. Et tout le monde accepta de s'entasser à nouveau dans les couloirs.

Des trains bondés entre Lyon et Grenoble : le phénomène est courant sur cette ligne, surtout pendant les fins de semaine. « *La S.N.C.F. n'a pas suivi le mouvement qui porte les foules vers la montagne* », déclare le maire de Grenoble, M. Hubert Dudebout (P.S.), qui s'était, d'autre part, indigné, il y a deux ans, lorsque le Catalan (Genève-Barcelone) fut « détourné » vers Lyon, délaissant définitivement la gare de Grenoble.

Malgré l'utilisation récente des turbotrains sur Grenoble-Lyon, cette ligne demeure surchargée et les 129 kilomètres qui séparent les deux villes sont parcourus plus souvent en cent minutes qu'en soixante-quinze minutes comme le prévoit l'horaire. — C. F.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FACOM

Le conseil d'administration de la Société *FACOM*, *faisant* usage de l'autorisation qu'il a reçue de l'assemblée générale des actionnaires du 21 janvier dernier d'augmenter par étapes le capital social pour le porter à un montant maximum de 75 millions de francs par incorporation de réserves, a décidé dans sa séance du même jour d'augmenter ce dernier de 6 250 000 F le portant ainsi à 31 250 000 francs par création de 125 000 actions nouvelles de 50 F, à raison d'une action nouvelle pour quatre actions anciennes.

Le droit d'attribution se négociera à partir du 6 mars prochain à la Bourse de Paris, les actions ainsi créées seront jouissance du 1er janvier 1977.

Par ailleurs, la société vient de présenter à sa clientèle : distributeurs de produits industriels et grossistes automobiles la dernière édition de son catalogue général où figurent à *côté des outils traditionnels* un grand nombre de produits nouveaux destinés à l'électronique, d'une part, et à la carrosserie automobile d'autre part. Ce catalogue, diffusé mondialement, est tiré à six cent mille exemplaires et en huit langues différentes. Il devrait permettre à la société d'atteindre pour 1978 un chiffre d'affaires de l'ordre de 500 millions de francs contre 448 millions de francs au cours de l'exercice 1977.

Il convient enfin *de rappeler que* la Société FACOM a pris au cours du mois de décembre dernier une participation minoritaire dans le capital de la Société GARNACHE-CHIQUET, fabricant de tournevis à Arbois *(Jura)*, l'un des leaders *de sa profession*.

Trade Development Bank (France)

20, Place Vendôme, 75001 Paris

Au cours de sa séance du 3 Février 1978, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

Les résultats enregistrés se caractérisent par une *double* progression :

Le total du bilan s'élève à *F 545.536.813.—*
contre F 533.772.600,— et le bénéfice net après provisions pour impôts et amortissements est de F 4.315.204,— contre F 4.013.003,—.

Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 21 Mars 1978 de ne pas distribuer de dividendes.
De ce fait, le total des fonds propres de la *Banque* s'élèvera à F 38.000.000,— environ, dont F 20.000.000,— de capital social, F 2.000.000,— de Réserve Légale et F 15.850.000,—
de Réserve Extraordinaire.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs ratifié le principe de l'ouverture dans le courant de l'année 1978 d'une succursale de la Banque, au numéro 2 de l'Avenue Montaigne, portant ainsi à 3 le nombre total de ses guichets à Paris.

SOCIÉTÉ DE FORAGES PÉTROLIERS LANGUEDOCIENNE FORENCO

Le conseil d'administration de la Languedocienne Forenco, réuni le 15 février 1978, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1977, qui font ressortir un bénéfice net de 1 842 248,36 francs *contre 1 817 968 francs pour l'exercice* 1976.

Il sera proposé à l'assemblée des *actionnaires la distribution* d'un dividende net de 5 francs par action (plus avoir fiscal de 2,50 francs) inchangé par rapport à l'exercice précédent.

SÉLECTION MONDIALE
SICAV

Dans sa réunion du 15 févier 1978 le conseil d'administration a décidé, après avoir arrêté les comptes du septième exercice, de proposer à l'assemblée du 5 avril 1978 la mise en distribution d'un dividende net de 3,80 francs par action assorti d'un crédit d'impôt de 0,39 franc contre 3,50 francs assorti d'un crédit d'impôt de 0,36 franc pour l'exercice 1976.

Les actionnaires pourront, comme les années précédentes, réinvestir leurs dividendes en actions Sélection mondiale en franchise de la commission d'entrée.

France Garantie

Situation au 31 décembre 1977

Actif net	F. 1 225 305 485,72
Répartition de l'actif	
. *obligations classiques*	*89,25 %*
. obligations indexées	1,08 %
. liquidités et autres éléments de l'actif	9,67 %
Nombre d'actions en circulation	5 536 754
Valeur liquidative	F. 221,30
Dividende net + avoir *F. 15,15 + 1,68* mis en paiement le 21 mars 1977	

Prochaine Assemblée Générale : 7 mars 1978
Dividende 1977 proposé (global) *F. 17,07*

LES MARCHÉS FINANCIERS

LES CONSEILLEURS NE SONT PAS LES PAYEURS...

Zurich (A.P.). — Le mensuel financier de Suisse alémanique *Bilanz* tend à prouver dans son dernier numéro que les conseilleurs, en matière d'investissements, ne sont pas infaillibles.

Voici quelques exemples de calculs auxquels son ordinateur s'est livré.

Un investissement de 1 million de francs suisses dans un portefeuille d'actions de dix des plus grandes sociétés internationales, comme le recommandait une banque suisse, aurait perdu près du tiers de sa valeur en quatre-vingt-deux mois, pour ne plus représenter que 372 718 francs suisses. L'ordinateur a tenu compte, non seulement des pertes et gains des titres détenus, mais aussi de l'inflation en Suisse, qui a atteint 49,7 % du 1er janvier 1971 au 31 octobre 1977. « *Les dividendes versés pendant quatre-vingt-deux mois, totalisant 167 495 francs suisses, couvrent à peine les impôts, les frais bancaires et la note du conseiller fiscal* », écrit *Bilanz*.

Un investissement de 300 000 dollars il y a six ans dans un portefeuille américain serait tombé à 235 000 dollars à la fin de 1977 si chaque recommandation de la banque avait été suivie à la lettre. « *Sur quatre-vingt-neuf recommandations d'achat, vingt-neuf seulement ont apporté un bénéfice et, sur cinquante recommandations de vente, quatorze seulement se sont soldées par un avantage* », selon ce magazine.

Si l'investisseur s'était comporté en « grand père », en conservant son argent sur un livret de caisse d'épargne en Suisse, ses 300 000 dollars — qui représentaient alors 1,26 million de francs suisses — représenteraient maintenant 1,57 million de francs suisses, soit 780 000 dollars au cours d'aujourd'hui. Placé en obligations, cet investissement aurait aujourd'hui une valeur de 1,75 million de francs suisses, soit plus de 870 000 dollars...

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Banque Comm. Maroc, dr.	1 p. 9	5 70
Nobel-Bozel, c. 84	3 p. 4	.. ..
Rallace, c. 18	1 p. 20	5 ..
Sélection Etrang., c. 14	3 p. 2	. .
Trav. Publ. Ouest, c. 61	1 p. 10	o 0 45

LONDRES

Calme et irrégulier

Peu d'affaires lundi matin sur le marché de Londres, où les industrielles fléchissent pour la plupart à la suite des prévisions peu optimistes du patronat sur l'évolution des exportations. Irrégularité des pétroles. Malgré la hausse de l'or, les mines sud-africaines se replient. Seuls, les fonds d'Etat progressent.

OR (ouverture) (dollars) 181 50 contre 179 45

VALEURS	CLOTURE 17 2	COURS 20 2
Beecham	627 ...	625 ...
British Petroleum	760 .	758
Courtaulds	121 .	121 ...
De Beers	306 ...	312 ..
Imperial Chemical	345 ...	344 ...
Rio Tinto Zinc Corp	174	174 ...
Shell	498 ...	500
Vickers	180 ..	180
War Loan 3 1/2 %	36 1/2	36 3/8
*West Driefontein	28 7 8	25 3 4
*Western Holdings	24 ...	23 15/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

FINEXTEL. — Bénéfice net 1977 : 144,79 millions de francs (+ 17,5 %). Dividende : 15,40 F contre 13,10 F.

NANCEIENNE DE CREDIT INDUSTRIEL ET VARIN-BARNIER. — Les comptes de l'exercice 1977 se sont soldés par un bénéfice net de 16,89 millions de francs contre 16,35 millions de francs. Dividende global inchangé à 19,50 F par action sur un capital augmenté gratuitement en 1977.

GRANDS TRAVAUX DE MARSEILLE. — Avant provisions pour investissement, le bénéfice net consolidé *de l'exercice 1977 devrait* atteindre environ 70 millions de francs.

SOMMER ALLIBERT. — Chiffre d'affaires consolidé du groupe pour 1977 : 1 920 millions de francs (+ 14,10 % à structures comparables).

INSTITUT MERIEUX. — Le chiffre d'affaires réalisé en 1977 s'est élevé à 411,4 millions de francs *contre 356,05 millions de francs.*

ETABLISSEMENTS G. LEROY. — Chiffre d'affaires hors taxes pour 1977 : 656,10 millions de francs contre 613,09 millions de francs.

VINIPRIX. — Avec un chiffre d'affaires propre de l'ordre de 3 milliards de francs et 70 % du chiffre d'affaires d'Euromarché, estimé à 4 milliards de francs, c'est un chiffre d'affaires consolidé de près de 6 milliards de francs que réaliserait le groupe en 1978.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté 20 février, publie notamment les insertions suivantes :

Caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel (C.C.C.H.C.I.). — Emission d'un emprunt de 850 millions de francs représenté par 850 000 obligations de 1 000 F, à 11 % d'intérêt, jouissance du 5 janvier 1978, amortissables au pair en quinze ans par tirage au sort tous les deux ans, de 1979 à 1991, et une série en 1992 et 1993.

Cet emprunt bénéficie de la garantie de l'Etat.

« *AREA* », *Société des autoroutes Rhône-Alpes.* — Emission d'un emprunt de 100 millions de francs représenté par 100 000 obligations de 1 000 F, à 11 % d'intérêt, jouissance du 20 février 1978, amortissables au pair, sous réserve de la possibilité de prorogation, à partir du 20 février 1979, en quinze tranches annuelles.

Cet emprunt, qui bénéficie de la garantie de l'Etat, sera émis à 980 F par obligation.

Aciers et outillage Peugeot. — Cotation éventuelle des 60 003 actions de 100 F créées en rémunération de l'apport-fusion fait par la Société d'exploitation mécaniques « Semas ».

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. *Base 100 : 30 déc. 1977.*)

	16 fév.	17 fév.
Valeurs françaises	96,3	97,1
Valeurs étrangères	102,1	101,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	57,4	58,4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17.2	20 2
1 dollar (en yens)	239 75	239 50

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 17 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 10	1 151
5 %	50 50	0 233
5 % 1920-1960	. .	0 233
3 % amort. 45-54	66 10	1 562
4 1/4 % 1963	102 90	3 190
4 1/4-4 3/4 % 63	92 50	1 822
Emp. N. Eq. 5%65	198 70	1 899
Emp. N. Eq.6%66	106 .	2 301
Emp. N. Eq.6%67	100	4 307
Emp. 8,80 % 77.	*112 80*	6 485
E.D.F. 6 % 1950	... ..	4 879
— 5 % 1960	... ..	0 027

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2820	2795 .
E.D.F. parts 1958	500	512
E.D.F. parts 1959	492	d508 .
Ch. France 3 %	161	161 .
A.G.F. (Sté Cent.)	370	365 .
Ass. Gr. Paris-Vie	1270	1220
Concorde	290	298
Epargne France	271	271 .
Financ. Victoire	154 .	154 .
Fonc. T.I.A.R.D.	84 ..	83 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	169 70	159 50
GAN (Sté) Centr.	625	625
Protectrice A.I.R.	198	196 .
U.A.P.	540	541 .
Alsacien. Banque	363	363
Banque Hervet	199 20	199 20
Bque Hypoth. Eur	224 50	225 .
Bque Nat. Paris	*370*	*370*
(Li) B. Scalb. Dup.	85	85 .
Banque Worms	139 .	139
C.G.I.B.	52 ..	52
Cofica		.
C.A.M.E.	36 50	37 50
Creditel	100 ..	101 50
Créd. Gén. Indust	155 ..	155 .
Cr. Ind. Als.-Lor.	118 ..	119 .
Crédit Lyonnais	328 .	328 .
(M.) Crédit Med.	45 ..	45
Electro-Banque	138	138 50
Eurobail	102 20	102
Financière Sofal	248	249
Fr. Cr. et B. (Cie)	38 60	39 50
France-Bail	181	186
Hydro-Energie	11 80	12
Immobail B.T.P.	135 30	134 90
Immobanque	171 50	175
Immofice	149 50	150
Interbail	163 90	154 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	113 ..	113 50
Locabail Immob.	198 ..	190
Loca-Expansion	103 .	104 ..
Locafinancière	121	120
Marseil. Crédit	232	232 .
Paris-Réescompt.	183	187 .
Séquanaise Banq.	140	140
SLIMINCO	189 40	185 10
Sté Cent. Banq.	70 20	70 20
Sté Générale	*201 40*	*201 40*
SOFICOMI	160	160 10
Sovabail	220	212
UCIP-Bail	111 .	111 50
Unibail	181 ..	181 .
Un. Ind. Crédit	139 ..	139
Cie Foncière	70 ..	70 30
C. G. V.	206 .	209 .
Fonc. Chât.-d'Eau	552 .	551
(M) S.O.F.I.P.	67	68 .
Fonc. Lyonnaise	421	415
Immob. Marseille	748	747
Louvre	170 .	166 ..
Midi	252	252
Rente foncière	274	274 .
SINVIM	147 20	148
Cogifi	113	113
Foncina	93	92 50
Gr. Fin. Constr.	112 50	111 10
Immindo	113	112

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	80	80 .
Cie Lyon. Imm.	86 20	85 20
UFIMEG	78 30	78 30
U.G.I.M.O.	96 ..	98
Union Habit.	140 10	140 10
Un. Imm. France	115 20	118 20
Acier Investiss.	86 ..	86 50
Gestion Sélect.	165 ..	165 ..
Sofragi	200 .	202 .
Abeille (Cie Ind.)	133	133 ..
Applic. Hydraul.	510	505 .
Artois	82 10	82 ..
Cantan. Blanzy	198 .	195 ..
(Ny) Centrest	... .	186
(Ny) Champex	. ..	167 50
Charg. Réun. (p.)	2100	2100 .
Cominidus	315	315 .
(Li) Dév. R. Nord	o130	130
Electro-Financ.	181	188
Fin. Bretagne	40 20	40 30
Fin. et Mar. Part.	53 .	52 20
France (La)	335 ..	334
Gaz et Eaux	477 .	473 ..
La Mure	15	o 15
Lebon et Cie	120	120 50
(Ny) Lordex	107 50	o107 50
Cie Marocaine	25 ..	25 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
OPB Paribas	78 ..	78	Forges Strasbourg	55	58
Paris-Orléans	71	70 10	(Li) F.B.M. ch. fer	102	101
Paternelle (La)	56 80	55 50	Fraikel	300	294
Placem. Inter.	77	77 ..	Huard-U.C.F.	183	184
Providence S.A.	160	157	Jaeger	85	81 .
Revillon	218 20	o227 .	Jaz	145	145
Santa-Fé	80	80	Luchaire	145 .	157 .
Saffo	73	73	Manurhin	152	141 .
Sofinex	166 ..	171 60	Métal Déployé	195 50	198 ..
			Nadella	..	62
			Nodet-Gougis	150 ..	155
Cambodge	37 10	38 50	Peugeot (ac. out.)	134 .	130
Clause	382 30	382 30	Ratier-For. G.S.P.	.	o 12 50
Indo-Hévéas	90	92	Ressorts-Nord	85	85 10
Madag. Agr. Ind.	21 50	21 70	Ruffo	4 10	4 20
(M.) Mimot	17 30	17 80	S.A.F.A.A. Ap. Aut	73	72
Padang	95	o 98 80	Sataw	53 50	52 50
Salins du Midi	u146 60	150 ..	Sicli	.	32 80
			Soudure Autog.	118	118
			S.P.E.I.C.H.I.M.	150	150
Aliment Essentiel	130 ..	129 80	Stokvis	67 10	67 20
Allobroge	198	195	Trailor	255 ..	255
Banania	182 ..	182	Virax	78 ..	78
Fromageries Bel.	80 ..	82 ..			
Cédis	388	360 ..	At. Ch. Loire	.. .	18 40
(M.) Chambourcy	205	205	France-Dunkerque	49 70	54
Compt. Modernes	105	106 10			
Docks France	211	214			
Economats Centr.	280 ..	280	Ent. Gares Frig.	83 10	85 ..
Epargne	...	338	Indus. Maritime	186	198
From. P.-Renard.	213	218	Mag. gén. Paris	111 ..	110 80
Générale Aliment.	83 50	83 50			
Genvrain	145 .	145			
Goulet-Turpin	149	152	Cercle de Monaco	38 50	38 80
Lesieur (Cie fin.)	274 .	274	Eaux de Vichy	437	440 .
Gr. Moul. Corbeil		121 .	Saffitel	21 .	21
Gr. Moul. Paris	241 60	242 ..	Vichy (Fermières)	...	161 20
Nicolas	231	238	Vittel	161 20	161 20
Piper-Heidsieck	160	160 10			
Potin	266 60	274 50			
Rochefortaise	145	145 .	Aussedat-Rey	.. ..	25 ..
Roquefort	230	226 .	*Darblay S.A.*	.. ..	25 .
Saupiquet	180 ..	u180 .	Didot-Bottin	135	138
Sup. Marché Doc.	75	78	Imp. G. Lang	7 80	7 70
Taittinger	225	225 .	La Risle	40 50	o 39
Unipol	91 50	92	Rochette-Cenpa	30 60	30 10
Bénédictine	952 .	850 .			
Bras et Glac. Int.	265 .	261	A. Thiéry-Sigrand	112 ..	115
Dist. Indochine	312 .	314	Bon Marché	80	88 10
Ricqlès-Zan	66	67	Damart-Servip	248	248
Saint-Raphaël	118 ..	117	Darty	338 ..	345
Sogepal	248 ..	248	Mars. Madagasc.	57	67
Union Brasseries	22 ..	22 60	Maurel et Prom.	86 40	84 20
			Optorg	125 10	128 10
			Palais Nouveauté	300	300
Sinnar	175	168	Prisunic	26 ..	25 50
Sucr. Bouchon	58 50	60 20	Uniprix	38 ..	35
Sucr. Soissonnais	150 ..	u154			
			Crouzet	70 70	71 90
Chausson (Us.)	30 .	30 .	Europ Accumul.	210	208 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

SICAV

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
74	4,5 % 1973	781 ..	772 ..	771 ..	772 ..
280	C.N.E. 3 %	2043 .	2036	2041 .	2042 .
183 ..	E. J. Lefebvre	168 .	178 ..	178	175 ..
57 ..	Esso S.A.F.	54 20	55	54 ..	54 ..
151 ..	Eurafrance	147 ..	152 40	152 30	150 ..
385 ..	Europe n° 1	373 ..	376 50	377 ..	378 ..
15 50	Nord	15 50	15 [illegible]	[illegible]	[illegible]
50 .	Nouvel. Gal.	51 50	51 [illegible]	[illegible]	[illegible]
115 .	Olida-Caby	118 ..	115 [illegible]	[illegible]	[illegible]
74 .	Opfi-Paribas	71 ..	69 [illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
705	[illegible]	735	735 ..	735	735 ..
330	Dome Mines	338 .	335 ..	337 50	337 ..
515	Du Pont Nem	511 .	511 ..	511 .	516 .
230	East Kodak	210	210	210 10	210 10
25	East Rand	25 40	25 40	25 25	26 30
136	Ericsson	151 50	151 50	151 90	151 50
205	Exxon Corp.	217 50	217 50	217 30	218 .
197	Ford Motor	202 50	202 50	202 50	206
92	Free State	97 80	97 80	97 30	97 30
220	Gen. Electric	217	217 ..	217 50	217 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
35	Sony	37 80	35 50	35 50	35 70
12	Tanganyika	12	12	12	11 75
258	Unilever	267 50	261 60	261 60	260
17	Union Corp.	18 80	18 80	18 75	18 50
106	U. Min. 1/10	109 90	106 10	106 10	104 10
130	West Drief.	129 90	128 50	128 20	127 50
48	West Deep.	48 35	48	47 90	47
103	West Hold.	114	114 .	114 20	113 50
210 .	Xerox Corp.	220 10	217	217 .	218 30
0 74	Zambia Cop.	0 74	0 74	0 74	0 72

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17.2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 887	4 822	4 830
Allemagne (100 DM)	233 150	234 060	231
Belgique (100 F)	14 884	14 876	14 826
Pays-Bas (100 fl.)	217 450	217 440	216 500
Danemark (100 krd)	85 070	85 290	84 500
Suède (100 krs)	104 100	104 000	103 750
Norvège (100 k.)	89 350	89 580	88 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 383	9 377	9 450
Italie (1 000 lires)	5 647	5 633	5 580
Suisse (100 fr.)	253 980	255 340	258 500
Autriche (100 sch.)	32 525	32 500	32 450
Espagne (100 pes.)	5 989	5 984	5 880
Portugal (100 esc.)	12 020	12 010	11 500
Canada ($ can. 1)	4 331	4 316	4 315

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17.2
Or fin (kilo en barre)	29080	29300
Or fin (en lingot)	29150	29390
Pièce française (20 fr.)	289 80	289 90
Pièce française (10 fr.)	226	226
Pièce suisse (20 fr.)	276 80	277 50
Union latine (20 fr.)	258 60	260 10
Souverain	277 60	278 50
Pièce de 20 dollars	1300 40	1308 40
Pièce de 10 dollars	659 80	650
Pièce de 5 dollars	412 50	...
Pièce de 50 pesos	1202	1200
Pièce de 10 florins	272 10	274 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 19-20 février 1978 a été tiré à 513 249 exemplaires.

LE MAUVAIS TEMPS

De nombreux villages sont privés d'électricité dans l'Est et en Normandie

La nouvelle vague de froid et les chutes de neige qui ont affecté durant le week-end la partie nord de la France, ont provoqué d'importantes difficultés sur les réseaux routier et ferré. L'aéroport de Roissy - Charles-de-Gaulle a également été fermé au trafic, dimanche 19 février, jusqu'à 14 heures. En raison du danger présenté par l'état des routes, les préfectures de Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, de l'Eure et de Seine-Maritime ont décidé de reporter la rentrée scolaire.

C'est cependant en Normandie que la situation est la plus préoccupante. Une centaine de communes du département de l'Eure, la quasi-totalité des communes rurales du Cotentin 48 villages de la région de Mortain (Manche) sont privés d'électricité. Le gel a provoqué la rupture de lignes de haute et basse tension. Plusieurs pylônes électriques ont été brisés et 229 transformateurs sont tombés en panne. Le réseau moyenne tension est endommagé nous signale notre correspondant à Caen. La pluie s'est immédiatement transformée en givre en tombant au sol, rendant impraticables les routes secondaires.

La neige a bloqué près de 300 voitures dimanche matin sur la RN 28, Rouen-Abbeville, près de Fourcamont (Seine-Maritime). Entre Le Havre et Fécamp, la route était recouverte par 1 mètre de neige. La circulation des trains a été interrompue sur les lignes Paris-Cherbourg, Paris-Granville et Rouen-Serquigny. Plusieurs trains ont été immobilisés pendant plusieurs heures en gare d'Evreux. Les communications téléphoniques ont également été perturbées.

Dans la région parisienne, la circulation était également difficile, dimanche 19 février, et le verglas a provoqué dans la soirée plusieurs accidents. En Seine-et-Marne, des arbres se sont abattus sur les routes. Plusieurs lignes électriques ont été sectionnées par la chute de branches. Sept communes de la région de Coulommiers ont été privées d'électricité.

Trois morts

Enfin, dans l'est de la France, le centre de plusieurs villes, Nancy, Metz, Colmar, est quasiment impraticable. Certains villages sont bloqués, des fermes isolées et des secteurs encore privés d'électricité. A Montbéliard (Doubs), huit cents logements sont sans électricité et sans chauffage, et le toit d'un supermarché s'est effondré sous le poids du givre. L'autorail Bourg-en-Bresse - La Cluse, dans le département de l'Ain, a déraillé après avoir heurté une masse de rochers qui s'était abattue sur la voie. Il n'y a pas eu de blessés.

La neige et le froid ont causé la mort de deux personnes : Mme Adeline Pitance, âgée de vingt-six ans, qui a succombé au froid à 800 mètres de la communauté où elle se rendait, à Saint-Victor-La Coste (Gard), après avoir quitté sa voiture immobilisée par la neige ; dans la Seine-Maritime, à Pavilly, un homme âgé de soixante-dix-huit ans, sorti sur sa terrasse pour régler son antenne de télévision, a été foudroyé par le froid.

Le redoux a provoqué de nombreuses chutes de rochers et des avalanches dans la région Rhône-Alpes. Près de Nyons (Drôme), un automobiliste, M. Max Boyer, âgé de vingt-trois ans, a été écrasé par une chute de pierres.

● *Ce lundi matin 20 février*, dans la banlieue parisienne le service a dû être réduit de moitié sur le réseau de la gare Montparnasse, à cause notamment d'une rupture de caténaire à Viroflay. Des trains ont, d'autre part, été supprimés dans la banlieue nord.

Sur le réseau grandes lignes, on note trois points sensibles : entre Mulhouse et Belfort, entre Mantes-la-Jolie et Evreux sur la ligne de Cherbourg, et entre Dreux et Surdon, sur la ligne de Granville.

Quant au trafic aérien, il était normal sur les trois aéroports parisiens, le lundi matin 20 février. Les avions affichaient seulement une demi heure de retard environ au décollage.

● *En Angleterre*. — Une épaisse couche de neige recouvrait, ce lundi 20 février, le sud-ouest de l'Angleterre, qui a été balayé par un véritable blizzard pendant le week-end. Presque tout le Devon ainsi qu'une partie du sud du Dorset et du nord des Cornouailles ont été touchés. Les routes, impraticables en raison des congères atteignant jusqu'à 7 mètres, étaient encombrées de voitures abandonnées. De nombreux villages et villes étaient isolés tandis que des milliers de maisons étaient privées d'eau et d'électricité. Des voyageurs ont dû dormir dans des gares routières et ferroviaires, les bâtiments municipaux, les commissariats de police et même dans les cabines téléphoniques. Le mauvais temps a fait au moins deux morts : un garçon qui s'est noyé en patinant sur une mare et un vieillard qui est mort de froid en se promenant dehors.

Le fichier d'adresses des grandes écoles utilisé par le R.P.R.

VALSE DES ÉTIQUETTES...

Plusieurs étudiants de grandes écoles se sont étonnés de recevoir, ces jours derniers, divers documents à leur domicile dans des enveloppes où leurs adresses, dactylographiées sur une étiquette autocollante, comportaient exactement les mêmes fautes. Ces courriers émanaient, d'une part, de l'association Gala des grandes écoles (1), *et, d'autre part, d'un organisme intitulé Etape, 6, place du Palais-Bourbon. Dans ce dernier envoi se trouvaient une lettre de M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., et une plaquette de ce mouvement portant le titre de* la Démocratie du quotidien.

Faisant immédiatement le rapprochement, ces élèves ont alors soupçonné les organisateurs du gala des grandes écoles d'avoir vendu leurs adresses au R.P.R. M. Philippe Gimond, le président de l'association Gala des grandes écoles, dément formellement avoir vendu la moindre adresse au R.P.R., mais explique que « *pour éponger le déficit du premier gala (150 000 F), l'an dernier, l'association — en accord avec la plupart des bureaux d'élèves — a décidé de louer son fichier d'adresses* ».

Le fichier, qui comprend quelque cent mille noms d'anciens élèves et environ dix mille noms de nouveaux élèves, a donc été loué à diverses publications (*l'Express, le Point*), à des éditeurs (Laffont, Larousse), à des annonceurs de produits de luxe, et aussi à deux sociétés de routage qui gèrent des fichiers d'adresses. A raison de 20 à 30 centimes le nom, la location du fichier a rapporté à l'association 135 000 F, ce qui a permis d'éponger l'essentiel du déficit enregistré l'an dernier. « *Cette année*, nous dit M. Philippe Gimond, ancien élève de l'Institut supérieur de gestion et actuellement employé dans une société de « conseil en animation », *les recettes du gala s'équilibrent à peu près. Nous ne devrions plus avoir de trou à combler*. »

Au service « animation » du R.P.R., on s'étonne du bruit fait autour de cette affaire. « *Ces fichiers sont du domaine public. Tout le monde peut louer ces adresses. La gauche tente d'exploiter une histoire, qui nous fait sourire*. »

La société Etape, qui se charge de la diffusion de certains documents du R.P.R., possèdent effectivement des bureaux dans un immeuble, 6, place du Palais-Bourbon. Fondée il y a deux ans, ayant son siège social 15, avenue Victor-Hugo, cette société, dont le gérant est M. Jean Gailhat, édite plusieurs publications dont *Tendance et conjoncture*, et assure diverses prestations de service.

(1) *Le Monde* du 18 février.

UNE ÉLECTION MUNICIPALE

CORSE-DU-SUD : Bonifacio (1er tour).

Inscr., 1 891 ; vot., 1 637 ; suffr. expr., 1 632. Liste de la majorité, conduite par M. Xavier Serafino, 851 voix, en moyenne 17 sièges ; liste d'union de la gauche, conduite par M. Paul Sorba, P.S., 731 voix en moyenne.

[Les élections de mars 1977 avaient été annulées par le Conseil d'Etat en raison de diverses irrégularités dans le déroulement du scrutin. Au premier tour de ces élections, la liste d'union de la gauche, conduite par M. Michel Ferdani, P. S., avait enlevé seize sièges avec 837 voix en moyenne face à la liste de M. Serafino, qui avait obtenu 814 voix en moyenne. Il y avait eu 1 630 suffrages exprimés et 1 637 votants sur 1 891 inscrits.

Le siège restant en ballottage était revenu au second tour au candidat de la majorité par 703 voix contre 686.

M. Ferdani, qui avait été élu maire à l'issue de ce scrutin, ne se représentait pas à cette élection partielle.]

LE CARDINAL MARTY EXPLIQUE SON REFUS D'AUTORISER UNE MESSE POUR LE LIBÉRATEUR DE L'ARGENTINE

A la suite des protestations suscitées en Argentine par le refus du cardinal Marty d'autoriser la célébration, à Paris, d'une messe pour le bicentenaire de la naissance du libérateur José de San Martin (*le Monde* du 18 février), le bureau de presse de l'archevêché de Paris a publié un communiqué dont voici l'essentiel :

« *Après en avoir délibéré avec son conseil, le cardinal Marty a estimé tout à fait inopportun, dans les circonstances actuelles, qu'une cérémonie publique se déroule à cette occasion dans une église de Paris. (...) Depuis plusieurs mois, l'opinion publique française est inquiète, à juste titre, du sort d'un certain nombre de nos compatriotes et de beaucoup d'autres hommes et femmes qui résident en Argentine.*

» *Plusieurs témoignages incontestables nous sont parvenus à une date encore très récente sur cette situation douloureuse. Devant cet ensemble de faits, l'archevêque de Paris ne saurait donner un accord qui risquerait de paraître les ignorer. La commémoration du général San Martin correspond, en Argentine, à un légitime sentiment populaire ; elle constitue, à Paris, essentiellement une initiative propre de l'ambassade, c'est-à-dire des autorités argentines officielles.*

» *C'est de ces mêmes autorités que des familles françaises, comme bien d'autres d'ailleurs, attendent aujourd'hui des explications sur le sort de leurs disparus et l'adoption de mesures d'humanité indispensables.* »

● *John McAndrew*, fondateur de la Save Venice Inc., l'une des plus importantes organisations américaines pour la sauvegarde de Venise, est mort dimanche soir d'une crise cardiaque dans la cité des doges.

En Israël

Le gouvernement examine à nouveau le problème des implantations dans les territoires occupés

M. Alfred Atherton, secrétaire d'Etat adjoint américain, était attendu, ce lundi 20 février, à Jérusalem, où le gouvernement israélien tient un conseil extraordinaire pour étudier à nouveau l'ensemble du problème des implantations dans les territoires occupés.

Cette séance a lieu à l'initiative du ministre de la défense, le général Ezer Weizman, qui a demandé que la question soit réexaminée à fond avant son départ pour les Etats-Unis, prévu pour la première semaine de mars, et avant celui de M. Begin, qui doit se rendre à Washington à la mi-mars. Selon les commentateurs politiques israéliens, on s'attend que la question donne lieu à une véritable confrontation, essentiellement entre le ministre de la défense et le ministre de l'agriculture, M. Ariel Sharon, président de la commission d'implantation.

Le général Weizman estime, en effet, selon Yedioth Aharonoth, qu'il « ne faut pas perdre l'occasion historique de faire la paix qui se présente maintenant, et qu'il faut de ce fait geler toute activité susceptible de nuire aux négociations ».

Par ailleurs, le cabinet examine, *au cours de la même séance*, un projet de création de quatorze nouveaux points d'implantation que vient de présenter le professeur Raanan Weiss, directeur du département de l'implantation de l'Organisation sioniste mondiale.

Le premier ministre israélien, M. Begin, a formulé, dans une déclaration à la chaîne de télévision N.B.C., le souhait que les négociations avec l'Egypte se poursuivent « *sans que les deux parties se lancent l'une à l'autre des ultimatums* ». Il a regretté les déclarations américaines sur les implantations israéliennes du Sinaï et de la rive occidentale du Jourdain et affirmé : « *Comment pourrions-nous démanteler des villes et des villages pour refaire de cette région un désert ?* »

● A JERUSALEM une bombe dissimulée sur le campus de l'université hébraïque a explosé, dimanche matin, tuant une personne et en blessant dix autres, dont une grièvement. L'attentat a été revendiqué, dimanche soir, par la résistance palestinienne dans un communiqué publié à Beyrouth par l'agence Wafa.

● AU CAIRE, *le président Sadate*, dans une interview publiée samedi par l'hebdomadaire *Octobre*, a déclaré « *comprendre l'effroi suscité en Israël par la vente d'avions de combat américains à l'Egypte* ». (...) « *Israël veut être l'Etat le plus fort de la région et demeurer une source d'intimidation au Proche-Orient.* » Le chef de l'Etat égyptien a toutefois ajouté que ces craintes d'Israël n'étaient pas fondées, car les avions F-5 prévus pour l'Egypte étaient des appareils « *de dixième catégorie* ». Selon M. Sadate, c'est le « *contact* » entre l'Egypte et les Etats-Unis qui aurait vraiment effrayé Israël.

● A MIAMI, M. Andrew Young, représentant des Etats-Unis à l'ONU, *a déclaré, samedi*, que la possibilité d'un coup d'Etat militaire au Caire avait été l'un des facteurs qui avaient conduit le président Carter à prendre la décision de vendre des chasseurs F-5 à l'Egypte. — (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*)

● *Après l'entrevue, le lundi 13 février, à Paris*, entre le président Sadate et une délégation de personnalités juives européennes comprenant notamment MM. Nahum Goldmann, ancien président du Congrès juif mondial, et Edmond de Rothschild (*le Monde* du 15 février), M. Goldmann a déclaré, selon l'hebdomadaire *Tribune juive* daté du 23 février : « *Nous avons donné au président Sadate une leçon de psychologie juive. Nous lui avons expliqué l'histoire du peuple juif à travers trois mille ans de déboires et de persécutions pour lui dire que les juifs ont raison d'être méfiants et que l'Egypte doit savoir se montrer patiente si elle veut que les négociations aboutissent.* » L'entrevue, selon M. Goldmann, a été empreinte d'une très grande cordialité. M. Sadate a invité M. Goldmann en Egypte, où il pourrait se rendre au printemps.

Selon la presse de Tel-Aviv

L'ÉTHIOPIE A EXPULSÉ LES COOPÉRANTS ISRAÉLIENS APRÈS L'« INDISCRÉTION » DE M. DAYAN

Tel-Aviv (A.F.P.). — L'ensemble de la presse israélienne a confirmé, dimanche 19 février, les *déclarations faites la veille* à la télévision israélienne par le député Yossi Sarid (travailliste), au *sujet de l'expulsion d'Ethiopie* de tous les conseillers israéliens à la coopération, dans les vingt-quatre heures qui ont suivi les révélations faites en Suisse par le ministre israélien des affaires étrangères, *M. Moshé Dayan*, sur « *l'aide militaire* » israélienne à l'Ethiopie.

Selon la presse, c'est le colonel Menguistu lui-même qui aurait fait connaître sa décision aux Israéliens, invoquant les pressions qui s'exerçaient sur lui à la suite de ces révélations.

Selon *Haaretz* et *Yedioth Aharonoth*, il s'agirait essentiellement de pressions soviétiques alors que *Maariv* évoque, en outre, des pressions libyennes.

Le *Jerusalem Post* croit savoir que le premier ministre, M. Menahem Begin a déclaré au cours de la dernière réunion à huis clos de la commission des affaires étrangères et de sécurité de la Knesset que les révélations de M. Dayan étaient « *une erreur humaine compréhensible et excusable* ».

LA CHUTE DU DOLLAR SE POURSUIT

Largement amorcée la semaine dernière, la chute, ou plutôt la rechute du dollar se poursuivait, lundi *20 février, sur les marchés des* changes. A Francfort et à Zurich, la monnaie américaine est tombée à ses *plus bas niveaux historiques*, touchant 2,04 DM contre 2,06 DM et 1,8550 FS contre 1,89 FS. L'échec des tentatives de règlement de la grève des mineurs de charbon aux Etats-Unis a, certes, joué un rôle, mais, plus sûrement, les cambistes font état d'une nouvelle vague de défiance à l'égard du dollar et de l'administration Carter.

A Paris, le dollar a fléchi (4,8050 F contre 4,82 F), mais moins rapidement qu'ailleurs, de sorte que la *dérive du franc français par rapport* aux monnaies fortes a continué. Le deutschemark et surtout le franc suisse *ont atteint leurs plus hauts* cours, respectivement à 2,3550 F et 2,59 F.



